

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique**  
**Université Alger 2 Bouzaréah**



**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de français**

**Mémoire**

**En vue de l'obtention du diplôme de Magistère**

Option : sciences du langage

**Intitulé :**

**L'Algérie, une exception au "Printemps arabe" ?**  
**Enonciation journalistique, subjectivité et interdiscursivité**  
**L'exemple d'*El Moudjahid* et d'*El Watan***

Présenté par M. ZADRI Sofiane

Sous la direction de :

Professeure AIT DAHMANE Karima

**Composition du jury :**

**BERGHOUT Noudjoud, M.C.A, Alger 2 : Présidente**

**BOUALILI Ahmed, M.C.A, UMMTO: Examineur**

**AIT DAHMANE Karima, Professeure, Alger 2 : Rapporteur**

Avril 2015

## **Remerciements**

Je tiens à remercier vivement Madame Ait Dahmane Karima qui a accepté de diriger ce travail, pour ses remarques et ses critiques constructives.

Je remercie très chaleureusement mes camarades de promotion pour leur bienveillance.

Aussi, j'exprime ma profonde gratitude et ma sincère reconnaissance :

A mes parents, mes frères et sœurs et toute ma famille, aux amis pour leurs encouragements ;

A toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail.

*Je dédie ce travail à mes chers parents qui se sont sacrifiés et se sont privés de beaucoup de choses pour me permettre de poursuivre mes études.....*

*Je leur exprime ici ma sincère reconnaissance et ma profonde gratitude.....*

# Résumé

---

## Résumé

Cette étude se propose de confronter des problématiques théoriques et méthodologiques de l'analyse du discours avec la spécificité d'un corpus journalistique. En effet, l'écriture de presse, qui assume une fonction symbolique d'information des citoyens, est régie à la fois par les contraintes du genre discursif et du lieu institutionnel dans lequel elle opère.

Le travail s'articule sur trois axes fondamentaux qui sont : subjectivité, argumentation et interdiscursivité. Il s'agit de mettre la lumière sur le fonctionnement spécifique de l'énonciation journalistique, de dégager les lieux d'inscription de la subjectivité énonciative, des activités discursives de mise en argumentation ainsi que les lieux et liens interdiscursifs qui se constituent dans et par le discours de deux quotidiens nationaux d'expression française (*El Moudjahid* et *El Watan*) par rapport à l'événement "Printemps arabe".

C'est une tentative de cerner le statut du locuteur-journaliste et de repérer ses interventions subjectives, dans un genre discursif à prétention d'objectivité, lui permettant de se poser comme sujet parlant. Les opérations énonciatives et discursives contribueront, en dernier lieu, à la spécification du positionnement idéologique et politique qu'adoptent les deux quotidiens vis-à-vis de l'actualité immédiate, c'est-à-dire, l'événement "Printemps arabe".

# Sommaire

---

## Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre I : Cadrage contextuel et médiatique de la recherche.....</b>	<b>24</b>
Introduction.....	24
1. Historique de la presse algérienne.....	24
2. La presse algérienne d'expression française.....	33
3. <i>El Moudjahid</i> .....	36
4. <i>El Watan</i> .....	39
5. Contexte de la recherche.....	42
Conclusion partielle.....	50
<b>Chapitre II : Outils conceptuels et analytiques de l'analyse du discours.....</b>	<b>52</b>
Introduction.....	53
1. La remise en cause de la dichotomie saussurienne langue/parole.....	53
2. La problématique de l'énonciation.....	57
3. La pragmatique.....	66
4. L'argumentation dans le discours.....	69
Conclusion partielle .....	81
<b>Chapitre III : Discours journalistiques et positionnements idéologiques.....</b>	<b>82</b>
Introduction.....	83
1. L'analyse du discours.....	84
2. La subjectivité dans le langage.....	90
3. Typologie et genres de discours.....	103
4. Du discours à l'interdiscours.....	108
Conclusion partielle .....	118
<b>Chapitre IV : Analyse du discours journalistique sur le "Printemps arabe" .....</b>	<b>120</b>
Introduction .....	121
Quand <i>El Watan</i> et <i>El Moudjahid</i> informe sur le "Printemps arabe" .....	122

1. Les émeutes du 5 janvier 2011 dans la presse algérienne entre "dénonciation", "légitimation" et "manipulation".....	122
2. La relation au discours officiel et religieux.....	142
3. Le printemps arabe : l'Algérie est-elle une exception ?.....	150
4. Synthèse comparative.....	185
Conclusion partielle.....	190
<b>Conclusion générale</b> .....	192
<b>Bibliographie</b> .....	197
<b>Annexe 1</b> .....	204
<b>Annexe 2</b> .....	219
<b>Table des matières</b> .....	237



# Introduction générale

---

## **Introduction générale**

A notre époque, les médias jouissent d'une importance considérable, étant donné leur rôle dans les sociétés contemporaines. La sphère des médias constitue avec celle du politique et du civil les sociétés démocratiques. D'une part, les médias constituent une institution ayant des liens avec le monde politique, financier et scientifique, d'autre part, il est admis qu'ils exercent des influences sur l'opinion publique. C'est pourquoi, ils attirent l'attention de la classe politique qui voit en eux un intermédiaire avec les masses populaires, du pouvoir qui peut les utiliser pour "manipuler" l'opinion publique. Aussi le discours médiatique suscite-t-il l'intérêt des chercheurs en sciences humaines et sociales comme les sociologues, les anthropologues, les sémiologues et les linguistes. Ceux-ci étudient le discours médiatique pour en dégager les caractéristiques, le mode de fonctionnement et pour en établir dans la mesure du possible un inventaire des genres.

Cette "machine à fabriquer du sens social"<sup>1</sup> ne rend pas seulement compte d'une certaine réalité, mais elle peut également, consciemment ou inconsciemment, nuancer les faits, les déformer, les modifier, voire les provoquer. Car elle s'exprime par le moyen des mots qui au rapport au monde physique ne sont pas transparents. Dans cette perspective, D. Maingueneau souligne « *la dualité radicale du langage à la fois intégralement formel et intégralement traversé par les enjeux subjectifs et sociaux* »<sup>2</sup>. Il suffit d'avancer l'exemple de la chaîne qatarie El djazzira qui a, selon les observateurs, joué un rôle capital dans ce qu'on a appelé le "Printemps arabe". En effet, les médias, comme le souligne Charaudeau ne constituent pas un miroir fidèle de la réalité mais ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public<sup>3</sup>.

Partant de ce constat, nous pouvons dire que le discours médiatique, et particulièrement le discours journalistique est traversé par la subjectivité, les enjeux sociaux et politiques liés à une époque donnée. Cela est renforcé, par ailleurs, par le fait que la presse écrite constitue un discours sur un autre discours. Par le rôle de médium qu'elle assume, elle est le lieu de la diffusion, de la rencontre, voire de la confrontation des discours de différents acteurs sociaux qu'elle rapporte, commente, nuance, approuve ou réfute ; ce qui favorise, par ailleurs, l'aspect polémique de l'énonciation journalistique.

---

<sup>1</sup> Patrick Charaudeau, 2005, *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, De Boeck Université, Bruxelles.

<sup>2</sup> Dominique Maingueneau, 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris, p 07.

<sup>3</sup> Charaudeau, 2005, op. cit. p 12.

Or chaque instance médiatique, partant de sa vocation et de sa ligne éditorial, effectue lors de la mission d'information des citoyens, un découpage du monde qui lui est propre, et qui révèle sa vision spécifique de l'espace public. En d'autres termes, cela caractérise une certaine "tendance politique et/ou idéologique" de tel ou tel organe de presse.

Cette problématique liée à l'idéologique est très systématique dans les études portant sur le discours journalistique. Sans mentionner ici les travaux de certains auteurs-théoriciens initiateurs de cette tendance<sup>1</sup>, nous citons seulement quelques-uns que nous avons consultés, portant sur la presse algérienne et qui semblent avoir des liens communs avec notre étude, du fait qu'il comporte ce questionnement sur les enjeux subjectifs et les positionnements idéologiques :

Une thèse de doctorat rédigée par Nabti Amar<sup>2</sup> qui porte sur l'analyse des écrits de presse écrite algérienne (*El Watan, Liberté, El Moudjahid*) traitant du statut de la langue amazigh pendant la période du boycott scolaire, s'étendant de la rentrée scolaire de 1994 à avril 1995. L'auteur s'est fixé comme objectif de mettre en évidence les attitudes et les représentations linguistiques qui traversent le discours journalistique.

On signale également la thèse de Dalila Morsly<sup>3</sup> consacrée à la description du français dans la réalité algérienne, dans laquelle elle dégage un glossaire de néologisme de la presse écrite algérienne. En outre, elle met en évidence, à travers l'analyse, entre autres, d'un corpus d'*El Moudjahid*, certains stéréotypes et clichés qui se déploient dans le discours en relation avec le positionnement politique et idéologique du journal. L'auteur a, par ailleurs, repéré certains mots-clés avec leurs significations dominantes dans l'écriture d'*El Moudjahid*.

Enfin, K.M. Amrane<sup>4</sup> a étudié, à travers une approche argumentative et rhétorique, la manière dont se met en place l'éthos discursif qui participe à la constitution d'une parole en étroite liaison avec le positionnement idéologique et politique du sujet parlant. Son corpus est constitué de deux articles sélectionnés dans l'organe de presse, *Elmonquid*, du parti islamiste dissous FIS.

---

<sup>1</sup> On peut citer ici Charaudeau P. qui affiche une prédilection pour le discours médiatique comme en témoigne les ouvrages *Le médias et l'information. L'impossible transparence du discours* (2005) et *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social* (1997).

<sup>2</sup> Nabti Amar, 2007, « Les attitudes et les représentations linguistiques dans les écrits de presse : Analyse discursive, énonciative, pragmatique et interactionnelle », Thèse de doctorat, Université d'Alger.

<sup>3</sup> Morsly Dalila, 1988, « Le français dans la réalité algérienne », Thèse de doctorat, université de La Sorbonne, Paris.

<sup>4</sup> Katia Myriam Amrane, « Enonciation, construction de l'éthos et stéréotypes argumentatifs dans l'organe de presse *Elmonquid* », revue *Synergies Algérie*, n°111-2010, pp 21-29.

Notre présent mémoire porte sur l'analyse discursive de textes journalistiques tirés de deux quotidiens nationaux d'expression française, *El Moudjahid* et *El Watan*, parus entre janvier et mars 2011 et qui se rapportent conjointement à l'événement "émeutes de janvier 2011" et plus largement "aux révolutions arabes" ; ce que l'on a baptisé le "Printemps arabe".

Nous avons estimé que ces émeutes, qui ont marqué plusieurs villes du pays, interviennent dans un contexte particulier car elles coïncident avec les révoltes populaires en Tunisie, en Egypte et dans d'autres pays arabes. Le "Printemps arabe" a été effectivement le sujet favori de la presse algérienne francophone pendant des semaines.

Notre choix du thème est donc motivé essentiellement par le souci d'être d'actualité. Celle-ci est une préoccupation majeure de la presse écrite<sup>1</sup>. En plus nous avons été attiré par l'ambiance médiatique qui a prévalu durant le déroulement de ces événements. En effet, ceux-ci ont été l'objet de débats, d'analyses et de commentaires qui méritent d'être soumis à une étude dans le cadre de l'analyse du discours. En outre, nous avons pensé que la conjoncture socio-politique sensible liée à ce thème, "Printemps arabe", peut donner lieu à de manières différentes quant au traitement de l'information en fonction de l'organe de presse qui la communique.

Quant au choix du corpus, nous tenons à signaler qu'il est motivé par le fait que nous avons, en tant que simple lecteur, remarqué une différence flagrante des lignes éditoriales de ces deux quotidiens. Nous avons opté pour *El Moudjahid* et *El Watan* parce que nous avons jugé qu'ils sont les plus pertinents à notre problématique d'où leurs disparités : le premier est un journal gouvernemental exprimant la vision du pouvoir, le deuxième, au contraire, se présente comme un journal indépendant et critique et tend à marquer, si l'on peut dire, une certaine "opposition au pouvoir". En plus, l'un est ancien et l'autre est né après la révolte d'octobre 1988 qui a consacré le pluralisme et la liberté d'expression. Cela présenterait l'intérêt de comparer et de confronter deux journaux appartenant à deux sphères de l'histoire de la presse en Algérie. En plus, les deux journaux apparaissent comme les plus importants organes de la presse francophone algérienne et ils ont une large audience chez le public-consommateur algérien.

Nous avons, enfin, considéré que la presse écrite pourrait constituer un corpus où circulent les jugements subjectifs, les représentations stéréotypées de la réalité et où se révèlent des positionnements politiques ou idéologiques.

---

<sup>1</sup> Le journalisme est toujours une activité dépendant du présent, de l'actualité.

Toute énonciation qui relève d'un genre donné de discours a un mode d'existence et de fonctionnement spécifique qui implique une certaine conception de la communication. L'activité énonciative est régie à la fois par des contraintes du genre, de la situation de communication et du lieu social ou institutionnel dans lequel elle opère<sup>1</sup>. Rendant compte de l'écriture de presse, il est préalablement impératif, avant même de pouvoir traiter des traits subjectifs rapportables au locuteur-journaliste, d'explicitier le mode de fonctionnement de cette entreprise de communication. Sans entrer dans le détail de la description, on rappelle uniquement qu'il s'agit d'un message graphique écrit qui passe par plusieurs étapes avant de parvenir aux lecteurs. Ce mode de communication différé<sup>2</sup> implique des conséquences de taille au premier rang desquelles on rappelle la nécessité d'une opération d'encodage par le journaliste et de décodage par le lecteur (ces partenaires de l'échange sont considérés comme des sujets sociaux -communiquant et interprétant- qui interagissent) : une conceptualisation et une re-construction du message est nécessaire où peuvent intervenir des schémas interprétatifs propres à l'un comme à l'autre<sup>3</sup>. L'idée fondamentale est que le sens n'est pas donné mais il se construit entre énonciateur et co-énonciateur dans un processus complexe de communication.

Entrant, par ailleurs, dans une logique de concurrence et de conflit avec les autres organes de presse dans un espace social donné, lui aussi traversé par des enjeux socio-économiques, politiques, toute instance médiatique doit chercher un mode d'existence qui lui permet de « survivre » et de gagner de l'audience auprès du plus grand nombre de lecteurs-consommateurs. L'instance médiatique est donc amenée inévitablement, comme l'affirme Charaudeau, à « mobiliser son affect afin de déclencher chez lui (lecteur) intérêt et passion pour l'information qui lui est transmise »<sup>4</sup>. C'est justement là que toutes les promesses d'objectivité constituant la devise des médias deviennent des plus douteuses.

De ce qui précède, on se rend compte de la complexité et de la difficulté d'analyser ces articles. Aborder l'écrit journalistique est donc une tâche qui exige attention, prudence et méfiance.

---

<sup>1</sup> Dans le genre journalistique, journaliste et lecteurs sont unis par un contrat d'échange qui consiste en le respect de deux règles : l'« authenticité » et le « sérieux ». Patrick Charaudeau, 1983, *Langage et discours : Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Hachette, Paris, p 101.

<sup>2</sup> Patrick Charaudeau, « Une analyse sémiotique du discours, in *Langages*, 29<sup>e</sup> année, n°117, 1995, p96-111 (p 107).

<sup>3</sup> Voir le schéma de la communication de Kerbrat-orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, p 19.

<sup>4</sup> Patrick Charaudeau, 2005, op. cit., p 74.

## **Problématique et hypothèses**

Etant entendu que la presse n'est pas une transposition fidèle et transparente de la réalité, qu'elle est un corps vecteur d'idéologie car s'inscrivant dans un espace social souvent traversé par des enjeux politiques, identitaires, économiques qui induisent une prise de position à l'intérieur d'un champ discursif, et compte tenu du rapport liant médias et public nous avons jugé intéressant de nous interroger sur la manière avec laquelle les deux quotidiens réagissent à ces événements : Comment se manifeste la subjectivité dans les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* ? Quels positionnements idéologiques ? Quels interdiscours ? Quels implicites ?

La subjectivité est inévitable dans les écrits journalistiques ; il y a un ensemble de stéréotypes, de représentations qui traversent la presse écrite laissant s'exprimer des positionnements idéologiques ou politiques à l'intérieur d'un champ discursif. Cela parce que tout positionnement « [...] *doit légitimer sa parole en définissant sa place dans l'interdiscours* »<sup>1</sup>, en marquant aussi « *une identité énonciative [...], un lieu de production discursive bien spécifié* »<sup>2</sup>. Cet ensemble de représentations, souvent conditionnées par des visions ou de positions divergentes, peut aboutir à une dénaturation de l'information.

Pour répondre à nos questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Les écrits journalistiques auraient une dimension argumentative et pragmatique et chercheraient à influencer les lecteurs ;
- "tout discours est traversé par l'interdiscursivité"<sup>3</sup>, nous pensons que le discours journalistique entretiendrait des rapports étroits avec d'autres discours ;
- tout énoncé obéit non seulement à une organisation textuelle, mais il est également influencé par des paramètres extradiscursifs. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agirait de positionnements idéologiques et politiques qui s'exprimeraient dans et par le discours.

Notre approche théorique et méthodologique, qui s'inscrit dans le cadre global de l'analyse du discours, se fonde conjointement sur les théories de l'énonciation, de l'argumentation et de la pragmatique. Nous nous référerons, dans cette étude, aux travaux de

---

<sup>1</sup> Maingueneau. D. et Cossutta. F., "L'analyse des discours constituants", in *Langages* n° 117, 1995, p 114.

<sup>2</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p 453.

<sup>3</sup> Idem., p 324.

certain auteurs qui ont contribué à la constitution de ces champs de recherche dans les sciences du langage. On peut donner en ce sens l'exemple d'Emile Benveniste, de C. Kerbrat-Orecchioni, lorsque nous parlerons de la linguistique de l'énonciation, d'O. Ducrot et de J.R Searle lorsque nous parlerons de la pragmatique ou de la théorie des actes du langage, de D. Maingueneau et de P. Charaudeau quant il s'agira de l'analyse du discours pour ne citer que ceux-ci. Nous nous référerons notamment aux travaux qui ont été élaborés dans le cadre de ce qu'on appelle l'Ecole française de l'analyse du discours.

### **Objectif et plan du travail**

L'étude s'articule autour de trois axes principaux qui sont : subjectivité, argumentation et interdiscursivité. Elle répond à l'objectif de rendre compte de la part de l'intervention subjective du locuteur-journaliste dans son discours, de dégager les stratégies discursives de mise en argumentation et de repérer les lieux et liens interdiscursifs qui caractérisent le discours journalistique des deux quotidiens. Dans cette optique, nous tâchons de repérer les représentations, les catégorisations et les désignations de l'événement et de ces acteurs, imputables au locuteur-journaliste, déployées dans le discours de ces deux quotidiens par rapport au thème "Printemps arabe". Ce qui contribuera à la spécification d'une certaine identité de positionnement à l'égard de l'événement. Surtout si l'on tient au fait que la question de l'impact de ces révolutions arabes sur le cas algérien et l'hypothèse de "contagion démocratique" s'est posée avec acuité.

Il s'agira également d'étudier le système énonciatif et argumentatif pour saisir la façon dont s'effectue l'équilibrage, le va-et-vient entre les procédés énonciatifs et discursifs qui donnent à l'énoncé une empreinte d'objectivité et les manifestations de la subjectivité à propos du thème cité auparavant. Ce qui va nous permettre de dégager quelques caractéristiques du discours journalistique, ou du moins de notre corpus.

Notre travail se décompose en quatre chapitres. Le premier constitue un cadrage contextuel et médiatique de la recherche. Il sera consacré, d'une part, à un historique de la presse algérienne, notamment d'expression française avec une présentation des deux quotidiens desquels est extrait le corpus. D'autre part, nous tâcherons de donner un résumé des circonstances et l'intérêt qu'a suscité l'événement " Printemps arabe" sur le plan médiatique ; ce qui participe du souci de rapporter les écrits journalistiques à leurs conditions de production.

Le deuxième chapitre est consacré à la délimitation du cadre théorique et méthodologique auquel nous nous référons dans cette étude. Nous exposons, en ce point, les théories de l'énonciation, de l'argumentation et de la pragmatique, conçues intimement en rapport avec la spécificité du genre d'information journalistique. Nous mettrons donc la lumière sur les caractéristiques et le fonctionnement spécifique de l'énonciation journalistique, de la dimension argumentative et pragmatique qui s'y déploient.

Le troisième chapitre, qui inscrit le travail dans la perspective générale d'analyse du discours, est consacré à la définition de certaines notions méthodologiques et analytiques (subjectivité, effacement énonciatif, positionnement idéologique, dialogisme, interdiscours, etc.) qui nous permettront de construire un cadre global (une grille de lecture) pour l'analyse de notre corpus de presse. En d'autres termes, cela répond à l'objectif d'une lecture objective de la formation discursive relative au "Printemps arabe".

Le quatrième chapitre est réservé aux analyses discursives du corpus. Nous appliquerons cette grille de lecture construite afin d'apporter des éléments de réponse à nos questionnements.

### **Présentation du corpus et considérations méthodologiques**

Outre le cadre théorique et méthodologique global auquel nous nous référons dans cette étude, (chapitre II et III), nous exposons ici quelques considérations et choix concernant notre propre méthodologie d'analyse du corpus. (Chapitre IV).

D'abord, dans un souci de clarté, nous signalons ici que nous avons choisi de travailler uniquement sur la presse écrite francophone algérienne. Nous avons également écarté de notre étude la dimension iconique (images, schémas, dessins...) et nous nous sommes limité seulement à la dimension verbale du discours journalistique. Cela dans un souci purement méthodologique : une étude qui prendrait en compte la mise en scène de l'information et intégrerait la dimension iconique dans un cadre sémiologique serait aussi intéressante.

Aussi, voudrions-nous rapporter les articles à leur contexte de production : conditions socio-historiques de leur émergence et conjoncture sociale au moment de leur énonciation, ainsi qu'à leurs énonciateurs pour voir s'ils véhiculent une certaine position idéologique ou politique. D. Maingueneau soutient que tout corpus doit être envisagé « *en tant que son*



*énonciation est le corrélat d'une certaine position socio-historique pour laquelle les énonciateurs paraissent substituables* »<sup>1</sup>.

Il est à préciser que nous ne prétendons point faire ici une analyse politique ou sociologique de ces événements ; nous procédons, en revanche, à une analyse d'un matériau linguistique qu'est le discours d'information (énonciation journalistique) de deux journaux (*El Watan* et *El Moudjahid*) dont l'intérêt est de saisir les manifestations de la subjectivité, des positionnements idéologiques et les lieux d'inscription de l'interdiscursivité.

D'un autre côté, quand bien même nous essaierions de s'éloigner du politique afin de satisfaire la condition de neutralité qui régit tout travail de recherche, nous ne pourrions pas l'écartier carrément dans la mesure où nous traitons de l'écriture de presse par rapport un thème qui a des liens étroits avec le politique et la vie publique. Nous nous limitons donc à rapporter, à expliciter les faits, dans la posture d'un scientifique non pas pour faire valoir des thèses ou des opinions mais seulement pour apporter un éclairage sur les pratiques discursives de deux quotidiens nationaux d'expression française.

Dans la mesure où nous traitons ici à la fois des *émeutes de janvier 2011* et du "*printemps arabe*" le corpus doit contenir par conséquent des articles relatifs à l'un et à l'autre événement. Or la tâche qui consiste à trier un corpus n'est pas aisée vu la diversité, la confusion des genres et l'abondance des écrits journalistiques.

Après l'exploration et l'examen attentifs des écrits de presse parus entre 01 janvier et 31 mars 2011 relatifs à notre thème, nous avons pu dégager des sous-thèmes récurrents sur lesquels nous nous sommes basé pour le tri des articles. Sans cacher la part de l'arbitraire -si infime soit-elle- dans la constitution de tout corpus<sup>2</sup>, nous avons voulu quand même donner un peu de cohérence et d'"homogénéité" en nous basant sur les thématiques les plus redondantes dans les articles de deux quotidiens concernés. Nous avons tenté également de faire l'équilibre entre articles de commentaire et d'information quoique nous ayons été plus attiré par les premiers : éditorial, billet, chronique, etc. de part le fait qu'ils sont plus centrés sur l'expression d'une opinion et l'étayage d'un positionnement ; ce qui favorise l'apparition

---

<sup>1</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit. p 13.

<sup>2</sup> Nous avons remarqué au cours de l'exploration des articles d'*El Moudjahid* que le « Printemps arabe », ou du moins l'appellation n'y figure pas. Elle est rare aussi dans le corpus d'*El Watan*, ce qui nous a posé des difficultés quant à la sélection des articles. Toutefois nous avons pu trouver plusieurs articles qui, de manière assez subtile et implicite, sont tournés vers cet événement. *El Moudjahid* semble se focaliser sur la scène politique nationale, mais il fait systématiquement la liaison avec le contexte régional marqué par le printemps arabe, événement qu'il ne peut pas éviter carrément. Cette différence préliminaire est assez révélatrice du positionnement de ce journal qui, rappelons-le, se présente comme le garant du discours officiel.

d'une dimension argumentative plus explicite et l'intrusion un peu facile des catégorisations, des stéréotypes et des marques de subjectivité.

Nous pouvons dire que les articles retenus sur le "Printemps arabe" tournent approximativement et de manière différenciée autour des sous-thèmes suivant : *octobre 1988, la violence, la jeunesse, la démocratie-citoyenneté-justice, la religion, l'inflation des prix, la répression, la démocratie-dictature, changement et transition démocratique, société civile, la contagion démocratique.*

### **Présentation des articles retenus :**

Les articles recueillis et retenus s'intitulent comme suit :

#### **- *El Moudjahid* :**

- 1)- " *La raison doit prévaloir* " du 07/08-01-2011, signé M. B. P 3.
- 2)- " *Les imams appellent les fidèles à contribuer à "calmer les esprits"* " du 07/08-01-2011, p3.
- 3)- " *Les actes de violence ont fait trois morts et plus de 300 blessés* " du 09-01-2011, p 3.
- 4)- " *Non à la solution du pire*" du 09-01-2011, signé B. H. p 4.
- 5)- " *Et si on parlait société civile ?* " du 10-01-2011, signé M. Koursi, p 9.
- 6)- " *Le premier ministre tunisien Mohammed Channouchi président par intérim*" du 14/15-01-2011, p 09.
- 7)- " *La justice sociale priorité des priorités*" du 08-02-2011, signé H. Ab, p 4.
- 8)- " *Le double message*" du 20-02-2011, signé B. H., p 4.
- 9)- " *La suprématie du droit*" du 20-02-2011, signé S. Lamari., p 4.
- 10)- " *L'échec des mobilisations actuelles s'explique par la sérénité du peuple algérien*" du 27-02-2011, p 3.
- 11)- " *De nouvelles conquêtes* "du 02-03-2011 signé M. Brahim, p 7.
- 12)- " *Un pays stable, une diplomatie active*" du 06-03-2011, signé H. A. P 9.
- 13)- " *Développement et démocratie. Un lien étroit*" du 25/26-03-2011, signé, S. Lamari, p 3.

14)- "*La démocratie un idéal sacré*" du 30-03-2011 signé S. Lamari, p 7.

**- El Watan**

1)- "*Le pouvoir face à la rue*" du 08-01-2011, signé Zine Cherfaoui, p 3.

2)- "*Rien ne va plus*" du 07-01-2011, signé Adlène Meddi, p 3.

3)- "*Les classes moyennes et la classe politique pour relayer les émeutes*" du 09-01-2011, signé Mustapha Benfodil, p 2.

4)- "*Cris et chuchotements*" du 08-01-2011 signé Omar Berbiche, p 2.

5)- "*Ould Kablia minimise la nature des émeutes*" du 09-01-2011 signé Zine cherfaoui, p 3.

6)- "*Les imams à la rescousse du gouvernement*" du 08-01-2011 signé Mokrane Ait Ouarabi, p 5.

7)- "*Quelle issue pour la contestation*" du 10-01-2011, signé Saïd Rabia, p 3.

8)- "*Ben Ali Chassé du pouvoir*" du 15-01-2011 signé Mohand Aziri, p 3.

9)- "*Bouteflika perd son ami Ben Ali*" du 15-01-2011, signé Hassan Moali, p5.

10)- "*Les régimes arabes en état d'alerte*" du 16-01-2011 signé M. A. O., p 7.

11)- "*gérontocratie plutôt que démocratie*" du 02-02-2011, signé Djamel Alilat, p 10.

12)- "*La contestation se propage*" du 10-02-2011, p signé Hacem Ouali, p 8.

13)- "*« Moubarak, Kadhafi, Assad, Bouteflika, Abdallah...de grâce dégagez »*" du 06-02-2011, signé Yacine Farah, p 8.

14)- "*Le pouvoir déconnecté*" du 01-02-2011, signé Omar Berbiche, p 28.

15)- "*Le pouvoir algérien interpellé*" du 12-02-2011, signé Omar Belhouchet, p 28.

16)- "*A contre courant de l'histoire*" du 05-03-2011, signé Ali Bahmane, p 28.

17)- "*Bouteflika soutient El Gueddafi*" du 14-03-2011 signé Saïd Rabia, p 2.

## **Méthode d'analyse**

L'entreprise d'analyse du corpus de presse ne doit pas perdre de vue les principaux axes autour desquels s'articule la problématique de travail qui sont : la subjectivité journalistique, la dimension argumentative/pragmatique et l'interdiscursivité. La méthode d'analyse que nous avons choisie consiste, entre autres, à comparer les discours des deux quotidiens à base thématique entre eux dans le but de mettre en relief ce qui les caractérise, d'expliquer cette curieuse divergence entre les positions des uns et des autres en fonction de l'actualité. Il s'agit en somme de confronter les différents paramètres, outils conceptuels et analytiques de la grille d'analyse construite (dans les chapitres II et III) avec le discours de chaque quotidien.

Afin de pouvoir cerner au mieux ces axes et répondre à nos questionnements, nous avons, dans un souci de clarté, choisi des thématiques d'approche favorisant une meilleure exploitation du corpus et la simplification de la lecture des conclusions de l'analyse. Ces thématiques gravitent autour de trois titres principaux qui sont : « Emeutes du 5 janvier 2011 dans la presse algérienne entre "dénonciation", "légitimation" et "manipulation" », « La relation aux discours officiel et religieux » et « Le printemps arabe, l'Algérie est-elle une exception ? » Lesquelles permettront de saisir et d'explicitier cette divergence de points de vue, des positionnements politico-idéologiques des deux quotidiens vis-à-vis de l'événement.

Encore convient-il de noter que la formulation de ces thématiques est à l'origine d'un travail antérieur de dépouillement, de lecture et analyse approfondis des articles retenus.

Nous avons opté alors, dans chaque point thématique, pour l'analyse d'un nombre d'articles choisis en fonction de leur correspondance au point étudié ; chaque article est analysé à part, c'est-à-dire indépendamment des autres. Or cela n'empêche pas éventuellement de passer d'un article à l'autre quand il sera question de mettre la lumière sur des faits discursifs, argumentatifs, interdiscursifs ou autres qui élucideront nos questionnements.

Cette démarche est motivée, d'une part, par le souci de garder toute la substance de l'étude, proprement dit, de l'analyse surtout dans son versant argumentatif. En effet, l'analyse argumentative, suivant le modèle que nous avons adopté ici<sup>1</sup>, nécessite de suivre le cheminement logique des idées et des opinions proposées ainsi que les activités discursives de

---

<sup>1</sup> Celui de P. Charaudeau et de wander Emediato. Voir infra, Chapitre II, pp 77-81.

mise en argumentation qui sont liées intimement dans chaque article<sup>1</sup>. En plus, nous avons remarqué que les plans énonciatif et argumentatif, considérés dans la dynamique de l'énonciation journalistique ne sont pas dissociables. Ils établissent au contraire une étroite complémentarité dans chaque article ; les marques de subjectivité affective et axiologique participent souvent de l'étayage de la dimension argumentative et du positionnement idéologique proposé. D'autre part, cette démarche est à même de confronter adéquatement les discours et les positionnements respectifs d'*El Moudjahid* et d'*El Watan*, favorisant ainsi l'étude comparative.

C'est la raison pour laquelle nous abordons dans les articles retenus tout ce qui est pertinent du moment où il :

- apporte des clarifications et des réponses à nos questionnements ;
- indique une intervention subjective de L-J ;
- renseigne sur une identité ou un positionnement idéologique quelconque ;
- marque une dimension argumentative ou pragmatique ;
- permet de repérer des liens interdiscursifs, etc.

---

<sup>1</sup> En effet, chaque article suit une démarche argumentative spécifique où les diverses stratégies d'influence se suivent et se complètent les unes les autres empruntant un cheminement sémantique logique. On ne peut pas alors séparer, dans une situation de communication spécifique, l'activité discursive de problématisation ou de cadrage de celle du positionnement et d'approbation qui se trouve imbriquées dans l'article de presse.

# Chapitre I

## Cadrage contextuel et médiatique de la recherche

---

*« Dans la majeure partie du temps, le mensonge, la manipulation et la désinformation ne sont que le produit d'un rapport incestueux entre le pouvoir médiatique et le pouvoir politique ».*

Mehenni Akbal, *Mouloud Feraoun et l'éthique journalistique*, éd. El-Amel, Alger, 2007, p 63.

## Introduction

Ce premier chapitre est consacré, en premier lieu, à l'étude des caractéristiques (naissance, ligne éditoriale, tirage, aspects formels et pragmatiques, etc.) de deux quotidiens algériens de langue française *El Moudjahid*, faisant partie des titres de la presse publique ou gouvernementale et *El Watan*, qui est parmi les premiers titres de la presse privée en Algérie, desquels sont relevés les articles de notre corpus. Cela permettra de mettre en évidence la spécificité de chaque organe, de saisir les différences et les écarts pour une meilleure compréhension de leurs tendances- si tendance il y a- et de leurs discours à propos du même thème : "le printemps arabe". A cet effet, nous donnerons au préalable un bref aperçu sur les conditions de naissance de la presse algérienne notamment de langue française, de son audience, de son impact et de retracer succinctement les grandes étapes de son évolution.

En second lieu, nous cernerons le contexte social et politique dans le cadre duquel est analysé notre corpus de presse. En d'autres termes, c'est une tentative de rapporter des textes journalistiques à leurs conditions et circonstances de production. Pour ce faire, nous donnons un résumé des circonstances et des événements qui ont marqué cette période et l'intérêt qu'ont suscité sur le plan médiatique.

### 1. Historique de la presse algérienne

Sans vouloir retracer le cheminement historique avec détail, on peut dégager deux grandes périodes de l'évolution de la presse algérienne qui correspondent essentiellement à deux régimes politiques distincts entretenant des relations et des visons différentes à l'égard des médias. La première période est celle où le régime politique est basé sur le principe du monopartisme (le parti unique F.L.N<sup>1</sup>) pendant laquelle l'information est le monopole exclusif du parti unique. En revanche, la deuxième renvoie au contexte du multipartisme qui, par le biais de la constitution pluraliste de 1989, a donné naissance à la presse privée en Algérie.

#### 1.1. La presse écrite au service des pouvoirs politiques

L'influence supposée que les médias exercent auprès des masses populaires et les grands enjeux auxquels ils sont liés fait qu'ils sont objet de convoitises de la part des différents cercles du pouvoir dans tous les pays du monde. Mais la tendance à museler et à contrôler le secteur de l'information s'accroît davantage dans les pays du tiers-monde. La liberté de la presse, question qui se pose dans toutes les sociétés du monde, est beaucoup plus

---

<sup>1</sup> Le Front de Libération National.

problématique dans les pays du tiers-monde dans la mesure où la manipulation de l'information y est plus ou moins fréquente.

Dans le contexte algérien, la presse écrite a été pour longtemps entravée et de plus près surveillée par les pouvoirs politiques qui se sont succédés depuis l'indépendance du pays en 1962<sup>1</sup>. Date à partir de laquelle le pouvoir algérien s'est emparé de tous les moyens de l'information et a entamé un processus de décolonisation puis de centralisation et d'étatisation de l'information selon les termes de B. Brahimi<sup>2</sup>, répondant à l'objectif de « l'unicité de la pensée », pour transmettre son message politique et idéologique et pour faciliter ainsi l'adhésion des citoyens aux projets qu'il propose.

En témoignent certains principes contenus par exemple dans la loi de l'information de février 1982 dont il est stipulé que « le secteur de l'information est un des secteurs de souveraineté nationale »<sup>3</sup>. Cela explique la mainmise sur le secteur de l'information et les pratiques de censure et d'autocensure érigées en principes régissant l'écriture de presse de cette époque. Le 01.12.1963, une première sanction vise le journal du parti communiste *El Houria* et qui a été justifiée par *Al Chaab* en invoquant l'argument de la révolution, de l'unicité du parti et de la pensée<sup>4</sup>. On peut avancer également l'exemple de la tentative du régime de Ben Bella d'étoffer un journal "critique" qui est *Alger-Républicain* par sa fusion avec la rédaction *Le Peuple* d'où est né le quotidien *El Moudjahid* en 1965. B. Brahimi précise que cette fusion s'apparente plus à une tentative de censure et qu'il faut retenir surtout le fait que « le régime Ben Bella ne pouvait plus supporter l'existence d'un journal autonome. Pour éviter de censurer un journal qu'il était difficile de mettre au pas, la seule solution consistait à intégrer ses responsables au sein de la presse nationale en évitant surtout de leur confier la responsabilité des publications »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> On note ici que la presse existait pendant la période coloniale représentée par les titres *L'Echo d'Alger*, *L'Echo d'Oran*, *La Dépêche quotidienne*, *Le Journal d'Alger*, etc. Comme l'écrit Achour Cheurfi (2010 : 7) la presse algérienne est née du choc avec la colonisation française. Elle était sous le monopole de la minorité européenne, « schizophrénique, sourde, elle s'adressait à elle-même et tenait dans une insultante marginalité, la nation dominé » (idem.).

<sup>2</sup> Brahimi B., 1989, *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, L'Harmattan, Paris, pp 25-29.

<sup>3</sup> Repris par Brahimi Brahim, « La liberté de l'information à travers les deux codes de la presse (1982-1990) en Algérie », In Wolfgang S. Freund et al., *L'information au Maghreb*, Cérès Productions, Tunis, 1992, p 184.

<sup>4</sup> « tous les pays engagés dans la voie de la révolution socialiste sous le régime du parti unique et seule cette unicité, condition de l'unité du peuple leur a permis d'avancer parfois à une allure prodigieuse. Notre pays se trouve également engagé dans la révolution socialiste...Ni les tendances contre révolutionnaires et bourgeoises, ni les formations gauchistes qui profiteraient des difficultés de la tâche pour faire de la surenchère et de la démagogie verbale ne sauraient y trouver place... ». Extrait cité par Nabti Amar, 2007, op. cit. p 33.

<sup>5</sup> Brahimi B., 1989, op. cit. p 31.



Pendant cette date et jusqu'au début des années 1990, le rôle de la presse, exclusivement étatique, consistait en la reproduction du discours officiel, la banalisation de toute mauvaise nouvelle et en la participation au projet de la construction, dans le cadre de l'esprit révolutionnaire qui animait la société, de la nouvelle Algérie indépendante. En fait, B. Brahimi évoque ce rôle assigné « officiellement » à la presse écrite par les tenants du pouvoir en reprenant une déclaration de la direction du F.L.N dont il est dit que<sup>1</sup> :

*« L'information est l'expression de la volonté de la révolution...traduisant les aspirations des masses populaires œuvrant à la mobilisation et à l'organisation de toutes les forces, pour la concrétisation des objectifs nationaux ».*

A ce propos, toute autre posture est jugée "clandestine" et tout discours qui s'écarte de cette ligne tracée porte systématiquement préjudice aux "constantes nationales". Il n'est pas besoin de noter, dans ce contexte de monopartisme, l'inexistence de titres de la presse partisane, hormis quelques organes du F.L.N (par ex. *El Moudjahid Hebdo* et *Révolution Africaine*) qui sont naturellement au service du pouvoir politique.

Par conséquent, l'on comprend que l'information était sous contrôle exclusif du pouvoir en ce sens qu'elle est placée directement sous le contrôle du parti et de ses organisations. Le journaliste apparaît comme fonctionnaire au service de l'Etat dont il fait l'éloge et reprend les positions et les discours. On peut admettre que la presse dans ce contexte était une presse de propagande et de désinformation puisque « *dans la majeure partie du temps, le mensonge, la manipulation et la désinformation ne sont que le produit d'un rapport incestueux entre le pouvoir médiatique et le pouvoir politique* »<sup>2</sup>.

Or, cette « presse aux ordres » sous le monopole de l'Etat et du système du parti unique n'avait qu'une existence insignifiante dans la mesure où elle ne remplissait pas entièrement son rôle auquel elle est normalement vouée sous d'autres cieux. Comme le souligne Rebah M'hamed<sup>3</sup>, la presse, dans le monde, « *n'existe que pour être ce 4<sup>ème</sup> pouvoir qui permet à l'opinion publique de contrôler les trois autres : l'exécutif, le législatif et le judiciaire* ».

Encore faut-il signaler que tous les titres, au nombre de 50, de la presse écrite d'avant 1990 relèvent tous du secteur public. En effet, au cours de ces années, coexistent seulement quatre

---

<sup>1</sup> Brahimi Brahim, « La liberté de l'information à travers les deux codes de la presse (1982-1990) en Algérie », In Wolfgang S. Freund et al., 1992, op. cit., p 185.

<sup>2</sup> Mehenni Akbal, *Mouloud Feraoun et l'éthique journalistique*, éd. El-Amel, Alger, 2007, p 63.

<sup>3</sup> Rebah M'hamed, *La presse algérienne : Journal d'un défi*, Chihab, Alger, 2002, p 9.

quotidiens du matin *El Moudjahid* et *El-Chaab* en français<sup>1</sup>, *En-Nasr*, *El-Djounhouria* en arabe, deux autres du soir (*Horizons* en français et *El-Massa* en arabe) et trois hebdomadaires (*Algérie-Actualité*, *Révolution Africaine* francophones et *El Moudjahid Hebdo* en arabe). Pour les six quotidiens, le tirage était de 650 000 ex/jour et 670 000 ex/semaine pour le reste des titres. En ce qui concerne la répartition des titres par langue d'expression, on relève l'existence de 17 titres francophones et 25 titres arabophones<sup>2</sup>.

On constate que sur le plan quantitatif les titres arabophones marquent une légère avancée. Toutefois, sur le plan du tirage, il y a une nette hégémonie des titres francophones : 1 million d'exemplaires au total pour 17 titres contre seulement 520 000 ex pour les 25 titres en arabe<sup>3</sup>. Cela dit, le tirage du quotidien francophone *El Moudjahid* dépassait à lui seul les autres quotidiens réunis. En général, son tirage journalier tourne approximativement aux environs de 340.640<sup>4</sup> exemplaires.

C'est dire que la langue française tenait une place privilégiée d'expression pour la presse algérienne surtout juste après l'indépendance, période pendant laquelle le lectorat était essentiellement francophone. Cela en dépit de la tendance à privilégier, à promouvoir, et dans certains cas à imposer la langue arabe<sup>5</sup>, dans le cadre de la politique linguistique d'arabisation entreprise juste après l'indépendance. Cela s'explique par le profond enracinement de la langue française dans la société algérienne -hérité de longues années de présence française en Algérie-, ce qui a permis à cette langue d'être un important instrument de communication de tous les jours.

---

<sup>1</sup> Mais à partir de 21.03.1963 est créé un quotidien en arabe qui prend le titre *Ech Chaab* et on consacre désormais le titre *Le Peuple* à la version francophone du même quotidien. Dans sa thèse, Nabti Amar affirme que « le lancement de ce nouveau journal en arabe revêt en réalité un caractère plutôt symbolique car le lectorat potentiel d'une presse arabisée était à ce moment numériquement faible ». Nabti Amar, 2007, op. cit. p 34.

<sup>2</sup> Le reste des publications étant bilingues.

<sup>3</sup> Chiffres d' Ahcene-Djaballah Belkacem., « Presse écrite francophone : chronologie d'une mort programmée? », in *Le Quotidien d'Oran*, 26 octobre 2011.

<sup>4</sup> Chiffres de Achour Cheurfi, 2010, op. cit. p 59.

<sup>5</sup> Après l'indépendance, le pouvoir algérien s'est engagé et a mis en place tous les moyens et les dispositifs pour concrétiser une politique linguistique et culturelle d'arabisation qui a été actualisée par la loi portant généralisation de la langue arabe entrée en vigueur le 05 juillet 1998. Cette politique a touché pratiquement tous les secteurs : école, université, administration, justice, enseignes, affichage et n'as pas épargné naturellement le secteur de la presse écrite. Par cette mouvance, l'Etat algérien a voulu confirmer, outre l'indépendance politique, l'indépendance culturelle vis-à-vis du colonisateur par l'adoption de la langue arabe classique comme seule langue nationale et officielle, et par ricochet signalant son appartenance idéologique à la nation arabo-musulmane. Certains analystes et opposants à cette politique affirment que celle-ci a été menée à contre-courant de la réalité sociolinguistique algérienne ; ce qui a amené à des échecs répétés et à la l'apparition de conflits et des revendications identitaires (Le printemps berbère 1980, le printemps noir 2001 en Kabylie). En effet, la promotion de la langue arabe classique au détriment des autres langues en présence (l'arabe dialectal et le berbère avec ses variétés) a constitué une sorte de menace de disparition surtout pour l'identité et la langue berbère ce qui a fait que les locuteurs berbérophones se font systématiquement une représentation négative de toute initiative qui provient du "pouvoir", d'où la répression dont a été objet leur langue maternelle.

## 1.2. Naissance de la presse privée

En octobre 1988 des événements de protestation populaire secouent le pays. Pour certains observateurs, cela constitue une véritable révolte allant dans le sens de la démocratisation de la vie publique en Algérie<sup>1</sup>. Effectivement, la révolte du 5 octobre 1988 a obligé le pouvoir algérien à adopter une constitution pluraliste 1989, à entreprendre des réformes politiques consacrant le principe du multipartisme politique et de la liberté d'expression dont fait partie la liberté de l'édition et de la diffusion. La loi du 3 avril 1990 a permis la création de plusieurs titres privés ou indépendants. L'on a assisté par conséquent à la prolifération progressive de titres privés à tel point que l'on a constaté dans un laps de temps très court une profonde rupture, une grande différence dans le traitement de l'information, dans le ton et dans les attitudes. Un remodelage radical, si l'on peut dire, a été effectué dans le paysage médiatique algérien.

Par le nombre de titres, relevant du statut juridique privé, créés dans les deux langues (arabe et française), un rapide essor de la presse écrite sur le plan quantitatif et qualitatif se fait remarquer. En quelques mois seulement, on voit la naissance des titres, *Le soir d'Algérie*, *El Watan*, *Liberté*, *El Khabar*, *Le Matin* et autres. Les deux premiers ont atteint après une année d'existence un tirage allant de 100.000 à 200.000 ex. Entre 1990 et 1993, environ 51 quotidiens furent créés dont 26 francophones et 25 arabophones. Ces titres privés ont rapidement écrasé par des tirages records<sup>2</sup> les titres de la presse gouvernementale qui peinaient à trouver des lecteurs. Désormais la presse privée suscite un intérêt toujours grandissant auprès des Algériens, et ce, pour diverses raisons. Nabti Amar<sup>3</sup> dans sa thèse, reprenant quatre raisons avancées par Brahim B<sup>4</sup>, en ajoute une autre et insiste sur le fait que le nouveau style dans le traitement de l'information a suscité l'admiration des Algériens. Il affirme que « *lassés de lire les mêmes développements démagogiques, les lecteurs ont découvert un autre type de discours, plus incisif, plus corrosif envers les dirigeants pour leur*

---

<sup>1</sup> Ahcene-Djaballah Belkacem., 2011, op. cit.

<sup>2</sup> Comme en témoigne l'évolution du tirage global des journaux. En effet, si l'on dresse un tableau comparatif de la situation de la presse d'avant et d'après 1989, un flagrant décalage des chiffres renseigne sur l'évolution remarquable dans ce domaine. En 1989 seulement 14 titres étatiques existent tirant une moyenne de 745.847 ex par jour. Après 1990, on relève l'existence de 130 avec un tirage moyen de 1712497 ex. En 2006, on est passé à 119 titres avec un tirage journalier de 1.708.373 ex. Chiffres d'Achour Cheurfi, op. cit. pp 59-60.

<sup>3</sup> Nabti Amar, 2007, op. cit. p 41.

<sup>4</sup> A savoir que : (1) cette presse répond aux aspirations de toutes les parties qui n'ont pas pu s'exprimer pendant la période du parti unique, (2) proche de la société, cette presse utilise un autre ton, (3) elle bénéficie de la manne des annonces publicitaires vu leur large audience, (4) l'introduction de nouvelles rubriques, auparavant inexistantes dans la presse officielle, comme les faits-divers, courrier du cœur et des lecteurs, etc. qui occupent des pages entières dans les journaux et suscitent de l'intérêt auprès des lecteurs.

*incompétence et envers les institutions de l'Etat pour leur dysfonctionnement et leur lourdeur ».*

De même, on peut adjoindre en ce qui nous concerne, pour expliquer la grande audience et le succès de la presse privée écrite auprès des Algériens, le fait que le champ de l'audio-visuel n'a pas bénéficié de l'ouverture démocratique et reste toujours sous contrôle étatique que ce soit la radio ou la télévision<sup>1</sup> qui persistent encore dans des discours démagogiques et d'apologie. Par conséquent, les Algériens ont trouvé refuge au sein de cette nouvelle presse adoptant une nouvelle posture qui semble répondre à leurs attentes.

En dépit de la rareté des sondages et de l'opacité qui entoure les statistiques du tirage et de la diffusion des journaux, la situation de la presse a encore évolué durant les dernières années à en tenir aux chiffres d'Achour Cheurfi<sup>2</sup> qui confirment le succès de la presse privée : en 2004 il existe 240 titres parmi lesquels 46 quotidiens dont 40 sont privés, 25 en français et 17 en arabe. En 2006 la presse privée reste encore dominante par le nombre de titres, du tirage et du nombre d'exemplaire vendus (87%). Elle contrôle 66% des quotidiens et 87% du lectorat.

Pour donner une image de l'état actuel de la presse écrite, ou du moins dans le contexte de notre étude (début de 2011), nous reprenons les chiffres avancés par Mostefaoui Belkacem<sup>3</sup> : en 2011, le nombre de quotidiens est porté à 94 dont 88 sont de droit privé. Encore plus, selon les données du 31 mars 2011 émanant du ministère de la Communication, il existe 51 quotidiens en arabe, 44 en français. Pour les hebdomadaires, il est de 23 en arabe et 12 en français.

D'un autre côté et en dépit de cette notable évolution, l'appellation "presse indépendante" est objet de controverses au sein même de la corporation de journalistes. En effet, Achour Cheurfi<sup>4</sup> note justement que pour certains acteurs :

*« la presse privée n'est ni indépendante ni démocratique et qu'il s'agit bien d'une presse administrée et que ses différents titres et les engagements de ces derniers ne seraient en somme que la résultante d'une clientélisation par les différents clans du pouvoir et la plupart des mises à mort médiatiques des exécutions sur ordre ».*

---

<sup>1</sup> Après les émeutes de janvier 2011, des chaînes de télévision (comme *Ennahar* et *El Chourouk*) de droit privé ont été lancées. Or pour notre étude, nous nous situons dans le contexte immédiat du début 2011.

<sup>2</sup> Achour Cheurfi, op. cit. pp 52-53.

<sup>3</sup> Mostefaoui Belkacem, « Deux décennies de presse privée algérienne : pléthore de titres et tentation de marchandisation », in *El Watan* édition du 5 juillet 2011.

<sup>4</sup> Achour Cheurfi, op. cit. p 40.

Il évoque, en ce sens, l'argument de son "engagement politique" lors des campagnes électorales de 1998, 2002 et 2003 et dénonce le fait que les titres de presse sont pris dans une logique de concurrence les obligeant, afin de s'imposer sur le plan commercial, d'user et d'abuser de cette liberté acquise pour entrer enfin du compte dans des déboires constatées dans certaines investigations accusatrices dont les sources ne sont pas toujours clairement identifiées<sup>1</sup>. C'est pourquoi on peut dire qu'en l'absence de la presse partisane<sup>2</sup>, les partis politiques utilisent souvent les journaux privés comme canal pour faire pression sur les centres de décision, pour leurs revendications selon les enjeux du contexte ou, du moins, pour faire valoir leurs idéologies.

Par ailleurs, Mostefaoui Belkacem<sup>3</sup> abonde dans le même sens lorsqu'il souligne que la multiplication quantitative des titres de presse en Algérie n'est pas productrice de réelle liberté de presse. Il évoque les jeux des pouvoirs publics qui affaiblissent ou encouragent des publications pour "noyer" l'offre par le nombre. Il estime que « *La pléthore du nombre n'est aucunement en corrélation avec les indicateurs de qualité éditoriale, de tonalité critique, ni de capacité de rendre l'actualité diversifiée du pays ; de plus, la presse régionale et locale est quasi-inexistante* ».

Par contre, Rebah M'hamed<sup>4</sup> parle quant à lui de période "exceptionnelle" de rupture avec la presse aux ordres qu'a marquée les journaux libres et affirme qu'« *il s'agit bien [...] de journaux privés, de par la nature juridique de leur support, et indépendant, c'est-à-dire sans lien aucun de subordination par rapport au pouvoir ou aux partis politiques* ».

Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire que la naissance de la presse privée en Algérie est une avancée notable dans le domaine de la liberté de la presse et, plus généralement, dans la voie de la démocratisation de la vie publique puisqu'elle a permis aux différentes tendances politiques, notamment d'opposition, de s'exprimer.

Encore faut-il, pour rester objectif, cerner le contexte assez particulier de l'émergence de cette presse privée qui coïncide avec l'une des plus sombres périodes de l'Algérie post-

---

<sup>1</sup> Achour Cheurfi, op. cit. p 40.

<sup>2</sup> La presse partisane en Algérie reste le parent pauvre du journalisme. En effet, tous les titres de la presse partisane (comme *Le Progrès "Attaquadum"* du parti social démocratique, *Lettres du R.C.D* du parti du R.C.D, *Information* et *Libre Algérie* du F.F.S, El Mounquid " le salvateur" organe du F.I.S, etc.) n'ont eu que d'existences très éphémères à cause des difficultés tenant à leur financement par les partis concernés.

<sup>3</sup> Mostefaoui Belkacem, « Deux décennies de presse privée algérienne : pléthore de titres et tentation de marchandisation », in *El Watan* édition du 5 juillet 2011. L'auteur attire l'attention ici sur le lancement de certains titres à la veille des campagnes électorales présidentielles et plus précisément à l'occasion du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mandats du président Bouteflika.

<sup>4</sup> Rebah M'hamed, 2002, op. cit. p 09.

indépendante. Le pays est entré dans une situation de crise politique et sécuritaire, ce que l'on appelle la "décennie noire", ce qui a poussé le pouvoir, en face de la gravité de la situation suite à l'arrêt du processus électoral, à décréter l'état d'urgence le 10 février 1992. Suite à cela, on assiste à la recrudescence de la censure et au rétrécissement du champ des libertés d'expression dont la liberté de la presse<sup>1</sup>. Désormais, les titres privés subissent plus systématiquement des sanctions au nom de l'état d'urgence<sup>2</sup>, ce qui rend leur mission encore plus compliquée. A titre d'exemple, *El Watan* a subi une suspension de parution de 15 jours pour motif de la publication de l'organigramme de la présidence de la république le 19 novembre 1994. *Liberté*, qui a révélé une nomination au Ministère de la Défense, est aussi suspendu le 11 décembre 1994. Il faut rappeler par ailleurs que la corporation a vécu un traumatisme suite au phénomène de l'assassinat de journalistes et d'attentats terroristes<sup>3</sup>. On dénombre environs une centaine de journalistes assassinés entre 1993 et 1997, ce qui suppose que le métier de journaliste à cette époque en Algérie était des plus périlleux au monde.

Autre contrainte à laquelle sont confrontés les journalistes est l'harcèlement judiciaire. Celui-ci intervient souvent pour punir les "écarts de conduite" des journalistes. Le directeur du *Matin*, Benchicou M. et Dilem A., caricaturiste à *Liberté* ont été poursuivis en justice pour délit d'offense au Chef de l'Etat. *Le Matin* a cessé de paraître suite à l'incarcération de son directeur en 2004.

Aussi convient-il de noter qu'ils sont confrontés à un autre problème d'ordre économique ou financier lié aux frais d'impression car ils dépendent souvent des imprimeries de l'Etat, qui exercent des pressions sur les journaux, selon les circonstances, pour influencer leurs lignes éditoriales. L'été 2003, les journaux s'engagent dans une farouche campagne de lynchage contre le président Abdelaziz Bouteflika en prévision des élections présidentielles. Face à la persévérance de ces journaux, le gouvernement décide de répondre par des mesures de répression « financières » et avise les directions de six journaux (*Liberté*, *Le Matin*, *El*

---

<sup>1</sup> A l'état d'urgence s'ajoute le décret relatif au terrorisme et à la subversion daté du 30 septembre 1992 qui pose des restrictions à la liberté de la presse. Le gouvernement parle désormais du « traitement de l'information sécuritaire », option qui permet le renforcement de la censure sur des informations qui touchent à la sécurité.

<sup>2</sup> Dans ce contexte d'ouverture politique, donne inédite jusqu'ici en Algérie, les autorités semblent saisir l'importance de la presse privée dont l'expérience vient de débiter. Tenant compte de la situation qui prévalait à ce moment, la « nouvelle » presse privée constituait une arme à double tranchant : elle pourrait jouer le rôle d'informer les Algériens de ce qui se passe dans le pays et être un facteur de cohésion nationale contribuant au retour au calme, comme elle pourrait être une arme maniée par des "parties occultes" pour faire empirer les choses. C'est souvent l'argument de la "non-maturité" et du "manque du professionnalisme" de cette presse qui est mis en avant pour justifier les sanctions des journaux ou dans certains cas des responsables de publications. Si bien que l'expression d' "atteinte à la souveraineté nationale" redevient, comme dans l'avant 1990, un des thèmes favoris à la base duquel on inflige facilement des suspensions à tout journal "indésirable". Des mesure de répression qui peuvent aller jusqu'à des peines de prison, ou du moins des amendes, deviennent de routine dans ce contexte.

<sup>3</sup> A titre d'exemple, Omar Belhouchet (directeur d'*El Watan*) a été la cible d'un attentat le 17 mai 1993.

*Khabar, L'Expression, Le Soir d'Algérie et Er-Rai*) de l'obligation de payer leurs dettes allant de 4 jusqu'à 16 milliards qu'elles doivent aux imprimeries publiques sous peine de ne plus paraître<sup>1</sup>. Certains quotidiens attentifs aux inconvénients de cette dépendance, comme *Le Quotidien d'Oran, El Watan* et *El Khabar* acquièrent des rotatives « privées » installées à Alger, Oran et Constantine au début des années 2000.

Cela étant dit, il ne faut pas perdre de vue un autre trait caractéristique de cette presse, à savoir sa "surpolitisation" et son implication, du moins sa "partialité" dans les événements qu'elle couvre<sup>2</sup>, relevé par certains observateurs. Ce qui n'est pas éthiquement "correct" dans le domaine du journalisme qui pose comme règle générale l'objectivité et la neutralité<sup>3</sup>.

C'est le cas de Rebah M. qui estime qu'en Algérie, on a implicitement assigné à la presse la mission de consacrer la démocratie et donné aux journalistes un rôle politique qui dépasse largement les limites de la profession. Selon l'auteur<sup>4</sup> :

*« qu'ils le reconnaissent ou pas, les journalistes algériens se comportent comme des acteurs sociaux qui ont une responsabilité réelle dans tout ce qui se passe d'important, même s'il leur arrive d'imputer tous les événements aux autres sans faire la part de ce qui leur revient ».*

En dépit de cette situation précaire et des tentatives de clientélisation, des risques de propagande et de désinformation<sup>5</sup>, certains journaux privés ont pu survivre et maintenir leurs lignes éditoriales respectives, leurs engagements et ont su s'imposer sur la scène médiatique algérienne par leur efforts dans la voie de la professionnalisation de leur mission d'information. Entre succès et déboires de cette presse, on peut admettre qu'elle s'est

<sup>1</sup> Achour Cheurfi, 2010, op. cit. p 41.

<sup>2</sup> Effectivement, les analystes estiment qu'une relation implicite de connivence s'instaure, lors de manifestations ou de troubles sociaux, entre journalistes et manifestants et qu'« il y a rarement de commentaires critiques contre les dépassements commis par les manifestants ». Même sur le plan officiel, on est sensible à cette donne comme en témoigne les propos de l'ambassadeur de d'Algérie à Washington, Driss Djazairi qui écrit « la presse privée est devenue le porte parole des émeutiers ». Rebah M., 2002, op. cit. p 169.

<sup>3</sup> Ce qui signifie une tendance à l'impartialité sans que cela entraîne un détachement total. L'éthique « consisterait à chercher l'équilibre entre les deux aspects de cette dichotomie » : l'information et le commentaire. Akbal M., 2007, op. cit. p 73.

<sup>4</sup> Rebah M., 2002, op. cit. p 169.

<sup>5</sup> Nous attirons ici l'attention sur le fait que certains journaux ont été lancés pour faire contre-poids contre certains journaux qui dérangent dans un contexte dont l'enjeu électoral l'emporte. C'est le cas d' *InfoSoir*, puis de *Jour d'Algérie* lancé à partir de 27 août 2003 avec comme ligne éditoriale qui tâchera d'« introduire un pluralisme véritable sur une scène médiatique tellement déséquilibrée », contrôlée par « un groupe de journaux puissants versé dans la critique virulente de l'Etat ». Selon les termes de son directeur de publication rapportés par Gilles Kraemer, « Journaux algériens. De la presse à la toile. Panorama des sites web des quotidiens arabophones et francophones », in Réseaux 2003/6 n° 122, pp 273-285. La presse privée en Algérie est une réalité nous semble-t-il. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que certains journaux ne sont "privés" ou "indépendants" que par le statut juridique de façade, et il semble qu'« en deux décennies, le régime politique au pouvoir de l'Algérie a réussi ainsi à s'allier une solide armée d'alliés propagandistes, qui n'hésitent pas à renouveler à volonté la comédie "d'ouverture démocratique" ». Mostefaoui B., op. cit.

rapidement imposée et a cassé le monopole de la presse étatique par son ton critique, des enquêtes de terrain menées, et des scandales qu'elle a révélés. En plus, elle est devenue un important facteur de communication sociale et culturelle même si le passage d'une presse d'opinion, de sensation et de manipulation à une presse d'information et d'investigation ne s'est pas encore réalisé et exige, selon Achour Cheurfi<sup>1</sup>, davantage de maturation.

## 2. La presse algérienne d'expression française

Tout d'abord, nous tenons à dire que la question des langues d'expression dans le contexte du plurilinguisme algérien, a été toujours objet de débats et a été posée avec acuité notamment la question du statut de la langue française et de tamazight<sup>2</sup>. Une question qui a été tant débattue dans le milieu de la littérature algérienne de la post-indépendance. Dans ce sillage, le français et l'arabe<sup>3</sup> ont eu des rapports conflictuels dans tous les secteurs, y compris celui de la presse, comme faisant référence à deux blocs idéologico-politiques distincts, surtout juste après l'indépendance où la question d'identité et de culture occupait une place centrale dans le débat public.

Bien qu'il soit difficile d'appréhender le statut et la place de la langue française en Algérie en quelques lignes, nous pouvons dire brièvement que des facteurs d'ordre politique et idéologique empêchent les pouvoirs publics d'avoir une vision claire et cohérente vis-à-vis de cette langue. Cette ambiguïté, émanant sommairement de la lutte entre deux clans (conservateur et moderniste), se traduit à titre d'exemple dans le fait que l'Algérie est le seul pays du Maghreb à n'avoir pas rejoint la Francophonie. Toutefois, durant ces dernières années les autorités affichent une intention de promouvoir cette langue à s'en tenir aux aménagements concernant son enseignement et apprentissage dans les dernières réformes éducatives de 2003. Le français n'a pas un statut « officiel » clairement défini, mais il n'en

---

<sup>1</sup> Achour Cheurfi, op. cit. 40.

<sup>2</sup> Le tamazight est devenu suite aux revendications identitaires (avril 1980) et aux événements du printemps noir en Kabylie (2003) langue nationale. Si elle était minoritaire, voire quasi-inexistante auparavant, la presse écrite d'expression amazigh l'est encore aujourd'hui en dépit de cette reconnaissance et de la mise à disposition de structures pour son encouragement comme le Haut Commissariat à l'Amazighité. Il y a eu des initiatives de lancer des journaux d'expression amazigh, mais ils n'ont pas pu survivre à cause de l'absence d'un lectorat qui s'y intéresserait. Rares sont les journaux aujourd'hui (malgré le statut de langue nationale) qui utilise cette langue. Par ex. comme la Dépêche de Kabylie, journal dont l'audience se limite aux régions kabyles, publie occasionnellement 2 à 4 pages en tamazight dans le milieu du journal. S'ajoutent également le quotidien *La Cité* qui consacre des pages entières au tamazight dans ses éditions de dimanche, mercredi et jeudi.

<sup>3</sup> Sans oublier bien évidemment le tamazight qui a eu aussi des rapports semblables surtout avec l'arabe. Cette conflictualité était tellement explicite, dans la période de verrouillage des libertés d'expressions, que la question amazighe a débouché sur des événements de revendication identitaires et linguistiques en Kabylie 1980 et 2001. Mais à partir de la promotion de cette langue en langue « nationale » à partir de 2003, ce conflit semble être moins attisé bien que des mouvements de revendication demandent aujourd'hui la concrétisation du statut de langue « officielle ».



demeure pas moins vrai qu'il reste un outil de communication privilégié d'un nombre important de locuteurs francophones algériens.

D'une part, le français que Kateb Yacine considérait comme un "butin de guerre", est une langue qui marque sa forte présence et dynamique dans la réalité sociolinguistique algérienne. Elle est devenue une langue d'expression de nombreux écrivains et intellectuels algériens dont la renommée et l'audience sont internationales. En plus, elle marque sa présence, et dans certains cas sa prédominance dans plusieurs secteurs : économie, affichage, presse écrite et audio-visuelle, publicité et même dans l'enseignement supérieur notamment dans les filières techniques et scientifiques.

D'autre part, force est d'admettre qu'il existe un grand écart entre son statut officiel (1<sup>ère</sup> langue étrangère ou langue seconde), au rôle à la place que les autorités veulent lui assigner et sa place effective dans la pratique langagière des locuteurs algériens, du moins dans leur imaginaire linguistique. Cette langue perçue par beaucoup d'Algériens comme moyen d'ascension et de valorisation sociale, moyen d'accès aux connaissances scientifiques et techniques, outils d'ouverture sur le monde et les civilisations étrangères<sup>1</sup>. En conséquence, elle jouit encore d'un statut prestigieux au sein de la société algérienne et dans tous les domaines.

Ce constat est attesté dans le secteur de la presse écrite, lieu d'expression sociale et culturelle, qui apparaît comme l'un des espaces les plus importants pour analyser la répartition des langues en concurrence en Algérie. Certains analystes soulignent que derrière la lecture de la presse et les usages d'internet profilent, outre l'enjeu économique, des pratiques qui mettent en concurrence des langues et des univers culturels et sociaux et que « les oppositions linguistiques servent à la fois à gagner les adhésions idéologiques des lecteurs et des positionnements économiques pour chacun des titres de presse »<sup>2</sup>. La conflictualité entre l'arabe et le français, apparaît parfois dans les représentations que les journalistes se font, dans leurs articles, des langues d'expression et des identités. Par exemple,

---

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une recherche que nous avons effectuée auprès de lycéens, nous avons pu, par le moyen d'un questionnaire, analyser le discours épilinguistique de cette catégorie de locuteurs et par ricochet nous avons vérifié et confirmé ces constats. Zadri Sofiane, « *Les représentations sociolinguistiques des lycéens de Kherrata à l'égard de la langue française* », mémoire de Licence, Université de Tizi-Ouzou, 2010.

<sup>2</sup> Miliani Hadj, « La presse en Algérie : positionnements médiatiques et enjeux linguistiques », Université de Mostaganem-CRASC. <http://www.univ-bejaia.dz/documents/multilinguales/15%20MILIANI%20Hadj.PDF> consulté le 07-11-2013. Cet auteur souligne que les sondages émanant des organes de presse présentent l'inconvénient d'être élaborés dans un esprit de promotion du journal et cache à peine, lorsqu'ils se focalisent sur les oppositions linguistiques et idéologiques, des considérations d'hégémonie commerciale.

dans un article d'*Echourouk*<sup>1</sup> en ligne qui rapporte les résultats d'une étude de l'institut Immar, le journaliste dit que «les journaux francophones ont fait un pas en arrière et sont classés au deuxième rang où ils sont devenus très limités dans des régions bien précises sur le territoire national ». Plus symptomatique encore :

« *Echorouk Al Yaoumi est devenu le journal N° 01 pour un taux avoisinant 40% des Algériens [...]un quart (1/4) revient à la Kabylie, qui, il n'y a pas longtemps, était une région francophone par excellence. Cela contredit la vision indiquant que les kabyles ne lisent que dans la langue de Molière. Et pour cause, le journal Echorouk a prouvé que la langue arabe est présente en force en Kabylie*».

Ce journaliste semble être conditionné par l'arrière plan de conflictualité linguistique arabe/français. Ce qui traduit souvent des clivages identitaires et idéologiques. Souligner l'hégémonie d'une langue est synonyme de l'hégémonie d'une identité, d'une idéologie.

Comme nous l'avons constaté précédemment, le français tient une place importante, voire primordiale comme langue d'expression de la presse algérienne. Celle-là est encore, comme nous l'avons vu<sup>2</sup>, prépondérante dans les années qui suivirent l'indépendance soit au plan du tirage que celui de l'audience.

Or cette tendance s'est inversée progressivement au cours de ces dernières années au profit de la langue arabe à s'en tenir aux récents chiffres de B. Ahcene-Djaballah<sup>3</sup>. Selon son bilan, la presse francophone marque une nette régression. Observons l'évolution du tirage de la presse arabophone et francophone quotidiennes durant ces deux dernières décennies. En 1996 on estime le tirage de la presse (85 titres toutes périodicités confondues) à 1 600 000 ex/jour dont ¾ en français. En 2004, les 20 quotidiens en arabe tirent 730 000 ex/jour et 26 en français tirant 780 000 ex/jour. A partir de 2010, sur les 78 quotidiens quatre quotidiens arabophones tirent plus de 2 500 000 ex. alors que les 38 quotidiens francophones ne tirent qu'une moyenne de plus de 800 000 ex/par jour. En 2011, l'état de la presse révèle aussi l'hégémonie de la presse arabophone, 51 quotidiens dont trois principaux *El Khabar*, *Ech Chourouk* et *En Nahar El Djadid* tirent respectivement 500 000, 600 000 et 250 000 ex/jour. *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran* et *Liberté*, trois quotidiens francophones (parmi les 40 qui existent) tirent chacun 100 000 à 200 000 ex/jour.

<sup>1</sup> Boukrouh A., « Selon une étude de l'institut français Immar : Ech Chourouk...le journal le plus influent en Algérie », *Ech Chourouk* du 04 avril 2010.

<sup>2</sup> Cf. supra. 1.1. et 1.2.

<sup>3</sup> Ahcene-Djaballah B., op. cit.

Cette inversion dans les habitudes de lecture et de consommation des Algériens trouve son origine, selon le même auteur, dans la vague d'arabisation<sup>1</sup> qui a touché tous les secteurs notamment l'école : celle-ci a formé, aux environs des années 2000, une génération de lecteurs parfaitement arabophones.

En définitive, on peut s'arrêter sur une constatation qui semble réaliste : quoiqu'il en soit, la presse francophone algérienne est encore vivante, dynamique, voire compétitive et dispose encore d'un lot considérable de lectorat. Elle reste toujours une presse ayant sa propre vision de l'espace public et de la mission d'information, véhiculant ses propres valeurs symboliques de "démocratie" et d'"ouverture sur le monde". Si la presse francophone en méditerranée -présentant l'originalité « d'être un média de masse authentiquement national rédigé en langue non nationale »-, survit encore, cela ne peut être réduit à un résidu d'une histoire coloniale<sup>2</sup>. Mais cela suppose qu'elle est une composante essentielle du paysage médiatique algérien de par ses spécificités et valeurs ; elle est ancrée dans les habitudes de lecture et de consommation des Algériens.

L'état des lieux concernant la presse algérienne étant établi, nous avons retenu pour notre étude deux quotidiens d'expression française *El Moudjahid* et *El Watan*. Or présenter un journal, c'est non seulement évoquer sa genèse et son historique mais également c'est de s'arrêter sur ses spécificités (notamment d'écriture) et sur les rapports qu'il a eu avec les pouvoirs publics. Il s'agira ensuite d'approcher sa ligne éditoriale, d'essayer de dégager les valeurs qu'il défend et les positions qu'il a prises durant son parcours et qui régissent en retour son écriture et positionnement face à l'"actualité".

### **3. *El Moudjahid***

#### **3.1. Présentation et caractéristiques techniques**

*El Moudjahid* est un quotidien national d'information de langue française. Lancé en juin 1956, ce titre a désigné dans les années 50 le porte-parole officiel du F.L.N et de la révolution algérienne<sup>3</sup> (1956-1964). L'indépendance acquise, il a cessé de paraître depuis 1964 et réapparaît le 21 juin 1965 d'une fusion de deux rédactions *Le Peuple* et *Alger-Républicain*. Il est considéré comme « l'école et la référence par excellence du journalisme algérien et de la

---

<sup>1</sup> Voir Cf. supra. p 27 (en note de bas de page).

<sup>2</sup> Gilles Kraemer, «La presse francophone en méditerranée. Anomalie d'un média de masse national en langue non nationale », in Réseaux n° 111, 2002, pp 194-214.

<sup>3</sup> Il a été qualifié par Rédha Malek, son directeur de 1957 à 1963, d'« école de la révolution algérienne ».

vie politique algérienne de 1965 à 1990 »<sup>1</sup>. Aujourd'hui, il est l'un des plus importants titres de la presse étatique et il se présente comme porte-parole officieux du gouvernement, répercutant et cautionnant toute démarche du « système »<sup>2</sup>. Sa devise, qui accompagne le titre à la une, est « *La révolution par le peuple et pour le peuple* ».

*El Moudjahid* dominait, du temps du parti unique, la scène médiatique algérienne. Il tirait à ce moment-là une moyenne de 340 640 ex/jour. Mais à partir de 1990 et face à l'ouverture démocratique et la concurrence de titres privés, son tirage baisse sensiblement jusqu'à atteindre en 2006 une moyenne de 17 500 ex/jour<sup>3</sup>. D'après les résultats du sondage de l'institut Abassa effectué entre 2002 et 2003 sur l'audience et la pénétration des titres quotidiens<sup>4</sup>, *El Moudjahid* occupe la 13<sup>ème</sup> place en fonction des critères suivants :

<b>Titres</b>	<b>N</b> (notoriété)	<b>LF</b> (lectorat fidélisé)	<b>LSF</b> (Lectorat semi- fidélisé)	<b>MC</b> (moyenne cumulée)
<i>13.El Moudjahid</i>	18	9	15	12

Selon le sondage de l'institut Immar sur la fréquence de pénétration des quotidiens algériens<sup>5</sup>, *El Moudjahid* est classé au bas de liste avec 1,8 %. Pourtant, il arrive à survivre et à se maintenir sur la scène médiatique nationale comme le chef de file des quotidiens étatiques.

Sur le plan de l'organisation, Morsly Dalila<sup>6</sup> a déjà dégagé les rubriques constantes d'*El Moudjahid* qui sont : "Nation", "Monde" consacrées respectivement aux affaires nationales et internationales ; "Culture", "Société", "Magazine" consacrées aux questions culturelles, sociales et aux faits divers ; "Publicité" pour les annonces et communiqués ; "Sport" pour l'actualité sportive. Parfois, on voit le surgissement de la rubrique "Monde-Coopération" réservée aux affaires internationales mais beaucoup concentrée sur les diverses coopérations entre Etats. On note également un espace irrégulier aménagé pour les dossiers et enquêtes sur

<sup>1</sup> Cheurfi achour, 2010, op. cit. pp 39-40.

<sup>2</sup> L'attentat qu'il a avait visé le 3 janvier 1973 a été d'abord rapporté par l'APS (agence presse service). Après une semaine, le 09 janvier, *El Moudjahid* signalait cette information, ce qui témoigne de la censure qui y régnait en maitre à tel point que les Algériens faisait circuler cette blague : « El Moudjahid ne dira pas la vérité...même sous la torture ». Idem., p 71.

<sup>3</sup> Cheurfi achour, op. cit. p 60.

<sup>4</sup> Idem., p 55.

<sup>5</sup> Résultats rapportés par Echouroukonligne du 04 avril 2010.

<sup>6</sup> Morsly Dalila, « Le français dans la réalité algérienne », Thèse de doctorat, université de La Sorbonne, Paris, 1988, p 353.

des sujets d'actualité, interviews et parfois aux chroniques et billets qui sont, bien entendu, occasionnels.

Sur le plan de l'écriture, D. Morsly<sup>1</sup> a révélé que les articles d'*El Moudjahid* appartiennent à l'ordre du "récit des événements passés" tel que conçu par E. Benveniste. A partir de là, *El Moudjahid* se veut comme un journal d'information, donnée renforcée par le fait que<sup>2</sup> les informations rapportées tiennent beaucoup plus aux communiqués de presse et parfois même elles ne sont que de simples communiqués émanant des agences nationales ou étrangères de presse<sup>3</sup>.

On peut dire à la lumière de ces constatations que l'écriture d'*El Moudjahid* répond au besoin de "non-implication", de "distanciation" du locuteur-journaliste par rapport à son énoncé pour satisfaire l'exigence d'objectivité. Néanmoins, ceci n'est qu'une stratégie de garder l'apparence objective parce que les journalistes d'*El moudjahid* véhiculent toujours des opinions, des stéréotypes et des préjugés<sup>4</sup> répondant souvent au mots d'ordre du pouvoir. L'argumentation qui suit sera donc éminemment politique, ce qui remet en cause cette prétention d'objectivité.

### 3.2. La vocation d'*El Moudjahid*

Le statut de quotidien public d'information, impose à *El Moudjahid* de rester fidèle à une ligne éditoriale favorable et imposée par le pouvoir politique. L'écriture d'*El Moudjahid* répond donc à la retransmission du discours officiel. En effet, déjà dans l'éditorial de son 1<sup>er</sup> numéro du 22 juin 1965 est mentionné qu'« *il a été décidé, en effet, la parution du journal El Moudjahid qui apportera à chaque algérien le stimulant nécessaire à son élan révolutionnaire : œuvrer pour le triomphe de la révolution, pour la réalisation de la charte d'Alger* »<sup>5</sup>. A partir de 1990 la presse officielle, y compris *El Moudjahid* change un peu de ton, et « le spectacle de l'unanimité des acteurs sur la scène politique est passé de mode », mais elle reste toujours une presse aux discours-écrans et de séduction<sup>6</sup>. C'est pourquoi, *El*

<sup>1</sup> Morsly Dalila, 1988, op. cit. p 354.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Ce que nous avons pu également constaté dans notre corpus.

<sup>4</sup> Dans son analyse des écrits de presse, dont une part sont extraits d'*El Moudjahid*, Morsly d. répertorie quelques mots clefs du vocabulaire socio-politique de la presse algérienne. Elle met en évidence la récurrence de certains termes-clefs d'*El Moudjahid* qui véhiculent souvent des représentations idéologiques, des clichés et opinions propres au pouvoir tels que « Nation », « national », « masse », « volontariat », « mobilisation », etc. Morsly D. op. cit. pp 367-385.

Ces termes qui sont en réalité des « valeurs idéologiques » sont aussi récurrents dans notre corpus de recherche.

<sup>5</sup> Relevé par Nabti Amar, 2007, op. cit. 35.

<sup>6</sup> Pour plus de détail consultez Lise Garon, « Les médias algériens et la crise d'octobre 1988 », in Wolfgang S. Freund, 1992, op. cit. pp 143-165.

*Moudjahid* est considéré comme un instrument de propagande à cause, pour paraphraser Ihaddadene Zahir<sup>1</sup> de ses silences, de ses retards dans la transmission des nouvelles, de son incapacité à expliquer et à commenter et aussi de ses contradictions et de son refus d'être à l'écoute du pays.

Cela dit, il reste la confirmation de ces constats lors de l'analyse des articles d'*El Moudjahid* pour voir s'il y a eu, durant ces dernières années, un changement quelconque dans le ton.

#### 4. *El Watan*

##### 4.1. Présentation et caractéristiques techniques

*El Watan* est un quotidien d'information d'édition nationale de langue française créé, dans le cadre de la nouvelle loi de 1990 qui encourageait la création de titres de presse privés, par un groupe de 20 journalistes dirigé par Omar Belhouchet dont 19 sont issus d'*El Moudjahid* et avaient participé à la grève d'écriture de janvier 1990. Premier quotidien du matin en concurrence avec *El Moudjahid*, il sort son 1<sup>er</sup> numéro le 08 octobre 1990 et devient vite l'un des plus importants titres de la presse algérienne.

De fait, après une année d'existence, il tirait une moyenne de 100.000 à 200.000 ex/jour. En 2003, alors que taux du tirage du quotidien était en baisse (50 000 ex), un sondage de l'institut Abassa sur la pénétration et l'audience des titres de presse algériens, classe *El Watan* en 6<sup>ème</sup> position<sup>2</sup> :

Titres	N (notoriété)	LF (lectorat fidélisé)	LSF (Lectorat semi-fidélisé)	MC (moyenne cumulée)
<i>El Watan</i>	83	62	117	84

Un autre sondage d'Immar Maghreb (2004-2005) sur la fréquence de lecture de journaux classe *El Watan* en 3<sup>ème</sup> position avec 13,4 % juste après *El Khabar* et *Liberté*<sup>3</sup>. Un autre sondage plus récent (2010)<sup>4</sup> de l'institut Immar, classe *El Watan* en 5<sup>ème</sup> position avec 9,3 %. Son tirage est passé 126 300 ex/jour<sup>5</sup> et marque une nette avancée en 2011 selon les chiffres

<sup>1</sup> Ihaddadene Zahir cité par Nabti Amar, 2007, op. cit. p 36.

<sup>2</sup> Achour Cheurfi, 2010, op. cit. 55.

<sup>3</sup> Idem., pp 56-57.

<sup>4</sup> Résultats rapportés par Echorukonligne. 04 avril 2010.

<sup>5</sup> Achour Cheurfi, op. cit. p 60.

de l'Office de justification de la diffusion<sup>1</sup> :

	Tirage	Diffusion payée	Diffusion totale	Variation (diffusion totale) 2010/2011
El Watan	163 517	134 312	134 932	+ 4, 41 %
El Watan Week- End	133 619	108 953	109 148	+ 9, 89 %

Certains analystes considèrent *El Khabar* et *El Watan* comme les deux entreprises médiatiques privées les plus prospères dans le pays en 2011<sup>2</sup>.

Sur le plan de l'organisation, on note l'existence de ces rubriques : « L'actualité », « Internationale », « Culture », « Economie », « Arts et Lettres », « Sports », « Jeux et détente », « L'époque » et parfois « Espaces des lecteurs ». Lors d'événements nationaux ou internationaux marquants, on voit le surgissement de la rubrique « L'événement » généralement en page 2.

D'un autre côté, *El Watan* a innové en matière de la publication de numéros spéciaux traitant de différents thèmes politiques et historiques. Le journal lance l'édition *El Watan Week-End* et publie également des suppléments hebdomadaires gratuits (*Télévision, Immobilier, Automobile, Economie*). En plus, il a introduit des rédactions locales et régionales ce qui témoigne de l'intérêt pour l'information de proximité. Par la rubrique « Idée-débat », le journal devient un espace de discussion entre intellectuels de toutes tendances sur des questions de société, de politique nationale et internationale, etc. *El Watan* semble se concentrer davantage sur les genres d'information comme l'"enquête", le "dossier", le "reportage" dont l'objectif serait de renforcer sa crédibilité et son objectivité.

D'autre part, il y a différentes chroniques pour ce qui est des articles d'opinion : « Conjoncture », « Repère », « Point Zéro », « balises ». Il évite d'ailleurs d'utiliser le terme « éditorial » auquel est substitué le terme « commentaire » publié dans la dernière page. Cela peut être aussi une manière de contourner les pressions et la censure et qui consiste à ne pas impliquer toute la rédaction, puisque l'« éditorial » engage toute la responsabilité du journal.

<sup>1</sup> Voir *El Watan* du 29 avril 2012, p 7. Pour rappel, à partir de 2009, *El Watan* est le premier quotidien algérien à s'être engagé dans des procédures de vérification et publication des chiffres de diffusion en partenariat avec l'Office de justification de la diffusion (OJD). Il est d'ailleurs le premier journal qui, dès 1997, dispose d'un site web.

<sup>2</sup> C'est le cas de Mostefaoui Belkacem, op. cit.

## 4.2. La vocation d'*El Watan*

En dépit de certains reproches et suspicions concernant d'éventuels liens avec certains cercles du pouvoir ou milieux d'affaires<sup>1</sup>, *El Watan* se considère avant tout comme un journal indépendant d'où la mention « *Le quotidien indépendant* » qui accompagne le titre en page Une et qui marque son indépendance politique et éditoriale.

Sur le site web du journal<sup>2</sup> est souligné qu'*El Watan* se base sur « un traitement objectif de l'information, en développant des analyses pertinentes, une vérification rigoureuse des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique [...] « *El Watan* défend des valeurs qui prennent racine dans la promotion de la démocratie, la liberté d'expression, le respect des droits de l'homme et la justice sociale ». Le directeur du journal, Omar Belhouchet<sup>3</sup>, affirme qu'*El Watan* « est adopté par l'opinion publique pour la rigueur dans le traitement de l'information, la qualité de ses reportages, le sérieux de ses analyses... ».

*El Watan* semble être engagé dans la vie politique du pays de par les positions « critiques », voire virulentes qu'il a prises contre à la fois le pouvoir et le terrorisme. Cette donne est palpable dans les propos d'O. Belhouchet<sup>4</sup> qui note que le journaliste, poussé par les événements, devient un acteur de la vie politique. Ce qui lui vaudra d'être la cible du pouvoir et de l'islamisme politique.

Sur le plan de l'écriture, il se distingue, outre l'apparence sobre, « par l'impertinence et l'insolence dans les propos ce qui lui vaudra d'être traité de « chienlit » par le chef du gouvernement Ghazali »<sup>5</sup>. C'est pourquoi, il a été objet de poursuites judiciaires,

---

<sup>1</sup> C'est d'ailleurs une question relative à tous les titres de la presse privée et non seulement à *El Watan*. Les titres privés comme on l'a constaté auparavant subissent toujours des tentatives de clientélisation. C'est pourquoi nous préférons l'appellation « titres privés ».

<sup>2</sup> [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com) Onglet « Qui sommes-nous ? ». <http://m.elwatan.com/pl/svt/si/afpelwatan/po/opfr/pa/278070>

<sup>3</sup> Omar Belhouchet, « détermination » in *El Watan* du 07 octobre 2010, p 2. Numéro spécial consacré aux vingt ans d'existence du journal. A la une, ce titre: « Vingt ans au quotidien » est accompagné d'un dessin retraçant les grands étapes où y écrit : « El Watan est né sous Chadli.. a espéré sous Boudiaf.. a résisté sous Zeroual et a survécu sous Bouteflika ».

<sup>4</sup> Omar Belhouchet, op. cit. Celui-ci, rappelons-le, a reçu plusieurs distinctions internationales : le prix du CPJ (comité to protect journalists) ; la plume d'or de la fédération internationale des éditeurs de journaux ; le prix de la ligue des journalistes du Maghreb, etc.

<sup>5</sup> Rebah M'hamed, 2002, op. cit. p 23.



d'intimidations et de suspensions<sup>1</sup>, mais cela n'as pas « empêché *El Watan* d'asseoir définitivement son ancrage dans la société algérienne pour devenir...un journal de référence incontournable et d'acquérir une notoriété internationale »<sup>2</sup>. Surtout après avoir acquis en collaboration avec *El Khabar*, d'une imprimerie privée ce qui a renforcé son autonomie éditoriale.

## 5. Le contexte de la recherche

Dans la mesure où l'analyse du discours donne une place importante aux conditions de production des énoncés et cherche à rapporter les "discours" au contexte socio-historique de leur émergence, et partant du fait que l'écriture journalistique obéit à la logique du présent, de l'actualité immédiate (les textes journalistiques sont intimement dépendants de leur contexte d'énonciation<sup>3</sup>), nous considérons impératif, avant de se lancer dans un travail de ce genre, de situer minutieusement le contexte social et médiatique de la recherche.

Nous estimons que les éléments suivants constituent le cadre global de notre thème :

### 5.1. Emeutes du 5 janvier 2011 en Algérie

Il est à signaler que nous ne prétendons point ici donner une lecture personnelle du phénomène, mais nous tâcherons de cerner la façon dont cet événement a été décrit et expliqué par les différents acteurs de la société. Nous aborderons aussi, d'un point de vue historique et sociologique, la notion d'"émeute" et sa présence au Maghreb et plus particulièrement en Algérie.

Au début du mois de janvier 2011, l'Algérie a vécu pendant plusieurs jours au rythme d'événements protestataires, marqués essentiellement par des scènes de saccages et de destruction de biens publics, qui ont touché plusieurs villes et localités du pays.

---

<sup>1</sup> Outre l'attentat qui a ciblé son directeur en 1993, *El Watan* a été suspendu à cinq reprises : janvier 1993 et six de ses journalistes, dont le directeur de la publication, ont été arrêtés et jetés en prison. Il a également été interdit de publication pour 15 jours en décembre 1994 et à deux reprises en 1996. Il a été interdit pour un mois en septembre 1998.

<sup>2</sup> Rebah M'hamed, op. cit. p 24.

<sup>3</sup> En effet, Maingueneau D., 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, p 126, affirme que dans « la presse quotidienne même si le rôle du cotexte est important, une bonne part des informations ne sont accessibles que si le lecteur dispose d'une certaine connaissance de l'environnement social, événementiel immédiat. Cette ouverture sur l'univers extradiscursif rend ces énoncés difficilement détachables de leur contexte d'énonciation ».

Ces émeutes<sup>1</sup>, si on peut dire, interviennent dans une conjoncture sensible caractérisée, à l'intérieur du pays, par un malaise social grandissant<sup>2</sup> et présente à l'extérieur des enjeux capitaux dans la mesure où elles marquent une coïncidence avec les révoltes tunisienne et égyptienne et ailleurs dans le monde arabe, ce qu'on a appelé par la suite le "printemps arabe". Elles seraient liées à la flambée brutale des prix de certains produits alimentaires de première nécessité, si l'on tient aux quelques rares slogans scandés par les manifestants rapportés par la presse algérienne<sup>3</sup>.

Les émeutes de Janvier 2011<sup>4</sup> ont donné lieu à de controverses et débats passionnants au sein de la société algérienne. D'une part, il y a ceux qui n'y voient qu'une réaction automatique à la hausse soudaine des prix de l'huile et du sucre : les émeutes sont liées seulement au facteur économique. D'autre part, il y a ceux qui considèrent qu'elles seraient l'expression de la misère, de la pauvreté, d'un malaise social intériorisé et que la hausse des prix n'est qu'un élément déclencheur : dans ce sens, les émeutes seraient l'expression de revendications politiques.

La première lecture sera promue par le pouvoir politique et les médias publics dans la tentative de diminuer de l'ampleur de la situation et pour endiguer le mouvement contestataire en centrant leur discours sur la violence "*irresponsable*" des jeunes et sur les mesures prises par le gouvernement pour baisser les prix des produits alimentaires en évoquant une éventuelle "manipulation". Cela se vérifie à titre d'exemple dans les déclarations du ministre de l'Intérieur qui a qualifié les "émeutiers" de *criminels obéissant à des instincts revanchards*<sup>5</sup>. La deuxième lecture sera assumée essentiellement par la classe politique "opposante", la presse écrite indépendante et certains spécialistes en sciences historiques et sociologiques<sup>6</sup>. Ils soulignent l'inconcevabilité de réduire ces émeutes au seul facteur économique. Mohamed Saïd Musette écrit : « *cet excès de violence traduit un malaise*

---

<sup>1</sup> Nous avons remarqué que, dans la presse d'expression française, ce terme est le plus fréquent pour désigner ces événements. Voir la Une des éditions suivantes : (El watan du 06/07/09/10-01-2011, Le Quotidiens d'Oran du 06/08/09-01-2011, Le Soir d'Algérie du 05/08/09/11-01-2011).

<sup>2</sup> La fin de l'année 2010 a été caractérisée par la multiplication des grèves, des actes d'auto-immolations et d'autres crises. C'est ainsi que Liberté a comptabilisé 112 878 « d'intervention de maintien de l'ordre » selon El Watan du 07-01-2011, p 2.

<sup>3</sup> On peut reprendre à titre d'exemple ce slogan : « *zadou fi zit wa sekor, chaàb kareh habet i kessar* » de l'arabe traduit en français: « *ils ont augmenté les prix de l'huile et du sucre, le peuple en a marre, il descend casser* », in El Watan n°6144 du 09-01-2011, p 06.

<sup>4</sup> Comme après octobre 1988, les émeutes de janvier 2011 ont été suivies par des réformes politiques, la création et l'agrément de nouveaux partis politiques et la création de chaîne TV de droit privé : En-Nahar, Echourouk comme réponses aux attentes des protestataires.

<sup>5</sup> Déclaration rapportée par *El Moudjahid* du 09-01-2011 à la Une du journal.

<sup>6</sup> « Le problème économique n'est que la cause apparente ». Voir l'entretien de Nacer Djabi in *Le soir d'Algérie* du 09-01-2011.

profond dont la hausse des prix n'a été qu'un argument de circonstance »<sup>1</sup>. En effet, ils affirment que les émeutes traduisent les aspirations politiques de "démocratie" et de "justice sociale" et de "meilleure gouvernance". En ce sens, elles constituent le symbole, comme ce fût le cas en octobre 1988, de la fin d'une période et le début d'une autre. Pour les tenants de cette hypothèse, ces émeutes ne sont qu'un début dans un processus d'un changement historique qui touche tout le monde arabe et l'Algérie n'en constitue pas une exception.

### 5.1.1. "Le 5 octobre 1988"

Les événements d'octobre 1988 sont restés dans la mémoire collective des Algériens comme la plus grande émeute survenue en Algérie post-indépendante. En effet, pour reprendre B. Stora, « le choc « d'octobre 1988 » ébranle profondément l'Etat et la société algérienne »<sup>2</sup>. C'est une date symbolique qui marque un période cruciale dans l'histoire du pays annonçant la fin d'une ère et le commencement d'une autre. Cela dans la mesure où elle a entraîné une ouverture du champ politique et médiatique et une certaine avancée dans la "démocratisation" de la vie publique. En effet, d'innombrables associations et plusieurs partis politiques ont été créés à la suite de la constitution pluraliste de 1989 annonçant ainsi la fin de l'hégémonie du système du parti unique. En outre, la presse écrite est parmi les secteurs qui ont bénéficié de cette ouverture. Par le biais du nouveau code sur l'information de 1990, plusieurs journaux privés ont été lancés.

Par les changements qu'il a entraînés en Algérie, octobre 1988 marque son profond ancrage dans l'imaginaire des Algériens et devient un moment marquant dans l'histoire du pays qui suscite encore aujourd'hui des interrogations. D'où une certaine portée symbolique liée à son usage dans la communauté discursive et, en ce qui nous intéresse, dans le discours journalistique qui permet justement la circulation de ces représentations socialement partagées et leur réactualisation incessante.

En effet, depuis l'éclatement des émeutes de janvier 2011 en Algérie -et dans une large mesure des "révolutions arabes"-, le 05 octobre 1988 a constitué un des thèmes centraux dans le discours de la presse algérienne. En effet, presse privée et presse étatique ont recouru systématiquement et de manière différenciée au rappel de ces événements passés afin d'informer et de cerner les émeutes de janvier 2011. Or il reste surtout à appréhender la façon dont octobre 1988 a été lié aux émeutes de janvier 2011. Autrement dit, il s'agit de dégager

---

<sup>1</sup> Mohamed said Musette, « Redonner confiance à la jeunesse », in *El Watan* du 11-01-2011.

<sup>2</sup> Stora Benjamin, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, La découverte, Paris, 1995, p 79.

les jeux et enjeux d'interprétation dans le discours de cette presse et de savoir dans quelle dimension argumentative s'inscrit ce rappel de faits.

### 5.1.2. La notion d'"émeute"

Historiens et sociologues soulignent l'enracinement de la "culture de l'émeute" au Maghreb sans qu'elle lui soit spécifique ; l'Europe a aussi connu cette forme d'action sociale<sup>1</sup>. Le Maghreb a été touché à plusieurs moments de son histoire par des émeutes. En ce qui concerne l'Algérie, on peut citer les exemples suivants<sup>2</sup> : les mobilisations citoyennes dans les villes d'Oran 1982 et de Constantine 1986, le printemps berbère en avril 1984, les événements d'octobre 1988, et les événements du printemps noir en 2001.

Il est difficile de recourir à tel ou tel terme pour qualifier les événements de janvier 2011, parce que chaque qualificatif pourrait révéler une certaine subjectivité ou idéologie. Du coup, nous sommes dans la nécessité de s'arrêter sur des remarques qui nous permettront d'utiliser la notion de l'"émeute" à propos des événements de janvier 2011 en Algérie.

Dans un essai de définition de l'émeute, on peut dire qu'elle est une forme d'action collective, protestataire, une « *expression d'une critique sociale dirigée contre les représentants d'un Etat, ou encore plus largement de puissances politiques, sociales, économiques* »<sup>3</sup>. En ce qui concerne les causes d'apparition de cette forme de protestation dans les sociétés contemporaines, l'historien Mohamed Harbi, met l'accent sur la défaillance des canaux de communication et d'expression politique lorsqu'il écrit : « *à mesure que les formules d'opposition, dans des situations où la régulation démocratiques des conflits est inexistante, révèlent leur inefficacité ou leur retournement dans une participation à l'ordre existant, l'esprit d'insoumission se propage souterrainement puis affleure à la surface en explosions brutales* »<sup>4</sup>. En plus, le renforcement du sentiment d'injustice, la pauvreté, la misère sociale seraient les signes avant-coureurs de l'émeute sans qu'on puisse prévenir le moment de son apparition.

Historiens et sociologues sont unanimes à dire que l'émeute se caractérise, en plus de sa non-revendication par des structures du mouvement social, par son caractère spontané et

---

<sup>1</sup> D. Le Saout, « Les émeutes, entre exclusion et sentiment d'injustice. Une approche comparée Maghreb-Europe », in D. Le Saout et M. Rollinde, *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb : perspective comparée*, Ed. KARTHALA, Paris, 1999, p 47.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> D. Le saout, « Les émeutes en perspective », in Op. cit., p 09.

<sup>4</sup> Voir l'Avant Propos de l'ouvrage cité précédemment.

éphémère, sa soudaineté, « *par l'absence d'enjeux clairement exprimés, de stratégies élaborées et de revendications sociales déterminées* »<sup>1</sup>. Il en va de même pour les émeutes de janvier 2011 qui n'ont pas porté de revendications claires. La seule organisation qui a tenté, mais tardivement, d'attribuer un sens politique aux événements est la CNCD (Coordination Nationale pour le Changement et la Démocratie) n'a pas trouvé l'écho escompté.

L'autre trait fondamental caractéristique de l'émeute est bien la violence, mais « *on ne saurait la réduire à cette seule manifestation* »<sup>2</sup>. L'émeute se trouve objet d'explications et de commentaires par les acteurs de la société qui débouchent, en fonction des positionnements idéologiques, soit sur une valorisation, soit sur une dévalorisation, voire de stigmatisation. Elle fait l'objet de stigmatisation de la part des politiques et des médias dont le but est de « *retirer tout sens politique aux actions collectives en les considérant comme psychiquement aliénées et délinquantes* »<sup>3</sup>. Généralement, au Maghreb et particulièrement en Algérie, il y a une tendance à lier ce phénomène à des révoltes de la faim, vision *piégée*<sup>4</sup> selon Didier le Saout.

Conscient de la difficulté de définir l'émeute loin des cadres de valorisation ou de dévalorisation qui sous-tendent ce phénomène social et dans un souci d'objectivation, nous utilisons l'émeute dans son acception générale et neutre.

## 5.2. Révolutions arabes ou "Printemps arabe"

L'événement majeur qui a marqué l'année 2011 est incontestablement le vent des révoltes qui a touché plusieurs pays arabes. Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Lybie, Yémen, Syrie, Bahreïn et autres ont connu de protestations populaires d'intensité variable. L'ampleur du phénomène et l'effet de boule de neige qu'il a entraîné a fait tomber les régimes de Ben Ali en Tunisie, de Moubarak en Egypte, d'El Gueddafi en Libye. Si les révolutions tunisienne et égyptienne sont plus ou moins pacifiques, il n'en est pas de même pour la Libye qui est entrée dans une guerre civile avant la chute d'El Gueddafi. Baptisé "le printemps arabe"<sup>5</sup>, le phénomène a commencé à Sidi Bouzid, une ville de Tunisie un certain 17 décembre 2010 lorsqu'un individu à la vie minuscule est devenu un personnage symbolique basculant la

---

<sup>1</sup> M. Rollinde, « Sous l'émeute, le mouvement social », op. cit., p 357.

<sup>2</sup> D. LE Saout, « Les émeutes en perspective », in Op. cit., p 09.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> "Le printemps arabe" est essentiellement une expression journalistique qui désigne les "révolutions" ou "révoltes" populaires survenues dans les pays arabes à partir de janvier 2011 avec la Tunisie et en s'étendant ensuite aux autres pays. Cette expression fait également référence au "printemps des peuples" en Europe 1848. Elle est le fait de journalistes comme en témoigne l'ouvrage de Mohammed Rezzik, 2013, *Le printemps arabe et l'exception algérienne*, édité à compte d'auteur, Alger.

Tunisie dans une "révolution". En effet, son auto-immolation a induit une forte mobilisation citoyenne débouchant sur des émeutes et manifestations pour réclamer le départ de Ben Ali. Depuis, on a assisté à d'événements similaires dans le monde arabe s'inspirant de l'expérience (étincelle) tunisienne.

L'Algérie a, elle aussi, vécu une courte période avec des émeutes en début de janvier 2011, mais qui n'ont pas atteint l'ampleur des événements qui ont touché les pays voisins.

### **5.2.1. Les révolutions arabes dans la presse algérienne d'expression française**

Les médias (moyens audiovisuels, presse écrite) et les technologies modernes de communication (internet et réseaux sociaux) ont occupé une place centrale dans cette mouvance "du printemps arabe". Ils ont non seulement joué le rôle de médium d'information, mais aussi de provocateur de l'événement : propagation d'idées révolutionnaire dans le milieu arabe, sensibilisation des masses, dramatisation des événements...etc.<sup>1</sup> sont autant de tâches que les médias s'assignent. En ce sens, il suffit de citer l'exemple de la chaîne qatarie Al Djazira, contestée par les uns et approuvée par les autres, qui selon les observateurs a joué un rôle capital dans le déclenchement des révoltes<sup>2</sup>.

En 2011, le "printemps arabe" a été le thème d'actualité dans les médias nationaux et mondiaux, suscitant débats et réflexions et faisant objet de commentaires et d'analyses plus ou moins détaillés.

Sur la scène nationale, ces événements ont été le thème favori des titres de la presse écrite d'expression française mais aussi arabe. Nous nous limitons aux comptes rendus de la presse francophone. Cette dernière et depuis l'éclatement de ces révoltes, s'est beaucoup penchée sur la question et a suivi avec intérêt le "printemps arabe" au rythme des nouvelles données de l'actualité. En effet, une grande ambiance médiatique a prévalu durant le déroulement des événements à travers des reportages, des dossiers, des enquêtes, des commentaires pour rendre compte de manière approfondie des bouleversements affectant le monde arabe. En témoigne le colloque organisé par le quotidien *El Watan* en collaboration avec L'institut Maghreb-Europe de l'université de Paris 8 sous le thème « Printemps arabe,

<sup>1</sup> "Les contrefaçons médiatiques : L'effet des « boîtes d'allumettes »", in *Elmoudjahid Politis* n°2, pp 11-14.

<sup>2</sup> La question de l'influence des médias sur l'opinion fait l'objet d'étude de discipline comme "la sociologie de la réception". Parmi les conclusions de ces recherches, c'est qu'il est difficile de déterminer avec exactitude l'impact qu'exerce telle ou telle entreprise médiatique sur un groupe social donné. Charaudeau P. abonde dans le même sens lorsqu'il affirme que « *quoi qu'il en soit, il n'y a pas en l'état actuel des sciences humaines et sociales d'études qui montreraient qu'il y a une relation de cause à effet entre une stratégie intentionnelle d'influence de la part d'un individu ou d'un groupe et son impact sur un groupe* ». Charaudeau P., *Le discours politique : les masques du pouvoir*, éd. Vuibert, Paris, 2005, p 216.

entre révolution et contre-révolution », qui s'est tenu les 23, 24 et 25 septembre 2011. L'accent semble être mis sur l'après-révolution, c'est-à-dire sur les enjeux des transitions démocratiques dans les pays concernés. En plus, le mensuel de géostratégie et de politique internationale "Politis" d'*El Moudjahid* n° 2 a été consacré au printemps arabe.

### 5.2.2. Le discours journalistique : tensions et prises de positions

Le discours d'information se trouve, à la fois doublé et conditionné, par des positionnements politiques et idéologiques souvent divergents des organes d'information. En effet, les sources que le journal cite, la manière de les citer, les sujets à qui il donne la parole, le traitement et l'hierarchisation de l'information sont révélateurs du positionnement idéologique du journal. Le *positionnement* est pris ici comme ce qui « *touche à l'instauration et au maintien d'une identité énonciative* » et à la « *position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérise en retour son identité sociale et idéologique* »<sup>1</sup>.

La sélection des faits et l'organisation hiérarchique des informations constituent, selon Kerbrat-Orecchioni<sup>2</sup>, des interventions « subjectives » voulues de la part du sujet informant.

A première vue, nous avons remarqué une différence flagrante dans le traitement de l'information, les positions et les points de vue entre la presse indépendante et publique ou étatique vis-à-vis, d'une part, les émeutes de janvier 2011 en Algérie et les révoltes arabes, d'autre part. En fait, lorsqu'on examine de près à titre d'exemple deux quotidiens représentatifs de la presse indépendante et étatique, à savoir respectivement *El Watan* et *El Moudjahid*, dans leur façon de couvrir les deux événements émeutes et "printemps arabe", on s'aperçoit que le discours est différemment tenu pour ne pas dire qu'il est contradictoire. La contradiction apparaît lorsque par exemple, l'un constate une « nette baisse d'intensité de la violence »<sup>3</sup> alors que l'autre affirme que « Les émeutes ne baissent pas en intensité à travers le pays »<sup>4</sup>.

La première, indépendante tente d'établir des liens étroits, des implications entre émeutes et printemps arabe, alors que la deuxième rejette cette hypothèse et insiste sur l'exception algérienne dans cette mouvance. *Le Soir d'Algérie* et *El Watan*<sup>5</sup> à la Une citent

<sup>1</sup> P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002, op. cit. p 453.

<sup>2</sup> C. Kerbrat-orecchioni, L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Armand colin, Paris, 1980, p. 121-124.

<sup>3</sup> *El moudjahid* du 09-01-2011.

<sup>4</sup> *El Watan* du 09-01-2011.

<sup>5</sup> *Le Soir d'Algérie* et *El Watan* éditions du 11/01-2011.

respectivement les titres « *Il faut que ça change* » et « *L'Algérie doit changer* » : une manière de récuser l'hypothèse selon laquelle les émeutes ne sont qu'une question de prix. D'où la nécessité prendre en charge la dimension politique. *Le soir d'Algérie*<sup>1</sup> à la Une, et par un jeu de mot sous forme interrogative "*Les émeutes de la fin ?*", semble vouloir rejeter l'idée de réduire les émeutes à des « révoltes de la faim » qu'il remplace par « fin » pour faire allusion à ce qui se passe dans le monde arabe. En ce faisant, il se démarque d'autres discours qui insistent sur le facteur économique. *El Moudjahid*, pour sa part, a beaucoup insisté sur le facteur économique, centrant son discours sur la violence et les mesures prises par le gouvernement pour faire baisser les prix des produits alimentaires<sup>2</sup>. Chaque discours « *est orienté [...] il est censé aller quelque part* »<sup>3</sup>.

L'espace social se trouve objet de construction de la part de l'instance médiatique. Parce que, comme le remarque Charaudeau, c'est le point de vue qui oriente, conditionne la saisie de la réalité empirique. Il soutient que « *nous avons toujours affaire à de réel construit, dès que l'on essaye de rendre compte de cette réalité empirique, et non à la réalité elle-même* »<sup>4</sup>. Par conséquent, chaque sujet informant impose un certain mode de découpage de l'espace social en fonction de ses finalités et orientations et à travers sa sélection des événements et des modes de leur présentation.

Citer une information à la Une du journal, c'est estimer important son potentiel d'actualité. Cela est aussi révélateur de l'intérêt qu'on lui accorde et/ou qu'elle susciterait chez les lecteurs-consommateurs. Or, si on jette un coup d'œil sur les Unes des éditions parues durant les mois de janvier et février des quotidiens *El Watan*, *Liberté* et *Le Soir d'Algérie*, on remarque que les révolutions tunisienne, égyptienne et libyenne y tiennent une place centrale. En revanche, *El Moudjahid* semble, plus ou moins, les reléguer à un second plan. Cela témoigne également de l'imaginaire mis en œuvre considérant ces révoltes comme proches ou lointaines de l'Algérie. La question de proximité ou d'éloignement est relative. C'est le « *mode de traitement de la nouvelle qui rendra ce lieu événementiel proche ou lointain* » : le lieu est proche s'il est présenté comme pesant une menace sur les intérêts des lecteurs, il sera lointain s'il est traité avec distance « *empêchant de ressentir la pression d'une*

---

<sup>1</sup> *Le soir d'Algérie* du 07/08-01-2011.

<sup>2</sup> Voir *El Moudjahid* du 09/10/11/12/13/15-01-2011.

<sup>3</sup> P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002, *op. cit.* p. 187.

<sup>4</sup> P. Charaudeau, 2005, *op. cit.* p. 106.



menace, et l'espace public sera alors ressenti comme appartenant à un monde différent du sien [...] »<sup>1</sup>.

Autre différence que nous avons remarqué réside dans la manière dont les quotidiens rapportent et commentent les déclarations d'hommes politiques. Les quotidiens indépendants n'hésitent pas à discréditer<sup>2</sup> les tenants du pouvoir tandis que la presse officielle essaie de leur donner une meilleure image en se focalisant sur d'autres détails<sup>3</sup>. La presse officielle est un moyen de diffuser le discours officiel, et « elle demeure porteuse de toute une série de procédés destinés à banaliser les spectacles gênants et à transmettre une image du pouvoir susceptible de séduire le lecteur »<sup>4</sup>.

Peut-on dire que ces différences révèlent-elles l'aspect tendancieux du discours journalistique ? Au-delà de cet aspect tendancieux, nous dirons que le "printemps arabe" a donné lieu à des prises de parole, à une activité discursive abondante dans la presse algérienne d'expression française dont les visions tantôt convergent, tantôt divergent selon les quotidiens qui saisissent et rendent compte de l'événement. Ces disparités participent de la construction d'une identité énonciative propre à l'instance médiatique. Construction qui s'opère dans le rapport à l'autre<sup>5</sup> dans la mesure où une « irréductible altérité traverse le texte comme le sujet »<sup>6</sup>. L'instance médiatique est prise dans un réseau de relations interdiscursives avec l'ensemble des discours du même ou des différents champs discursifs, du même ou des différents genres, des discours contemporains ou antérieurs. C'est à travers l'interdiscours que toute formation discursive définit une mémoire et une identité discursive.

### Conclusion partielle

Dans ce chapitre de cadrage préliminaire, nous avons exploré le parcours et l'évolution de la presse algérienne, notamment d'expression française et les rapports qu'elle a eus avec les pouvoirs politiques depuis l'indépendance. Nous avons également présenté les deux quotidiens concernés par l'étude, *El Moudjahid* et *El Watan*, par l'exposé de leurs caractéristiques techniques, d'écriture ainsi que leurs vocations et lignes éditoriales

---

<sup>1</sup> P. Charaudeau, 2005, op. cit p 110.

<sup>2</sup> Titre : « Ould Kablia minimise la nature des émeutes » in El Watan du 09-01-2011.

<sup>3</sup> Discours rapporté de la déclaration : « Les actes de violence ont fait trois morts et plus de 300 blessés ». El Moudjahid du 09-01-2011.

<sup>4</sup> Lise Garon, « Les médias algériens et la crise d'octobre 1988 », in Wolfgang S. Freund et al., 1992, op. cit. p 147.

<sup>5</sup> D. Maingueneau, 1991, op. cit. p 163.

<sup>6</sup> Idem., p. 153.

respectives. Ensuite, nous avons explicité les grands traits du contexte social, historique et médiatique qui entoure notre corpus de presse. Nous nous sommes arrêté sur un certain nombre de points qui ont permis d'apporter un éclairage sur les conditions historiques de production du discours journalistique par rapport à notre thème de recherche.

Le chapitre suivant est consacré à la définition du cadre théorique et méthodologique de l'étude.

## Chapitre II

# Outils conceptuels et analytiques de l'analyse du discours

---

## Introduction

Ce chapitre constitue en grande partie l'aspect théorique et méthodologique de notre étude dans lequel nous exposerons les diverses notions (outils conceptuels et analytiques) qui se rapportent à notre sujet ou que nous avons jugé nécessaire de mentionner et d'explicitier dans le cadre d'un travail qui s'inscrit dans l'analyse du discours. Cela participe de l'entreprise de cadrage et de spécification des approches et des conceptions que nous adopterons pour parvenir aux objectifs de la recherche, condition préalable d'intelligibilité et de systématisme pour tout chercheur ou analyste qui se soucie de la délimitation, autant que faire se peut, rigoureuse de son objet de recherche et de sa problématique. Cela ne va pas sans poser de difficultés de délimitation parce que dans les sciences humaines et sociales les frontières entre disciplines se confondent souvent et l'on ne peut prétendre à l'exactitude. L'autre difficulté réside dans le fait que dans les sciences humaines, à la différence des sciences exactes, l'objet de recherche n'est pas donné, mais il fait l'objet d'une construction par le chercheur. Nous procéderons donc à l'exploration d'un domaine de connaissance, à la construction théorique de notre objet pour en déterminer les caractéristiques et poser les limites au-delà desquelles notre recherche ne peut aller.

Par ailleurs, il ne s'agit point de faire l'exposé détaillé des courants de linguistique, ni de s'attarder sur les approches des sciences du langage, mais nous envisageons de rappeler les diverses conceptions de l'étude linguistique et de mettre en évidence la spécificité et l'apport de chacune d'elle dans ce domaine de connaissance pour enfin pouvoir situer et spécifier la nature de notre étude. En plus, nous avons jugé inutile de trop s'attarder sur le courant structuraliste, parce que notre propos ici est de se focaliser sur la conception du signe linguistique et plus particulièrement sur la linguistique énonciative et discursive. Pourtant, nous mentionnerons, de façon succincte, la conception et les grands traits de la linguistique structurale qui constitue une étape importante dans le développement de la linguistique.

### 1. La remise en cause de la dichotomie saussurienne *langue/parole*

En linguistique, il y a un avant et un après Saussure raison pour laquelle nous rappellerons que pour bien comprendre l'apport et l'originalité de la théorie de Saussure, il est nécessaire de la placer dans le contexte historique de son élaboration. En effet, avant Saussure et pendant longtemps, les études qui portaient sur le langage humain avaient comme objet d'étude le changement linguistique au cours de l'histoire. Ce sont des études diachroniques, ce que l'on réunit sous l'appellation linguistique historique. Ce qui constitue essentiellement

selon Benveniste une génétique des langues qui « se fixait pour tâche d'étudier l'évolution des formes linguistiques. Elle se posait comme science historique, son objet étant partout et toujours une phase de l'histoire des langues »<sup>1</sup>. Ces recherches tentaient principalement de déterminer la filiation des langues<sup>2</sup>.

Ferdinand De Saussure est considéré incontestablement comme le père fondateur de la linguistique scientifique, dite moderne grâce à la rupture épistémologique qu'il a provoquée dans la mesure où il a soumis l'étude linguistique aux critères de scientificité. C'est lui qui lui a donné son autonomie à l'égard des autres sciences humaines en élaborant un cadre théorique et méthodologique cohérent, systématique et clair. L'objet d'étude de la linguistique est constitué uniquement par la "langue" (opposée à la parole) définie comme système de signes et de règles, trésor collectif déposé dans chaque cerveau, ensemble de conventions propres à tous les locuteurs d'un même idiome, code unique et homogène leur permettant de communiquer<sup>3</sup>.

Il est intéressant de s'arrêter surtout sur la distinction saussurienne *Langue/parole* qui découle d'un choix épistémologique et méthodologique de Saussure soucieux de donner à cette nouvelle science sa cohérence interne dans un cadre théorique bien circonscrit. En fait, c'est à partir de la réinterprétation de la dichotomie *langue/parole* que la linguistique contemporaine s'est édifiée. Tout d'abord, il apparaît clairement que la mise à l'écart de la "parole" participe d'un découpage et d'une délimitation du champ d'action de la linguistique. Cela parce que la *parole* relèverait du domaine de l'"individuel", de l'"accidentel", de la "variation" : elle ne peut pas constituer un système qu'on peut étudier selon les structuralistes. D'ailleurs, Saussure envisage ce qu'il appelle une linguistique de la parole, mais il ne donne aucune suite à ce projet. Il faut rappeler que les notions de *système*, *structure* sont le fondement de la conception saussurienne, elles ont en quelque sorte une valeur programmatique. On se préoccupe davantage, comme le note Benveniste, de la forme au détriment de la signification : « les conditions de rigueur imposées à la procédure exigent qu'on élimine cet élément insaisissable, subjectif, inclassable, qu'est la signification ou le sens »<sup>4</sup>. Benveniste semble utiliser indifféremment sens et signification, mais par contre Cervoni propose de les distinguer : signification est réservée à la phrase, alors que le sens est réservé à l'énoncé.

---

<sup>1</sup> Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Tome I, Paris, p 20.

<sup>2</sup> Zaboot T., *Théories linguistiques. Cours de systèmes grammaticaux*, Le Savoir, Tizi-Ouzou, 2010, p 13.

<sup>3</sup> Cervoni J., 1987, *L'énonciation*, PUF, Paris, p 9.

<sup>4</sup> Benveniste E., 1966, T1, op. cit, p 11.

Sans rentrer dans les détails de la description de la théorie structurale, ce qui nécessite des pages entières, nous dirons simplement que le grand mérite de Saussure est d'avoir ouvert la voie à une réflexion philosophique sur la nature du signe linguistique. Sa théorie a reçu ses lettres de noblesse grâce à la mise au point de méthodes rigoureuses et efficaces (la segmentation et la commutation) permettant d'analyser le corpus. Aussi convient-il de souligner que tout chercheur, dans les sciences du langage, ne peut pas faire l'économie de la lecture du *Cours de linguistique générale*.

Pourtant et en dépit de son importance indéniable, surtout à partir des années 60 et 70, l'on assiste à des remises en question des principales dichotomies de Saussure au premier rang desquelles se placent celles concernant les couples *Langue/Parole* et *Synchronie/Diachronie*. Elles sont centrées aussi sur le flou théorique qui entoure la conception sociale de la langue chez Saussure. En ce sens, il est souligné, grosso modo, le caractère réducteur de cette conception immanentiste qui conçoit la langue comme une fin en soi : *étudier la langue en elle-même et pour elle-même* pour reprendre Saussure. Les auteurs proposent une nouvelle interprétation de ce couple. Il ne s'agit nullement de récuser l'enseignement saussurien, mais de dépasser les cadres réducteurs de l'"immanentisme" et de "système" pour tenir compte, outre le code linguistique, des éléments extralinguistiques, situationnels. Le sens devient alors l'objet de la linguistique comme en témoigne Simon Bouquet qui avance que « *la linguistique (les sciences du langage) est (sont) l'étude du sens* »<sup>1</sup>.

Aussi convient-il de rappeler que ces remises en cause interviennent dans un contexte historique et épistémologique caractérisé par une grande tendance vers ce que l'on appelle une interdisciplinarité et un chevauchement des sciences puisque, de manière évidente, les frontières entre disciplines deviennent de plus en plus difficile à marquer et les scientifiques éprouvent le besoin de faire appel à d'autres spécialités afin de combler certaines défaillances sur le plan aussi bien théorique que méthodologique. La linguistique comme science n'échappera naturellement pas à ce contexte : les linguistes parlent de la crise de la linguistique<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Simon Bouquet, « linguistique générale et linguistique des genres » (introduction au numéro), In *Langages* n°153, *les genres de la parole*.

<sup>2</sup> Sur ce point voir : Marcellesi J.B., « de la crise de la linguistique à la linguistique de crise » in *La pensée*, n°209, janvier 1980, p 4.

En effet et à titre d'illustration, on voit la naissance de la sociolinguistique qui stipule que pour comprendre l'acte de communiquer, le linguiste doit non seulement tenir compte de l'aspect linguistique du message, mais il doit également recueillir des données relatives à l'individu qui parle et de la société dans laquelle il évolue. On remarquera facilement que la sociolinguistique fait la jonction entre deux disciplines : la linguistique et la sociologie. Autre illustration de ce rejet de cet immanentisme est la démarche inverse adoptée par les praxématiciens qui affirment que « *il ne saurait y avoir de signifié immanent ; n'existent que des outils linguistiques dont seule l'actualisation par un sujet est productrice de sens* »<sup>1</sup>.

Le sens devient alors la préoccupation majeure des linguistes qui étendent l'objet d'étude au-delà de la phrase pour s'intéresser au discours, à l'énoncé. Ils intègrent ainsi des paramètres relevant de divers ordres : on tient compte des conditions de production des énoncés (contexte verbal et situationnel). C'est dans ce sens qu'apparaît la problématique de l'énonciation qui part d'une autre interprétation du couple *langue/parole*. En fait, les auteurs refusent de d'abandonner l'énonciation à l'activité purement individuelle et de la rejeter hors de l'analyse rigoureuse du langage : ils soulignent même que « *dans l'énonciation tout ne relève pas de l'individuel, du chaotique [...] mais qu'une part notable peut en être décrite en termes de système* »<sup>2</sup>.

D'un autre côté et dans une problématique énonciative, la conception du *code* unique et homogène est critiquée par Kerbrat-Orecchioni qui affirme, d'une part, que la langue conçue en termes saussurien n'a aucune existence empirique dans la mesure où la langue est un tout diversifié de dialectes, de sociolectes et d'idiolectes. D'autre part, elle préconise de repenser l'antinomie langue/parole en termes plus dialectiques et qu'il est temps de s'interroger sur « *la façon dont la « langue » se réalise, lors d'un acte énonciatif individuel, en « parole », et qu'il est grand temps de s'interroger sur les mécanismes de cette conversion du code en discours [...]* »<sup>3</sup>. Sur le postulat de l'immanence, elle souligne la possibilité, voire la nécessité d'intégrer l'extralinguistique compte tenu du fait que toute étude qui ne prend pas en considération l'environnement non verbal s'avère insuffisante (Exemple : le problème des déictiques). En conséquence, la conception du « tête-à-tête idéal » que le schéma de la communication de Jakobson laisse supposer, où la communication est toujours réussie et transparente est battue en brèche : Kerbrat-Orecchioni met en avant le cas des présupposés,

---

<sup>1</sup> Jeanne Marie Barberis, Jacques Bres et Françoise Gardes-Madray, « La praxématique », *Études littéraires*, vol. 21, n° 3, 1989, p. 29-47.

<sup>2</sup> Maingueneau D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1999, pp 9-10.

<sup>3</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. p 7.

des connotations, de l'implicite, des actes du langage qui sont des propriétés fondamentales de l'échange verbal qui font que les « *modalités d'émergence du sens sont infiniment plus complexes que la théorie du signe ne le laisse supposer* »<sup>1</sup>.

Pour clore, nous dirons que le propre d'une science est d'être en perpétuelle mutation qui renseigne sur les avancées théoriques et méthodologique en matière de l'étude de langage humain et, plus précisément, de la communication qui tient une place centrale dans les sociétés contemporaines démocratiques, et à laquelle sont rattachés des enjeux et des défis majeurs. Cette mutation témoigne de la vivacité de ce domaine de connaissance qui est lié à plusieurs sphères : l'individuel, le social, l'institutionnel, le quotidien. C'est pourquoi on ne pouvait pas se limiter à la conception immanentiste : ces nouvelles approches paraissent donc incontournables du fait qu'elles tentent chacune à sa façon de rendre compte d'un phénomène assez complexe qu'est la communication. Kerbrat-Orecchioni notait déjà dans les années 80 que « *l'attitude la plus rentable en linguistique, ce n'est pas l'ascétisme héroïque, mais une audacieuse ouverture aux disciplines apparentées* »<sup>2</sup> avec tout ce que cela implique comme risques dont il faudra être conscient.

## 2. La problématique de l'énonciation

Il est à signaler, de prime abord, que toute tentative de définition ou de délimitation de la problématique de l'énonciation suppose avant tout un repérage et un balisage minutieux et attentif aux diverses conceptions qui traversent cette notion.

Pour rendre compte de cette grande instabilité, on peut évoquer la grande tendance chez les auteurs et les linguistes d'user du pluriel « les linguistiques énonciatives ». Tout cela est révélateur de la difficulté, pour l'analyste, de définir "l'énonciation" de façon péremptoire car elle reste un domaine difficile à cerner dans sa complexité : toute définition est tributaire du point de vue que l'on adopte, des auteurs à qui on se réfère et en fonction des objectifs que l'on assigne. Pour paraphraser Cervoni J., les travaux portant sur l'énonciation sont tellement diversifiés qu'on peut se demander ce qui permet de les rassembler sous une même appellation<sup>3</sup>. En outre, il constate que « *les auteurs qui l'abordent (l'énonciation) et qui ont le souci de donner à leurs ouvrages une certaine unité choisissent de grouper les faits autours*

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. p 07.

<sup>2</sup> Idem., p 8.

<sup>3</sup> Cervoni J., 1987, op. cit. p 9.



d'un thème jugé central »<sup>1</sup> comme la performativité, la subjectivité, les modalités, le discours rapporté etc.

Consciente de l'instabilité terminologique qui entoure le terme « énonciation » et des glissements sémantiques qu'il subit, Kerbrat-Orecchioni, l'une des références incontournables dans ce domaine, dans son ouvrage devenu classique (1980) a centré son étude sur le thème central de la "subjectivité dans le langage" ce qui lui a permis d'explicitier la conception qu'elle se fait de l'énonciation : « *C'est la recherche de procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »)*<sup>2</sup>.

Avant de parler de l'énonciation proprement dite, il est utile de voir comment cette notion s'est problématisée dans le champ de la linguistique. En d'autres termes, il s'agit de rappeler son émergence et de retracer les étapes de son développement. Or cette tâche n'est pas du tout aisée dans la mesure où diverses disciplines ont contribué à son essor.

### 2.1. Emergence

Généralement, on situe la genèse de la théorie de l'énonciation dans les années 50 et 60 grâce aux travaux d'E. Benveniste auquel est rattachée traditionnellement la notion d'énonciation et qui est considéré, si l'on peut dire, comme son "père" fondateur.

Mais l'émergence de cette problématique remonte aux années 1910 et 1920 au cours desquelles des linguistes portent un intérêt pour les problèmes énonciatifs. C'est le cas notamment de Mikhaïl Bakhtine dont la conception linguistique est foncièrement interactive et dialogique supposant nécessairement la prise en compte des paramètres de la situation d'énonciation (locuteur, interlocuteur, lieu, temps), et de Charles Bally qui était pris dans une polémique sur le fonctionnement du discours indirect libre<sup>3</sup>. Par ailleurs, ce contexte historique marqué par l'hégémonie du structuralisme n'a pas favorisé son développement. Il a fallu attendre les années 60 et 70 pour voir se profiler un nombre important de travaux qui se réclament de l'énonciation et au cours desquelles apparaît un programme ou un projet théorique d'une linguistique de l'énonciation sur lequel nous reviendrons un peu plus tard. A

---

<sup>1</sup> Cervoni J., 1987, op. cit. p 7.

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. p 32.

<sup>3</sup> Paveau M-A. et Sarfati G-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris, p 168.

présent nous tenterons de saisir les spécificités du contexte historique et intellectuel de son apparition et de faire apparaître les signes de sa mutation.

Dans l'avant-propos du même ouvrage, Kerbrat-Orecchioni, en commentant une citation de P. Kuentz, laisse entendre que l'énonciation est le fait de raisons fort hétérogènes : selon elle, il y a des facteurs internes comme le réexamen critique des concepts tels que « signe », « langue », « parole », et externes comme la nécessité de rallier le linguistique et l'extralinguistique pour rendre compte de certains faits langagiers pertinents. En plus, on assiste à cette époque au développement, dans les sciences humaines et sociales, de diverses théories qui remettent en cause le "mythe" de l'unicité du "sujet" comme celle de Foucault, du marxisme et du freudisme. Or la linguistique structurale a banni la théorie du sujet de son champ et le conçoit comme autonome, conscient de sa parole et qui s'approprie intentionnellement les formes de la langue pour leur donner un certain sens transparent, maîtrisant ainsi le sens de ses énoncés. Cette conception n'est plus de mise dans la mesure où les linguistes affirment que non seulement le sujet ne maîtrise pas le sens de ses énoncés, mais aussi qu'il se construit solidairement entre locuteur et interlocuteur qui sont soumis à de multiples contraintes de divers ordres comme celle du genre discursif. La conception du sujet dont la compétence est "idéale" lui permettant ainsi d'être le représentant parfait d'une communauté linguistique est remplacée par une autre plus "réaliste", qui stipule que l'activité verbale est par essence complexe : il y a divers paramètres relevant de divers ordres (linguistiques et extralinguistiques) qu'il faut intégrer sur le plan, à la fois, théorique et méthodologiques pour permettre à la carte de rendre mieux du territoire. D'où l'élaboration de Kerbrat-Orecchioni d'un schéma de la communication qui part de la critique du schéma classique de Jakobson après avoir opposé aux cinq postulats de la linguistique cinq critiques<sup>1</sup>. Pourtant, on aura compris qu'il ne s'agit nullement de récuser l'enseignement saussurien ou comme l'écrit Kuentz P. : « [...] *il ne s'agit pas de dépasser la linguistique, mais de l'amener à se dépasser, c'est-à-dire à envisager d'étendre son domaine en conservant l'exigence de contrôle rigoureux des opérations ainsi conduites* »<sup>2</sup>.

Ce déplacement, si on peut dire, n'est pas sans poser des problèmes quant à la théorisation de ce nouvel objet. Cela posera aussi des problèmes de méthodologie puisque les linguistes tâchent d'étendre le domaine de la nouvelle linguistique et, en même temps, ils doivent rien ne perdre de l'exigence de rigueur. En résumé, la linguistique est arrivée à un

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails voir Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. pp 6-8.

<sup>2</sup> Kuentz P. cité par Kerbrat-Orecchioni, Idem., p 5.

stade où elle devait se dépasser, pour reprendre Kerbrat-Orecchioni, à défaut de rester prisonnière d'une conception restrictive du langage incapable de rendre compte de certains faits langagiers pertinents.

De ce qui précède, nous pouvons dire que l'énonciation apparaît en ce sens comme une réaction de remise en cause de la conception saussurienne de la langue marquée essentiellement par l'immanentisme, étude de la langue « *en elle-même et pour elle-même* ».

« *Les théories de l'énonciation s'accordent pour considérer la langue saussurienne, le code structuraliste et la compétence chomskyenne comme des définitions de l'objet de la linguistique réductrices à l'excès, notamment en raison des insuffisances qui en découlent dans l'analyse du sens* »<sup>1</sup>.

Plus particulièrement, il apparaît que la linguistique énonciative s'est fondée sur la critique de la dichotomie saussurienne *langue/parole*, d'où cet intérêt porté aux productions langagières individuelles, c'est-à-dire la parole effective des locuteurs. L'énonciation suppose une étude sémantique approfondie des produits de l'activité langagière du fait qu'elle tient compte de leurs conditions de production. C'est ce qu'expliquent Paveau et Sarfati dans ce passage :

« *Les linguistiques énonciatives ont pour fondement commun une critique de la linguistique de la langue, et une volonté d'étudier les faits de la parole : la production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication* »<sup>2</sup>.

En dépit de cette nouvelle perspective dans l'étude linguistique, il est important de signaler que l'approche énonciative s'inscrit, surtout à ses débuts, dans le prolongement de la grammaire structurale<sup>3</sup> des années 60 et 70 et elle ne doit pas être opposée radicalement à la linguistique structurale. C'est ce que précisent Paveau et Sarfati dans ce passage :

« *La linguistique de l'énonciation, à ses débuts, consistera en effet à repérer et à analyser les marques de l'énonciation dans la parole, marques qui sont des outils de la langue ayant pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur* »<sup>4</sup>.

## 2.2. Définitions

Généralement, pour définir l'énonciation dans l'espace francophone on fait référence à E. Benveniste pour qui l'énonciation est la « *mise en fonctionnement de la langue par un acte*

<sup>1</sup> Cervoni J., 1987, op. cit. p 14.

<sup>2</sup> Paveau M-A. et Sarfati G-E., 2003, op. cit. p 166.

<sup>3</sup> On note ici, à titre d'illustration, que Bally, Benveniste et Culioli sont des grammairiens formés dans le champ structuraliste.

<sup>4</sup> Paveau M-A. et Sarfati G-E., 2003, op. cit. p 167.

*individuel d'utilisation* »<sup>1</sup>. On peut dire alors que les travaux et les recherches menées s'inspirent essentiellement des travaux de Benveniste dont elles ne cessent d'approfondir et d'ajuster les concepts.

L'objectif principal étant de dégager et d'étudier les marques de l'inscription du sujet parlant dans son énoncé, comment il s'approprie « l'appareil formel », c'est-à-dire la langue pour se poser comme sujet. L'autre point central chez Benveniste est cette propriété fondamentale qui réside dans l'usage du langage qu'est la subjectivité sur laquelle nous reviendrons plus tard. Cela revient à envisager les productions verbales comme énonciations supposant un locuteur qui s'adresse à un allocataire dans une situation d'énonciation donnée.

Dans ce sillage, la langue n'est plus considérée seulement comme instrument de transmission d'information ou d'idées mais aussi et surtout comme une activité mettant en jeu deux ou plusieurs protagonistes, « *activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport (sic) l'allocataire, à son énonciation elle-même, à son énoncé, au monde, aux énoncés antérieurs ou à venir* »<sup>2</sup>. L'idée directrice est que le sens n'est pas donné mais il se construit au cours de l'échange communicationnel.

Dans ce sens, la langue n'est pas un objet inerte conçu en termes de *système* mais au contraire un objet dynamique de par son appropriation par un énonciateur qui le marque par des indices spécifiques. Par conséquent, le champ de la linguistique se trouve élargi parce que le linguiste peut tenir compte, outre l'aspect linguistique, des dimensions psychologiques, sociales et historiques etc. C'est ce que souligne P. Charaudeau lorsqu'il écrit : « *Toute linguistique est, d'un certain point de vue, « naive », dès lors que sa théorie et ses outils d'analyse ne sont pas centrés sur la découverte des enjeux de signification psych-sociales des actes de langage qui s'échangent dans une communauté socio-culturelle* »<sup>3</sup>.

Depuis, l'énonciation est considérée comme l'une des dimensions fondamentales de l'étude de la langue. Le signe apparent de cet intérêt croissant pour la théorie de l'énonciation est les différents travaux qui foisonnent et la place primordiale qu'on lui accorde dans les grammaires et les dictionnaires contemporains de linguistique.

L'énonciation est l'acte individuel de production et d'utilisation de la langue. C'est « *l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé*

---

<sup>1</sup> Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Gallimard, Paris, p 80.

<sup>2</sup> Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, p 13.

<sup>3</sup> Charaudeau Patrick, 1995, « Une analyse sémiolinguistique du discours », op. cit. pp 96-111.

[...]. L'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte »<sup>1</sup>. C'est le procès de conversion du "système" de la langue en discours. Par discours, il faut entendre à la suite de Benveniste « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »<sup>2</sup>.

En effet, certains éléments appartenant à la langue ne prennent sens qu'en se référant à la situation d'énonciation. C'est le cas des termes appelés "déictiques" et certains marqueurs spatio-temporels en nombre limité dans chaque langue ; ce qu'on résume sous le couple Je/Tu/Ici/Maintenant qui définissent la situation d'énonciation et dont la prise en compte permet d'explicitier le mécanisme de la production de l'énoncé par le locuteur s'adressant à un allocataire et permet, en fait, de passer à un autre niveau d'analyse qui n'est plus la langue mais le discours. Comme l'écrit Benveniste, l'énonciation « suppose la conversion individuelle de la langue en discours »<sup>3</sup>, conversion qui s'effectue grâce aux déictiques. Il est à rappeler que selon Benveniste, « qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours »<sup>4</sup>.

Dans un autre ordre d'idées, le concept "discours" se trouve élargi, par les linguistiques textuelles et discursives, au-delà de la phrase : désormais l'objet d'étude de la linguistique peut être constitué par ce que l'on appelle communément "énoncé" ou "discours".

En effet, D. Maingueneau tient à préciser que dans le cadre de la linguistique de l'énonciation, quand on emploie le terme *discours*, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase comme le conçoit justement Benveniste, ni pour rapporter les énoncés à leurs conditions de production socio-historiques, mais c'est rapporter l'énoncé à l'acte d'énonciation qui le supporte<sup>5</sup>. En conséquence, l'objet-phrase est délaissé pour être remplacé par celui d'énoncé permettant ainsi d'englober toutes les productions orales et écrites du sujet parlant.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Jean Dubois et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, p180.

<sup>2</sup> Benveniste Emile, 1966, op. cit. p 242.

<sup>3</sup> Benveniste Emile, L'appareil formel de l'énonciation, *Langages*, 17, mars 1970.

<sup>4</sup> Benveniste Emile, 1966, op. cit. p 130.

<sup>5</sup> Maingueneau D., 1999, op. cit. p 10.

<sup>6</sup> Paveau M-A. et Sarfati G-E., op. cit, p 180.

### 2.2.1. Énonciation restreinte/ Énonciation étendue

A la suite de Kerbrat-Orecchioni, on peut considérer l'énonciation comme la recherche et le repérage systématiques d'éléments linguistiques qui signalent l'inscription ou l'implication de l'énonciateur dans sa parole ou son énoncé. Aussi, Kerbrat-Orecchioni opère-t-elle une distinction judicieuse entre deux versions de l'énonciation, étendue et restreinte<sup>1</sup>. La première version consiste selon l'auteur à décrire les relations qui tissent entre l'énoncé et les éléments constitutifs du cadre énonciatif (les protagonistes du discours, la situation de communication, les circonstances spatio-temporelles, conditions générales de la production/réception du message), alors que la deuxième version ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutif de ce cadre énonciatif, à savoir le locuteur-scripteur.

Il s'avère, à partir de cette opposition, que la conception que nous adopterons sera une énonciation conçue extensivement. Cela s'explique par la nature et l'orientation même de notre problématique qui s'inscrit dans un genre de discours particulier à savoir le discours journalistique, qui doit porter un intérêt aux dimensions psycho-sociales de la communication médiatique dans la mesure où nous traitons d'un thème qui touche à plusieurs disciplines des sciences humaines. En outre, pour paraphraser Kerbrat-Orecchioni, notre problématique consiste non seulement à rechercher les procédés linguistiques par lesquels le locuteur marque sa subjectivité dans l'énoncé et se situe par rapport à ce dernier, mais également elle consiste à intégrer cette première tâche dans une problématique des genres discursifs en fonction des spécificités du contexte socio-historique et culturel. On constate que c'est justement sur quoi se base l'école française d'analyse du discours.

### 2.2.2. Récapitulations

Nous devons maintenant définir et situer l'énonciation dans le cadre du genre de discours étudié, à savoir, le discours journalistique. Pour ce faire, certaines précisions d'ordre terminologiques s'imposent avant tout. Dans la mesure où nous opérons dans le champ de l'analyse du discours à la française, nous emploierons le terme *discours* dans sa large acception, c'est-à-dire non seulement pour rapporter l'énoncé à l'acte d'énonciation qui le rend possible, mais également pour le rapporter au contexte socio-historique de son émergence et en fonction du genre discursif considéré. Dans cette perspective D. Maingueneau explique que la notion d'énonciation oscille entre une conception discursive et une conception linguistique :

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit. pp 30-31.

« Si l'on insiste sur l'énonciation comme événement dans un type de contexte, qu'on l'apprehende dans la multiplicité de ses dimensions sociales et psychologiques on opère plutôt du côté du discours. Mais l'énonciation peut être aussi envisagée dans un cadre strictement linguistique comme un ensemble d'opérations constitutives d'un énoncé [...] »<sup>1</sup>.

De cette distinction découle une autre que nous adopterons aussi, pour le moins que l'on puisse dire pertinente pour la clarté de notre propos, qui consiste selon Maingueneau à distinguer "*situation d'énonciation*" et "*situation de communication*" : la première serait un système de coordonnées abstraites associées à toute production verbale ; la seconde serait le contexte effectif d'un discours<sup>2</sup>. Nous serons donc plus enclin à utiliser "situation de communication".

En ce qui nous concerne, nous nous situons dans la conception discursive et nous pensons que la conception purement linguistique devra constituer une première étape dans l'analyse. C'est ainsi que nous envisageons par exemple l'effacement énonciatif ou le discours rapporté comme opérations linguistiques et nous traitons ensuite de leurs effets pragmatiques et argumentatifs en ne perdant pas de vue le genre discursif étudié. En fait, en analyse du discours, pour reprendre Maingueneau<sup>3</sup> on ne peut se contenter d'une définition strictement linguistique de l'énonciation et qu'il faut se démarquer de certains présupposés<sup>4</sup> :

- L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue : le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours.
- L'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur : c'est l'interaction qui est la première.
- L'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation (La polyphonie).

Ce dernier élément débouche sur ce qu'on appelle, à la suite d'Authiez l'hétérogénéité discursive qui fait partie d'une problématique plus générale de la polyphonie inspirée par les travaux de Bakhtine et théorisée essentiellement par O. Ducrot qui fait la distinction dans ce sillage entre "locuteur en tant que tel", "locuteur être du discours" et "énonciateur".

---

<sup>1</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op. cit. p 229.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Ibid., p 231.

<sup>4</sup> Maingueneau D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, seuil, Paris, pp 36-37.

### Le sujet de l'énonciation

Il existe plusieurs termes pour désigner celui qui parle ou écrit : énonciateur, locuteur, sujet parlant, sujet discoureur etc. Dans ce travail, nous préférons d'utiliser l'appellation locuteur-journaliste symbolisé par *L-J* ou par *Lo* quand nous parlerons du locuteur de façon générale.

Si nous avons opté pour l'appellation locuteur-journaliste, ce n'est pas délibérément mais nous pensons que, comme l'écrit Orecchioni, ce n'est pas aberrant de parler de sujet d'énonciation<sup>1</sup>. En fait, ce sujet d'énonciation renvoie précisément à un rôle social, à une profession celui de journaliste pris dans une entreprise d'information d'un public en fonction des spécificités de l'instance émettrice du message et de ses positionnements idéologiques et politiques. Il lui est rattaché également la responsabilité de l'énoncé. Mais il y a une conception de sujet à écarter, voire à rejeter : il ne faut pas entendre ici que ce sujet comme celui qui maîtrise le sens de ces énoncés.

Nous reprenons ici Kerbrat-Orecchioni<sup>2</sup> qui affirme que le sujet ne peut être considéré comme une entité psychologique homogène et monolithique. Mais il est pris dans des clivages, il est pluriel et il est divisé dans la mesure où il est pris dans un réseau de dire : il doit rapporter l'information en utilisant plusieurs sources, il doit aussi orienter l'interprétation (consciemment ou inconsciemment) en argumentant et surtout tout en restant "objectif". Il est pris dans un interdiscours, notion que nous allons développer un peu plus tard. Nous nous tâchons précisément de dégager les marques de subjectivités rapportables uniquement à locuteur-journaliste : son inscription dans ses énoncés et la façon dont il se situe par rapport à ses énoncés (adhésion ou rejet).

Précisément, *discours*, *texte*, *énoncé* sont employés indifféremment pour renvoyer tous au domaine du discours. Aussi, envisageons-nous notre problématique énonciative comme suit : Il s'agit de rendre compte de la position du journaliste-locuteur dans sa mission d'information et de cerner l'ensemble des manifestations de la subjectivité dans la communication médiatique, qui entretient l'illusion de l'objectivité, à partir de l'analyse d'un certain nombre d'articles de la presse écrite algérienne d'expression française puisés dans les deux journaux *El Moudjahid* et *El Watan*.

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit. p 179.

<sup>2</sup> Idem., p 178.



### 3. La pragmatique

#### 3.1. définitions

Par "pragmatique" on peut désigner, d'une part, un niveau ou composant de la langue : le composant syntaxique, sémantique et *pragmatique*. Dans cette optique, et comme le soutient Morris Charles, la pragmatique est « *l'étude des relations existant entre les signes et leurs utilisateurs* »<sup>1</sup>.

D'autre part, on peut envisager la "pragmatique" comme une certaine conception du langage ou plus spécifiquement de la communication, un certain mode d'appréhension du discours qui récusent la conception immanente de la langue. C'est pourquoi elle « *traverse l'ensemble des sciences humaines ; elle désigne moins une théorie particulière que l'entrecroisement de divers courants qui un certain nombre d'idées forces* »<sup>2</sup> tels que, pour ce qui nous intéresse, la théorie de l'énonciation, l'argumentation et la théorie des actes de langage. Elle constitue, de ce fait, un lieu interdisciplinaire par excellence qui se confond souvent avec l'analyse du discours, ce qui ne contribue pas à l'établissement d'un consensus entre chercheurs pour la spécification et l'unification de cette discipline.

En conséquence, il est difficile de procéder à une synthèse de la théorie pragmatique et nous semble que les point que nous avons traité (l'énonciation) et que nous allons aborder relèvent de la pragmatique. Nous rappellerons seulement ici quelques travaux fondateurs, quelques concepts-clés pertinents pour l'analyse. Quoiqu'il en soit, on peut avancer ici une définition de la pragmatique qui englobe d'une manière générale ses contours et fait l'unanimité chez les auteurs : elle consiste à dire que la pragmatique est « l'étude du langage en acte » et à concevoir la parole elle-même comme forme d'action<sup>3</sup>.

C'est à partir des réflexions J. L. d'Austin contenues principalement dans son ouvrage *Quant dire, c'est faire* (1970), complétées et enrichies par son disciple Searle J, *Les actes de langage* (1972) que s'est constitué ce champ de recherche. Il s'avère d'après les titres de ces deux ouvrages de référence que cette approche défend le point de vue selon lequel le langage ne sert pas uniquement à transmettre des informations ou à représenter le réel, mais il accomplit également des actes. parler est une manière d'agir sur l'autre (acte de jurer, promettre, baptiser, souhaiter, insulter, etc.). C'est justement ce qui ressort de cette

---

<sup>1</sup> Morris Charles cité par Orrechioni 1980, op. cit, p185.

<sup>2</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op. cit, p 456.

<sup>3</sup> Orecchioni K., 2008, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Armand Colin, Paris, p 1.

affirmation de Searle : « [...] parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses »<sup>1</sup> qui sont régis en même temps par des règles précises et des conditions d'emploi et de réussite.

L'importance est accordée au contexte de la parole, à ses valeurs illocutoires, au caractère actif du langage, aux implicites et aux présupposés. Sans s'attarder sur la distinction introduite par Austin entre le "locutoire", l'"illocutoire" et le "perlocutoire", nous dirons que tout énoncé est illocutoirement marqué : un simple énoncé comme « il est huit heures » est marqué illocutoirement en ce sens qu'il pourrait signifier selon le contexte qu'« il est tard, il faut partir » ou qu'"il est tôt, il faut encore attendre". Il n'est pas toujours facile d'analyser un acte de langage<sup>2</sup>, on propose uniquement des possibles interprétatifs en essayant de reconstituer la situation de communication initiale de l'acte de langage et des possibilités de sens qu'elle laisse supposer. Il en est de même pour la célèbre phrase du général de Gaulle prononcée aux pieds-noirs : « je vous ai compris ». Les pieds-noirs l'ont vite interprétée comme promesse que « l'Algérie restera française », mais l'Algérie a eu son indépendance et l'on a formulé tant d'hypothèses sur les intentions du général de Gaulle.

Dans ce sillage, on peut dire que la praxématique qui se veut comme une théorie de la production-réception des discours, autrement dit comme une linguistique de la signifiante qui se fixe comme objet la compréhension de la production signifiante dans son effective réalisation : la production du sens en langage<sup>3</sup>, peut être envisagée comme partie intégrante de la pragmatique dans la mesure où elle tâche d'examiner les signes en contexte et aborde le discours dans le cadre d'une théorie de l'action.

### **3.2. La dimension pragmatique du discours d'information journalistique**

L'approche pragmatique à laquelle nous nous référons dans l'analyse d'un corpus de presse permettra de rendre compte de la dimension illocutoire des énoncés journalistiques. Nous abordons la pragmatique comme l'une des bases théoriques et méthodologiques de l'analyse du discours parce qu'elle envisage le langage comme un fait, à la fois, discursif et social. Aussi envisage-t-elle le fait de parler, outre son contenu informationnel, comme régi

---

<sup>1</sup> Searle J., 1972, *Les actes de langage*, Hermann, p 52.

<sup>2</sup> On parle aussi d'actes de parole, d'actes de discours qui fonctionnent comme synonymes.

<sup>3</sup> Jeanne Marie Barberis, Jacques Bres et Françoise Gardes-Madray, « la praxématique », op. cit.

par des règles précises « *qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifie son système de croyances et/ou son attitude comportementale* »<sup>1</sup>.

Quand on aborde l'écrit journalistique, il ne faut pas perdre de vue sa dimension pragmatique pour bien cerner le sens dans sa globalité : « *comprendre un énoncé c'est identifier, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoires* »<sup>2</sup>.

Pour ce faire, nous envisageons de placer la théorie des actes de langage dans un cadre interactionnel, c'est-à-dire dans la réalité de la communication médiatique pour être plus précis qui possède ses règles, ses caractéristiques et ses propres contraintes : les médias, la presse en l'occurrence, s'adressent à un public hétérogène et indéterminé d'avance, ce qui les contraint à faire des hypothèses, qui se manifestent sur le plan discursif, quant à la nature de leurs publics, de ses attentes ou centres d'intérêt, de ses systèmes de croyance et de ses compétences idéologiques.

Il convient de noter que la valeur illocutoire d'un acte, telle que nous l'entendons ici, ne se limite pas à vouloir obtenir un certain comportement-réponse mais aussi et surtout elle comprend la tentative de faire adhérer le destinataire aux opinions et aux contenus assertés<sup>3</sup>. En effet, on peut dire que l'éditorial participe de cette tentative puisque l'éditorialiste est souvent enclin à se situer par rapport à un événement et défendre un point de vue spécifique en étayant sa thèse par des arguments dont l'objectif est d'influencer le lecteur d'une manière ou d'une autre. Comme l'écrivent Reboul A. et Moeschler J., il y a certaines phrases qui « *loin d'être utilisées pour décrire la réalité, elles le sont pour la modifier : elles ne disent rien de l'état présent ou passé du monde, elles le changent ou cherchent à le changer* »<sup>4</sup>.

Autre précision consiste à dire que lorsque l'on a affaire à des *textes* qui impliquent une communication différée (discours médiatique), séquences plus ou moins longues d'actes de langage dominés par une valeur illocutoire globale, on préfère utiliser la notion de *macro-actes de langage* qui rejoint la problématique des *genres de discours*<sup>5</sup>, comme c'est le cas justement du genre d'information journalistique que nous considérons dans cette étude comme un genre dominé par la valeur illocutoire d'"informer". Effectivement, Kerbrat-

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit. 186.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Ibid., p188.

<sup>4</sup> Reboul A. et Moeschler J., 1998, *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science la communication*, Seuil, p 27.

<sup>5</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit. p 174.

Orecchioni souligne l'utilité de la notion d'acte de langage dans la mesure où elle permet de rendre compte des discours envisagés comme "séquences d'actes de langage"<sup>1</sup>. C'est en sens qu'on peut définir l'argumentation, par exemple, comme "une illocution composée", c'est-à-dire un acte de langage complexe s'étendant sur une séquence d'énoncés<sup>2</sup>.

Nous ajoutons enfin que des faits langagiers comme l'implicite, les présupposés et l'effacement énonciatif, l'interrogation rhétorique jouent un rôle pragmatique qu'il faut analyser afin de dégager les enjeux de signification qu'ils peuvent contenir dans une société. Nous examinerons les valeurs illocutoires de l'acte de langage en "discours", autrement dit dans le fonctionnement réel de la communication journalistique. Lorsque par exemple on lit sur la page du quotidien *El moudjahid* un article de commentaire dont le titre est formulé sous forme d'interrogation « *Et si on parlait de société civile ?* »<sup>3</sup>, on s'aperçoit aisément que l'interrogation n'est pas fortuite, mais qu'elle vise à interpeller le lecteur en l'impliquant et en l'invitant à adopter l'opinion contenue en insistant sur une valeur idéologique qui est la "société civile".

#### 4. L'argumentation dans le discours

Sans mentionner ici les origines<sup>4</sup>, ni retracer le parcours historique de la théorie de l'argumentation dont beaucoup d'ouvrages traitent de manière détaillée, nous dirons que la spécification et l'autonomie de ce champ de recherche dans les sciences humaines s'est imposée dans la 2<sup>ème</sup> moitié du XX<sup>ème</sup> siècle grâce aux travaux de Perelman et Olbrechts-Tyteca (*Le traité de l'argumentation* : 1958), toulmin, Ducrot et Ascombres. Perelman et Olbrechts-Tyteca définissent l'argumentation comme « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses que l'on propose à leur assentiment* »<sup>5</sup>.

L'argumentation et son corollaire la rhétorique (l'art de bien parler) ont été toujours synonymes. Source de confusions et de malentendus, qui ont amené les auteurs à spécifier ces deux termes. Amossy précise que « *le terme rhétorique est souvent réservé à un art de séduction aux vertus manipulatrices alors que l'argumentation désigne les tentatives*

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 2008, op. cit., p157.

<sup>2</sup> Van Eemeren et Grootendorst (1983) cités par Orecchioni 2008, Idem.

<sup>3</sup> El Moudjahid, 10-01-2011. Cet article commente les événements, « émeutes » qui se sont déclenchés dans certaines villes d'Algérie en début de janvier 2011.

<sup>4</sup> Amossy Ruth (2006) distingue trois types de fondement à l'analyse argumentative : les fondements théoriques, logiques et pragmatiques.

<sup>5</sup> Perelman et Olbrechts-Tyteca cité par Plantin C., 2005, *L'argumentation*, PUF, Que sais-je ? Paris, p 36.

*raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides* »<sup>1</sup>. Mais cette distinction n'est pas aussi tranchée dans la mesure où « dans la pratique langagière, ces deux tendances restent étroitement liées et sont parfois indissociables »<sup>2</sup>.

Oléron Pierre propose la définition suivante de l'argumentation, qui nous paraît appropriée à notre étude, et dont il est souligné ensuite qu'elle est un phénomène social, une forme des techniques d'influence. L'argumentation, dit-il, est la « *démarche par laquelle une personne-ou un groupe- entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertions -arguments- qui visent à en montrer la validité ou le bien-fondé* »<sup>3</sup>. La première remarque qui se dégage de cette définition est que l'argumentation est intimement liée à la persuasion. L'objectif étant de convaincre l'auditoire<sup>4</sup> dont on tient compte, l'activité argumentative est donc de ce fait dialogique et impliquant un mécanisme d'interaction entre les deux partenaires de la communication.

#### **4.1. L'argumentation dans la langue/ L'argumentation dans le discours**

On peut répartir, sommairement, les travaux portant sur l'argumentation en deux grands domaines : ceux qui relèvent de ce que l'on appelle l'argumentation dans la langue (ADL) considérant l'argumentation comme une activité de langue conçue de manière intrinsèque sans renvoi à un contexte extralinguistique. Cette conception est développée, entre autres, par Ducrot O. et Anscombe dont l'hypothèse centrale consiste à définir le sens d'un énoncé par ses suites potentielles, son orientation argumentative<sup>5</sup>. On y étudie, par exemple, le rôle des connecteurs argumentatifs indépendamment du contexte extralinguistique.

Par contre, l'argumentation comme une activité de discours, jusqu'à une date récente, n'est pas assez étudiée. L'ouvrage d'Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours* vient justement répondre à ce besoin et combler ce manque. L'argumentation dans le discours tend donc à intégrer l'activité argumentative dans un processus complexe de communication qui dépasse le cadre de la langue, en articulant l'argumentation au contexte social, aux contraintes des situations de communication et des genres discursifs : c'est en ce sens qu'Amossy défend la place de l'analyse argumentative dans le champ de l'analyse de discours « *dans la mesure*

---

<sup>1</sup> Amossy Ruth, 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p 2.

<sup>2</sup> Idem., p 3.

<sup>3</sup> Oléron Pierre, 1996, *L'argumentation*, PUF, Que sais-je ?, Paris ( 4<sup>ème</sup> édition (1<sup>ère</sup> éd. 1983)) p 4.

<sup>4</sup> On note qu'avec Perelman le terme « auditoire » est utilisé pour désigner le récepteur collectif d'une argumentation : les lecteurs des textes écrits et auditeurs au sens strict. Note Oléron Idem., p28.

<sup>5</sup> Wander Emediato, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 09 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/1209>.

où elle entend éclaircir des fonctionnements discursifs en explorant une parole située et au moins partiellement contrainte »<sup>1</sup> en la rapportant à un lieu social et à des cadres institutionnels.

#### 4.2. Les familles d'arguments selon P. Breton

Tout d'abord, il n'existe pas une définition univoque de la notion d'"argument". Celui-ci est généralement défini comme étant tout élément qui appuie, étaye une démonstration, un point de vue. Encore convient-il de signaler, à la suite de P. Breton<sup>2</sup> qu'il y a deux niveaux habituellement confondus dans la définition de l'argument : (a)- Celui du contenu de l'argument, les opinions elles-mêmes ; (b) celui du contenant, le « moule argumentatif » qui va donner sa forme à la thèse proposée. Une même opinion est donc susceptible d'être véhiculée dans des formes, des « moules argumentatifs » divers.

Le choix d'un moule argumentatif pour contenir l'opinion est tributaire de la situation de communication, de la nature du public et des enjeux de persuasion que cela susciterait une telle forme auprès des auditeurs ou des lecteurs dans une société donnée.

Le même auteur met l'accent ici sur le rôle crucial d'une technique argumentative qu'il appelle « *l'accord préalable* » dans la mécanique argumentative. Elle consiste à appuyer l'argument qu'on propose sur un élément déjà accepté par l'auditoire :

« Concrètement, la recherche d'un accord préalable passe par l'identification d'un « point d'appui » à partir d'un thème déjà accepté par l'auditoire »<sup>3</sup>.

L'accord préalable apparaît comme synonyme de présupposition telle que vue par Reboul A. et Moeschler J. qui soutiennent que « *la présupposition est ce qui doit être accepté dans la communication pour que les interlocuteurs puissent se comprendre* »<sup>4</sup>.

Cette importance de l'accord préalable<sup>5</sup> tient au fait qu'il permet de trouver préalablement un terrain d'entente avec les lecteurs-auditeurs, favorisant, voire facilitant par conséquent leur

---

<sup>1</sup> Amossy R., 2006, op. cit., p 3.

<sup>2</sup> Breton P., 2006, *L'argumentation dans la communication*, La découverte, Paris, p 40.

<sup>3</sup> Idem., p 53.

<sup>4</sup> Reboul A. et Moeschler J., 1998, op. cit. p 44.

<sup>5</sup> L'accord préalable peut être ici synonyme de « *préconstruit* » et du « *présupposé* » en analyse du discours, en ce sens que ceux-ci impliquent une donnée déjà acceptée, admise comme évidente qui fait l'unanimité entre les locuteurs d'une communauté donnée. Les présupposés et les préconstruits peuvent dès lors avoir une dimension argumentative en ce sens qu'ils contribuent, dans la dynamique du discours, à la constitution des points d'appui à la base desquels on émet des opinions et des points de vue. De fait, Kerbrat-Orecchioni, affirme que les « *présupposés* » constituent « une sorte de « ciment social », une zone de « consensus » entre les interagissant ». Kerbrat-Orecchioni C., 1986, *L'implicite*, Armand Colin, Paris, p 29.

acceptation et adhésion à l'opinion qui s'en suit. Il y a moult façons de rechercher un point d'appui et la tâche qui consiste à l'identifier n'est pas toujours aisée. Toujours est-il que l'accord préalable est parmi les plus fréquentes techniques d'influence dans tout discours.

P. Breton en s'en tenant au niveau (b) distingue quatre familles d'arguments dont nous reprenons les définitions ci-après.

#### **a- Les arguments d'autorité**

Ils recouvrent « *tous les procédés qui consistent à mobiliser une autorité, positive ou négative, acceptée par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on propose ou que l'on critique* »<sup>1</sup>.

Cette "autorité", lorsqu'elle est partagée, est garante de la vraisemblance de l'argument ce qui permet une adhésion du public aux thèses formulées. On peut avancer ici l'exemple d'un verset coranique pour des musulmans qui posera l'argument comme indiscutable et, par ricochet, dotera l'opinion véhiculée d'une grande force persuasive.

Enfin, une autorité peut être incarnée (et qui constituent d'ailleurs des sous-types de l'argument d'autorité que nous reprenons succinctement ici), par<sup>2</sup> :

- L'argument de la compétence : « qui suppose en préalable une compétence scientifique, technique, morale ou professionnelle qui va légitimer le regard sur le réel qui en découle ».
- L'argument de l'expérience : qui « s'appuie sur une pratique effective dans le domaine où l'orateur s'exprime ».
- L'argument du témoignage : à la différence de l'expérience qui suppose une durée de pratique concrète, le témoignage est ponctuel. L'autorité du témoignage peut être assumée par exemple par un acteur présent lors d'une manifestation et qui confère à sa parole une certaine légitimité.

#### **b- Les arguments de communauté**

Les arguments de communauté recourent à des opinions, des croyances et des valeurs (comme la justice, la démocratie et concrètes comme la nation, la patrie) partagées par le public dans une ère et une société donnée. On peut dire que les proverbes, par exemple, sont

---

<sup>1</sup> Breton P., 2006, op. cit. p 42.

<sup>2</sup> Idem., pp 62-64.

des arguments de communauté, et certains même sont spécifiques à la culture populaire d'un groupe social restreint, qui favorisent l'adhésion des gens au point de vue défendu.

### **c- Les arguments de cadrage**

On peut dire que le cadrage ici est synonyme de schématisation tenant à l'organisation et la présentation orientée du discours. Le cadrage implique une « réorganisation du monde » qui puisse influencer le regard des auditeurs-lecteurs. En effet, les arguments de cadrage consistent à « *présenter le réel d'un certain point de vue, en amplifiant par exemple certains aspects et en minorant d'autres afin de ressortir la légitimité d'une opinion* »<sup>1</sup>.

Différentes stratégies participent de ce type d'argument :

- La définition : cela ne veut pas dire qu'il s'agit de proposer une définition objective d'un phénomène, mais d' « *insister sur l'aspect qui emble le plus déterminent pour le caractériser* »<sup>2</sup>.
- La présentation : c'est l'une des formes de cadrage particulièrement puissant qui consiste à présenter les faits « *de façon à majorer certains aspects et à en minorer d'autres* »<sup>3</sup>.
- L'association : elle consiste en la mise en rapport, la combinaison inédite, pertinente ou non, entres faits et éléments qui permet la création d'un « *nouveau réel* »<sup>4</sup>. Ainsi des relations de similitudes et de rapprochement vont s'instaurer entres ces éléments débouchant sur une certaine vision des choses.
- La dissociation : c'est une méthode de cadrage contraire de l'association qui, « *à partir d'une notion qui renvoie habituellement à un même univers, permet de le « casser » et de générer deux univers distincts* »<sup>5</sup>.
- L'argument quasi-logique.

### **d- Les arguments d'analogie**

Ils consistent « *à établir entre deux zones du réel jusque-là disjointes une correspondance qui va permettre de transférer à l'une des qualités reconnues à l'autre* »<sup>6</sup>. Ici,

---

<sup>1</sup> Breton P., 2006, op. cit. p 43.

<sup>2</sup> Idem., p 79.

<sup>3</sup> Ibid., p 82.

<sup>4</sup> Ibid., 87-88.

<sup>5</sup> Ibid., p 90.

<sup>6</sup> Ibid., p 95.



l'accord préalable est important en ce sens que l'auditeur ou le lecteur doit être en mesure de faire le lien « inventé » entre deux éléments (qui d'ailleurs n'ont pas de rapport logique). L'auteur distingue dans cette catégorie entre la métaphore, l'exemple et l'analogie proprement dite.

On rappelle encore une fois, à la suite de Breton, le rôle primordial de « l'accord préalable » dans tous ces types d'argument qui constitue une sorte d'assise solide permettant l'efficacité de l'entreprise argumentative dont l'objectif est d'intervenir sur les pensées et les croyances d'un certain auditoire ou lectorat.

### 4.3. L'argumentation dans le discours médiatique

L'objet de ce point est de mettre en évidence, dans un premier temps, que lorsque l'on traite du discours d'information journalistique, on ne peut pas faire l'économie de l'étude de sa *dimension* argumentative. En effet, énoncer, informer revient en même temps à donner son avis à propos de ce que l'on dit, à l'expliquer ou l'interpréter, voire à argumenter : donner à l'énoncé un certain éclairage, l'orienter vers une certaine conclusion qu'on présume acceptable chez l'auditeur ou le lecteur et que l'on tente de présenter comme fondée.

Il en est de même pour l'information journalistique où l'activité argumentative est toujours présente. C'est la même conception qu'attribuent la théorie de l'argumentation dans la langue et la logique naturelle à l'activité argumentative qui est considérée comme « coextensive à l'activité de parole (énoncer, c'est schématiser ; signifier c'est donner une orientation argumentative) »<sup>1</sup>. Pourtant, cela ne suppose pas que tout discours est inévitablement argumentatif parce que chaque situation de communication a ses spécificités qui la définissent.

Il s'avère que la distinction entre *visée* et *dimension* argumentative faite par Amossy R. est dans ce sens opératoire. Cet auteur affirme que lorsque le discours « cherche à avoir un impact sur son public » en s'efforçant « à le faire adhérer à une thèse », il a dans ce cas une *visée* argumentative avouée. Par contre, il peut avoir une *dimension* argumentative quand « plus modestement, cherche à infléchir des façons de voir et de sentir »<sup>2</sup>. On peut parler ici d'argumentation directe/explicite (exemple du discours politique lors des campagnes

---

<sup>1</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op. cit, pp 66-67.

<sup>2</sup> Amossy R., 2006, op. cit. p 01.

électorales) et d'argumentation indirecte/implicite (exemple d'un article d'information journalistique)<sup>1</sup> qui rejoint la précédente distinction d'Amossy.

Pour ce qui est de l'information journalistique, régie par les contraintes du genre discursif et des règles d'éthique de la profession qui imposent donc une certaine situation de communication, l'argumentation est souvent implicite ou indirecte et qu'il faut entendre à la suite de Breton P. comme « *l'ensemble des procédés visant à enserrer l'autre dans un piège mental dont il ne sortira qu'en adoptant l'acte ou l'opinion qu'on lui propose* »<sup>2</sup>. En conséquence, l'analyse argumentative doit tenir compte, non seulement des arguments explicites proprement dits clairement formulés, mais aussi des stratégies souvent implicites, relevant de divers ordres (organisationnel, énonciatif, discursif, etc.), qui permettent d'orienter l'interprétation du discours dans telle ou telle direction analytique. En effet, partant du fait que dans le discours "tout est argument", on peut dire qu'il existe diverses stratégies discursives qui permettent au *Lo* d'étayer un positionnement sans qu'il ait besoin de formuler expressément son opinion.

En conséquence, l'analyse de l'argumentation dans le discours journalistique ne doit pas se limiter à l'étude de la visée argumentative explicite des énoncés, mais elle doit tenir compte de différents procédés moins voyants, mais très efficaces qui participent d'une dimension argumentative impliquant une intention d'influence sur les façons de voir et de penser de l'autre.

#### **4.3.1. Une polémique interdiscursive**

On aura compris que lorsqu'un orateur ou un scripteur cherche à influencer, à convaincre son auditeur ou lecteur, il produit un discours argumentatif. D'abord, l'activité argumentative est ancrée dans les pratiques discursives des locuteurs mais à des degrés divers et en fonction des situations de communication. On dira ensuite que les sociétés contemporaines, dites démocratiques favorisent cette activité, voire l'exigent. En fait, les sujets, les acteurs sociaux (qu'ils soient des personnes ou des groupes) sont amenés inévitablement à user des pouvoirs de la parole pour expliquer tel ou tel phénomène ou événement (débats politiques, débats citoyens, polémiques médiatiques, etc.), se situer par rapport à lui en défendant un point de vue dans un espace social et discursif souvent marqué par des distorsions et des conflits.

---

<sup>1</sup> Cela diffère aussi en fonction des genres discursifs : l'éditorial apparaît comme un écrit essentiellement argumentatif. D'où une certaine implication de l'éditorialiste qui doit expliquer l'événement et défendre un point de vue.

<sup>2</sup> Breton P., 2006, op. cit. p 10.

L'orateur-scripteur doit aussi se situer par rapport à ceux qui rejettent sa position ; l'enjeu ici est de persuader un public. L'argumentation a été depuis toujours liée à la persuasion, ce qui permet à P. Oléron d'avancer que l'argumentation est un phénomène social et une démarche par laquelle on vise à exercer une influence sur l'autre<sup>1</sup>. L'accent est mis ici sur le dialogue, l'interaction entre interlocuteurs.

Or on peut constater aisément que l'argumentation est spécifique aux sujets qui, dans une société et une ère déterminée, entraînent un débat : autrement dit, il y a des opinions qui divergent sur des questions controversées présentant un intérêt pour la communauté. C'est du moins ce qui ressort de cette remarque d'Oléron : l'argumentation, dit-il « *s'exerce dans un univers où règnent l'ambiguïté, l'équivoque, l'incertitude, le désaccord* »<sup>2</sup>. La situation argumentative typique est caractérisée par « *le développement et la confrontation de points de vue en contradiction en réponse à une même question* »<sup>3</sup>.

R. Amossy tient à préciser, en mettant l'accent sur le rôle du dialogisme et de l'interdiscursivité, que le discours en situation comporte en soi une tentative de faire voir les choses d'une certaine façon et d'agir sur l'autre et que « *la position adverse n'a pas besoin d'être présentée en toute lettres dans la mesure où la parole, est toujours une réponse au mot de l'autre, une réaction au dit antérieur qu'elle confirme, modifie ou réfute* »<sup>4</sup>. En fait, l'argumentation dans le discours journalistique se déploie souvent sous le mode de l'implicite, du présupposé et ne désigne pas de manière claire son activité argumentative. En outre, le journalisme est défini « *comme l'interdiscours entre trois instances impliquées que sont les professionnels (pairs), les sources et le public. Il est souvent associé au discours polémique qui n'échappe pas à l'interdiscursivité pour se constituer* »<sup>5</sup>.

Ceci étant dit, il se trouve que les médias sont le vecteur et le médiateur, voire même le déclencheur et le lieu de ces conflits discursifs. C'est en ce sens qu'on peut dire que le discours médiatique, et plus particulièrement le discours journalistique, est polémique.

---

<sup>1</sup> Oléron Pierre, 1996, op. cit. pp 4-5.

<sup>2</sup> Idem., p 8.

<sup>3</sup> Plantin C., 2005, *L'argumentation*, PUF, Que sais-je ? Paris, p 53.

<sup>4</sup> Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/200>

<sup>5</sup> Ait-Dahmane Karima, « Albert Camus et l'Algérie. Tensions politiques et prise de position », in *Albert Camus et les lettres algériennes : l'espace de l'interdiscours*, actes du colloque. tome1, université d'Alger, Denis Martinez et éditions Barzakh, juin 2007, p 124.

C'est justement le cas de notre thème « printemps arabe », qui présente l'intérêt d'être un sujet de discussion et de débat dans la société algérienne, où le locuteur-journaliste est amené à argumenter, à opiner et à se situer par rapports aux autres dires qui circulent. En effet, ils se déploient forcément dans son discours des conceptions des choses, des façons de voir et des représentations de la réalité. Cette activité argumentative révèle surtout ses positionnements politiques et idéologiques qui nous serviront, en partie, d'indices pour caractériser les lignes éditoriales des deux quotidiens étudiés. On peut ajouter, par ailleurs, le fait que l'événement qui surgit dans l'espace social et dont rendent compte les médias fait l'objet d'une construction par l'instance médiatique. Nous s'étalerons sur l'examen des stratégies argumentatives dans le discours des deux quotidiens pour toucher aux points ici cités.

#### **4.3.2. Les stratégies discursives de mise en argumentation dans la presse écrite**

Afin de clarifier la conception qu'on attribue à l'acte argumentatif, et plus précisément à la dimension argumentative du discours, on mentionne ci-après quelques réflexions qui apportent un éclairage sur les stratégies discursives de mise en argumentation les plus fréquentes dans l'écriture de presse.

##### **4.3.2.1. Problématisation, Positionnement, Approbation**

P. Charaudeau, qui insère la communication linguistique dans un cadre d'échange psycho-social entre un sujet communiquant et un sujet interprétant, pose l'acte argumentatif, lié à la finalité d'adhésion et de persuasion, dans un processus d'*influence*. Celle-ci est comprise, dans le cadre de l'analyse du discours, comme étant la tentative, dans une situation de communication donnée, de "la découverte des jeux de mise en scène de la vérité (et non pas cette Vérité en soi) comme « croire » et « faire croire »" (dont use le sujet communiquant pour faire admettre son opinion), dans la mesure où, selon l'auteur<sup>1</sup> :

*« Les rapports sociaux ne se joueraient pas tant sur le mode du « être vrai » que sur celui du « croire vrai » ; on ne jouerait plus tant sur la « force logique » des arguments que sur leur « force d'adhésion » ; on ne chercherait pas tant une « preuve absolue » renvoyant à l'universel qu'une « validité circonstancielle » dans le cadre limité du situationnel ».*

Partant de ce constat, on peut dire que la force de persuasion d'une proposition, d'un raisonnement dépend de la façon de sa mise en scène dans une situation de communication donnée.

---

<sup>1</sup> Patrick Charaudeau, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, Consulté le 05 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/193>.

Or dans le discours d'information journalistique, cette mise en scène est accompagnée souvent d'un travail de schématisation, de problématisation et de cadrage de la part de *Lo*, qui émane de la nécessité de sélectionner et de limiter un univers thématique par rapport auquel est abordée la question, et qui répond à l'orientation argumentative de son discours. Cela est en mesure de donner un éclairage sur les possibles interprétatifs du discours et donc de la dimension argumentative qui s'y trouve déployée.

Nous reprenons ici les trois processus langagiers (ou activités discursives), définis par Charaudeau, qui participent de cet acte d'influence qu'ont peut repérer dans le discours d'information journalistique et qui sont<sup>1</sup> :

#### **a- Problématiser**

L'auteur présente la problématisation comme étant une manière de suggérer, à l'interlocuteur, un propos (un domaine thématique) et un cadre de questionnement par rapport auxquels il doit construire son interprétation :

*« Problématiser est une activité discursive qui consiste à proposer à quelqu'un, non seulement ce dont il est question, mais aussi ce qu'il faut en penser : d'une part, faire savoir à l'interlocuteur (ou à l'auditoire) de quoi il s'agit, c'est-à-dire quel domaine thématique on lui propose de prendre en considération ; d'autre part, lui dire quelle est la question qui se pose à son propos ».*

Cela consiste en une activité discursive qui permet au sujet argumentant de circonscrire au préalable un univers thématique particulier à la base duquel son propos ultérieur tiendra sa cohérence vis-à-vis du sujet interprétant. C'est une manière d'orienter le regard de l'interlocuteur vers tel aspect jugé "pertinent" de la question dont il s'agit et non pas sur un autre. C'est en ce sens que cela témoigne d'une intervention inhérente au sujet argumentant qui "impose"<sup>2</sup> une certaine direction analytique, un point de vue au détriment d'un autre.

#### **b- Se positionner**

Une fois le cadre thématique est délimité et les questionnements posés, se présente au sujet communiquant la nécessité de prendre position par rapport à la problématisation en défendant son point de vue.

---

<sup>1</sup> Patrick Charaudeau, 2008, « L'argumentation dans une problématique d'influence », op. cit.

<sup>2</sup> Dans une interaction spontanée, l'interlocuteur a la possibilité de contester telle ou telle manière de problématiser. C'est pourquoi on peut ici parler d'« imposition » surtout pour le discours d'information journalistique qui implique une situation d'échange différée, ce qui exclut la possibilité pour le lecteur de rétorquer et de rejeter ladite problématisation. Or le sujet communiquant, dans ce cas, est tenu de trouver des "terrains d'entente" avec le sujet interprétant à la base d'hypothèses sur la nature de son public et de ses compétences encyclopédiques et idéologiques.

Dans le discours journalistique, le L-J est amène le plus souvent à se positionner par rapport à sa problématisation, mais il peut adopter une posture de neutralité consistant seulement à l'"explication" des différentes positions.

### *c- Prouver*

Prouver, dernier processus de l'acte argumentatif, est une «*stratégie discursive qui sert à justifier le choix du positionnement* » en assurant la validité du point de vue défendu auprès de l'interlocuteur qui, à son tour, doit adhérer ou rejeter ce positionnement.

En somme, on peut avancer que de part cette activité de problématisation, de positionnement et d'approbation visant à défendre une opinion et de la justifier aux yeux des interlocuteurs, se laissent dessiner les tendances politico-idéologiques du sujet communicant et des valeurs morales ou sociales qu'il défend.

#### **4.3.2.2. Les stratégies de cadrage**

Le cadrage (synonyme de "schématisation"), qui est défini à la suite de Wander Emediato<sup>1</sup> comme «*une organisation de contenus qui a pour but d'influer sur les représentations des destinataires à propos d'un objet de discours ou d'une situation* », permet de voir comment l'instance de production du discours se représente la situation et l'objet du discours.

Le cadre thématique imposé par le sujet communicant se révèle à travers les choix des opérations de référence (thématisation, nomination, désignation), de prédication (qualification) ou d'énonciation (modalisation)<sup>2</sup>.

Il est évident donc que cette stratégie implique une dimension argumentative en ce sens qu'elle tâche d'orienter le regard du lecteur soit par thématisation<sup>3</sup>, soit par questionnement vers une certaine direction analytique.

A titre d'exemple, un article de presse traitant d'une situation de crise politique et sécuritaire dans un pays quelconque n'aura pas la même portée symbolique et argumentative selon qu'il propose de se focaliser sur le cadre thématique de la "nature du régime politique qui entrave la démocratie" ou selon qu'il met l'accent au préalable sur une certaine "ingérence étrangère dans le conflit". On est ici en face d'un unique objet de discours par rapport auquel, selon la

---

<sup>1</sup> Wander Emediato, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 09 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/1209>.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Cela peut rejoindre la notion de "problématisation" formulée par Charaudeau. Voir supra, p 78.

nature de l'instance productrice du discours et de ses positions politico-idéologiques, on peut construire différents points de vue.

Parmi les stratégies de cadrage, dégagées par le même auteur, qui permettent de voir la façon dont le sujet communicant considère le monde, on cite :

**a- Le cadrage par thématisation**

Dans l'information journalistique, cette opération consiste à solliciter un arrière-plan thématique et symbolique qu'on juge pertinent pour les lecteurs. Comme on l'a déjà noté, la thématisation oriente le regard du lecteur en tant qu'elle focalise le propos sur une certaine direction. Elle s'appuie sur des représentations qu'on présume consensuelles et partagées par le lectorat dans une société donnée, et ce partant d'hypothèses sur sa nature, ses attentes et ses compétences encyclopédiques et idéologiques.

**b- Le cadrage par désignation**

La désignation, conçue par l'auteur comme catégorie de la "*nomination*"<sup>1</sup> (opération de référence), a une dimension argumentative et correspond à une modalité appréciative car elle renvoie au point de vue subjectif d'un sujet par rapport à un objet de discours. De fait, les *désignations* « impose des attributs aux êtres et par cette attribution font circuler des points de vue subjectifs »<sup>2</sup>.

En effet, la désignation joue un rôle argumentatif capital dans le discours d'information. Or cette importance s'accroît davantage lorsque la désignation intervient au niveau des titres de presse.

À titre d'exemple, une nouvelle, relative à "un mouvement ou une manifestation de rue", sera différemment interprétée selon qu'on la désigne par « jacquerie », « émeute », « révolte », ou « révolution ». Il en est de même quand on essaie de qualifier les acteurs de ce mouvement : parler d'"agitateurs", d'"émeutiers", de "manifestants". En effet, dire que ce mouvement est une « émeute » dont les acteurs sont des "émeutiers"- terme qui a une connotation négative dans les sociétés démocratiques- est une manière, sinon de le stigmatiser, de minimiser de son importance. Par contre dire que ce mouvement est une « révolution » dont les acteurs sont des "manifestants" -termes positivement marqués-, cela lui accorderait de l'ampleur.

---

<sup>1</sup> Voir infra « l'acte de nommer » chap. III, p 98.

<sup>2</sup> Wander Emediato, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », op. cit.

On voit bien que chaque désignation suppose un point de vue subjectif du sujet communicant qui, recourant à un cadrage d'un objet dans une catégorie signifiante, informe sur une certaine dimension argumentative.

### ***c- Le cadrage du dire d'autrui***

Ce type de cadrage a trait aux verbes d'attitude, dits subjectifs, qui renseignent sur l'attitude et l'opinion du sujet informant par rapport aux dires, et parfois aux actions des différents acteurs sociaux qu'il rapporte.

Le locuteur-journaliste recourt souvent au discours rapporté pour entretenir et garder l'apparence d'objectivité de sa parole, toutefois ces verbes viennent imprimer son attitude psychologique ou intellectuelle par rapport à ce même discours rapporté et renvoie à son interprétation de celui-ci.

### ***d- Le cadrage par questionnement***

Dans le discours d'information, la question, par laquelle le L-J ne sollicite pas une réponse du lecteur, est un moyen discursif qui vise à impliquer celui-ci dans le discours en l'incitant à penser à propos de l'objet en question. C'est pourquoi elle est appelée « question rhétorique » ou « interpellative » par laquelle on cherche à produire un effet de pertinence de l'information, qui implique une opération de cadrage, donc une dimension argumentative.

## **Conclusion partielle**

D'après ce qui précède, nous estimons que nous avons délimité les outils conceptuels sur lesquels se base notre travail et que nous avons spécifié les références auxquelles nous ferons systématiquement appel tout au long de cette étude. Les théories de l'énonciation, de la pragmatique et de l'argumentation ont été abordées, il reste à les insérer dans cadre un peu plus général, celui de l'analyse de discours et de la communication médiatique pour spécifier davantage son orientation : ce travail, rappelons-le, emprunte les principales notions de l'école française d'analyse de discours.

Nous adoptons, dans l'analyse argumentative de notre corpus, l'orientation générale et les positions contenues dans *L'argumentation dans le discours* (R. Amossy : 2006). Nous empruntons aussi la typologie des arguments formulée par P. Breton dans *L'argumentation dans la communication* (2006).



## Chapitre III

# Discours journalistiques et positionnements idéologiques

---

*"[...] De ce point de vue on peut définir une révolution comme le moment où s'ouvre un réseau nouveau de situations d'énonciation, de prises de parole légitimes".*

Maingueneau Dominique, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, 1991, p 107.

## Introduction

Ce chapitre est consacré à la définition du cadre global dans lequel s'inscrit cette étude : analyses du discours.

Cette appellation met en évidence le fait qu'il n'y a pas une seule analyse du discours<sup>1</sup>, mais plutôt "des analyses des discours" comme il y a une multitude de genres discursifs et des corpus à étudier. Cette diversité témoigne également de la richesse, de la dynamique complexe de cette discipline qui rend difficile toute entreprise de cadrage ou de délimitation rigoureuse<sup>2</sup>. D'où ses différentes orientations intellectuelles et inspirations philosophiques et des disciplines qui se réclament de l'analyse du discours. On parle d'école anglo-saxonne, d'école française d'analyse de discours, etc. En plus, elle englobe diverses disciplines qui partagent un certain nombre de postulats théoriques et méthodologiques de base (analyse conversationnelle, ethnographie de la communication, analyse textuelle, pragmatique, etc.) et qui se fixent comme objectif général l'interprétation et l'analyse de la parole, du discours dans sa large acception, mais qui diffèrent, par exemple, en matière de la nature des corpus qu'elles privilégient (oraux/écrits, dépendants/indépendants du contexte, ritualisés/non ritualisés), de leurs supports de transmission et des phénomènes discursifs auxquels elles s'intéressent.

Elle apparaît, en conséquence, comme un champ interdisciplinaire, vu l'enchevêtrement et l'entrecroisement de diverses sciences humaines et sociales ce que lui a valu l'appellation "carrefour" des disciplines qui ne se réduit pas à l'étude strictement linguistique. Cette dualité délicate est exprimée dans cette phrase de J-J. Courtine qui affirme qu'en AD « *il faut être linguiste et cesser de l'être en même temps* » dans la mesure où elle ne doit pas s'enfermer "obstinément" dans telle ou telle direction tout en restant dans le champ linguistique. Dans cette perspective, le discours « *est d'emblée pensé comme une interface entre différentes disciplines* »<sup>3</sup>.

Nous procédons alors à une synthèse, d'ordre théorique et nous nous arrêtons aussi sur certains concepts théoriques et analytiques relatifs à notre thématique.

---

<sup>1</sup> Désormais « AD ».

<sup>2</sup> Comme en témoigne aussi l'utilisation du pluriel "*Les sciences du langage*" attestant de la recomposition et de la vitalité du champ de l'étude du langage.

<sup>3</sup> Boutet Josiane et Maingueneau Dominique, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, 2005/4 n° 114, p. 15-47.

## 1. L'analyse du discours

L'AD<sup>1</sup>, qui a comme objet d'étude le "discours" est née dans le cadre de mouvance et l'évolution qui a caractérisé les sciences du langage à partir des années 60-70. Le facteur important qui a permis la constitution de cette discipline est un processus progressif de rejet de l'approche immanentiste. En effet, les linguistes abordent le langage comme, à la fois, un phénomène langagier et social, c'est pourquoi il est difficile d'être appréhendé par une seule discipline. C'est justement, en ce sens, que le renouvellement ou le développement de la linguistique a été lié intimement à cet esprit d'interdisciplinarité. Il en est de même pour l'analyse du discours où le rapport à l'interdisciplinarité a aussi été constitutif<sup>2</sup>.

Pour sa part, D. Maingueneau<sup>3</sup>, qui commente les conditions d'émergence de l'AD en mettant l'accent sur l'influence déterminante des réflexions d'Althusser sur L'AD à ses débuts, affirme que cette dernière résulte de trois facteurs. Dans un premier lieu, d'une certaine tradition européenne, philologique, associant histoire et réflexions sur les textes. Dans un deuxième lieu, elle tire ses origines d'une pratique scolaire consistant en l'explication des textes. Dans un troisième lieu, elle est liée à la conjoncture intellectuelle dominée par le structuralisme autour duquel apparaît une réflexion sur l'écriture associant linguistique, psychanalyse lacanienne et marxisme althussérien tout en marquant une rupture avec la philologie en procédant à l'étude du « discours ».

L'AD dès lors qu'elle se fixe l'objectif de l'explication des textes, peut être rangée parmi les herméneutiques contemporaines car elle « suppose qu'un sens doit être atteint et que ce sens est caché, inaccessible sans une technique adaptée »<sup>4</sup>. En même temps il ne faut pas entendre par ceci, comme le précise Pêcheux, que « l'analyse du discours ne prétend pas s'instituer en spécialiste de l'interprétation maîtrisant «le» sens des textes, mais seulement construire des procédures exposant le regard-lecteur à des niveaux opaques à l'action stratégiques d'un sujet »<sup>5</sup>.

L'AD a privilégié, à ses débuts, dans ses travaux le « discours politique », ce qui s'explique par la relation intime qui unit idéologie et politique dans le cadre de la théorie marxiste-althussérienne. Mais cette discipline a connu un essor considérable à partir de 1969, année au

---

<sup>1</sup> L'expression analyse du discours renvoie initialement à la traduction *discourse analysis*, une méthode du linguiste distributionnaliste Harris voulant étendre le domaine de la linguistique au-delà de la phrase.

<sup>2</sup> Boutet Josiane et Maingueneau Dominique, 2005, op. cit.

<sup>3</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit. pp 9-10.

<sup>4</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit. p 6.

<sup>5</sup> Pêcheux cité par Maingueneau, Idem.

cours de laquelle on voit la publication de deux ouvrages de Pêcheux et de Foucault<sup>1</sup> respectivement intitulés *L'analyse automatique du discours* et *L'archéologie du savoir* auxquels s'ajoute le n° 13 de la revue *Langages* intitulé « l'analyse du discours » consacrant en quelque sorte la naissance de ladite discipline.

Dans un essai de définition de l'AD, on peut dire qu'elle « vise une étude linguistique des conditions de production des énoncés », « du langage en contexte, de l'usage de langue »<sup>2</sup> raison pour laquelle elle sert d'étiquette à de multiples travaux. Cela relève aussi, comme le suppose Maingueneau, de la nature même du champ de la linguistique qui oppose un "noyau dur" ; l'étude de la langue, à une périphérie aux contours instables et à la scientificité douteuse ; l'étude du discours. Il y a en fait deux approches du langage dont les frontières ne sont pas nettement tranchées. Le *Dictionnaire d'analyse du discours* confirme l'idée que l'AD est rapportée à la relation entre texte et contexte et ne désigne nullement les travaux qui portent sur des énoncés décontextualisés (comme la pragmatique de Ducrot)<sup>3</sup>. Pourtant, le flou persiste davantage car la notion même de "discours" peut revêtir plusieurs acceptions sur lesquelles nous revenons plus tard.

En conséquence, dans la tentative d'explicitier les frontières de l'AD à la française, Maingueneau<sup>4</sup> explique que celle-ci s'intéresse aux objets-textes produits dans le cadre : (a) d'institutions contraignant fortement l'énonciation ; (b) inscrits dans un interdiscours serré et (c) qui fixent des enjeux historiques, sociaux, intellectuels. Bref, des textes qui impliquent un *positionnement* dans un champ discursif. Nous rappelons que ces trois critères constituent le fil conducteur de notre recherche de par la nature de notre corpus auquel se rapportent bel et bien ces caractéristiques énumérées. Enfin, l'AD jouit d'une certaine cohérence du fait de sa dépendance à l'égard des problématiques de l'énonciation et de la pragmatique<sup>5</sup>.

Nous nous retrouvons ainsi dans la nécessité théorique et méthodologique que requiert tout travail en AD, de spécifier clairement le cadre théorique dans lequel nous nous situons pour s'assurer de la cohérence de notre propos ultérieur. Il faut noter que nous nous situons à la lignée de l'école française d'analyse française. Notre conception consiste à dire, à la suite de Maingueneau D. que l'objet d'AD n'est « ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la

---

<sup>1</sup> Qui affiche une prédilection pour des corpus différents de ceux d'Althusser. En effet, on s'intéresse à des corpus pris dans ce que l'on appelle une « formation discursive » comme le discours syndical, féministe, etc.

<sup>2</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit., p 16.

<sup>3</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op. cit.

<sup>4</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit., p 17.

<sup>5</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit., p 14.

situation de communication » mais c'est l'étude du dispositif de l'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés »<sup>1</sup>.

### 1.1. La problématique du discours

Comme nous l'avons déjà constaté, la diversité des analyses du discours trouve ses origines dans les différentes acceptions que l'on peut attribuer au terme « *discours* ». Maingueneau lui attribue justement sept emplois particuliers<sup>2</sup> : il est (1) synonyme de la parole saussurienne ; (2) il peut désigner une unité de dimension supérieure à la phrase ; (3) ou l'énoncé considéré dans sa dimension interactive ; (4) il renvoie à la conversation comme type fondamental d'énonciation ; (5) il peut renvoyer à la variété des usages qui sont faits des unités linguistiques et il est opposé ainsi à la *langue* comme système virtuel ; (6) il est aussi utilisé pour désigner un système de contraintes qui régissent un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique ; (7) on l'oppose enfin à l'énoncé en ce que celui-ci procède d'une étude du texte "en langue" et le *discours* procède d'une étude linguistique des conditions de production de ce texte<sup>3</sup>. Quoiqu'il en soit, on peut dire que le "discours" est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant<sup>4</sup>.

Pour notre part, nous tenons à préciser, dans le cadre de ce travail, que les emplois (3), (6) et (7) permettent d'intégrer le discours dans les problématiques de l'énonciation et de la pragmatique constituant les cadres de référence théoriques et méthodologiques de ce travail. Ils nous permettent, en même temps, de parler du discours d'information journalistique des deux quotidiens (*El Moudjahid* et *El Watan*) comme régis par des contraintes, des positionnements et des conditions de production tout en soulignant leur caractère "dialogique" et "interdiscursif".

#### 1.1.1. L'information journalistique comme discours

D'une façon générale, l'information désigne « *toute publication sous une forme appropriée d'éléments de connaissance (faits) ou de jugements (commentaires, opinions) à l'aide de mots, de sons ou d'images et, d'une façon globale, de tous signes accessibles au public* »<sup>5</sup>. Or, l'information journalistique ou simplement la presse s'inscrit dans une tradition écrite.

<sup>1</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit., p 13.

<sup>2</sup> Idem., p 15.

<sup>3</sup> Guespin L. cité par Maingueneau D., Idem.

<sup>4</sup> Dubois Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, p 150.

<sup>5</sup> Fernand Terron, 1974, *L'information*, PUF, Coll. Que sais-je ?, Paris, p 9.

Elle est, selon l'expression de P. Charaudeau « *une aire scripturale, faite de mots, de graphique, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier* »<sup>1</sup>.

Examinant les définitions que l'on a attribuées au terme « discours ». Il apparaît logiquement que l'information journalistique, comme genre discursif, revêt les principaux traits définitoires de la notion de *discours*. En effet, pour comprendre la mécanique qui soutient l'information journalistique, il faut la penser dans le cadre social dans lequel elle intervient. Cela requiert également la prise en compte des conditions de production intradiscursives et extradiscursives du discours journalistique<sup>2</sup>.

Pour spécifier davantage le sens du *discours* et l'articuler dans le genre de l'information journalistique, nous reprenons ce passage de P. Charaudeau qui nous semble assez synthétique et global. Le discours, dit-il :

« *résulte de la combinaison des circonstances dans les quelles on parle ou écrit (identité de celui qui parle et de celui à qui il s'adresse, le rapport d'intentionnalité qui les relie et les conditions physiques de l'échange) avec la façon dont on parle. C'est donc l'intrication des conditions extradiscursives et des intradiscursives qui produit du sens* »<sup>3</sup>.

Ce passage met l'accent sur l'importance du contexte verbal et situationnel qui entoure le discours ou la communication. L'auteur en conclut que décrire le sens d'un discours consiste à mettre en corrélation ces deux pôles. Le même auteur affirme que la construction du sens dans le discours d'information médiatique résulte d'un double processus de sémiotisation de *transformation* et de *transaction*<sup>4</sup>. Enfin, l'information journalistique peut être abordée comme genre discursif, s'opposant, par exemple au discours propagandiste, comme se fondant sur la finalité de « faire savoir » qui « dépend de la façon dont sont utilisés les savoirs de connaissance et de croyance et des visées d'effets de vérité choisies par l'informateur »<sup>5</sup>.

### 1.1.2. L'événement « printemps arabe » dans une perspective d'analyse du discours

Dans la mesure où nous traitons ici d'un événement (printemps arabe) dans une perspective d'AD, il est utile de s'arrêter sur la notion même d'"événement". Comme nous

<sup>1</sup> Charaudeau P., 2005, op. cit., p 92.

<sup>2</sup> C'est justement pour répondre à cet impératif que nous avons que nous avons procédé au préalable à la délimitation du contexte social et médiatique qui entoure notre corpus de presse.

<sup>3</sup> Idem., p 30.

<sup>4</sup> Le processus de *transformation* consistant à transformer le "monde à signifier" en "monde signifié" par ce qu' « il doit décrire (identifier-qualifier les faits), raconter (rapporter les événements), expliquer (fournir les causes de ces faits et événements) ». L'acte de dénommer participe de ce processus puisqu'il associe une étiquette signifiante à l'objet décrit. Le processus de *transaction*, qui commande le premier, consiste à donner une signification psycho-sociale à cet acte en relation intersubjective avec le destinataire-récepteur (principe d'altérité). Ibid., pp 30-31.

<sup>5</sup> Charaudeau P., 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Nathan, p 57.

l'avons déjà constaté, c'est par le langage que la construction de l'espace social s'élabore dans le cadre des mass médias. Or cette construction n'est jamais transparente.

Cette notion d'"événement", en apparence simple, suscite plusieurs interrogations au premier rang desquelles se trouve la question de savoir comment un certain nombre de faits, de "nouvelles" surgissant dans l'espace social peuvent constituer un événement qui sera ensuite médiatisé et quelle est la part de "vérité", du "réel" de cette médiatisation ou "matérialisation"<sup>1</sup>. Reste en outre à savoir à quelles exigences de nouveauté et/ou d'importance obéit l'intérêt des médias à un tel ou tel fait. Quels sont les paramètres qui ont entraîné l'intérêt des médias internationaux à ce qu'ils ont nommé « printemps arabe » ?

Il convient de dire que l'événement est toujours construit par les médias avant qu'il ne soit communiqué au public, ce qui ressort de cette affirmation d'Alban Bensa et Eric Fassin :

*« L'événement ne se donne jamais dans sa vérité nue, il se manifeste ce qui implique aussi qu'il est manifesté, c'est-à-dire qu'il résulte d'une production, voire d'une mise en scène : il n'existe pas en dehors de sa construction »<sup>2</sup>.*

Il faut noter justement que les événements aujourd'hui ne sont qualifiés comme tels que parce qu'ils nous sont parvenus par le biais des médias. En effet, l'historien Pierre Nora soutient que l'événement n'existerait pas en dehors des mass médias : *« dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux et par eux seuls que l'événement nous frappe, et ne peut pas nous éviter »<sup>3</sup>.*

Dans la même optique, P. Charaudeau souligne que l'événement est toujours construit par le sujet parlant et qu'il n'est jamais transmis à l'instance de réception dans son état brut, mais au contraire il ne prend une *« existence signifiante qu'à travers la réception-saisie-systémisation-structuration qu'en fait le sujet parlant »<sup>4</sup>*. Celui-ci se définit et organise sa parole qu'il thématise en rapport avec le sujet interprétant dans un rapport d'intersubjectivité constitutive de tout acte de langage<sup>5</sup>. En ce sens, tout énoncé est régi par une opération de thématisation lui assignant ainsi des points de repères : l'énonciateur *« choisit nécessairement un certain mode de présentation de son énoncé, privilégie tel(s) ou tel(s) de ses constituant, que ce soit par la syntaxe ou l'intonation [...] »<sup>6</sup>*.

<sup>1</sup> Alban Bensa et Eric Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », in *Qu'est-ce qu'un événement*, Terrain n° 38/mars 2002, p 9.

<sup>2</sup> Idem., p 8.

<sup>3</sup> Pierre Nora cité par Alban Bensa et Eric Fassin, Ibid., p 7.

<sup>4</sup> Charaudeau P., 2005, op. cit., p 79.

<sup>5</sup> Idem.

<sup>6</sup> Maingueneau D., 1981, *Approche de l'énonciation en langue française*, Hachette, Paris, p 9.

On aura compris, à la lumière de ces affirmations, le pourquoi des divergences des points de vue entre les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* lorsqu'ils rendent compte d'un même événement. On peut dire qu'ils sont conditionnés par un ensemble de paramètres politiques et idéologiques, par leurs engagements respectifs dans un univers social et discursif. Cette différence apparaît clairement, lors de la chute de Ben Ali, dans les deux titres respectivement d'*El Watan* et *El Moudjahid*<sup>1</sup> thématissant, chacun à sa façon, l'événement en question :

- « Ben Ali chassé du pouvoir »
- « Après plusieurs jours de trouble sociaux » (surtitre)  
« Le premier ministre tunisien Mohamed Channouchi président par intérim » (titre)

Nous constatons que, relativement au même fait, les titres<sup>2</sup> des deux journaux opèrent différemment lors de la mise en mots de l'information : *El Watan* insiste sur le fait que Ben Ali (sans mention de sa fonction ce qui constitue une hypothèse sous le mode de la connivence avec les lecteurs) a quitté le pouvoir sans mentionner aussi le pays en question comme si cette information est inutile : cela contribue à poser l'événement en question dans un univers supposé familier et proche des lecteurs. En outre, L'utilisation du verbe (participe passé) « chasser » qui est péjoratif témoigne du fait que le président a quitté le pouvoir à la suite de la pression populaire.

De l'autre côté, *El Moudjahid* refuse d'évoquer le fait que Ben Ali ait été forcé de quitter le pouvoir et insiste plutôt sur le fait que Channouchi, « ministre tunisien » est président par intérim avec comme cause « des troubles sociaux » (en surtitre) évitant ou refusant ainsi de parler de "révolution". Il procède à un détournement habile de l'attention des lecteurs par « omission », si on peut dire, voulue de l'information principale.

D'après l'exemple précédent, on peut faire cette remarque : certes les médias procèdent à la construction discursive de l'événement, cependant, il ne faut pas croire que ladite construction est l'incarnation de la réalité des faits. En ce qui nous intéresse, nous tâcherons de voir comment, dès les premiers jours de l'éclatement des émeutes de janvier et dans une large mesure du printemps arabe, s'opère cette construction discursive dans et par les deux quotidiens algériens au moment de leur surgissement. Autrement dit, nous aurons affaire à un événement traité sur le vif par les deux quotidiens. Ce qui entraîne une certaine spontanéité, si

---

<sup>1</sup> El Moudjahid et El Watan, éditions du 15 janvier 2011.

<sup>2</sup> Il est à rappeler le rôle primordial du titre dans la presse écrite. Il fonctionne comme un résumé de l'article, une indication d'ensemble visant à accrocher le lecteur et l'inciter à la lecture.



on peut dire, dans l'appréhension de l'événement qui permettrait de constater les différences quant à la catégorisation, la qualification et/ou la dénomination de l'événement en question et, par ricochet, cela nous renseignerait sur le positionnement des deux instances journalistiques. Cela est surtout révélateur de la subjectivité rattachée à cette pratique discursive.

Ces constats, certes élémentaires, ont pourtant le mérite de témoigner de l'identité et du positionnement de ces entreprises médiatiques dans un champ discursif commun mais souvent divisé : l'événement en question a un ancrage social dans la mesure où il présente un intérêt et des enjeux politico-historiques pour la communauté.

## 2. La subjectivité dans le langage

### 2.1. Personnes et non personnes

De prime abord, la notion de "subjectivité" est l'une des principales notions et thématiques de la linguistique de l'énonciation. En fait, elle est tellement centrale dans la théorie de Benveniste que toutes les réflexions, les théorisations et les dichotomies en découlent ou tournent autour d'elle. A la lignée de Benveniste, la subjectivité est « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* »<sup>1</sup>. Ce principe implique que seuls les pronoms "Je" et "Tu"<sup>2</sup>, supposant un énonciateur et un énonciataire, sont considérés comme des personnes. Le pronom "Il" est considéré comme "non personne" en ce sens qu'il se réfère toujours à ce dont on parle, c'est-à-dire à l'univers référentiel et ne peut pas renvoyer à une subjectivité d'un locuteur qui mobilise la langue à son compte. « *La troisième personne a pour caractéristique et pour fonction constante de représenter, sous le rapport de la forme même, un invariant non personnel, et rien que cela* »<sup>3</sup>, écrit Benveniste.

La subjectivité selon lui réside alors dans le statut linguistique de la personne et dans la temporalité du présent<sup>4</sup>. Ce qui lui permet d'établir une autre distinction entre deux plans d'énonciation : *l'histoire* et *le discours* qui coïncide avec celle d'*énonciation objective/énonciation subjective*. L'"histoire" est définie comme une « présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le

---

<sup>1</sup> Benveniste E., 1966, op. cit. p 259.

<sup>2</sup> "Je" et "Tu", dont le rôle est de fournir l'instrument de la conversion de la langue en parole par un locuteur, sont respectivement définis, dans le cadre de l'instance de discours qui les prend en charge, comme étant « l'individu qui énonce la présente instance du discours contenant l'instance linguistique Je » ; et « l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique Tu ». Idem., pp 252-253.

<sup>3</sup> Benveniste E., 1966, op. cit., p 231.

<sup>4</sup> Le présent est le temps du discours par rapport à lui s'organise le repérage et des classifications temporelles.

récit »<sup>1</sup>. En revanche, le discours désigne « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière », cela englobe aussi tous les genres « où quelqu'un s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne. »<sup>2</sup>.

Cette rigide distinction fondée essentiellement sur la forme verbale et la personne prête à confusion, parce qu'on peut trouver dans un même écrit, comme l'éditorial de presse, une alternance entre *histoire* et *discours* tels que définis par Benveniste. En effet, F. Revaz analysant un éditorial de presse a démontré que le journaliste y use du *récit* pour faire valoir une opinion, induire un jugement de valeur<sup>3</sup>; ce qui fait qu'on est en face d'un texte alternant histoire et récit. En plus, tous les énoncés dépourvus d'embrayeurs ne sont pas des récits comme les articles de loi, les proverbes, etc. D'ailleurs, Cervoni<sup>4</sup> considère que cette distinction n'est pas opératoire car toutes les productions langagières émanent d'un locuteur à destination d'un allocataire, mais qui peut s'effacer derrière des procédés d'objectivation du discours. Selon lui la subjectivité peut résider dans les modalités, les connotations, les présuppositions, etc.

## 2.2. La problématique du Même et de l'Autre

Il y a un autre trait fondamental à évoquer dans la conception de Benveniste qui est celui de la relation d'allocution, du dialogue qui unit foncièrement "Je"- "Tu". Le sujet parlant, selon Benveniste, ne prend conscience de soi que par contraste, dans un rapport d'altérité constitutive avec l'Autre. Il affirme que « *c'est dans une réalité englobant les deux termes (je-tu) et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité* »<sup>5</sup>. En disant *Je* un locuteur se pose comme sujet "*Moi*" et pose "*Tu*" comme une personne extérieure, « *Autre* » qui devient son écho.

La notion d'"altérité"- qui consiste à dire que le *moi* ne peut prendre conscience de son *être-moi* que parce qu'il existe un *non-moi* qui est autre, qui est différent<sup>6</sup>- appliquée à la communication linguistique pose le primat du dialogue, de l'interaction constitutive de tout acte de langage qui lie toujours locuteur et allocataire : le premier est sujet communiquant, le deuxième est sujet interprétant du message.

<sup>1</sup> Benveniste E., 1966, op. cit. p 239.

<sup>2</sup> Idem., p 242.

<sup>3</sup> Revaz Françoise, « Le récit dans la presse écrite », in *Pratiques* n° 94, juin 1997, pp 19-33.

<sup>4</sup> Cervoni J., 1987, op. cit., p 59.

<sup>5</sup> Benveniste E., 1966, op. cit. p 260.

<sup>6</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op. cit. 32.

Le recours à la notion dialectique du Même et de l'Autre vise une meilleure compréhension des contradictions mais elle favorise, en outre, la mise en évidence de la subjectivité du locuteur :

*« La représentation de l'Autre est également traversée par la représentation que l'on a de soi. Ce rapport entre Soi et Autre peut s'analyser comme simple distance, mais aussi comme rapport dialectique entre le Même et l'Autre, rapport qui interdit de penser l'altérité sans la « mêmété » »<sup>1</sup>.*

### 2.3. L'inévitable subjectivité ?

Pour sa part, Kerbrat-Orecchioni affirme qu'une ambiguïté entoure la notion de subjectivité dans la mesure où toute unité lexicale est, en un sens, subjective<sup>2</sup>. Elle met la lumière sur le rôle d'un autre type de subjectivité affective et évaluative qui opère sous le mode implicite. C'est pourquoi elle précise que l'axe d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique mais graduel : le discours objectif est celui qui *« s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel »*, alors que le discours subjectif est celui dans lequel *« l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion »*<sup>3</sup>. En conséquence, aucun discours quelque que soit le genre dont il relève ne peut prétendre à l'objectivité absolue. Nous avons admis la subjectivité comme norme inhérente à toute activité langagière dans la mesure où, pour reprendre Kerbrat-Orecchioni, *« toute assertion porte la marque de celui qui énonce »*<sup>4</sup>. Elle affirme par ailleurs que les "mots" de la langue ne sont jamais des symboles substitutifs et interprétatifs des "choses" »<sup>5</sup>.

Nous pouvons aller jusqu'à affirmer que l'objectivité d'un discours est un mythe et que nous ne pouvons parler que de « l'objectivation » ou encore d'« l'objectivisation » de celui – ci par divers procédés énonciatifs. Toutefois, le "taux" de cette subjectivité diffère d'un discours à l'autre, d'un genre à l'autre comme l'explique Maingueneau dans ce passage :

*« Il est pratiquement impossible de trouver un texte qui ne laisse pas affleurer la présence du sujet parlant. Ce dernier inscrit continuellement sa présence dans son énoncé, mais cette présence peut être plus ou moins visible. A côté de textes saturés de marque de la subjectivité énonciative, il en est d'autres où cette présence tend à s'effacer »<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> Dalongeville A., 2001, *L'image du barbare dans l'enseignement de l'Histoire. Une expérience de l'altérité*, L'Harmattan, Paris, p 11.

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit., p 70.

<sup>3</sup> Idem., p 71.

<sup>4</sup> Ibid., p 68.

<sup>5</sup> Ibid., p 70.

<sup>6</sup> Maingueneau D., 1996, op. cit. p 78.

De ce point de vue, on considère qu'il y a une subjectivité énonciative à chaque fois que le locuteur laisse dans son énonciation des traces de sa présence en tant que sujet parlant. Ces traces de subjectivité peuvent être toute unité linguistique (les parties du discours) qui imprime la présence d'un énonciateur, qui renvoie à ses impressions, ses jugements, ses positions et ses réactions émotionnelles par rapport à ce qu'il énonce. Bref, est subjectif tout énoncé où l'énonciateur se pose, implicitement ou explicitement, comme la source de l'assertion et marque l'attitude qu'il instaure vis-à-vis de celle-ci.

Outre les embrayeurs/déictiques qui sont le cas le plus apparent de subjectivité, toutes les parties du discours comme les verbes, substantifs, adjectifs, adverbes, etc. peuvent être affectées par cette propriété intrinsèque aux langues naturelles.

## 2.4. Les subjectivèmes

Kerbrat-Orecchioni (1980) a tenté de dresser un inventaire de ces unités linguistiques qui impliquent un trait énonciatif, subjectif, qu'elle nomme « subjectivèmes ». Ils désignent toutes les unités linguistiques de quelque nature ou rang qu'elles soient qui marquent un lieu d'inscription de la subjectivité langagière, c'est-à-dire qui « fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation »<sup>1</sup>. Cet auteur distingue d'abord la subjectivité déictique<sup>2</sup>, ensuite elle met la lumière sur la subjectivité évaluative, affective et axiologique ; ce qui constitue une sorte de grille d'analyse qu'elle applique à différents corpus. D. Maingueneau quant à lui laisse entendre que les "subjectivèmes" sont substituables aux modalités appréciatives lorsqu'il écrit<sup>3</sup> :

*« Le sujet énonciateur ne modalise pas ses énoncés du seul point de vue de la prise en charge ou du degré de certitudes de sa réalisation ; il porte aussi des jugements de valeur. Il les situe par rapport à des catégories d'opposition comme bien/mal, mélioratif/péjoratif... ».*

### 2.4.1. La subjectivité affective

Les subjectivèmes affectifs sont les unités linguistiques qui renseignent sur les sentiments et les attitudes émotionnelles du sujet parlant par rapport à ce qu'il énonce. En d'autres termes, ces unités, tout en dénotant un objet référentiel, marquent une réaction

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. p 32.

<sup>2</sup> Celle-ci renvoie à la fonction référentielle du langage liée au contexte immédiat de la communication. Selon Kerbrat-Orecchioni les déictiques sont « les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel [...] implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication » (Kerbrat-Orecchioni : 1980 : 36).

<sup>3</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit. p 121.

émotionnelle du sujet parlant vis-à-vis de cet objet. A juste titre, Kerbrat-orecchioni affirme que les adjectifs affectifs :

« énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs »<sup>1</sup>.

Le même auteur fait ici une remarque très pertinente lorsqu'elle note que la valeur affective peut être inhérente à l'adjectif comme elle peut être liée un signifiant prosodique ou typographique (comme le point d'exclamation) ou syntaxique<sup>2</sup> (antéposition ou postposition) dans l'énoncé. C'est ce qu'on vérifie dans l'exemple suivant:

- (1)- Cette **famille pauvre** n'as pas de logement. Adjectif postposé  
 (2)- Cette **pauvre famille** n'as pas de logement. Adjectif antéposé

En (1), on peut dire que Lo à travers cet adjectif décrit une réalité, si l'on peut dire, objective relative à la situation économique de la famille. Certes, il y a valeur affective mais elle est beaucoup plus accentuée en (2) par l'usage antéposé de l'adjectif qui implique que Lo s'implique clairement dans son énoncé en portant une appréciation et une réaction émotionnelle de pitié envers cette famille. On en déduit que pour comprendre les enjeux de signification de ces subjectivèmes, on doit les insérer dans la dynamique du discours qui les prend en charge.

Il faut noter par ailleurs que cette forme de subjectivité peut jouer une fonction pragmatique (conative) lorsque le L-J tente de faire en sorte que le lecteur ressente les mêmes impressions, les mêmes états d'âmes que lui, ce qui favorise son « *adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits* »<sup>3</sup>.

## 2.4.2. La subjectivité évaluative

Dans cette classe, Kerbrat-Orecchioni distingue deux sous-ensembles qui sont :

### 2.4.2.1. Les évaluatifs non-axiologiques

Les subjectivèmes évaluatifs non axiologiques sont les unités linguistiques qui marquent un jugement d'évaluation quantitatif ou qualificatif vis-à-vis de l'objet qu'elles dénotent, sans impliquer un jugement de valeur ou une réaction émotionnelle. Il faut insister ici sur le fait

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit., p 84.

<sup>2</sup> Idem., p 85.

<sup>3</sup> Ibid., p 125.

que cette évaluation est relative « à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée »<sup>1</sup>, c'est-à-dire interne à son système de croyance ou d'appréciation. A propos de cette catégorie d'adjectif, Orecchioni<sup>2</sup> affirme qu'ils impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme : (1) interne à l'objet support de la qualité ; (2) spécifique du locuteur- et c'est dans cette mesure qu'ils peuvent être considérés comme « subjectifs ».

#### 2.4.2.2. Les évaluatifs axiologiques

On peut dire que les axiologiques sont les éléments linguistiques qui portent un jugement évaluatif d'appréciation ou de dépréciation de l'objet qu'ils dénotent. Autrement-dit ils impliquent une prise de position du locuteur en faveur (positif) ou en défaveur (négatif) de l'objet en question. Comme la catégorie précédente, l'utilisation des axiologiques est solidaire du système d'appréciation propre au locuteur, c'est essentiellement en cela qu'ils sont subjectifs. Kerbrat-Orecchioni insiste sur l'importance de cette catégorie dont la subjectivité est beaucoup plus voyante que les autres catégories. Elle remarque en ce sens que les adjectifs axiologiques sont doublement subjectifs dans le mesure où<sup>3</sup> : (1) leur usage varie [...] avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique ; (2) où ils manifestent de la part de Lo une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet.

### 2.5. La subjectivité dans le discours journalistique

Etudiant le discours de la presse écrite, nous notons ici que nous n'avons pas abordé de manière détaillée la question des déictiques/embrayeurs parce que l'apparition de ces éléments est tellement rare dans le corpus journalistique. Bien que les déictiques constituent l'une des marques de subjectivité les plus apparentes dans tout discours, il reste à dire que dans le discours journalistique ils sont plus ou moins exclus du fait de l'exigence d'objectivité à laquelle tente de se soumettre le locuteur-journaliste. Pour notre part, nous avons préféré de se focaliser sur un autre type de subjectivité moins manifeste mais qui a son poids déterminant dans l'écriture de presse, sans pour autant exclure carrément l'étude des déictiques qui figurent dans certains genres comme les commentaires. Nous nous intéressons donc à la suite de C. Kerbrat-Orecchioni à la subjectivité affective, évaluative et axiologique<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit., p 86.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Ibid., p 91.

<sup>4</sup> En plus, les déictiques ont fait l'objet de nombreuses esquisses théoriques approfondies, dont celle de Kerbrat-Orecchioni 1980, c'est pourquoi leur étude nous amènerait à entrer dans un processus de répétition sans intérêt.

Aussi faudra-t-il préciser que notre tâche consiste à étudier le statut énonciatif du locuteur-journaliste symbolisé par L-J et à cerner ses positionnements lorsqu'il informe sur le printemps arabe. Nous tentons à cet effet de dégager les marques de subjectivité rapportables au L-J ; Toutes les autres séquences subjectives liées à d'autres énonciateurs ne nous intéressent pas.

Enfin, nous rappelons que la subjectivité dans le discours journalistique se déploie subtilement sur le mode implicite, ce qui a poussé Kerbrat-orecchioni à étendre l'inventaire des marques de subjectivité concernant le discours de presse, autres les unités linguistiques subjectives dites subjectivèmes, aux éléments ci-dessous qui semblent très pertinents pour l'analyse de notre corpus.

### 2.5.1. Intervention par sélection

Tout d'abord, l'étude de cette forme de subjectivité est liée à une notion extrêmement difficile à appréhender qui est celle de l'"exhaustivité" dont les contours sont, pour le moins que l'on puisse dire, flous. Selon Kerbrat-orecchioni, bien que l'exhaustivité soit relative à un objet thématique précis, elle reste toutefois impossible. En effet, quand un ensemble de "faits" surgissent dans l'espace social et quand les médias essaient d'en rendre compte pour les transformer en "événement", la sélection des faits ou des informations à verbaliser paraît inévitable.

La construction médiatique de l' « événement » passe toujours par une activité sélective de la part du L-J, parce qu'il se trouve que « *la masse des faits qui constituent, au plan référentiel l'événement, est quasiment illimitée* »<sup>1</sup>. Autrement dit, le L-J, ne pouvant pas tout dire sur tout, est toujours contraint de choisir, parmi le stock informationnel dont il dispose et qui constitue l'événement, les faits et les éléments d'informations qui lui semble « signifiants », pertinents, utiles ou indispensables de mentionner. Or, il est clair que cette activité sélective constitue une intervention subjective voulue. Effectivement, lorsque le L-J choisit de citer une information, occulter une autre, mentionner certains faits annexes tout en ignorant d'autres, il ne fait que construire l'événement en question selon sa vision en orientant l'interprétation vers un certain sens et en lui donnant un certain contenu. Car, selon C. Kerbrat-Orecchioni, « *ne pas dire une chose, ce n'est que l' « occulter » par rapport à un*

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit., p 121.

système d'attentes normées »<sup>1</sup>. C'est justement ce que Viansson-Ponté suppose lorsqu'il remet en cause le "mythe" de l'objectivité journalistique :

*« L'objectivité absolue, la pureté du cristal, cela n'existe pas. Tout est choix dans ce métier [...]. A chaque instant, quel que soit le journal, sa formule, sa tendance s'il en a une, son objet, il faut choisir et donc manquer à l'impossible objectivité »<sup>2</sup>.*

Enfin, on signale qu'il est significatif à propos de ce type de subjectivité de voir quelles sont les personnes, les acteurs sociaux à qui tel ou tel quotidien donne/ ne donne pas la parole. Puisque, suivant une certaine tendance idéologique ou politique, les organes de presse sont enclins à citer, à s'appuyer sur les personnes – surtout dont la légitimité est approuvée dans la communauté comme les experts, les responsables, etc. dont la vision de l'espace social est la plus proche de la leur.

### **2.5.2. L'organisation hiérarchique des informations**

Après avoir sélectionné les informations qui vont être verbalisées dans son article, se présente au L-J la tâche de leur organisation hiérarchique ; ce qui constitue également une intervention subjective voulue. Ladite organisation résulte selon Kerbra-Orecchioni de divers facteurs ou procédés dont use le L-J et qui donnent à l'article une certaine forme signifiante, un certain enchaînement d'idées tels que<sup>3</sup> : (a) La présentation typographique des informations; (b) La place relative dans le journal des informations ; (c) L'articulation syntaxique des unités phrastiques et énonciatives (organisation narrative et les relations que les actants narratifs entretiennent entre eux) qui les prennent en charge.

En ce sens, P. Charaudeau affirme que l'instance médiatique est contrainte d'hierarchiser les informations, ce qui révèle une certaine figure de l'événement<sup>4</sup>. En effet, l'utilisation des grands caractères/ caractères gras donnent à la séquence en question un semblant d'importance, du moins aux yeux de L-J qui signifie qu'il se focalise sur une telle unité de sens.

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. p 123.

<sup>2</sup> Viansson-Ponté cité par Idem., p 122.

<sup>3</sup> Idem., p 124.

<sup>4</sup> Charaudeau P., 2005, op. cit., p 111.



### 2.5.3. La subjectivité « interprétative »

Kerbrat-Orecchioni remarque concernant le discours journalistique qu'il existe, outre les affectivo-axiologiques et les modalisateurs, d'autres moyens et procédés moins voyants de s'inscrire dans son énoncé qui marquent le lieu d'où on énonce. Il s'agit d'une autre forme de subjectivité plus subtile que les autres dans la mesure où elle ne concerne pas de manière directe *Lo*, mais elle prédique « *au sujet d'un actant de l'énoncé* »<sup>1</sup>. C'est ce que Kerbrat-Orecchioni appelle la subjectivité « interprétative » dont les lieux d'inscription sont extrêmement divers indiquant une option interprétative ou analytique de *Lo*.

Cette activité interprétative dans le discours journalistique est effectivement omniprésente parce que le L-J est amené inéluctablement à superposer, comparer, rapprocher et surtout à dénommer les faits pour orienter la lecture ou l'analyse qu'il propose de l'"événement".

#### 2.5.3.1. La dénomination

L'acte de dénommer est interprétatif en ce sens qu'il implique une option analytique de la part du L-J qui, tout en dénommant l'objet ou l'événement- en prenant en compte le problème de la synonymie<sup>2</sup>-, « *utilise une étiquette signifiante qui permette son identification* »<sup>3</sup>. Parce que l'objet que l'on dénomme n'est pas un référent brut, mais au contraire un objet *perçu, interprété, évalué*<sup>4</sup>.

Cette activité dénominative, qui n'est jamais fortuite, renseigne sur l'identité de *Lo*, de son positionnement politico-idéologique. En d'autres termes, nommer un événement n'implique pas uniquement "catégorisation" qui révèle la posture tenue à l'égard de cet événement, mais également cela révèle le lieu politico-idéologique d'où l'on énonce et l'orientation argumentative, la signification qu'on veut lui attribuer.

En effet Kerbrat-Orecchioni écrit<sup>5</sup> :

*« Dénommer, c'est choisir au sein d'un paradigme dénominatif ; c'est faire tomber sous le sens, c'est orienter dans une certaine direction analytique, l'objet référentiel ; c'est abstraire et généraliser, c'est classier et sélectionner : l'opération dénominative [...] n'est jamais innocente, et toute désignation est nécessairement tendancieuse ».*

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit. p 125.

<sup>2</sup> En effet, il se trouve que plusieurs unités lexicales peuvent renvoyer au même objet, ce qui pose pour *Lo* la nécessité de choisir une appellation au détriment de l'autre. Ce choix répond souvent à un positionnement.

<sup>3</sup> Idem., p 126.

<sup>4</sup> Ibid., p 68-69.

<sup>5</sup> Ibid., 126.

On peut dire que c'est l'activité dénomminative qui régit l'ensemble du système argumentatif : utiliser *tendancieusement* le terme « émeute » à propos d'un mouvement populaire s'érigeant en véritable révolte est un prélude, un préliminaire pour une argumentation qui viserait la discréditation de cette « révolte ». Effectivement, cela se vérifie à titre de rappel dans le fait qu'*El Moudjahid* refuse ou évite de parler de révolutions arabes : le syntagme « printemps arabe » est quasiment absents de notre corpus et par ricochet il construit son argumentation en se positionnant contre ceux qui parlent de « révolutions arabes ». Comme l'affirme P. Charaudeau, l'événement ne signifie pas en soi, pour qu'il existe il faut le nommer<sup>1</sup>. En ce sens, l'acte dénomminatif révèle la position que le sujet discoureur adopte vis-à-vis de l'événement dont il est question.

L'importance de la dénomination s'accroît davantage lorsqu'elle se localise au niveau les titres de presse, qui font l'objet d'un travail minutieux, fonctionnant comme une sorte de résumés condensés : ils obéissent en fait à une nécessité d'économie langagière et doivent surtout jouer un rôle d'indicateur et d'accrocheur du lecteur en lui proposant, suite à cette catégorisation, des possibles interprétatifs de l'article.

Examinant la manière dont les deux quotidiens *El Watan* et *El Moudjahid* du 13-01-2011 un jour avant la chute du régime Ben Ali en Tunisie, qualifient les événements qui s'y déroulent : *El Watan*, à la Une, utilise "révolte" (Titre : **la révolte aux portes du palais de Carthage**), *El Moudjahid* en page 12 utilise l'expression "troubles sociaux" (Titre : **les troubles sociaux gagent l'ouest de Tunis**). Le premier semble, si on ose dire, attribuer de l'"ampleur" aux événements, le deuxième au contraire semble les "minimiser".

### 2.5.3.2. Le rapprochement des faits

Il y a une autre façon qui implique également une option analytique de la part de Lo qui réside selon C. Kerbrat-Orecchioni dans ce qu'elle appelle le rapprochement des faits. Le L-J recourt souvent, pour orienter la lecture ou montrer le bien fondé de ses affirmations, à l'établissement des similitudes entre faits ou événements ; il instaure entre ces derniers des relations qui peuvent être d'implication, d'opposition, de subordination, etc. C'est justement en ce sens que cette opération implique une intervention interprétative.

On peut donner ici l'exemple de la tendance qu'ont certains quotidiens à établir des similitudes, des parallélismes entre émeutes de janvier 2011 et celles d'octobre 1988. Ce

---

<sup>1</sup> Charaudeau P., 2005, op. cit. p 106.

dernier est un thème récurrent sur les pages d'*El Watan*<sup>1</sup> et du *Soir d'Algérie*. Le sujet informant met en œuvre ces parallélismes pour « *confirmer le bien fondé de l'explication* »<sup>2</sup>.

## 2.6. L'énonciation journalistique

Nous traitons ici des notions de "modalisation", d'"embrayage" et d'"effacement énonciatif" que nous avons considérées comme nécessaires parce qu'elles apportent un éclairage sur les spécificités de l'écriture de presse.

### 2.6.1. La modalisation

Il y a une autre façon pour celui qui écrit ou parle, outre les déictiques, de marquer sa présence dans l'énoncé. Elle consiste, en fait, à se situer par rapport à ce qu'il dit en modalisant son dire par rapport aux diverses catégories logiques (certain/non-certain, vrai/faux) et appréciatives qui impliquent un jugement de valeur positif ou négatif (bien/mal, mélioratif/péjoratif). Ceci étant dit, il se trouve que la vérité d'un discours « *est le produit d'une énonciation, d'un processus de validation construit et garanti par un énonciateur* »<sup>3</sup>. Comme l'écrit Maingueneau, tout énoncé joue simultanément sur deux registres étroitement liés : « *d'un côté il dit quelque chose de quelque chose, de l'autre cette relation fait l'objet d'une prise en charge par l'énonciateur* »<sup>4</sup>. Les modalités servent à marquer une certaine attitude (adhésion/rejet/distanciation) du sujet par rapport l'énoncé et par lesquelles il affiche une certaine, sinon une visée, une intention et par là même il fournit au destinataire des éléments pour l'interprétation de l'énoncé en question.

On peut, dans cette optique, constater le rôle déterminant de certains verbes ou flexions verbales comme le conditionnel dit journalistique qui place l'énoncé dans la catégorie du *probable* et de l'*éventuel* et qui présuppose que le locuteur-journaliste n'adhère pas complètement à son assertion comme dans l'exemple suivant :

- « *Vers le début de l'après midi, d'autres sources nous signalent des signes avant-coureurs d'un mouvement de protestation qui se **préparerait** dans d'autres localités de la wilaya...* ». In *El Watan* Week-end, édition du 07-01-2011, p 4.

<sup>1</sup> Titre : « Emeutes, comme un air d'octobre 1988 » in *El Watan* du 07-01-2011.

<sup>2</sup> P. Charaudeau, 2005, op. cit., p. 126.

<sup>3</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit. p 116.

<sup>4</sup> Idem., p 114.

Il y a également des verbes qui connotent des actions négatives/positives, et en fonction d'un contexte expriment l'appréciation/dépréciation de l'énonciateur comme le verbe "commettre" ou "perpétrer" où l'action qu'ils désignent est toujours péjorative :

- « *Les violentes protestations **perpétrées** par des jeunes ont engendré des dégâts matériels...* »  
In El Moudjahid, édition du 7/8-01-2011, p 03.

On souligne surtout le rôle de certaines classes de substantifs (adjectifs affectifs et axiologiques, adverbess comme heureusement/malheureusement, assurément, peut-être) et des tournures impersonnelles (il est contestable, il est évident) dont la position dans la phrase est déterminante pour l'interprétation de ses nuances de sens<sup>1</sup>. Ce qui apparaît clairement dans les exemples qui suivent :

- « *Des manifestations contre la cherté de la vie ont **malheureusement** donné lieu à des scènes de saccages d'édifices publics...* ».  
In El Moudjahid édition du 08-01-2011, p 03.
- « *La justice sociale a été **sans doute** le choix le plus judicieux effectué par le président ...* ».  
In El Moudjahid édition du 08-02-2011, p 4.

### 2.6.2. Plan d'énonciation embrayé/ désebrayé

Il y a une autre distinction, celle introduite par Maingueneau en l'occurrence, entre *plan embrayé/ plan désebrayé* de l'énonciation qui peut correspondre à celles entre *discours subjectif/discours objectif*, et *discours/histoire (récit)*. Ladite distinction permet d'opposer, grâce aux embrayeurs, les énoncés qui organisent leurs repérages dépendamment de la situation d'énonciation, et ceux dont les repérages sont construits par un jeu de renvois internes au texte<sup>2</sup>. Elle permet aussi selon Maingueneau d'éviter les termes *récit* et *histoire* qui prêtent à confusion en réservant le terme *récit* aux énoncés non-embrayés narratifs<sup>3</sup>.

### 2.6.3. L'effacement énonciatif dans le discours journalistique

La notion d'"embrayage énonciatif" revêt une grande importance dans le genre du discours journalistique où se posent les questions de la distance énonciative (rejet/ adhésion) et celle de l'effacement énonciatif (la notion de "responsabilité"). En d'autres termes, il s'agit de rendre compte de l'attitude du locuteur-journaliste par rapport à ce qu'il dit. Or on note ici la grande tendance dans l'écriture de presse au recours à *l'effacement énonciatif*<sup>4</sup>: excepté

<sup>1</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit., p 116.

<sup>2</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op., cit, p 210.

<sup>3</sup> Idem., p 211.

<sup>4</sup> Désormais, l'"effacement énonciatif" est abrégé « EE ».

certain cas de figure comme les articles de commentaire, la majorité des écrits de presse relèvent de ce que Maingueneau appelle le plan désembrayé. Cela s'explique par le fait, outre les contraintes du genre discursif (discours rapporté entres autres), que les professionnels de la presse tentent de répondre aux exigences éthiques d'objectivité et de neutralité que leur profession laisse supposer. Pourtant, cela n'implique nullement que le locuteur-journaliste ne se pose jamais comme source d'appréciations ou de jugements positifs ou négatifs : il n'est jamais neutre même dans un article d'information. Ce qui importe, c'est de voir le système énonciatif sur lequel l'énoncé se développe et non la présence ou l'absence d'embrayeurs<sup>1</sup>.

En fait, l'EE qui répond souvent à des visées pragmatiques de sur-énonciation, de co-énonciation, de sur-énonciation ou de sous-énonciation<sup>2</sup>, apparaît comme un continuum et ne se réduit pas à l'emploi des embrayeurs personnels ou spatio-temporels, mais se manifeste par l'implicite, le non-dit, la topographie les sous-entendus, les modalités, etc. C'est d'ailleurs ce qu'Alain Rabatel explique dans ce passage<sup>3</sup> :

*« Si ces énoncés désembrayés s'accompagnent de nombreux subjectivèmes, ils ne sont que marginalement concernés par l'EE. Réciproquement, si un énoncé embrayé ne relève pas de l'EE, néanmoins, dès qu'il comporte peu de marques de subjectivité et que les marqueurs personnels et spatio-temporels sont vidés de toute référence pertinente à leur contexte de production, alors l'énonciation personnelle tend vers l'EE, du fait de cette désinscription énonciative. L'EE apparaît ainsi comme un phénomène graduel, minimal avec le phénomène de désinscription énonciative, maximal avec les plans d'énonciation non embrayés<sup>4</sup> (historique et théorique) «objectivants».*

Pour illustrer ce constat, nous citons cet extrait d'un article de presse qui informe sur la chute du président tunisien Ben Ali :

- « Indépendance day. Un vendredi de catharsis en Tunisie. Un 14 janvier de folie, fait de bouleversements spectaculaires, d'accélération subites et violentes de l'histoire ». In El watan édition du 15-01-2011, p 3.

A première vue, il y a absence d'embrayeurs qui renvoient à l'énonciateur ; le temps de l'énonciation renvoie à la date de publication de l'article c'est pourquoi "vendredi" et "14 janvier" ne sont pas des embrayeurs. On pourrait dire que ce passage relève de l'ordre de l'*histoire*, du plan désembrayé. Néanmoins, la prolifération des subjectivèmes que nous avons soulignés font basculer ce passage dans le plan embrayé : l'apparent EE dans cet article d'information n'est qu'un simulacre. En effet, on a l'impression que le locuteur-

<sup>1</sup> Maingueneau D., 2005, *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris, p 99.

<sup>2</sup> Termes introduits par Rabatel Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 2004/4 n° 156, p. 3-17.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> C'est nous qui soulignons.

journalistique, à travers ces subjectivèmes (toute unité linguistique portant un trait énonciatif subjectif) exprime sa propre joie renforcée ici par l'effet de répétition d'un même fait (séquence), ce qui renseigne sur sa subjectivité et sur l'attitude adoptée à l'égard de ce fait. En somme, l'intérêt de l'EE dans le discours journalistique est de cerner la totalité de ses effets pragmatiques et argumentatifs.

### 3. Typologie et genres de discours

#### 3.1. La notion du « genre » en analyse du discours

Vivre dans la société contemporaine, c'est être systématiquement confronté à une multitude de textes ou de discours aussi éphémères qu'envahissants comme le rappelle Maingueneau dans l'avant-propos de l'un de ses ouvrages<sup>1</sup>. Or les locuteurs d'une communauté ont la capacité systématique d'identifier les textes qui les entourent : roman, article de presse, tract, publicité, mode d'emploi, recette, etc. et dans un même genre comme le discours journalistique, on trouve des sous-genres comme l'éditorial, fait divers, chronique, article d'information, etc. On parle ainsi de la compétence générique des locuteurs à identifier les différents discours qui circulent dans l'espace social comme le notait déjà Bakhtine :

*« Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début nous sommes sensibles au tout discursif [...] »<sup>2</sup>.*

La notion de *genre* a été liée à la littérature et à la rhétorique. Mais on constate dernièrement une tendance à s'intéresser aux genres ordinaires. Ces travaux s'inspirent essentiellement des réflexions de Bakhtine qui est le premier à poser la problématique du genre du point de vue linguistique en l'étendant à toutes sortes de productions verbales. Le genre de discours est considéré dans le cadre la théorie bakhtinienne comme une "norme", ce qui suppose l'existence d'une pratique langagière réglée<sup>3</sup> : l'accent est mis sur la diversité sociale qui entraîne une diversité discursive en ce sens que tout énoncé ou genre, tout en ayant des propriétés verbales propres, a un ancrage dans la société. Autrement dit, il relève d'un certain domaine de l'activité humaine<sup>4</sup>. Donc, le genre de discours résulte de l'interaction entre deux pôles : l'activité langagière et la société.

<sup>1</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit.

<sup>2</sup> Bakhtine M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, p 285.

<sup>3</sup> Lee Nam-Seong, 2003, *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, L'Harmattan, Paris, p 26.

<sup>4</sup> Idem., p 27.

On peut dire que le genre de discours est « *une forme socio-discursive conventionnelle, fixée par la tradition, plus ou moins codifiée et dotée de caractéristiques distinctes et identifiables, et qui fonctionne comme une indexation sociale* »<sup>1</sup>.

Il est difficile d'élaborer une typologie de discours qui rende compte de manière exhaustive de la diversité des pratiques discursives parce qu'il y a différents critères qui président aux diverses typologies formulées par les auteurs. Sans s'étaler sur le sujet, nous rappelons, à titre d'illustration, que Maingueneau distingue les "typologies communicationnelles", les "typologies de situations de communication" et les "typologies linguistiques et discursives". Avant lui, Bakhtine a établi une distinction, fondée sur le rapport à la situation de production et le contexte, entre : les "genres premiers" (simples) produits lors d'un échange spontané en rapport immédiat au contexte et les "genres seconds", principalement écrits et plus complexes, produits dans des cadres institutionnalisés de la communication<sup>2</sup>. En ce qui nous intéresse, nous nous tenons aux typologies discursives dans la mesure où celles-ci s'appuient sur des propriétés énonciatives et « *ne séparent pas les caractérisations liées aux fonctions, au types et aux genres de discours et les caractérisations énonciatives* »<sup>3</sup>. En outre, il apparaît que les genres du discours journalistique relèvent des genres seconds institutionnalisés et écrits.

Dans le cadre de l'analyse de discours, le genre discursif a une existence matérielle et sociale. Il y est utilisé justement pour la spécification de l'usage social de la parole en ce sens qu'il constitue « *une forme structurant la communication sociale, constitutif de lieux, dont la configuration relève de la conjoncture socio-historique, dans lesquels s'ancrent les formations discursives et s'appréhende le sens sociétal* »<sup>4</sup>. Dans cette lignée, et comme nous projetons de faire, analyser un texte, un article de presse consiste à le concevoir comme "une activité énonciative rapportée à un genre de discours" (discours journalistique) tout en sachant que « *le lieu social dont il émerge, le canal par lequel il passe (oral, écrit, télévisé...), le type de diffusion qu'il implique, etc., ne sont pas dissociables de la façon dont le texte s'organise* »<sup>5</sup>.

Cela dit, il reste à préciser qu'en dépit de la tendance générale à employer indifféremment « genre » et « types de discours », il s'avère judicieux de les distinguer. On dira que « *les*

<sup>1</sup> Lee Nam-Seong, 2003, op. cit. p 29.

<sup>2</sup> Bakhtine M., 1984, op., cit, p 267.

<sup>3</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit., p 49.

<sup>4</sup> Jean-Claude Beacco, « Trois perspectives linguistiques sur le genre discursif », in Langages n° 153, *Les genres de la parole*, p 109.

<sup>5</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit., (voir l'avant propos).

genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à un vaste secteur d'activité sociale »<sup>1</sup>. En d'autres termes, les genres de discours renvoient à des dispositifs de communication socio-historiquement définis<sup>2</sup> : on peut dire ainsi que l'article d'information, la brève et l'éditorial sont des genres du discours journalistique (à côté du discours radiophonique, télévisuel) pris dans le type de discours médiatique.

La notion du genre discursif est primordiale en analyse du discours dans la mesure où celle-ci tache de rendre compte des pratiques discursives en contexte. Cette notion est également centrale dans notre étude ; elle constitue davantage une option méthodologique sous-jacente à l'ensemble des axes de la recherche. En effet, la prise en compte, lorsque l'on tente de dégager les manifestations de la subjectivité et des positionnements énonciatifs, du genre discursif est très déterminante en ce sens que chaque discours implique une situation de communication spécifique. En effet, les auteurs soulignent « le caractère crucial de la catégorie du genre de discours, car elle opère l'articulation entre texte et situation de communication »<sup>3</sup>. L'interprétation qu'on se fait d'un texte dépend préalablement de son appartenance à tel ou tel genre car celui-ci est une sorte « d'instruction pragmatique visant à définir un pacte de lecture »<sup>4</sup>. Les articles de commentaire, dont l'éditorial de presse par exemple, tolèrent l'usage du pronom personnel « Je » dans la mesure où l'éditorialiste est amené à manifester sa subjectivité et défendre un point de vue : le genre "éditorial" est un article de commentaire qui constitue un lieu privilégié pour exprimer l'opinion et c'est pourquoi on peut le considérer comme "une vitrine idéologique du journal"<sup>5</sup>. En revanche, dans un article d'information l'usage du "Je" apparaîtrait comme une transgression de l'une des règles générique du contrat (tout discours est réglé par des normes)<sup>6</sup> de parole qui interdisent justement de l'employer puisque le journaliste doit rapporter l'information sans parti pris en évitant de renvoyer à sa propre subjectivité. On constate donc que chaque genre a une "identité langagière", c'est-à-dire des traits linguistiques et énonciatifs qui le différencient des autres.

---

<sup>1</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit. p 47.

<sup>2</sup> Maingueneau D., 1996, op. cit. p 44.

<sup>3</sup> Boutet Josiane et Maingueneau Dominique, 2005, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », op. cit. ,p. 15-47. (p 12).

<sup>4</sup> Denise Malrieu, « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personne », il Langages n°153, *Les genres de la parole*, p 73-85.

<sup>5</sup> Thierry Herman et Nicole Jufer, « L'éditorial, « vitrine idéologique du journal » ? », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 17 juin 2012. URL : <http://semen.revues.org/2610>.

<sup>6</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit., p 55.



Ceci étant dit, nous reprenons ici, en guise de récapitulation, une remarque de Rastier François qui, nous semble-t-il, synthétise ce que nous venons de constater puisqu'elle met l'accent sur le caractère social de chaque genre qui influe sur sa forme linguistique :

« Un discours s'articule en divers genres, qui correspondent à autant de pratiques sociales différenciées à l'intérieur d'un même champ. Si bien qu'un genre est ce qui rattache un texte à un discours. Une typologie des genres doit tenir compte de l'incidence des pratiques sociales sur les codifications linguistiques. [...] »<sup>1</sup>.

En définitive, les genres discursifs sont des "types d'énoncés" socio-historiquement définis caractéristiques à une société donnée dans un moment donné. La propriété sociale renvoie à une "micro-société" (locuteur et destinataire), à un groupe produisant des genres stables de discours. Quant à la propriété historique, elle se rapporte à l'interdiscursivité du genre<sup>2</sup>, au rapport qu'il entretient avec les autres genres du même ou de différents champs discursifs qui entrent dans ce que Bakhtine appelle "l'interaction verbale" ou le "magma interdiscursif". On voit clairement que le discours journalistique en particulier regroupe ces propriétés sociale et historique que nous avons signalées. Ces dernières débouchent sur un point aussi important qu'est la problématique du dialogisme interdiscursif sur lequel nous revenons plus tard (Cf. Infra. III. 4.), mais avant on doit amorcer une étude des genres de la presse écrite.

### 3.2. Les genres de la presse écrite

La question des genres journalistiques, avant d'être posée d'un point de vue linguistique, fait l'objet d'étude et de description des écoles et des manuels spécialisés du journalisme. Autrement dit, au sein des institutions médiatiques, il y a tout un travail de définition et de classification des genres. C'est pourquoi l'on dit que l'écriture journalistique est un genre institutionnalisé et régularisé par les professionnels de journalisme.

Avant de décrire cette question d'un point de vue linguistique, nous l'abordons très brièvement sous le regard spécialisé des praticiens du journalisme.

#### 3.2.1. Point de vue des professionnels du journalisme

Dans ce cadre, on classe généralement les genres journalistiques en deux catégories : les genres de *l'information* qui relatent des faits et les genres du *commentaire* qui font valoir des

<sup>1</sup> François Rastier cité par J-M Adam, « genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », In: Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 75 fasc. 3, 1997. Langues et littératures modernes - Moderne taalenletterkunde. pp. 665-681.

<sup>2</sup> Lee Nam-Seong, 2003, op., cit, p 29.

opinions, des thèses. Les premiers comprennent la brève, le filet, le reportage, la dépêche, etc. et les seconds englobent le billet, la chronique, la tribune, l'éditorial, etc.

On retrouve cette distinction dans les ouvrages de De Broucker J. (2005), de J. Mouriquant (1997) et de Voirol M. (1995). Ce dernier affirme que les articles d'information tâchent de livrer des faits, de relater des événements alors que les articles de commentaires, toujours subjectifs, développent des idées, livrent des opinions, affirment des positions<sup>1</sup>.

Cette classification n'est pas toujours nettement attestée parce qu'on trouve des commentaires dans des articles d'information et inversement. C'est pourquoi une classification s'appuyant sur des critères linguistiques-énonciatifs rendant compte de la complexité de l'écriture journalistique s'impose pour pallier ce flou.

### 3.2.2. Point de vue des linguistes

Les analystes du discours soulignent la difficulté à établir une typologie des « genres rédactionnels de la presse écrite » dans la mesure où ceux-ci se caractérisent, comme le note J-M. Adam, par une hétérogénéité et un flou définitionnel *décourageants*<sup>2</sup>. Nous allons voir dans ce qui suit que la distinction entre information et commentaire n'est pas aussi simple à établir. Nous mentionnons ici les classements proposés par P. Charaudeau et J-M. Adam parce qu'ils semblent les plus synthétisants prenant en compte divers paramètres au premier rang desquels l'énonciatif.

Charaudeau P. propose une typologisation des genres dont le principe de base consiste à faire croiser les principaux modes discursifs du traitement de l'information (« événement rapporté » (E.R) qui donne naissance par exemple au *reportage* et à *la brève*, « événement commenté » auquel correspond *l'éditorial* (E.C), « événement provoqué » duquel relève *le débat* (E.P), placés sur un axe horizontal, et les principaux types d'instance énonciative (interne ou externe au média) selon qu'intervient ici un sujet interne au média comme l'éditorialiste ou, au contraire, externe comme un homme politique, auxquels est superposé un degré d'engagement (+/-) (implication/distanciation)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voirol M., cité par Lee Nam-Seong, 2003, op. cit., p 18.

<sup>2</sup> Adam J-M., « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », in *Pratiques* n° 94, 1997, pp 3-18.

<sup>3</sup> Charaudeau P., 2005, op. cit., pp 173-174.

J-M. Adam<sup>1</sup> quant à lui se démarque de certaines classifications qui appliquent la notion de genre à des catégories qu'il considère comme non-générique que représentent *les unités péritextuelles* (nom du journal, indication de rubrique, surtitre, titre, chapeau, intertitre, illustration, etc.), *les événements et familles événementielles* (la répartition sémantique de l'événement en rubriques, elles-mêmes inséparables d'une classification en grandes familles événementielles : nouvelles politiques, catastrophes, voyages visite, conflits armés, manifestations culturelles, etc).

Par ailleurs, commentant la distinction entre les deux « macro-genres » *information* et *commentaire* faite par les professionnels de la presse, en l'occurrence par De broucker, Adam affirme que ces deux genres :

*« sont moins des genres que des positions énonciatives relatives à un contenu informationnel. Ces deux positions énonciatives dessinent un continuum plutôt qu'une opposition tranchée »<sup>2</sup>.*

Selon l'auteur, les genres se répartissent sur un axe graduel, relatif au degré d'engagement du journaliste dans son article, allant du pôle de la distance-information (comme le brève, la dépêche, etc.) au pôle de l'implication-commentaire (comme l'éditorial, la chronique, etc.). Il dégage aussi des positions intermédiaires entre ces deux pôles basées sur le degré de présence du L-J<sup>3</sup> et préconise de :

*« procéder de façon graduelle et considérer tel fait de langue ou de discours comme n'étant jamais qu'un représentant plus ou moins caractéristiques d'une catégorie. Entre le centre et la périphérie d'une catégorie, entre les zones périphériques de catégories proches, il existe des différences graduelles que les recherches doivent tenter de décrire »<sup>4</sup>.*

En somme, il est apparu que les catégorisations de Charaudeau et d'Adam, basées sur des critères relatifs surtout à des positions énonciatives du locuteur-journaliste et à des stratégies de mise en scène de l'information, sont plus cohérentes et synthétisantes que les typologies proposées par les manuels de journalisme.

#### **4. Du discours à l'interdiscours**

##### **4.1. La problématique de l'interdiscours**

L'événement "printemps arabe" a suscité un grand intérêt auprès de la presse algérienne d'expression française auquel a succédé une production discursive abondante dont l'objectif est d'expliquer les origines, les enjeux et les incidences sur l'Algérie. D'autre part,

<sup>1</sup> Adam J-M., 1997, op. cit., pp 4-6.

<sup>2</sup> Idem., p 9.

<sup>3</sup> Voir le tableau, Idem. pp 10-11.

<sup>4</sup> Ibid., p 12.

le fait que chaque quotidien ayant en général sa propre ligne éditoriale a fait qu'on a eu affaire à des grilles de lecture souvent divergentes qui témoignent des tensions et des positionnements politiques et idéologiques qui traversent ce champ discursif. Nous estimons qu'une conflictualité concernant le thème "printemps arabe" s'exprime par le moyen du langage, des discours que tiennent les différents acteurs de la société algérienne parmi lesquels c'est la presse qui attire notre attention. Par ailleurs, comme nous l'avons laissé entendre précédemment, chaque discours et particulièrement le discours journalistique entretient des rapports avec d'autres discours (officiel, politique, religieux,...) qui circulent dans l'espace social. Il est davantage confronté aux autres « dire » car il assume le rôle de médiateur : son rôle consiste essentiellement à rapporter les événements et les déclarations des acteurs sociaux (hommes politiques, spécialistes, citoyens, etc.), citer des sources diverses, confronter plusieurs points de vue, etc. par rapport auxquels il tente de se situer ce qui contribue à la spécification d'une certaine identité discursive. Celle-ci doit être entendue, pour tout discours, comme « *une manière d'organiser le rapport à ce qu'on imagine indûment extérieur* »<sup>1</sup>.

En conséquence, les écrits de presse ne sont pas des entités homogènes mais ils se caractérisent plutôt par une hétérogénéité généralisée et envahissante. On peut affirmer que toute énonciation journalistique participe de ce que l'on appelle "la rumeur infinie des échanges verbaux à l'intérieur d'une société". Le linguiste Russe M. Bakhtine pour qui l'interaction verbale (la relation à l'Autre) est la réalité fondamentale du langage<sup>2</sup>, a posé les jalons de cette conception du langage et de la communication foncièrement interactive. Dans cette perspective, chaque discours même en apparence monologique est à aborder non comme acte individuel mais comme une activité sociale contrainte par l'infinité des relations interdiscursives qui font que « *toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbal ininterrompu* »<sup>3</sup>. Chaque discours apparaît comme une réaction, une réponse aux discours antérieurs où à venir, du même ou de différents genres ou champs discursifs qu'il commente, réfute, corrige, nuance, et par rapports auxquels il définit une position qui lui est propre. D'où la formule « ça parle » toujours dans le discours des locuteurs. Le dialogisme est par conséquent intrinsèque à toute production verbale orale ou écrite comme le soutient Bakhtine dans ce passage :

---

<sup>1</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit. p 53.

<sup>2</sup> Bakhtine, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, p 136.

<sup>3</sup> Idem.

« Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. »<sup>1</sup>

Dans le cadre de ce travail, nous nous retrouvons dans la nécessité d'entrer dans l'interdiscours théorique relatif aux études de l'analyse du discours. En effet, l'utilisation des guillemets dans l'expression « ça parle » indique que nous l'empruntons à Bakhtine et que les lecteurs un peu spécialisés peuvent facilement l'identifier comme telle.

Pour paraphraser J-M. Adam<sup>2</sup> on peut dire que tel organe de presse écrite, à savoir ici *El Moudjahid*, *El Watan*, *Liberté*, *Le Soir d'Algérie* et autres, est une institution et le producteur de tel article est pris dans l'interdiscours de la presse en générale. C'est-à-dire que "son discours est interdiscursivement et intertextuellement réglé, conditionné par les catégories de la presse écrite".

Partant de ces affirmations, on peut avancer d'emblée que, par rapport au thème "printemps arabe", les formations discursives qui partagent le même rôle, en particulier les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* font glisser consciemment ou inconsciemment des fragments du discours de l'« Autre » dans leurs propres discours tout en marquant la relation ou l'attitude qu'elles adoptent vis-à-vis de cet « Autre » et de ses « dire ». C'est dire qu'il y a, selon les termes de D. Maingueneau, interaction entre deux discours en position de délimitation réciproque qui peut être comprise comme un processus de « traduction » généralisée liée à une « interincompréhension » constitutive<sup>3</sup>. C'est pourquoi assiste souvent à une « axiologisation » des termes apparemment neutre : les mots changent de sens en passant par une formation discursive à une autre. En effet, D. Maingueneau affirme chaque discours ne peut « que traduire comme négatifs, inacceptables les unités de sens construites par son Autre »<sup>4</sup>.

La notion d'"interdiscours" constitue une base méthodologique à notre étude. Elle consiste à affirmer que « tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'entrer en relation multiforme avec d'autres discours »<sup>5</sup>. Ce principe permet d'éclaircir les rapports que les discours des deux quotidiens, *El Moudjahid* et *El Watan*, entretiennent entre eux d'un côté, et avec d'autres discours sociaux de l'autre. Pour ce faire, il

<sup>1</sup> Bakhtine M., 1978, op. cit. p 105.

<sup>2</sup> Adam J-M., « genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », op. cit.

<sup>3</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit., p 88.

<sup>4</sup> Idem., pp 89-90.

<sup>5</sup> Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op., cit, p 324.

faut étudier les procédés discursifs implicites ou explicites (discours rapporté, présupposition, ironie, allusions, reformulations, citations, indices typographiques...) par lesquels le locuteur-journaliste définit ses frontières avec ce qu'il considère comme "extérieur" et exprime son rapport à l' « Autre », aux dires de celui-ci.

Exemple :

« [...] il s'agit d'une véritable révolte qu'il fallait absolument faire déraper et passer pour un violent « chahut de gamins » [...] ». In El Watan édition du 14-01-2011, p 3.

L'utilisation des guillemets<sup>1</sup> dans "chahut de gamins"(que nous avons souligné) montre que le locuteur signifie par là le fait que ce dire lui est extérieur, qu'il ne l'assume pas et qu'il attribue enfin à un autre énonciateur. Cela est accentué, d'un côté, par l'adjectif « violent » qualifiant le fait que le locuteur attribue "négativement" à une autre source énonciative. D'un autre côté, l'adjectif « véritable » permet de faire apparaître mieux cette divergence de point de vue. En plus, « chahut de gamins » fait référence aux événements d'octobre 1988 et fonctionne comme un rappel inscrit dans la mémoire discursive de la société algérienne.

Un simple énoncé comme celui-ci signifie pour reprendre D. Maingueneau, d'une part, son appartenance à son propre discours, d'autre part, il marque l'écart constitutif qui le sépare d'un ou plusieurs autres discours<sup>2</sup>. Dans cette lignée, Courtine J-J. définit justement l'interdiscours comme étant<sup>3</sup> :

« un processus de reconfiguration incessante dans lequel le savoir d'une FD est conduit, en fonction des positions idéologiques que cette FD représente dans une conjoncture déterminée à incorporer des éléments préconstruits produits à l'extérieur de lui-même, à en produire la redéfinition ou le retournement ; susciter également le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi à en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation ».

#### 4.2. La "mémoire discursive"

« *Chahut de gamins* », « *émeutes de la faim* », « *émeutes du pain* » sont autant d'expressions, d'énoncés ou de *formulations*<sup>4</sup> qui désignent des événements survenus en Algérie à des moments donnés de l'histoire ; ils fonctionnent comme des rappels de ces événements sans qu'on ait besoin de les nommer avec précision. Ils constituent selon la conception de Courtine J-J des *réseaux de formulation*<sup>5</sup> de la même séquence fonctionnant

<sup>1</sup> L'utilisation des guillemets comme l'italique, les Parenthèses et autres marqueurs typographiques est une technique qui n'est jamais gratuite dans les écrits de presse. Ils marquent de façon générale la « distanciation ».

<sup>2</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit. p 88.

<sup>3</sup> Courtine Jean-Jacques, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyses du discours, à propos du discours communistes adressé aux chrétiens, In Langages n° 62, 1981, p 49. Analyse du discours politique, pp 9-128.

<sup>4</sup> La "formulation" est définie selon l'auteur comme étant une séquence linguistique de dimension syntagmatique inférieure, égale ou supérieure à la phrase qui marque la présence dans l'intradiscours. Idem., p 50.

<sup>5</sup> Courtine J-J., 1981, op. cit. p 50.

comme des *préconstruits* s'inscrivant sur l'axe vertical<sup>1</sup> (interdiscursif) du discours propre à telle ou telle formation discursive. C'est ainsi qu'à toute formation discursive correspond une mémoire discursive, « constituée par des formulations qui en répètent, en refusent, en transforme d'autres »<sup>2</sup>. Or, il est nécessaire préciser ici, suite à J-J. Courtine, que le terme « mémoire » est "distinct de toute mémorisation psychologique", il "concerne l'existence historique de l'énoncé au sein des pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques"<sup>3</sup>.

Dans le même ordre d'idées, S. Moirand étudiant les lieux d'inscription d'une mémoire discursive dans le discours médiatique, remarque qu'il existe des formes, des mots et des expressions porteurs de "mémoire" et qui fonctionnent en ce sens comme des rappels potentiels de diverses énonciations déjà tenues dans différents contextes (déclarations, émissions, article, etc.)<sup>4</sup>. Cela contribue par conséquent à l'établissement des liens interdiscursifs entre "événements", inscrits dans l'histoire et reliés entre eux par des relations de ressemblance ou d'implication. C'est ce que S. Moirand explique dans ce passage :

« les fils interdiscursifs qui se tissent dans l'axe vertical d'un événement à un autre sont essentiellement dus à la circulation de formulations ou de constructions syntaxiques qui traversent les communautés langagières et que les médias contribuent à faire circuler »<sup>5</sup>.

De là, on peut dire que dans l'exemple précédent, le L-J a été amené à étayer ses propos par un rappel d'un événement antérieur pour expliquer un événement présent. En conséquence, un lien interdiscursif s'établit entre ces deux événements ; d'où l'expression « chahut de gamins »<sup>6</sup>.

### 4.3. La notion de "formation discursive"

Nous abordons la notion de « formation discursive » parce qu'elle apparaît inévitable lorsque l'on traite de l'interdiscursivité. En effet, au-delà de la plasticité de cette notion qui la

<sup>1</sup> L'axe vertical correspond à l'interdiscours, à l'histoire tandis que l'axe horizontal correspond à l'intradiscours, à l'ordre linéaire du texte, au discours qui se tient.

<sup>2</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit., p 84. L'expression « Je brûle, donc je suis » (à la une d'*El Watan* du 21-02-2011) évoque une citation célèbre de Descartes qu'elle imite « je pense, donc je suis », c'est en cela qu'elle est porteuse de mémoire discursive.

<sup>3</sup> Courtine J-J., 1981, op. cit., pp 52-53.

<sup>4</sup> Moirand Sophie., 2003, « Les lieux d'inscription d'une mémoire discursive », in Juhani Harma, *Le langage des médias : discours éphémères ?*, L'harmattan, Paris, pp 83-84. (Actes du colloque organisé par la section de français du département des langues romanes de l'université d'Helsinki à l'Institut Finlandais de Paris les 19 et 20 mai 2000).

<sup>5</sup> Idem., p 99.

<sup>6</sup> Comme en témoigne aussi certains ouvrages qui traitent de ces événements surtout lorsque les auteurs sont eux-mêmes journalistes. Dans ce cas, on a tendance à utiliser « chahut de gamins » comme dans : Abed Charef, 1988, *un chahut de gamins*, ou comme dans une édition spéciale d'*El Watan* du 05-10-2008 réservée à « octobre 1988 », on lit à la une « L'énigmatique chahut de gamins ». On peut dire donc que ce sont les médias en général qui favorisent la circulation de ces reformulations. Pour rappel, « chahut de gamins » est une expression d'Ali Ammar, président de l'Amicale des Algériens en Europe, qui lors d'une déclaration a qualifié ces événements d'octobre 1988 de la sorte : « c'est un chahut de gamins qui a dérapé, un point c'est tout », in B. Stora, 1995, op. cit. p 79.

rend d'un maniement difficile, les auteurs sont unanimes à dire qu'elle est inséparable de l'interdiscours<sup>1</sup>.

Le premier à avoir conceptualisé cette notion dans un cadre philosophique est Foucault Michel pour qui la "formation discursive" est :

« Un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative »<sup>2</sup>.

Ce qui lui a permis de définir le "discours" comme « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive »<sup>3</sup>. Ensuite, c'est Pêcheux Michel qui, se référant au marxisme althusserien, a introduit puis reformulé cette notion dans le domaine de l'analyse du discours. Il affirme dans ce sillage que « toute *formation sociale* » implique l'existence de « *positions* politiques et idéologiques » qui s'organisent en formations entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination et qui incluent « une ou plusieurs formations discursives inter-reliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée »<sup>4</sup>.

On aura compris que « formation discursive », comme étant un ensemble d'énoncés socio-historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative qui implique un positionnement dans un champ discursif, est employée essentiellement pour caractériser « des positionnements » politiques ou idéologiques<sup>5</sup>.

Bien qu'il soit plus facile de parler de formation discursive pour des discours politiques ou religieux bien marqués que pour le discours journalistique<sup>6</sup>, nous avons estimé surtout qu'il est plus important de focaliser notre attention sur le fait que la formation discursive est liée intimement à une identité, à un positionnement. Ainsi, nous préférons à la notion de *position* de Pêcheux celle d'*identité* plus précise et plus adéquate à notre étude dans la mesure où nous voulons cerner et étudier des matériaux linguistiques et non pas la position sociale ou politique qu'occupe, indépendamment du fonctionnement discursif, tel ou tel acteur social. La difficulté qui entoure l'emploi de cette notion étant soulignée, il reste à spécifier l'acception que nous lui attribuons, certes restreinte, mais qui nous évite de tenir des propos

<sup>1</sup> Charaudeau P., et Maingueneau D., 2002, op. cit, p 170.

<sup>2</sup> Foucault Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, pp 153-154.

<sup>3</sup> Idem., p 153.

<sup>4</sup> Michel Pêcheux cité par Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, op., cit, p 270.

<sup>5</sup> Charaudeau P., et Maingueneau D., 2002, op. cit, p 271.

<sup>6</sup> Quand bien même un nombre d'articles de presse, qui constitue notre corpus, répondraient au même positionnement et définiraient une identité « stable », ils ne pourraient constituer ce que l'on appelle « formation discursive » dans son acception courante. C'est pourquoi nous avons spécifié, dans le cadre de ce travail, le sens que nous donnons à ce terme et préféré de parler de « positionnement », « d'identité énonciative ».



ambigus : nous notons en ce qui nous concerne que nous utilisons le terme « formation discursive » dans un sens relativement étroit pour désigner un lieu de production discursive spécifique qui renvoie à une certaine identité énonciative et où la pratique discursive obéit à une certaine vision, position, bref à un certain sens. C'est à la lumière de ces affirmations qu'on peut considérer, audacieusement, les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* comme des formations discursives traitant de la même thématique, "le printemps arabe", c'est-à-dire pour paraphraser D. Maingueneau remplissant le même rôle social mais divergent dans la façon dont il faut le remplir. Par ailleurs, ces deux quotidiens de par leur historiques et lignes éditoriales paraissent répondre, si l'on peut dire, à deux horizons ou positionnements idéologico-politiques clairement distincts, voire contradictoires.

Autre précision dans cette lignée consiste à envisager le locuteur-journaliste, au-delà de ce qu'il a d'individuel et de spécifique, comme un sujet collectif et déterminé<sup>1</sup> par une entreprise collective de communication qui contraint ses choix, son écriture. Le rédacteur de l'article semble être, dans ce cas, le porte-parole et le représentant du journal en question. Cela est applicable surtout aux articles qui engagent au premier lieu la responsabilité du journal comme l'éditorial.

On doit maintenant aborder la notion de "positionnement" dans le champ de l'analyse du discours.

#### 4.4. La notion de "positionnement"

Le *positionnement* dans l'analyse du discours s'emploie pour caractériser une identité énonciative et il participe à son instauration et maintien<sup>2</sup>. On note seulement qu'il est plus utilisé pour définir une identité à forte consistance doctrinale comme le discours politique ou religieux. D'un autre côté, P. Charaudeau affirme que le *positionnement*<sup>3</sup> renvoie à la « position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérise en retour son identité sociale et idéologique »<sup>4</sup>. C'est à la lumière de cette affirmation que "positionnement" peut renvoyer aussi à des identités à faible consistance doctrinale dans la mesure où elles impliquent toujours une certaine vision du monde comme c'est le cas pour les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan*.

En effet, il n'y a pas pour ainsi dire d'inconvénients à affirmer que ces deux quotidiens constituent deux lieux de production discursive bien distincts et impliquant, par ricochet, des

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1980, op. cit., p 183.

<sup>2</sup> Charaudeau P., et Maingueneau D., 2002, op. cit, p 453.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> Ibid.

positionnements aussi distincts. D'ailleurs, chacun comme nous le commençons à le découvrir, répond à une certaine vision du monde qui lui est propre.

Pour clore ce point, nous soulignons que la délimitation et le choix du corpus sont régis en partie par cette divergence de points de vue des deux organes de presse. En effet, nous délimitons dans le champ discursif relatif à la presse algérienne d'expression française, un espace discursif composé de deux quotidiens d'information *El Moudjahid* et *El Watan*. Car nous estimons, suite aux précisions de Maingueneau<sup>1</sup>, qu'ils entretiennent des relations privilégiées pour la compréhension des discours concernés relatifs au "printemps arabe". Ils sont caractérisés par un certain désaccord dans la vision de l'espace et de la vie publique d'où leurs appartenances à deux sphères de la presse algérienne et impliquant surtout des positionnements pour le moins que l'on puisse dire divergents. Comme le note justement Maingueneau, ce n'est pas par simple commodité que nous avons trié ces deux formations, mais c'est parce que :

*« Une formation discursive donnée ne s'oppose pas de manière semblable à toutes celles qui partagent son champ : certaines oppositions sont fondamentales, d'autres ne jouent pas directement un rôle essentiel dans la constitution et la préservation de la formation discursive considérée »<sup>2</sup>.*

Nous revenons maintenant à la problématique dialogique et nous procédons à la différenciation de deux plans : hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive<sup>3</sup> dans le champ de l'analyse du discours.

#### **4.5. L'hétérogénéité montrée/ l'hétérogénéité constitutive**

Il y a deux périodes distinctes de par les principes théoriques et méthodologiques que par les modes d'approche et de saisie des corpus, ayant marqué une évolution remarquable dans ce domaine, ce qui équivaut chez Maingueneau<sup>4</sup> à une conception *forte* et une conception *faible* de l'interdiscursivité.

Les auteurs parlent de la 1<sup>ère</sup> période pour faire référence aux travaux sous-tendant une conception homogénéisante des formations discursives. En effet, on distingue dans ce sillage ce qui est intérieur à une formation discursive et ce qui lui est extérieur l'un indépendamment de l'autre. Pour reprendre Authier-Revuz Jacqueline, l'ordre du discours y conçu "comme la

---

<sup>1</sup> Maingueneau D., 1987, op. cit. p 85.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Termes empruntés à Authier-Revuz, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages* n° 73, 1984, p 98-111.

<sup>4</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit. p 152.

juxtaposition de multiples formations discursives, « machines structurales » closes, autonomes<sup>1</sup>" ce qui pose d'emblée le "primat du même dans l'appréhension du discours sur le plan méthodo-théorique"<sup>2</sup>.

La 2<sup>ème</sup> période où on voit l'apparition d'une nouvelle approche concevant le discours comme constitutivement hétérogène posant le primat de l'interdiscours sur l'intradiscours. Dans ce sillage, « *tout discours qui prétend se fermer sur soi, effacer les marques d'un rapport à l'extérieur vit en réalité dans la dénégation d'un dialogisme constitutif, doit se frayer un chemin dans l'incessante rumeur des « voix » de son époque* »<sup>3</sup>. D'où résulte une conséquence méthodologique de taille supposant que l'objet de l'analyse du discours n'est plus la formation discursive elle-même mais sa frontière constitutive :

*« En effet, le postulat de la primauté de l'interdiscours a pour conséquence de décentrer l'instance auctoriale, en lui enlevant tout caractère de point d'origine, et de souligner le fait que tout discours suppose un travail permanent sur ses frontières »<sup>4</sup>.*

C'est essentiellement à partir des travaux d'Authier-Revuz qu'on oppose ces deux plans de dialogisme ou d'hétérogénéité : montrée et constitutive.

La première renvoie à toutes les marques localisables de la présence d'un discours « Autre » dans le fil du discours qui se tient et qui définissent en retour "son rapport à ce qu'il considère comme son « extérieur »"<sup>5</sup>. La problématique polyphonique, le discours rapporté, la négation, la présupposition, les guillemets et l'italique, la modalisation autonymique (Authier-Revuz), les proverbes et les slogans sont autant de phénomènes plus ou moins marqués qui relèvent de ce type d'hétérogénéité.

La seconde touche, comme le note Maingueneau, « à une hétérogénéité qui n'est pas marquée en surface mais que l'AD peut définir en formulant des hypothèses sur la constitution d'une formation discursive à travers l'interdiscours »<sup>6</sup>. Autrement dit, le discours y est constitué à travers un débat avec l'altérité indépendamment de toute trace visible de citation, allusion<sup>7</sup>. Elle est dite constitutive parce que « *le mode de présence de l'autre, de l'ailleurs, dans un discours n'est pas celui de la rencontre, du contact ponctuel entre un*

<sup>1</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>2</sup> Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, T 1, Larousse, Paris, p 256.

<sup>3</sup> Maingueneau D., 1991, op. cit. p 153.

<sup>4</sup> Boutet Josiane et Maingueneau Dominique, 2005, op. cit. P 26.

<sup>5</sup> Maingueneau Dominique, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris, 1987, p 81.

<sup>6</sup> Maingueneau D., 1987, op., cit, p 53.

<sup>7</sup> Maingueneau D., 1996, op., cit, p 46.

intérieur et un extérieur ; c'est l'intérieur même du discours »<sup>1</sup>. Dès lors, la frontière constitutive du discours constitue le véritable objet pour l'AD. Cela étant dit, les frontières entre un discours et son extérieur ne sont pas toujours nettes. En effet et pour paraphraser Authier-Revuz, les textes tracent différemment les frontières avec ce qu'il considère comme « étranger » : il y a des degrés dans le balisage de l'Autre. A côté des textes qui identifient et nomment clairement les éléments étrangers dans le fil du discours, il y a ceux dont les frontières ne sont pas marquées, opérant sur le mode de la connivence et de l'allusion, ouvrant sur une double incertitude interprétative et énonciative<sup>2</sup>. Ce qui importe est que, comme le souligne le même auteur dans ce passage<sup>3</sup> :

« Le (les) type(s) de frontière(s) qu'un discours choisit de mettre en œuvre est un élément du mode de représentation qu'il donne de son hétérogénéité, qui a sa propre pertinence à côté d'autres propriétés de cette représentation telles que le type d'autre évoqué [...], la nature de l'altérité [...], la nature des rapports-négatifs ou positifs- à l'autre discours manifestés par l'énonciateur, etc. ».

On note seulement à la lumière de ces affirmations que les frontières tracées correspondent à un mode de séparation affirmée avec l'autre quitte à savoir si la relation est d'accord ou de conflit. Dans l'exemple suivant le L-J désignent explicitement ce qu'il considère comme "extérieur" :

«Ce qui montrerait qu'il s'agit d'une véritable révolte qu'il fallait absolument faire déraiper et passer pour un violent «chahut de gamins», ce qu'ont d'ailleurs fait **l'ENTV et les médias officiels** en ne montrant que des dégâts matériels, sur des biens publics et privés ».  
In El Watan, édition du 14.01.2011, "Décryptage. De l'origine des émeutes", p 3.

Inversement, l'effacement des frontières correspondent à un mode de la non-démarcation avec l'autre adéquat à des appositions entre l'un et l'autre<sup>4</sup>. Pour les frontières non-tracées, on peut citer l'exemple suivant :

« Dans cet extraordinaire effort de l'Etat que **certaines** décrivent des traits de demiurge, une nouvelle donne politique est entrain de naître ».  
In El Moudjahid, édition du 10.01.2011, "Et si on parlait société civile", p 9.

En définitive, il faut souligner que ces marques montrées ou constitutives, qu'il faudra identifier dans notre corpus, nous intéressent dans la mesure où elles participent à la spécification d'une certaine identité des deux organes de presse *El Moudjahid* et *El Watan* et portent un éclairage sur leurs positionnements idéologiques et politiques. En effet, les lieux et

<sup>1</sup> Authier-Revuz J., 1995, op., cit, p 236.

<sup>2</sup> Idem., pp 285-286.

<sup>3</sup> Ibid., p 293.

<sup>4</sup> Ibid., pp 293-294.

les liens interdiscursifs permettent de définir et de distinguer les différents discours (officiel, religieux, politique, etc.) auxquels chacun des deux quotidiens font référence, sur lesquels s'appuient où desquels se démarquent, ce qui renseigne sur leur rapport entre eux, d'une part, et sur les rapports avec d'autres discours du champ discursif relatif au "printemps arabe", d'autre part.

Les phénomènes relevant de l'hétérogénéité- à savoir les guillemets, le discours rapporté, l'ironie, la citation, l'allusion, la reprise, etc. renseignent sur le statut du locuteur-journaliste dans son discours et permettent de traiter de la notion de distance et/ou de prise en charge énonciative. Par ailleurs, les commentaires ou les gloses (métadiscours du locuteur) relevant de ce qu'Authier-Revuz appelle la modalisation autonome donnent une image de la représentation que le L-J se fait de son discours, de ses hésitations, de ses ratages et de ses reformulations souvent inconscientes. Le métadiscours du locuteur présente, selon D. Maingueneau, un grand intérêt, car il permet de repérer « *les points sensibles dans la manière dont une archive définit son identité par rapport à la langue et l'interdiscours* »<sup>1</sup>. Ce point est très pertinent en ce sens que l'on comprend mieux que l'interdiscours est le lieu de construction du discours et du sens selon l'expression d'Authier-Revuz<sup>2</sup>.

### Conclusion partielle

Dans ce chapitre nous avons essayé d'appréhender quelques notions qui se rattachent à notre thème afin de construire un cadre général pour l'analyse de notre corpus. Nous avons essayé de rapporter et de relier les problématiques de la subjectivité langagière, de l'interdiscours à la spécificité de la communication médiatique et plus précisément au discours journalistique. Nous avons mis la lumière sur le fonctionnement spécifique de l'énonciation journalistique et les types d'intervention subjective du L-J dans ce genre discursif. En outre, traitant du thème « printemps arabe », nous avons estimé nécessaire d'aborder la notion d'"événement" dans le cadre de l'analyse du discours.

La définition de ces notions méthodologiques et analytiques (énonciation, effacement énonciatif, subjectivité, interdiscours, dialogisme, altérité, positionnement idéologique, etc.) répond à l'objectif d'une lecture objective de « la formation discursive relative au Printemps arabe ». Tout cet ensemble englobant les axes principaux du travail constitue "une grille d'analyse" que nous appliquons à notre corpus de presse afin de répondre à nos

---

<sup>1</sup> Maingueneau D., 1991, op., cit, p 145.

<sup>2</sup> Authier-Revuz, 1995, op., cit, p 236.

questionnements et hypothèses, ce qui en dernier lieu participe de l'exigence de "falsifiabilité" de toute recherche.

Le chapitre qui suit est consacré à l'analyse proprement dite des articles de presse retenus auxquels est appliquée cette grille d'analyse ainsi élaborée.

## Chapitre IV

# Analyse du discours journalistique sur le " Printemps arabe"

---

**Quand *El Moudjahid* et *El Watan* informent sur le "Printemps arabe"**

## Introduction

Ce travail, comme nous l'avons mentionné, s'intéresse globalement à la façon dont deux quotidiens algériens francophones, *El Moudjahid* et *El Watan*, rendent compte du « Printemps arabe », événement qui a marqué l'année 2011. Comment ces deux journaux, appelés à informer le public algérien, se situeront-ils par rapport à cet événement?

Il s'agit essentiellement d'analyser le discours d'information, régi à la fois par les contraintes du genre et de la vocation du journal, pour dégager les lieux d'inscription de la subjectivité, de l'interdiscursivité et de rendre compte des implicites, des représentations et des catégorisations investis dans le discours de chaque journal se situant par rapport à l'actualité immédiate. En outre, dans la mesure où tout journal est appelé à se situer par rapport à l'événement en question qui, rappelons-le, présente des enjeux capitaux pour la communauté, on voit se profiler une activité argumentative<sup>1</sup> visant à faire valoir un positionnement idéologique ou politique, à le justifier surtout auprès des lecteurs, par rapport à d'autres discours du même ou de différents champs discursifs, ce qui renforce l'aspect polémique de l'énonciation. La divergence de point de vue découle donc d'un "cadre" qui serait spécifique à chaque quotidien.

Pour ce faire, nous tâchons d'analyser un matériau linguistique constitué d'un ensemble d'articles des deux quotidiens. Or le corpus de presse garde toujours les traces de production, c'est pourquoi on ne peut faire abstraction des facteurs programmant des réglages de sens : le statut du locuteur, le contexte politique, les conflits d'ordre idéologique, etc. C'est en ce sens que les articles retenus sont rapportés à l'idéologie ou la ligne éditoriale de chaque quotidien. En fait, l'analyse que nous proposons ici fait la jonction intime entre le discours et ses conditions de production. Comme nous l'avons déjà souligné, les paramètres extradiscursifs régissent, modulent et imposent même des choix et des stratégies discursives.

En retour et d'un point de vue méthodologique, les articles choisis nous renseignent sur les conditions historiques et idéologiques de leur production. Ils signalent la pluralité des représentations de l'expérience algérienne -par la citation et le rappel d'autres événements surtout comme le 05 octobre 1988- et des représentations sur les expériences des autres pays arabes. On peut admettre à priori que l'analyse discursive est une entreprise qui comporte

---

<sup>1</sup> Rappelons ici, à la suite de Breton que l'argumentation « *n'as pas pour objectif de transmettre ou de faire partager une information, mais une opinion* ». Breton P., op. cit. p 28. Partant de là, on peut affirmer que la dimension argumentative dans le corpus va révéler forcément des enjeux d'interprétation et de découpage du monde liés à la subjectivité de L-J.



toujours plusieurs aspects : ceux qui sont relatifs au "Printemps arabe" en tant qu'événement et ceux qui touchent à ses spécificités, aux points de vue qu'il a suscités dans la presse algérienne. Celle-ci se trouve justement le lieu de la rencontre et de la confrontation des différents discours sociaux qui se rapportent à cet événement, qu'elle cite ou ne cite pas, nuance ou commente, approuve ou réfute en fonction de la vocation de chaque journal.

### **Quant *El Moudjahid* et *El Watan* informent sur le "Printemps arabe"**

Les considérations ayant trait au choix, à la présentation du corpus, aux modalités et paramètres méthodologiques (la méthode d'analyse du corpus) étant déjà spécifiées<sup>1</sup>, nous rappelons seulement que ce chapitre, consacré aux analyses discursives du corpus centrées sur les trois notions de subjectivité, d'argumentation et d'interdiscursivité, s'organise sous forme de trois points thématiques. Ceux-ci permettent de faire apparaître les recoupements et les divergences entre *El Moudjahid* et *El Watan* quand ils informent sur le "Printemps arabe".

#### **1. Les émeutes du 5 janvier 2011 dans la presse algérienne entre "dénonciation", "légitimation" et "manipulation"**

"Les émeutes du 5 janvier 2011" est un thème et un moment discursif capital dans notre corpus dans la mesure où il a entraîné une activité discursive abondante. L'intérêt porté à ce thème dans notre étude est motivé par sa coïncidence avec le mouvement de révolte populaire en Tunisie, premier pays touché par le "Printemps arabe". En plus, ce thème sera ensuite, comme nous allons voir<sup>2</sup>, très récurrent dans les discours d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* quand ils informent sur les "révoltes" dans l'espace du Monde arabe. Aussi faut-il noter qu'il constitue le premier point de désaccord, de divergence de positionnements entre *El Moudjahid* et *El Watan*.

Nous avons constaté, à travers l'étude de l'activité discursive, qu'*El Moudjahid* adopte un discours de "dénonciation" alors qu'*El Watan*, quant à lui, abonde dans un discours de "légitimation" de l'événement "émeutes du 05 janvier 2011". Pour mettre en lumière ces deux positionnements, nous soumettons à l'analyse un nombre d'articles des deux quotidiens qui se réfèrent justement à cet événement.

---

<sup>1</sup> Cf. Supra, Introduction générale, pp 17-22.

<sup>2</sup> Cf. Infra, Chapitre IV (3.1. et 3.2.).

### 1.1. *El Moudjahid* : un discours de "dénonciation"

#### - Article 1. "*La raison doit prévaloir*" du 07/08-01-2011, p3<sup>1</sup>

Cet "éditorial"<sup>2</sup> se rapporte à l'événement "émeutes de janvier 2011" en Algérie. Certes, on note l'absence d'embrayeurs et de pronoms personnels renvoyant au L-J, cependant celui-ci se trouve ouvertement impliqué dans son discours en ce sens qu'il se livre à un commentaire desdits événements tout en s'élevant contre la forme de protestation qu'ont prise les manifestations. Par conséquent, la dimension argumentative suivie (en discours tout est argument) entraîne un travail de réglage de sens, une sélection d'informations à verbaliser et l'apparition des subjectivèmes débouchant sur une axiologisation négative des émeutes et de leurs acteurs. C'est ce qui se dégage de l'analyse de ces énoncés :

- 1- « Les manifestations contre la cherté de la vie ont **malheureusement** donné lieu à des scènes de saccage [...] ».
- 2- « Les **violentes** protestations **perpétrées** par des jeunes ont engendré des dégâts matériels ... que les citoyens réproouvent unanimentement et rejettent énergiquement [...] ».
- 3- « **Selon des témoignages de citoyens**, la voix de la raison doit prévaloir d'autant plus que les pouvoirs publics s'attellent à déployer des mesures drastiques immédiates pour juguler la forte hausse des prix de large consommation de certains produits alimentaires [...] ».
- 4- « Les actes de violence et de **vandalisme commis** par certains **émeutiers** portent grandement préjudice à la collectivité [...] ».

En (1), le L-J identifie au départ la cause des émeutes, « *la cherté de la vie* », ce qui impose au préalable un cadrage imposant une certaine direction analytique du dire : en fait, le L-J insiste sur l'aspect économique lié à l'événement et laisse les autres de côté. Par ailleurs, L'adverbe « *malheureusement* », est affectivo-axiologique, puisque non seulement il indique une réaction émotionnelle de "dépôt ou d'amertume", mais il présuppose aussi une connotation péjorative du fait décrit, qui s'inscrit alors par rapport à la modalité appréciative du "mal".

En (2), « *violente* » est adjectif évaluatif non-axiologique<sup>3</sup>, mais le verbe « *perpétrer* » est axiologique négatif puisqu'il connote une action "condamnable" contraire aux valeurs de la bienséance. Dans cet énoncé, le L-J oppose deux actants ; "*les jeunes*" et "*les citoyens*". En effet, ces « *jeunes* » sont perçus (en (4)), comme « *émeutiers* » qui ont « *commis* » des actes

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 206.

<sup>2</sup> En effet, sur le site web du journal, cet article est classé dans la rubrique, « les éditoriaux d'El Moudjahid ».

<sup>3</sup> Renvoyant à une évaluation qualitative interne au système de valeur de L-J de l'objet dénoté, l'adjectif « *violente* », considéré dans le contexte et la dynamique de cet énoncé, se charge axiologiquement. Il renvoie, en plus, à « *la violence* », une donnée dévalorisée dans les sociétés modernes.

de « *vandalisme* » (les trois termes sont axiologiques négatifs) que les « *citoyens* » réproouvent *unanimement* et *énergiquement*. Du coup, il opère une exclusion de ces « *jeunes* » du groupe de « *citoyens* ». Le sens implicite est que "ces jeunes qui commettent ces actes de vandalisme ne peuvent être des citoyens, ou du moins de "bons citoyens".

Le L-J étaye son argumentation (énoncés 2 et 3) par le recours à la parole des "*citoyens*" qu'il met en avant. Tacitement, le L-J semble se baser ici sur une valeur morale, la "citoyenneté". Cela constitue un argument du témoignage, un type d'argument d'autorité selon P. Breton. Ce qui lui permet de formuler clairement sa thèse en (4).

L'intervention subjective voulue du L-J s'opère aussi sur un autre niveau. Celui de la schématisation, cadrage argumentatif par la sélection des informations à verbaliser dans l'article. Le L-J se focalise sur la violence et les dérives des manifestations contre l'augmentation des prix d'une part, et sur les mesures prises par le gouvernement pour apporter des solutions, d'autre part.

- **Article 2. "Non à la solution du pire"** du 09-01-2011, p 4<sup>1</sup>

Étant un article de commentaire, on voit le déploiement d'une activité discursive participant d'une dimension argumentative pour faire admettre les opinions proposées auprès des lecteurs. Le L-J imprime sa présence en adoptant, par les biais des termes axiologiques négatifs, un discours de "dénonciation" de l'émeute d'une part, et il se trouve, d'autre part, pris dans une activité d'axiologisation positive de l'Etat.

Pour ce faire, le L-J, dans un premier lieu, procède à une activité discursive de problématisation par le biais d'un cadrage de l'événement qui met l'accent sur "la violence" et "l'aspect économique"<sup>2</sup> des émeutes tout en rappelant les mesures prises par le gouvernement pour venir à bout de cette situation. C'est ce que résumant les énoncés suivants :

- 1- « Le recours à la **violence** et parfois au **vandalisme** [...] n'est pas **la solution** pour résoudre des **problèmes sociaux** [...]».
- 2- « Personne ne peut nier que les efforts entrepris par l'Etat sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika, pour soulager les Algériens des **difficultés sociales** [...] ont été **exceptionnels** ».

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 209. Ce titre, nous semble-t-il, établit un lien interdiscursif avec un article journalistique de l'intellectuel et romancier Tahar Djaout intitulé « *La logique du pire* ».

<sup>2</sup> Par ce cadrage, le L-J nie catégoriquement l'hypothèse selon laquelle ces émeutes sont liées à "l'aspect politique", hypothèse développée dans les articles d'*El Watan*.

- 3- « Depuis 2000, l'Etat a investi des centaines de milliards d'euros pour relancer l'économie nationale [...] et aucun pays au monde, même les plus industrialisés ne peuvent se targuer d'avoir pu empêcher la tendance à la hausse des prix, du logement ou du pain ».

En (1), « violence » et « vandalisme » sont des termes évaluatifs axiologiques négatifs. Le premier l'est dans la représentation référentielle<sup>1</sup> puisque la « violence » est une donnée honnie dans l'imaginaire des sociétés démocratiques. Quant au deuxième, le trait axiologique de péjoration se localise au niveau du suffixe « isme »<sup>2</sup>. On l'aura compris, ces deux termes participent de cette « dénonciation » de l'émeute.

D'un autre côté, les « efforts » de l'Etat et du président Bouteflika sont qualifiés subjectivement, en (2), d'« exceptionnels », adjectif axiologique positif parce que le L-J porte une évaluation qualitative interne à son système de valeur des « efforts » du Président synonyme de "rares", d'"extraordinaires". On voit donc qu'en fonction du contexte, des adjectifs en principe non axiologiques peuvent se charger d'une valeur axiologique négative ou positive.

Bien que le L-J sous-entende qu'il y a bien " problème" par l'usage de « solution », il tend, si l'on peut dire, vers une "simplification" de l'événement par l'appellation « problèmes sociaux ». Cette dénomination permet non seulement de désigner l'origine des émeutes, "aspect économique" ou « difficultés sociales », mais également elle témoigne d'une subjectivité interprétative propre au système de valeur de L-J et qui renforce, par ailleurs, cette posture de « dénonciation ».

Dans un second lieu, en faisant le lien avec le contexte de la crise financière dont souffrent certains pays, le L-J se positionne par rapport à sa présentation :

- « C'est loin d'être le cas en Algérie qui a tous les moyens de venir à bout de tous ses problèmes sociaux [...] ».

En dernier lieu, se dessine une activité d'approbation de ce positionnement contenue dans ces énoncés :

- 1- « On comprendrait une certaine crise d'impatience **comme celles des années 80** [...]. C'est, **paradoxalement**, au moment, où les salaires des travailleurs sont régulièrement, corrigés que

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit. pp 74-75.

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit. pp 74-75. Nous notons ici que nous faisons systématiquement, au long de ce chapitre, recours à ces termes de distinction de Kerbrat-Orecchioni entre valeur axiologique « au niveau de la représentation référentielle », au niveau du « signifié lexical » et dans certains cas au niveau des suffixes sans qu'il soit nécessaire à chaque fois de les référencer.

*l'Etat tente de lutter [...] qu'ont apparus des protestations de jeunes qui cachent mal une certaine **manipulation** ».*

2- « on sait ce qu'il en a coûté au pays à **la fin des années 80** avec ce genre de **dérive** sociale ».

En (1), suite à la définition de P. Breton, il y a recours à un argument de cadrage par "dissociation"<sup>1</sup> qui, à partir de la même nature de l'événement, permet de faire ressortir deux univers distincts, ici "événements d'octobre 1988" (auxquels le L-J renvoie implicitement) et "émeutes de janvier 2011". C'est l'adverbe « *Paradoxalement* », introduisant une "fissure" entre les deux séquences de l'énoncé, qui assure cette dissociation donnant du crédit aux événements d'octobre 1988 (par l'usage du conditionnel présent indiquant une modalité du « possible » de l'éventuel incertain) et disqualifiant les émeutes de janvier 2011 en corroborant l'hypothèse de « *manipulation* ».

En (2), le terme « *dérive* » colle une étiquette signifiante dont la connotation est péjorative parce que faisant allusion à la "décennie noire" et au "terrorisme". Cela constitue aussi un rappel de faits qui a une grande force persuasive du fait de l'ancrage de cette période « difficile » dans l'imaginaire des locuteurs algériens, et qui fait actualiser dans la mémoire des lecteurs certaines données qui renforcent leur adhésion à ce positionnement.

- **Article 3. "Et si on parlait société civile ?"** du 10.01.2011, p 9<sup>2</sup>

Tout d'abord, le titre se présente sous forme interrogative dont le rôle à la fois accrocheur et pragmatique est attesté. En effet, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'interrogation mais de ce que l'on appelle une "question rhétorique"<sup>3</sup> à travers laquelle le L-J<sup>4</sup> ne sollicite pas une réponse de la part du co-énonciateur, mais il essaie de l'impliquer, de lui imputer une certaine responsabilité dans les faits qu'il projette de véhiculer dans l'article. Cette forme d'interrogation est liée à une dimension illocutoire parce que le L-J affiche implicitement une intention d'influencer les lecteurs en se basant sur une valeur morale qui est « la société civile ».

<sup>1</sup> Breton P., 2006, op. cit. p 90.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 1, p 210.

<sup>3</sup> Ce type de question est considéré comme étant une sorte de cadrage, de schématisation. Voir Wander Emediato, 2011, op. cit. et Anne Kalinic, « les types d'arguments dans le traitement du débat sur la crise des banlieues par la télévision », *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], 1/2008 mis en ligne le 18 septembre 2008, consulté le 11 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/198>.

<sup>4</sup> C'est avec précaution que nous parlons ici de L-J. En effet, le titre, unité péritextuelle, n'est pas imputable au L-J comme sujet individuel, mais à toute l'instance médiatique. C'est pourquoi nous utilisons l'appellation L-J envisagé comme étant sujet collectif renvoyant à toute la rédaction du journal.

Il n'y a pas, dans le péri-texte de l'article, de mention qui indique le genre dont il relève. Après la lecture, on constate que le journaliste se livre à une analyse des faits et les éléments qu'il fournit relève de ce que l'on a appelé « *le commentaire* ». En effet, le L-J défend une opinion et essaie d'expliquer l'événement tout en portant des jugements de valeur. Pourtant, on constate une attention affichée à ne pas laisser de trace d'énonciation, d'où l'absence des embrayeurs. Toutefois, cet apparent effacement énonciatif n'est qu'une stratégie d'objectivisation du discours parce que la prolifération des subjectivèmes, témoignant de la présence de L-J, basculent l'article dans le *plan embrayé*.

Effectivement, l'une des caractéristiques apparentes dans l'écriture d'*El Moudjahid* est le refus ou l'évitement du L-J de s'impliquer explicitement dans son énoncé. On le constate dans cet article qui, à première vue, relève du plan *désebrayé* si on considère l'absence des embrayeurs (je/tu) et de leurs occurrences. A l'absence de ceux-ci se substitue, d'une part, l'usage d' « aujourd'hui » qui situe le dire dans le présent de l'énonciation<sup>1</sup> et, d'autre part, du pronom indéfini « on » à valeurs approximativement semblables dans ces énoncés :

- 1- « **On** peut affirmer **aujourd'hui**, sans risque de se tromper [...] que *l'Algérie d'aujourd'hui n'a plus rien à avoir avec celle des années quatre vingt* ».
- 2- « **Bien sûr** il ne faut pas passer par les bancs de sciences *po* (comme **on** dit) pour comprendre qu'il existe un fossé, un océan entre une colère justifiée, une revendication constitutionnelle et la **rapine** et le **vol**... ».
- 3- « A quelque chose malheur est bon dit t-**on**<sup>2</sup>... ».

En (1), le « on », qui est d'une grande polyvalence<sup>3</sup>, renvoie au groupe indéterminé de « gens », y compris le L-J<sup>4</sup>, qui s'érige, quoique modestement dans la mesure où il n'utilise pas "nous", en porte parole de tous les Algériens pour affirmer, en situant son énonciation dans le présent, que "l'Algérie d'aujourd'hui n'as plus rien avoir avec les années quatre vingt". C'est une manière de faire allusion, sous le mode de l'implicite, aux événements d'octobre 1988. En fait, dans « *l'Algérie n'as plus rien à avoir avec les années quatre vingt* », la proposition « il y a eu un temps, une période où l'Algérie avait quelque chose à avoir avec octobre 1988 » est *présupposée* et dont la responsabilité est attribué à un autre énonciateur. Par contre, le L-J adhère complètement à la proposition *posée* que nous reformulons ainsi: "aujourd'hui (à travers tous ce qui se passe comme émeutes, etc.) l'Algérie

<sup>1</sup> Le cadre spatio-temporel dans la presse écrite est fourni par les éléments péri-textuels (date de publication).

<sup>2</sup> Nous avons préféré reprendre cet exemple de manière fidèle même s'il y a ici faute d'orthographe.

<sup>3</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit. pp 110-111.

<sup>4</sup> La valeur de « on » est tributaire du contexte et de la dynamique de l'énoncé. Dans cet exemple nous estimons qu'il désigne le couple énonciateurs et co-énonciateurs.

n'as rien à avoir avec octobre 1988 ; il n'y a pas de situation de crise économique ou politique comme celle d'octobre 1988". Dans cet exemple, le *présupposé*, pour reprendre Kerbrat-Orecchioni<sup>1</sup>, constitue une sorte de « *ciment social* », une zone de « consensus » entre les interactants. En cela, il rejoint la notion de l'accord préalable chez P. Breton<sup>2</sup> et du *préconstruit* en analyse du discours ; c'est pourquoi il a un poids déterminant dans l'entreprise argumentative.

En outre, le L-J établit un rapprochement des événements actuels avec ceux d'octobre 1988, mais il oriente son argumentation vers la conclusion selon laquelle ces deux événements ont débouché sur une "destruction", une "régression" plutôt que sur un changement "positif" :

- « [...] dans des scènes similaires en **octobre 1988** quand la société va dans un sursaut plus proche de la **jacquerie** que de l'organisation citoyenne poser dans l'**anarchie** des questions et des revendications... ».

« *Dérive* », « *jacquerie* », « *anarchie* » connotent à des degrés divers des actions péjoratives condamnées par le L-J. Celui-ci attribue des connotations négatives à ces actions, effet renforcé par d'autres termes axiologiques négatifs comme « *violence* », « *saccage* » « *vandalisme* » dans lequel le trait axiologique de péjoration est localisé au niveau du signifié lexical « *isme* » qui connote une action négative. Aussi, convient-il de signaler la dénomination « *émeutiers* », pour les acteurs de ces événements, qui relève de la subjectivité interprétative :

- « ...prenant la langue avec les plus irréductibles des émeutiers... ».

« *Émeutiers* », qui qualifie les acteurs de l'événement, est terme axiologique péjoratif au niveau de la représentation référentielle. D'où la dévalorisation dont il fait objet dans les sociétés démocratiques où règne la valeur morale "la société civile" que le L-J met en avant.

En (2), l'expression entre parenthèse, (*comme on dit*), constitue un commentaire sur sa propre énonciation qui précède, introduite par une tournure impersonnelle, « *il ne faut pas* », sur un ton catégorique, « *bien sûr* », qui indique une modalité, une attitude de certitude de L-J par rapport à son énoncé. Elle constitue un commentaire méta-énonciatif opacifiant du dire<sup>3</sup>, qui renvoie à la non-coïncidence du discours à lui-même. Le L-J y représente, pour reprendre J. Authier-Revuz, « *dans les mots qu'il dit, dans ce qui est le discours qu'il tient hic et nunc le*

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1986, op. cit. p 29.

<sup>2</sup> Breton P., 2006, op. cit. p 54.

<sup>3</sup> Authier-Revuz J., 1995, op. cit. p 25.

*jeu d'un discours autre* »<sup>1</sup>. Le L-J introduit ce commentaire, qui signale une parole autre, pour valider son assertion en renvoyant ce dire à un énonciateur indéterminé qui désigne dans ce contexte « *les gens* », incluant énonciateur et co-énonciateurs. On peut dire que L-J objectivise ainsi sa parole en la supposant partagée aussi par les lecteurs.

En (3), le « *on* », qui a la même valeur que dans l'exemple précédent, véhicule un proverbe commun à la communauté des locuteurs dont fait partie le L-J et lui permet de renvoyer cette énonciation à tous les locuteurs qui ont prononcé ce proverbe. En effet, à travers ce proverbe le L-J fait entendre « à travers sa propre voix une autre voix celle de "la Sagesse des nations", à laquelle il « attribue la responsabilité de l'énoncé »<sup>2</sup>. Cette énonciation proverbiale constitue aussi un argument de communauté par lequel le L-J étaye sa thèse.

Celle-ci se trouve ici appuyée par recours au religieux qui constitue un argument d'autorité :

- « [...] même le **Saint Coran** évoque ces épreuves [...] ».

Le L-J semble admettre l'hypothèse de la nature du public à qui il s'adresse, à savoir des lecteurs de confession musulmane. Dans ce cas, cet argument est doté d'une grande force persuasive dans la mesure où chez les musulmans la parole divine est irréfutable. Il reste à savoir si cet argument ne participe pas d'un détournement de la religion à des fins de manipulation.

Autre façon de marquer sa subjectivité réside dans l'activité sélective des faits à verbaliser. On note justement que le L-J, parmi les informations qui constituent au plan référentiel l'événement, insiste dans sur l'"élan de la mobilisation citoyenne", thème redondant qui constitue le fil directeur de son dire auquel il donne une importance « primordiale » :

- « [...] un **mouvement citoyen** s'est constitué [...] pour protéger les biens [...] ».
- « [...] **les adultes et des jeunes** ... ont fait barrage à des actes de saccage et vandalisme ».
- « Il aura fallu moins de vingt quatre heures...pour qu'un **sursaut salvateur** s'opère au sein de **la société** ».
- « **la société algérienne** ... a fait preuve d'une incroyable, d'une étonnante maturité ».
- « [ ... ] **les citoyens, les comités de quartiers** et les **associations** ont mis le doigt sur cette dérive et confusion des genres [...] pour donner un cachet moderne à la revendication ».

<sup>1</sup>Authier-Revuz J., 1995, op. cit. p 235. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>2</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit. p 148.



Par conséquent, le L-J organise un détournement habile de l'attention des lecteurs en se focalisant sur cette mobilisation citoyenne au point de s'ériger en "moralisateur" des "émeutiers".

## 1.2. *El Watan* : un discours de "légitimation"

- **Article1.** "*Rien ne va plus*" du 07.01.2011, p2<sup>1</sup>

Cet article, qui s'inscrit dans l'univers thématique relatif aux événements de janvier 2011 en Algérie, relève du genre du « commentaire » de par la mention péritextuelle qui l'accompagne "Edito"<sup>2</sup> et de par le plan énonciatif embrayé dont il relève. Le L-J y imprime sa forte présence par le biais d'embrayeurs et de subjectivèmes : le pronom personnel « nous », temporels « maintenant » associés au présent de l'énonciation.

Comme attendu, le L-J s'implique clairement dans son discours en défendant une thèse. Sur le plan argumentatif, le L-J procède à une schématisation qui s'organise sur deux plans, deux moments dans l'article. Il commence dans un premier lieu par un rappel de certains *faits passés* semblables ("*émeutes « du pain*"<sup>3</sup>, "*octobre 1988*"). Cela constitue une présentation participant d'un cadrage argumentatif pour justifier et exprimer, dans un second lieu, son opinion et son positionnement vis-à-vis de l'événement dont il est question. En effet, cette présentation, qui se décèle dans les énoncés suivants, s'apparente à une construction d'un univers de référence commun au L-J et aux lecteurs qui sert à porter le point de vue défendu.

Examinons ces énoncés :

- 1- « *L'année dernière, Liberté a comptabilisé 112 878 « interventions de maintien de l'ordre », soit presque 9000 émeutes et troubles... par mois !* ».
- 2- « *La cohésion sociale a volé en éclats, à un moment où le combat entre le terrorisme requiert une union entre citoyens et Etat* ».
- 3- « *Car, de ce qui va en rester, de ce **tsunami** colère, c'est bien cela. Une balafre dans le corps social. Une **profonde méfiance** face à un gouvernement **incapable** de trouver les mots* ».

On remarque dans l'énoncé (1) une présentation des faits qui tend à une dramatisation liée à la subjectivité de L-J qui se manifeste par le signe typographique « ! » qui marque une réaction

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 219.

<sup>2</sup> On ne peut pas dire que c'est un éditorial à proprement parler car le genre même ou du moins l'appellation « éditorial » est évitée par *El Watan*. C'est un article de commentaire « sporadique » dans le journal. L'éditorial de presse a par ailleurs des caractéristiques propres, comme étant aménagé dans un espace plus ou moins constant, publié toujours par le même journaliste, etc. qui le définissent. On peut admettre que l'article d'opinion par excellence dans *El Watan* est le « *Commentaire* » publié chaque jour à la dernière page du journal.

<sup>3</sup> Nous revenons sur cette expression plus tard. Cf. *Infra*, pp 136-137.

affective d'étonnement par rapport à l'énoncé. Cet effet de dramatisation est renforcé en (3) par le terme « *tsunami* ». Ce rappel de fait permet au L-J de poser un constat en (2) « *la cohésion sociale a volé en éclats* », puis en (3) « *une profonde méfiance* » des citoyens vis-à-vis de l'Etat. On peut dire que cette schématisation-présentation est pour but d'établir un accord préalable<sup>1</sup> avec les lecteurs à la base duquel le L-J expose clairement, et ce à partir de « *maintenant* » qui situe le dire dans le présent de l'énonciation, son positionnement vis-à-vis des émeutes :

- 1- « **Maintenant, si certains** parlent de « **manipulation** », tout comme le président Bouteflika considérait qu'en **octobre 1988** « **le peuple a été sorti** » [...], **il faudrait** [...] **décliner franchement** les identités des « **manipulateurs** » [...]».
- 2- « **Sinon restons** sur la première thèse, celle d'une colère **profonde** qui explose face aux provocations, celle de gens comme **nous tous**, qui n'ont pas besoin d'**obscur barbouzes** pour comprendre que rien ne va **plus** ».

On constate que le L-J se situe par rapport à d'autres discours relatifs aux émeutes : il évoque l'autre positionnement qui parle de « *manipulation* » puis le récuse par le biais d'une axiologisation négative de ce discours. Cela témoigne de la dimension foncièrement dialogique et interdiscursive de son dire dans la mesure où sa parole semble être une réponse aux autres discours, ou du moins conditionnée par ceux-ci.

En (1), l'énoncé "*si certains parlent de « manipulation »*" trace une frontière non-marquée sous le mode de la connivence vis-à-vis de l'Autre. Mais il semble qu'il répond essentiellement dans ce contexte au discours officiel qu'incarne l'exemple du président Bouteflika. L'emploi autonymique (la mise entre guillemets) de « *manipulation* » et « *manipulateurs* » signifie que le L-J ne prend pas en charge, se distancie de ce positionnement. Le rappel d'un événement « *octobre 1988* », thème majeur dans la mémoire discursive des locuteurs, assimilé aux émeutes de janvier 2011 a pour but d'appuyer le positionnement de L-J et de disqualifier le discours de l'Autre.

C'est pourquoi on assiste à une axiologisation négative de cette unité de sens « *manipulation* » construite par l'Autre. En effet, dans l'énoncé (2), le L-J s'affiche comme locuteur s'adressant clairement aux lecteurs et cherchant à gagner leur adhésion au positionnement véhiculé. Et ce par l'usage de « *restons* » (présent + « nous » inclusif, c'est-à-dire impliquant énonciateur et co-énonciateurs) sous le mode injonctif et de « *nous* » également inclusif qui inscrit ce discours dans une perspective interactionnelle avec les

<sup>1</sup> Nous empruntons ce terme à P. Breton, 2006, op. cit. p 54.

lecteurs. En outre, « *obscurs barbouzes* » est une expression qui renvoie dans ce contexte à ceux qui parlent de « manipulation », à l'Autre : « *obscurs barbouzes* » est évaluatif axiologique négatif. On assiste dès lors à la dénégation totale de l'Autre et de son discours.

- **Article 2. "Cris et chuchotements"** du 08-01-2011, p2<sup>1</sup>

Cet article d'opinion<sup>2</sup> se rapporte aux émeutes de janvier 2011 en Algérie. Sur le plan énonciatif, on note ici un souci soutenu à ne pas laisser de traces d'énonciation comme en témoigne l'absence d'embrayeurs personnels, hormis le « nous » inclusif (supposant énonciateur et co-énonciateurs) dans le début de l'article :

- « *Sommes-nous en train de vivre [...]* ».

Cela consiste seulement en une stratégie d'effacement énonciatif pour entretenir l'illusion de neutralité. L'article ne peut échapper à la subjectivité parce que les interventions subjectives de L-J se font remarquer sur un autre plan. En effet, dans la tentative d'expliquer, de clarifier l'événement, on constate naturellement une dimension argumentative visant l'approbation d'un point de vue et de le faire admettre aux yeux des lecteurs en orientant leur regard. Celle-là révèle justement des choix et des stratégies discursives, qui font orienter le dire vers une telle direction plutôt que vers une autre, qui renseignent sur les valeurs que le L-J met en avant.

Le L-J, comme étant sujet argumentant, recourt à une activité discursive de cadrage<sup>3</sup> par schématisation et problématisation de l'événement, qui tient compte des lecteurs ce qui les pousse par conséquent à s'en tenir. Cela impose par conséquent un univers thématique spécifique pour l'interprétation de l'événement.

Ces stratégies discursives sont repérables dans les énoncés suivants :

- 1- « *Sommes-nous en train de vivre le même scénario des événements **d'octobre 1988** au niveau tant des faits que des lectures politiques croisées des émeutes [...] ? Mouvement spontané ? Manipulation ? Règlement de compte au sommet entre clans du pouvoir sur fond d'enjeux électoraux ? Réaction de la bête blessée : des milieux de la corruption, inquiets pour leurs affaires et leur devenir à la suite des dossiers ouverts [...] ?* ».
- 2- « *En tout état de cause, quoi que l'on dise et que l'on pense, comme en **octobre 1988**, le **terreau de la contestation sociale est bien réelle** [...] La tendance haussière du taux*

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 220.

<sup>2</sup> Cet article relève du genre « commentaire » de par, outre ses caractéristiques énonciatives et discursives, la mention péritextuelle, « Repères », qui l'accompagne indiquant une des chroniques d'opinion réservée à l'exposition d'un point de vue dans El Watan à côté de « Conjoncture », « Point Zéro », « Balises », etc.

<sup>3</sup> Selon le modèle proposé par Wander Emediato. Cf. supra pp 77-81.

d'inflation a **laminé** le pouvoir d'achat des citoyens [...] **A force de tirer sur la corde, elle finit fatalement par casser** ».

- 3- « La question de la synchronisation des émeutes à travers le pays est en effet évoquée par **certains cercles** pour signifier qu'il y a un **mot d'ordre et des mains maléfiques** qui tirent les ficelles de derrière le rideau. **Trop facile d'accuser à chaque fois de rage son chien quand on veut s'en débarrasser !** ».
- 4- « Restent ces actes de destructions des commerces et certains établissements publics et privés que **l'on** peut que **déplorer**. Car le meilleur moyen de discréditer un **mouvement social**, c'est de laisser la confusion et le doute s'installer dans les esprits en mélangeant revendication et violence ».
- 5- « En verrouillant le champ syndical, en s'appuyant sur un syndicat maison [...] **le pouvoir** a créé les conditions objectives du transfert du dialogue social **dans la rue** ».
- 6- « Transposées sur un **niveau politique**, ces émeutes posent, de manière plus globale, la problématique de **la démocratie** et des **contre-pouvoirs** dans le pays [...] ».

Dans les énoncés (1) et (2), on constate une activité discursive de cadrage d'abord par questionnement. En effet, le L-J pose cinq questions sous forme d'hypothèses explicatives de l'origine de l'événement et qui, si on veut les clarifier, correspondent à deux positions de principe : « *mouvement spontané* » ou « *manipulation* ». Ce questionnement, dont l'objectif est d'impliquer les lecteurs dans le discours en les interpellant à réfléchir à propos de problématisation, s'accompagne simultanément d'une recherche d'"un accord préalable" par l'évocation des événements « d'octobre 1988 ». Effectivement, ce rappel joue ici un rôle d'actualisateur de certains contenus et valeurs dans la mémoire des lecteurs liés à octobre 1988 où la question de la "*manipulation*" a également été centrale.

Ensuite, en évoquant une autre fois octobre 1988 qui fonctionne comme, autre un point d'appui, un argument par l'exemple qui sert à valider l'assertion, le L-J se focalise par le biais de la schématisation qu'il propose sur le fait qu'"il y a bel et bien contestation sociale". C'est une manière d'orienter le regard des lecteurs, à partir d'un thème partagé octobre 1988, vers une certaine direction analytique. Pour donner de la force à son assertion, le L-J utilise ici un dicton supposé "partagé" (qui constitue aussi un argument de communauté) par les lecteurs, ce qui participe aussi de la recherche d'un point d'appui pour disqualifier le discours autre.

Par le biais de cette problématisation, le L-J se positionne, en (3), par rapport à celle-ci en s'érigeant contre l'hypothèse de "manipulation", « *mot d'ordre et des mains maléfiques* », avancée par l'Autre. Or il effectue un balisage non-marqué des frontières avec l'Autre, sous le mode de la connivence avec les lecteurs, qu'il désigne par « *certaines cercles* ».

Dans la stratégie d'approbation, le L-J recourt à l'énonciation proverbiale qui confère au positionnement une certaine assise argumentative dans la mesure où elle est supposée commune à la communauté des locuteurs. D'un autre point de vue, cela constitue un argument de communauté qui participe d'une parole populaire supposée partagée par les lecteurs. C'est une manière de les impliquer, parce que sur le plan énonciatif le L-J n'est pas le garant de cette énonciation qu'il attribue à tous les énonciateurs qui ont proféré ce proverbe. En outre, il y a ici subjectivité affective de L-J qui réside dans le signe typographique « ! » qui indique une réaction émotionnelle d'étonnement, voire d'indignation dans ce contexte.

Il se démarque ainsi d'autres discours qui circulent selon lesquels ces émeutes sont liées uniquement à l'aspect économique, l'inflation des prix. Il oriente quant à lui son argumentation, par le biais de la schématisation qu'il propose (en mettant l'accent sur la "défaillance des canaux pacifiques d'expression et de revendication") vers conclusion selon laquelle, en (5) et (6), ces événements relèvent des considérations politiques relatives à la « démocratie » et aux « contre-pouvoirs ». En fait, en (5), « le pouvoir » est désigné comme étant, si on peut dire, "responsable" de l'événement considéré, en (4), comme "mouvement social" qui se voit donc "légitimé".

- **Article 3. "Le pouvoir face à la rue"** du 08-01-2011, p3<sup>1</sup>

Tout d'abord, cet article se réfère aux émeutes de janvier 2011. L-J y dresse un état des lieux relatif à la situation générale de l'événement en question. A première vue, il y a absence totale d'embrayeurs –effacement énonciatif- dans cet article d'information qui relève donc du plan *désebrayé*. Le L-J, pour renforcer l'effet d'objectivité, recourt aussi au discours rapporté à trois reprises pour évoquer des énonciations déjà tenues :

- 1- « A l'exception de l'intervention [...] du ministère du commerce, Mustapha Benbada, qui est revenu sur les « raisons » de la flambée des prix [...] et qui, par ailleurs, a promis « un retour à la normale à partir de la semaine prochaine » [...] ».
- 2- « Toutefois, un officier de police a indiqué **sous le couvert de l'anonymat** que « cette explosion sociale était prévisible depuis longtemps eu égard à la misère, aux inégalités sociales et à la chute drastique du pouvoir d'achat » [...] ».
- 3- « [...] le département dirigé par Mustapha Benbada a annoncé [...] la tenue aujourd'hui d'un conseil ministériel « pour examiner les moyens de juuler la forte hausse des prix de certains produits de large consommation enregistrée ces derniers jours ». **Une hausse à l'origine des émeutes. Cependant, il est peu probable** que cette annonce soit suffisante pour calmer les

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 222.

*émeutiers et une population auprès de laquelle le pouvoir « corrompu » a perdu toute crédibilité ».*

Examinant maintenant le cotexte de ces fragments du discours rapporté et leur contexte et dynamique dans l'énoncé. En (1), sachant que l'apparition des guillemets n'est jamais fortuite, leur utilisation dans « raisons » implique, outre une parole autre, une intervention, sinon une option analytique de la part de L-J. En effet, les guillemets, dans cet énoncé peuvent être interprétés comme une marque de distanciation<sup>1</sup> de L-J par rapport à l'énoncé; d'où l'emploi autonymique de « *raisons* » qui signifie que le L-J ne partage pas cette appellation, soit il l'a mis en cause en rejetant carrément la position selon laquelle il y a eu des « raisons », du moins relatives à la flambée des prix.

Cette constatation est renforcée en (3) par la phrase-énoncé, « *une hausse à l'origine des émeutes* », qui succède à la séquence rapportée et qui fonctionne comme un commentaire-résumé imputable au L-J par lequel il semble ne pas admettre cette hypothèse concernant la cause des émeutes. De fait, le connecteur argumentatif « *cependant* », qui exprime la concession auquel « *mais* » peut se substituer, consistant à donner un peu de crédit à l'énoncé précédent « *une hausse à l'origine des émeutes* », mais qui sert en réalité à le récuser en se focalisant sur l'énoncé qui suit « *cependant* » qui constitue le véritable énoncé<sup>2</sup>.

Cela révèle nettement une dimension argumentative, c'est pourquoi on peut admettre que le discours rapporté en (2) ne sert dans ce contexte qu'à appuyer cette thèse. De par son origine incertaine et floue, « *un officier de police sous le couvert de l'anonymat* », on peut se demander légitimement si ce discours rapporté, qui étaye justement la thèse défendue par L-J, a vraiment eu lieu ou s'il n'est qu'une insertion "volontaire" de celui-ci. Dans ce dernier cas de figure, cela implique une intervention subjective et tendancieuse de L-J. Celui-ci n'hésite pas, par ailleurs, tout au long de l'article à fustiger ouvertement le pouvoir en recourant au procédé d'objectivation (mise entre guillemets) « *corrompu* », en (3), les décideurs (y compris le président de la République) qui semble s'être « *bunkerisés* », les deux termes étant dans ce contexte axiologiques négatifs.

En conséquence, on peut affirmer que la stratégie du discours rapporté n'est pas toujours innocente ou transparente. Pour saisir les enjeux de signification qu'elles supposent, autre

<sup>1</sup> En effet, Liana Pop avance que « *les parenthèses ou autres signes de ponctuation responsables de la segmentation de la phrase [...] commencent à être perçus comme signes d'une distance que l'énonciateur voudrait ou serait obligé de créer entre les séquences* ». Pop Liana, 2000, *Espaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Ed. PEETERS LOUVAIN, Paris, p 12.

<sup>2</sup> Ducrot cité par Kerbrat-Orecchioni, op. cit. p 97.

l'effet d'objectivité, les séquences rapportées doivent être reliées au cotexte, au contexte de leur inscription et leur dynamique dans l'énoncé.

On décèle également l'intention d'impliquer le lecteur dans le discours, de l'inciter à réfléchir à propos de la situation par des questions rhétoriques. Cela témoigne de la dimension illocutoire et interactionnelle de son discours comme dans : « *Mépris ? Crainte d'attiser la colère de la population ? Mauvaise évaluation de la situation ?* ».

D'un autre côté, on relève plusieurs marques de subjectivité rapportables au L-J qui renseignent sur sa présence dans le discours qu'il tient :

- 1- « De *violentes émeutes du pain aux portes du pouvoir* ».
- 2- « ... Les autorités continuent à *se retrancher* dans un *profond mutisme* ».
- 3- « ... la situation *quasi-insurrectionnelle* qui prévalait dans plusieurs villes du pays ».
- 4- « ...le bilan de ces émeutes que *l'on* explique par la cherté de la vie... ».
- 5- « D'habitude *très prolixes*, certains membre du gouvernement étaient injoignables... ».
- 6- « Puis plus rien *!* ».

En (1), l'adjectif évaluatif « *violentes* » qui peut être considéré, en principe et hors contexte, comme non axiologique, se charge dans ce contexte d'un sémantisme de péjoration liée au thème de violence comme moyen de revendication, lequel est honni dans l'imaginaire des sociétés démocratiques qui prônent la revendication pacifique.

En (2), le verbe « *se retrancher* » est axiologique négatif en ce sens qu'il connote une action péjorative, synonyme de "se protéger", "fuir ses responsabilités". En outre, dans « *mutisme* » le trait axiologique de péjoration est localisé au niveau du signifié lexical, le suffixe « *isme* » et il renforcé même par l'adjectif évaluatif non-axiologique « *profond* ».

En (3), on constate ici une tendance de "dramatisation" de la situation. L'adjectif évaluatif non-axiologique « *quasi-insurrectionnelle* » est subjectif, car il porte une évaluation qualitative, interne au système d'appréciation de L-J, de la « situation ». En effet, le L-J attribue de l'ampleur à ces événements en (1) par l'expression « *aux portes du pouvoir* ». La présence de L-J se fait remarquer également en (4), on dépit de l'utilisation du pronom indéfini « *on* », par la construction, « *l'on* », dont l'emploi prestigieux qu'il implique indique une intervention de son énonciateur. En (5), « *prolixes* » est axiologique négatif renforcé par l'adverbe de degré « *très* ». Enfin, en (6), la subjectivité de type affectif est liée au signe typographique « *!* » qui exprime une réaction émotionnelle d'étonnement.

D'un autre côté, L'expression « *émeutes du pain* », en (1), apparaît comme porteuse de mémoire discursive au sens de S. Moirand<sup>1</sup>, lorsqu'elle permet le rappel d'un événement passé<sup>2</sup>, et donc, l'établissement d'un lien interdiscursif qui fait le parallélisme entre les événements actuels, dont le journaliste rend compte, et les émeutes de 1984 à la Casbah déjà survenues. Cette expression, par son énonciation même, constitue un rappel des événements de 1984 sans qu'on ait besoin de les nommer explicitement du fait de leur inscription dans la mémoire discursive du L-J et des locuteurs. En outre, cette appellation renvoie à l'aspect "apolitique" de ces événements en ce sens qu'elle met l'accent sur le facteur de la cherté de la vie, si bien qu'elle est employée souvent dans le sens de la dévalorisation et stigmatisation de l'événement. Or cette lecture est disqualifiée dans cet article par le L-J, ce qui signifie que cette parole est attribuée à un autre énonciateur de laquelle il se démarque.

- **Article 4. "Les classes moyennes et la classe politique pour relayer les émeutes"** du 09 01. 2011, p2<sup>3</sup>

Cet article renvoie à l'événement émeutes de janvier 2011. Sur le plan énonciatif, bien qu'il relève du genre « information », on constate l'usage de l'embrayeur « *nous* », associé au présent déictique, qui témoigne de la présence du sujet parlant dans son discours :

- « ***Nous*** essayons surtout de lire dans ces jacqueries le sens qu'elles se sont donné. ***Nous*** tentons d'en déceler les slogans [...] ».

Nous estimons qu'il s'agit d'un « *nous* » qui renvoie seulement au L-J ou, comme sujet collectif, à l'instance médiatique et n'implique pas les lecteurs.

En plus, sur le plan argumentatif, le L-J procède à une activité discursive de problématisation, de positionnement et d'approbation, ce qui témoigne de sa forte implication dans le discours en ce sens qu'il défend un point de vue qu'il essaye de le faire admettre auprès des lecteurs. En effet la question interpellative témoigne justement de la dimension interactionnelle et illocutoire de son discours :

- « Qu'en est-il de ***la révolte*** de janvier 2011 ? »

Cet énoncé permet aussi de révéler une intervention subjective de type interprétatif qui réside dans l'acte dénomiatif de l'événement, « *révolte* », qui lui attribue de l'importance

<sup>1</sup> Moirand S., 2003, op cit. p 83-84.

<sup>2</sup> Les « émeutes du pain » désignent les événements de 1984 à la Casbah d'Alger survenus suite la hausse des prix de certains produits alimentaire. C'est pourquoi elle renvoie à l'aspect "apolitique" de ces événements en ce sens qu'elle met l'accent sur le facteur économique et la cherté de la vie. Hypothèse disqualifié dans cet article par le L-J.

<sup>3</sup> Cf. Annexe 2, p 223.



participant d'un effet de dramatisation, à côté des appellations métaphoriques « *séisme* », « *tsunami* ».

Dans l'activité de problématisation, Le L-J procède à un rappel de certains événements similaires, de leurs slogans pour procéder à un cadrage de l'événement dont il rend compte :

- « **Octobre 1988** avait son fameux « *Bab El Oued Echouhada* ». Les émeutes du **printemps noir** leur « *pouvoir assassin* » et le tonitruant « *Ulaç smah ulaç* » (pas de pardon). **Les manifs des démocrates au début des années 1990** leur fougueux « *Djazaïr horra dimocratia* » (Algérie libre et démocratique). Qu'en est-il de la révolte de janvier 2011 ? ».
- « Le thème de **la cherté de la vie** semble revenir comme un leitmotiv pour expliquer ces émeutes et leur donner du contenu, que résume parfaitement ce slogan qui a été scandé : « *Rahoum zadou fezzit ouessokar, echaâb rahou habet ikasser !* » (Ils ont augmenté l'huile et le sucre, le peuple est décidé à en découdre) ».

Le slogan, comme le rappelle D. Maingueneau, est ancré dans la situation d'énonciation<sup>1</sup>. C'est-à-dire que pour son interprétation, le lecteur doit disposer de certaines données situationnelles. Tout en indiquant une parole autre, celle des acteurs de l'événement, que le lecteur est censé identifier, le slogan actualise des paroles antérieures qui ont, dans ce contexte une charge symbolique et politique. Le L-J se positionne contre l'hypothèse du facteur économique comme cause des émeutes comme le démontre cet énoncé :

- « Mais l'on aurait **évidemment** tort de généraliser en réduisant cette lame de fond à un autre « **chahut de gamins** » ».

L'adverbe « *évidemment* », indique la modalité de certitude du L-J par rapport à son énoncé posé comme « vrai ». L'expression « *chahut de gamins* », dont la connotation est péjorative, est ce que J.J Courtine appelle une *formulation* qui désigne dans ce contexte les événements du 05 octobre 1988 sans qu'on ait besoin de les nommer expressément. Elle fonctionne comme un rappel d'une énonciation déjà tenue. C'est la raison pour laquelle elle établit, par son énonciation, un lien interdiscursif entre les événements d'octobre 1988 et ceux de janvier 2011 et indique un lieu d'inscription d'une mémoire discursive. Cette expression se trouve guillemetée, indiquant justement une parole autre qui s'invite dans le fil du discours, par rapport à laquelle le L-J se distancie.

Lors de l'activité discursive d'approbation du positionnement, le L-J recourt à un argument de témoignage des acteurs de l'événement pour disqualifier l'hypothèse du facteur économique. On constate qu'il s'efface dans le discours au profit des sources qu'il cite et dont

<sup>1</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit. p 149.

il rapporte le dire, ce qui lui permet de se poser dans une posture énonciative de sous-énonciation :

- « **Selon lui**, même les raisons avancées, centrées autour de « la cherté de la vie » ont été ajoutés après coup [...] ».

En plus, il établit un parallélisme- ce qui constitue un argument par l'exemple- entre les événements d'octobre 1988 et ceux de janvier 2011 dont on présuppose une caractéristique commune :

- « Rétrospectivement, on se souvient que même **octobre 1988** [...] n'avait pas brandi immédiatement de revendications politiques ».

Le dernier énoncé de l'article semble être un appel à une mobilisation générale pour relayer l'émeute :

- « Les classes moyennes et la classe politique savent, désormais, ce qu'ils ont à faire pour transformer cet hiver impétueux en **printemps démocratique...** ».

Dans cet exemple, l'expression « *printemps démocratique* », porte aussi en elle une mémoire discursive et permet d'actualiser certaines données symboliques localisées au niveau de la compétence idéologique et encyclopédique des co-énonciateurs. De ce fait, elle peut être abordée comme une formulation au sens de Courtine. En effet, elle permet la constitution d'un lien interdiscursif qui évoque le "printemps des peuples" en Europe, perçu comme mouvance de démocratisation majeure, et du "printemps arabe".

- **Article 5. "5 octobre 1988- 5 janvier 2011. Quelle issue pour la contestation ?"** du 10-01-2011, p 3<sup>1</sup>

Le titre est sous forme interrogative dont la valeur illocutoire est attestée. On peut dire qu'à travers les choix et opérations énonciatives dont use le L-J, cet article relève du genre « commentaire ». Son discours relève donc du plan énonciatif *embrayé* comme en témoigne l'emploi du « nous inclusif », associé au présent déictique, impliquant L-J, lecteurs et d'une façon générale tous les Algériens :

- « Qu'en sera-t-il chez **nous** ? ».
- « **Nous** savons déjà comment ... ».

Le L-J procède au rapprochement des émeutes de janvier 2011 et des événements d'octobre 1988. Aussi ces énoncés révèlent-ils une prise de position par rapport à l'événement :

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 225.

- 1- « Une situation **explosive** presque similaire à celle **d'octobre 1988**. Ce qui s'est passé ces derniers jours en Algérie **n'est pas** un « **chahut de gamins** » ».
- 2- « Nous savons déjà comment le gouvernement, par le biais de son ministre de l'Intérieur, a tenté de banaliser un mouvement contestataire aussi large et aussi violent en le réduisant à une simple expression de colère à cause de la flambée des produits de large consommation. Oter le sens politique à une pareille contestation, c'est une manière pour le pouvoir de transmettre un message l'exonérant de la responsabilité de la situation de crise qu'il a lui-même provoquée ».
- 3- « Désigner **des ennemis internes et externes**, qui ont provoqué les émeutes menées, **selon lui**, par « des jeunes souvent des mineurs » est une manière détournée de faire admettre à l'opinion publique que la contestation ne remet pas en cause l'équipe dirigeante ».

En (1), l'adjectif « *explosive* » est subjectif parce qu'il porte une évaluation qualitative, propre au système d'appréciation interne de L-J, sur la situation qu'il juge, si on peut traduire le sens, de "grave", ce qui lui permet d'entretenir un effet de dramatisation lié à l'événement assimilé à « octobre 1988 ». En outre, cet énoncé s'apparente à une affirmation qui réfute une autre parole adoptant un point de vue adverse que les lecteurs sont supposés identifier, ce qui témoigne de la dimension interdiscursive et polémique de l'énonciation<sup>1</sup>. En effet, par le biais de la négation « *ne...pas* », cet énoncé met en scène le point de vue d'un énonciateur<sup>2</sup>, coïncidant dans ce contexte avec le L-J, qui récuse un présupposé d'un énonciateur<sup>1</sup> selon lequel "ce qui s'est passé ces derniers jours en Algérie est un chahut de gamins". Ce discours autre est attribué, en tenant compte des énoncés 2 et 3, aux tenants du discours officiel, à la « *classe dirigeante* ».

En (2), on constate les traits d'une dimension argumentative contenue dans la tentative de ce que l'on appelle le cadrage du dire d'autrui<sup>2</sup> par le biais du verbe « *banaliser* », lequel suppose une action négative et implique une option analytique et interprétative ; il porte justement sur l'attitude et l'opinion du L-J par rapport aux dires du « ministre de l'Intérieur » qu'il situe par rapport à la catégorie du péjoratif. D'ailleurs, il se distancie, en (3), et marque son rejet de cet autre positionnement.

<sup>1</sup> Dans cette optique, A. Culioli note, à juste titre, à propos de la négation qu'elle « *se ramène pour l'essentiel à la négation de type logique, c'est-à-dire se caractérise par le contraire, alors qu'en fait, un des problèmes difficiles c'est que la négation c'est à la fois le rejet, l'absence, l'altérité, le vide, l'absurde, l'impossible...* ». Culioli A., 2000, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, OPHRYS, Paris, p 84.

<sup>2</sup> Expression empruntée à Wander Emediato. Voir supra Ch. II, pp 62-64.

### 1.3. Octobre 1988 et janvier 2011 : la « manipulation » ?

Nous avons dégagé précédemment deux positionnements de "dénonciation" et de "légitimation", respectivement, dans le discours d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* à l'égard des émeutes de janvier 2011. En plus, nous avons constaté que les L-J font systématiquement appel aux événements passés similaires « octobre 1988 » dont on use pour valider le positionnement idéologique adopté. Ce rappel de faits passés, événement ancré dans la mémoire collective des Algériens et porteur d'une charge symbolique pour les co-énonciateurs, s'inscrit dans la dimension argumentative et l'orientation du discours visant à informer, à expliquer et à se situer par rapport aux événements de janvier 2011.

Or le thème « octobre 1988 » a été différemment, et en fonction de chaque journal, lié aux émeutes de janvier 2011. Encore faut-il insister sur l'intrusion du thème de « la manipulation » qui se trouve toujours associé à ces deux événements ; nous avons remarqué, lors de l'analyse des ces articles, que les journalistes d'*El Watan* s'érigent contre l'hypothèse de « manipulation », laquelle se trouve approuvée par ceux d'*El Moudjahid*. Ce qui débouche sur une certaine catégorisation et représentation, propre à chaque journal, de ces deux événements.

En définitive, l'analyse de ces articles a démontré que le même thème est objet d'un cadrage spécifique à chaque quotidien. *El Moudjahid* attribue des connotations négatives (jacqueries, actes de vandalisme, dérive, actes de violence, etc.) aux événements qu'il décrit en les définissant comme étant un processus de destruction-régression, voire comme une dérive plutôt que comme un processus positif. Ce qui entraîne la constitution d'un positionnement à la fois de rejet et de dénonciation de l'émeute en se basant sur les valeurs morales : « société civile », « Etat de droit », etc. Ce faisant *El Moudjahid* semble prôner le politiquement et le socialement "correct".

Par contre, dans les articles d'*El Watan*, nous avons remarqué une tendance à la dramatisation et l'amplification de ces événements (« tsunami », « révolte »). Ils sont perçus alors comme mouvement positif ayant un soubassement politique. D'où cette tendance à leur légitimation.

## 2. La relation au discours officiel et religieux

Nous avons déjà esquissé précédemment quelques éléments de réponse quant à l'attitude que les deux journaux maintiennent à l'égard des discours des différents acteurs sociaux.

Pour expliciter davantage l'attitude et la nature de la relation qu'*El Moudjahid* et *El Watan* adoptent, spécifiquement, à l'égard des discours religieux et officiel, nous proposons l'analyse de quatre articles d'information, deux pour chaque quotidien dont le premier rapporte les réactions des imams et le deuxième une déclaration du ministre de l'Intérieur à propos de l'événement "émeutes de janvier 2011".

Nous tachons de saisir la différence dans le traitement de l'information et de la manière dont ces deux quotidiens rendent compte des mêmes déclarations pour voir si le discours obéit à un positionnement idéologique ou politique quelconque. Dans ce genre de discours, « information », le L-J en donnant la parole aux autres énonciateurs seconds (experts, acteurs et autres) au profit de laquelle il s'efface, se pose comme *sous-énonciateur* qui se présente comme n'étant pas la source d'un point de vue. Pourtant, cela n'implique nullement, comme nous allons le voir, détachement total du journaliste qui, au contraire, dispose de divers moyens qui lui permettent de marquer sa subjectivité favorable à la production des points de vue qui lui sont imputables.

Dans cette optique, il s'agira de dégager les manifestations de la subjectivité du L-J et des stratégies de mise en argumentation, de modalisation dans ces articles à prétention d'objectivité. La stratégie du discours rapporté et autres procédés de distanciation énonciative (effacement énonciatif, guillemets, italique, etc.) ne peuvent gommer l'implication du rapporteur du dire dans le discours, lequel est responsable de l'article, des choix des sources et des fragments à citer ; ce qui constitue déjà une intervention voulue de la part du L-J et qui le pose, selon les contextes, en position de *co-énonciation*, *sur-énonciation* ou *sous-énonciation*<sup>1</sup>. Encore faut-il être attentif aux verbes du dire introducteurs des énonciations

---

<sup>1</sup> La première posture énonciative correspond à la production d'un point de vue commun et partagé entre locuteur et énonciateur. La deuxième est définie comme l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs. La troisième posture renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé au profit d'un surénonciateur. Rabatel A., 2004, op. cit.

rapportées dont le sémantisme implique souvent une orientation, une direction analytique pour la lecture des paroles rapportées<sup>1</sup>.

### 2.1. *El Moudjahid* : un discours d'approbation

- *Article 1. " Les imams appellent les fidèles à contribuer à "calmer les esprits" " du 07/08-01-2011, p 3<sup>2</sup>*

Cet article est en grande partie constitué par des fragments du discours rapporté que les imams ont tenus en réaction aux émeutes de janvier 2011 en Algérie. Bien qu'il soit un procédé d'objectivisation, le discours rapporté, considéré dans la dynamique de l'énoncé, ne peut pas gommer l'implication de celui qui rapporte (le L-J) ces énonciations déjà tenues. Et ce parce que celui-ci est amené inéluctablement à établir une attitude, quitte à savoir de quelle nature elle relèverait, vis-à-vis de ce discours religieux. Le discours rapporté, qui participe de l'opération de l'effacement énonciatif, est liée souvent à des enjeux argumentatifs et pragmatiques de sur-énonciation, de sous-énonciation ou de co-énonciation. C'est ce que nous avons pu constater dans les énoncés suivants :

- 1- « *L'islam qui est une religion de paix et de tolérance n'encourage pas, **a-t-il dit**, " les musulmans à casser et à brûler leurs propres maisons"[...] ».*
- 2- « *Il a évoqué, dans ce contexte, la conduite du **Prophète Mohamed (QSSSL)** qui a durant toute son existence usé de patience face aux problèmes de la vie ».*
- 3- « *Il a **dénoncé** dans son prêche les actes de "violence et de vandalisme" **commis** par certains **émeutiers** [...]* ».
- 4- « *[...] tout en **condamnant** les actes de violences ayant troublé la vie des habitants [...]* ».

En (1), la séquence introductrice se trouve en position incise, position pragmatique par excellence<sup>3</sup>, qui témoigne d'une intervention, quoiqu'implicite, de L-J dans la mesure où la première séquence, qui n'est pas mise entre guillemets, semble être prise en charge par lui, ou du moins il confond sa propre énonciation avec celle de l'imam. Le L-J semble maintenir ainsi une position pragmatique de *co-énonciation*. Si bien que le L-J est dans le même ordre d'idées de ce discours ; c'est-à-dire il corrobore le contenu de sens véhiculé par les séquences rapportées. Cette posture de co-énonciation est favorable à la production de point de vue commun entre le discours citant et le discours cité.

<sup>1</sup> Dans cette lignée, L. Rosier soutient justement que « *discours rapporté est un discours reconstruit parce qu'il est intégré à un nouveau co-texte linguistique et une nouvelle situation d'énonciation* » qui implique changement de signification. Rosier L., 2008, *Le discours rapporté en français*, OPHRYS, Paris, p 26.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 1, p 207.

<sup>3</sup> Selon Liana Pop, 2000, op. cit. ,p 39.

En (2), le recours à l'exemple "suprême" du Prophète de l'islam constitue un argument religieux dont l'autorité "absolue" est admise par l'ensemble des musulmans. Cet argument est doté d'une grande force persuasive dans la mesure où la parole et les actes du Prophète constituent la deuxième référence irréfutable, après le Coran, dans la vie et la législation qui organise la vie des musulmans.

En (3), le verbe « *dénoncer* » implique une option analytique de L-J qui interprète le discours de l'imam comme une "dénonciation" dont la connotation est négative<sup>1</sup>. Par ailleurs, bien que le L-J se distancie de « *violence et vandalisme* », mis entre guillemets, « *commis* » et « *émeutiers* », termes axiologiques négatifs, viennent indiquer une intervention subjective. Le verbe "commettre", tout comme "condamner", en (4), implique que l'action que l'on décrit est condamnable et malveillante. Pour « *émeutiers* », le trait axiologique de péjoration réside dans la représentation référentielle du fait de la stigmatisation de l'émeutier, synonyme d'"agitateur", dans les sociétés démocratiques contemporaines.

Nous avons vu que le L-J a beau usé du discours rapporté, il ne peut pas se détacher complètement de son discours. Derrière le discours rapporté se cache toujours une dimension argumentative et pragmatique qui renseigne sur l'identité, les positionnements subjectifs du L-J et les valeurs qu'il défend. Enfin, on peut avancer qu'une relation d'harmonie, d'accord et de complémentarité s'instaure entre le discours des imams et le discours que tient le journaliste.

- **Article 2.** " *Les actes de violence ont fait trois morts et plus de 300 blessés* " " du 09-01-2011, p3<sup>2</sup>

Dans cet article d'information, le L-J rapporte une déclaration du ministre de l'Intérieur tenue à la suite de l'événement émeutes du 05 janvier 2011. L'absence totale de toute activité de commentaire et d'interprétation de ce discours rapporté renforce davantage l'effet d'objectivité. Il n'y a pas une activité de modalisation qui permettrait de renseigner sur l'attitude adoptée vis-à-vis du discours officiel. L'effet pragmatique de cet effacement énonciatif consiste, comme nous allons le voir dans les exemples ci-après, en une posture de *co-énonciation* instaurant une relation d'adhésion, sinon d'harmonie entre le discours que le

---

<sup>1</sup> « Dénonciation » implique que ce que l'on dénonce est une action ou un propos malveillant, non pas conforme aux règles établies.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 1, p 208.

L-J tient et le discours qu'il rapporte. On peut dire que ce "silence" signifie beaucoup plus "adhésion" qu'"impartialité". C'est ce que nous pouvons constater dans ces énoncés :

- 1- « Il a **estimé** que les actes de violence constatés à travers des villes et localités du pays sont des "agissements criminels". [...] Pour le ministre, ces actes obéissent à des "instincts revanchards" **expliquent** qu'"ils n'ont rien à voir avec les problèmes économique"».
- 2- « [...] se disant "satisfait" que les citoyens soient intervenus pour empêcher des émeutiers de s'en prendre à leurs biens et intérêts ».
- 3- « Rappelant les mesures "sans précédent" prise par le gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie ... M. Ould Kablia a annoncé d'autre mesures dans le cadre d'une "politique de concertation" ».
- 4- « Le ministre a **estimé** que ces jeunes sont "le produit de la formation, de la famille qui ne joue pas son rôle, de la rue ou du **discours fanatique** de **certains cercles** qui leur ont fait perdre tous les repères" ».

En (1) et (4), le verbe d'opinion « *estimer* », qui renvoie à l'« appréhension intellectuelle »<sup>1</sup> d'un fait, sert au L-J d'indiquer la modalité (vrai-faux-incertain) qu'un actant de l'énoncé symbolisé ici par *X*, ici l'énonciateur-ministre, entretient vis-à-vis de deux propositions complétives introduites par « *que* » dans ces deux énoncés, symbolisées par *P*. Ce qu'on peut schématiser comme suit : *X* estime *P*, c'est-à-dire que *X* est "sûr" de *P*.

Bien que le verbe « *estimer* » indique un jugement imputable à l'un des énonciateurs de l'énoncé et non pas au L-J, celui-ci par ce verbe même, et en l'absence d'une modalisation affichée de l'énoncé, suggère son approbation<sup>2</sup> et adhésion au sens contenu dans les deux propositions complétives. Ce qu'on schématise comme suit : *X* estime *P*. *P* est "vrai" pour *L-J*. Ce qui veut dire que cette relation est approuvée par le L-J.

C'est en ce sens qu'on peut avancer que le L-J adhère aux affirmations du ministre de l'Intérieur, certes mises entre guillemets dans un souci d'objectivisation, « *agissements criminels* », « *instincts revanchard* », qui témoignent d'un jugement évaluatif fortement péjoratif. C'est par ailleurs la même posture adoptée à l'égard de la thèse de "manipulation" évoquée en (4), à laquelle renvoie l'expression « *discours fanatique de certains cercles* ». En (2), il y a un contenu implicite consistant en "l'exclusion" des « *émeutiers* », termes évaluatif axiologique négatif au niveau de la représentation référentielle, du groupe de « *citoyens* » marqué quant à lui positivement. On en déduit alors que selon le ministre et le L-J "les « *émeutiers* » ne sont pas des citoyens, ou du moins bon citoyens".

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit., pp 104-105.

<sup>2</sup> En effet, Ducrot propose une classification à l'aide de divers critères sémantiques, de ces verbes d'opinion comme « *estimer* ». A propos de celui-ci, on note que le locuteur présente l'opinion comme le produit d'une réflexion dont il est certain. Ducrot cité par Maingueneau D., 1987, op. cit. p 63.



En conséquence, le L-J semble entretenir un positionnement idéologique substituable à celui du discours officiel à l'égard de cet événement « émeutes du 05 janvier 2011 » en Algérie, comme en témoigne également l'énoncé (3).

Sur un autre plan, l'intervention subjective du L-J apparaît dans la sélection des informations à verbaliser dans l'article lorsqu'il se focalise sur les dégâts matériels et humains des "émeutes"<sup>1</sup>. En outre, il rapporte une information supplémentaire relative au nombre des victimes parmi les forces de l'ordre, information qu'*El Watan* ne cite pas :

- « Les actes de violences ont fait **320 blessés parmi les forces de sécurité** ..., et **moins d'une centaine** parmi les jeunes ».

## 2.2. *El Watan* : un discours de réprobation

- **Article 1. "Les imams à la rescousse du gouvernement"** du 08-01-2011, p 5<sup>2</sup>

Cet article d'information sur les émeutes de janvier 2011 en Algérie se concentre sur le thème de la religion. Le L-J y rapporte les énonciations tenues par les imams et tente de se conformer au principe de neutralité. Mais, il se trouve dans la nécessité de commenter, de se situer par rapport à ce discours religieux, d'un côté, et d'essayer de gagner l'adhésion des interlocuteurs à la lecture qu'il livre des faits, qu'il cherche à impliquer dans son discours par le biais des question rhétoriques<sup>3</sup>, de l'autre; ce qui témoigne de la dimension dialogique et illocutoire de son discours et révèle sa subjectivité et son positionnement politico-idéologique.

Effectivement, en dépit de la vocation objective de ce genre (information), on voit l'utilisation de l'embrayeur personnel « nous » inclusif qui renvoie à l'énonciateur et aux co-énonciateurs et d'autres marques de subjectivité. L'usage de « nous » apparaît ici comme une transgression de l'une des règles du contrat de parole qu'implique le genre "information".

- 1- « La religion au secours du politique ! encore une fois, se trouvant face à une situation **explosive**, le gouvernement tente de jouer la carte de la foi ».
- 2- « [...] ces mouvements **de révolte sociale** qui prennent l'allure d'un **soulèvement populaire** qui nous rappelle les **douloureux événements d'octobre 1988** ».

<sup>1</sup> Cette focalisation sur le bilan des émeutes apparaît davantage au niveau du titre, qui est en lui-même un discours rapporté de la déclaration du ministre. Ce titre comme étant unité péritextuelle n'est pas, certes, rapportable à *Lo*, mais de par la fonction qu'il assume, il indique l'orientation générale du dire.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2, p 221.

<sup>3</sup> Comme dans : « Mais qui manipule qui ? Et pourquoi ? ».

En (1), la subjectivité affective de L-J est liée au signe typographique « ! », qui indique une attitude émotionnelle d'"indignation" par rapport à l'énoncé. Par là, le L-J semble "s'indigner" du fait de lier le "politique" et le "religieux". Qualifiant la situation d' « *explosive* », terme évaluatif non-axiologique, le L-J donne de l'ampleur à ces émeutes.

De fait, cette amplification ou "dramatisation" apparaît davantage en (2) dans la subjectivité de type interprétatif consistant en la dénomination de ces événements : « *révolte sociale* » et « *soulèvement populaire* ». En outre, on voit ici que le L-J établit un parallélisme entre cette « *révolte* » et les événements d'octobre 1988 qu'il qualifie, par le biais d'un adjectif antéposé, affectivo-axiologique, de « *douloureux* ».

L'opération énonciative du discours rapporté visant à produire l'effet d'objectivité, ne peut cacher les positionnements subjectifs de L-J parce qu'on voit que celui-ci se positionne vis-à-vis de ce discours des imams :

- 1- « ***A entendre les imams parler***, tout va bien en Algérie, et les dernières émeutes ne sont que ***des actes de folie commis*** par des jeunes ***égarés*** ».
- 2- « Ainsi, le gouvernement semble donc ***minimiser*** l'ampleur du ***marasme*** social qui ***ronge*** le pays. ... il tente de ***vieilles recettes*** qui semblent ***dépassées***. [...] les gouvernants déploient d'abord ***«le bouclier religieux»*** et ***agitent*** ensuite [...] le spectre de la ***«manipulation»*** ».

En (1), L'énoncé « *à entendre ces imams parler* » marque l'apparition explicite de la voix de L-J qui apporte un commentaire sur le discours religieux tenu par des imams. Dès lors, s'effectue une activité d'axiologisation négative de ce discours par une tentative de "reconstruction" interprétative du sens de ce discours rapporté. Le L-J attribue des connotations péjoratives aux unités de sens construites par ce discours "Autre", celui des imams : « *commis* » participe passé du verbe commettre connote toujours une action négative et "malveillante" comme des « *actes de folie* » dont les agents sont des « *égarés* » qui implique aussi un trait axiologique de péjoration. Cette axiologisation négative des propos des imams vise, sur le plan argumentatif, la réfutation de l'argument religieux ou du moins la contestation de l'utilisation par les "gouvernants" de la religion dans le politique. Dans cet article, on constate qu'aux yeux de L-J le discours religieux est substituable au discours officiel "des gouvernants" dans la mesure où ils tiennent tous deux les mêmes propos.

En effet, le L-J en (2) s'élève contre cette utilisation de la religion à des fins politiques : la mise entre guillemets de « *bouclier religieux* » et « *manipulation* » indique, en plus d'une parole autre, la distanciation, voire le rejet de ces deux unités de sens mises en avant. Il se démarque du discours des imams et des gouvernants, dont la conclusion est de dire que ces

événements sont des « actes de folie », en renvoyant les causes desdits événements au « marasme » qui « ronge » le pays. Dans cet énoncé, « vieilles recettes...dépassées » sont des termes axiologiques négatifs attribués aux discours officiel qui visent son discréditation.

- **Article 2. "Ould Kablia minimise la nature des émeutes"** du 09.01.2011, p3<sup>1</sup>

Cet article d'information rapporte la déclaration du ministre de l'Intérieur à propos des émeutes de janvier 2011. Il est constitué essentiellement de fragments de discours rapporté par rapport auxquels s'ajoute une activité d'interprétation et de modalisation.

Tout d'abord, au niveau du titre et du surtitre, on constate une intervention subjective interprétative de l'instance médiatique<sup>2</sup>. En effet, le terme « *minimiser* » indique l'interprétation qu'on se fait du discours du ministre. L'autre intervention se localise au niveau du surtitre, « *les petits messages* » : l'adjectif « *petits* » est en principe évaluatif non-axiologique, mais dans ce contexte où il se trouve antéposé par rapport au nom, se charge d'une valeur affective, voire axiologique négative. Par conséquent une attitude de distanciation s'instaure par rapport au discours du ministre de l'Intérieur comme dans ces énoncés :

- 1- « [...] **traiter** systématiquement les manifestants de « voyous » et à montrer du doigt « la main de l'étranger » dès qu'il y a une contestation de rue ».
- 2- « Même si les actes de violence... sont assimilés à des « agissements criminels », en haut lieu on tente tout de même de minimiser le phénomène »
- 3- « **A entendre Daho Ould Kablia...** la situation est **presque normale** »
- 4- « En décodé, le message du ministre de l'Intérieur veut surtout dire que les manifestations [...], parce que justement « apolitiques » ne sont pas de nature à contrarier le fonctionnement du gouvernement et encore moins à remettre en cause les équilibres du pouvoir ».

En (1), le verbe « *Traiter* » suppose souvent quand on désigne une personne, une connotation péjorative qui peut être synonyme d'insulte. D'ailleurs, ce verbe est toujours utilisé dans les expressions d'insulte. L'adjectif « *voyous* » est aussi axiologique négatif duquel le L-J se distancie par la mise entre guillemets. Par ailleurs, le L-J valorise, en quelque sorte, les acteurs de ce mouvement quand il se démarque de l'appellation "émeutiers" qui stigmatise,

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 224.

<sup>2</sup> Il faut rappeler ici que les titres et autres unités péri-textuelles en général, ne sont pas rapportables à Lo car elles émanent de la rédaction du journal. Pourtant, cela n'empêche pas de les considérer comme indices de subjectivité rapportable à un sujet d'énonciation collectif qui est en ce cas l'instance médiatique. En outre et surtout, le titre émanant de la rédaction renseigne sur le positionnement idéologique du journal, de ces choix discursifs et éditoriaux en face de l'actualité.

en utilisant le terme « *manifestants* » qui colle une étiquette signifiante méliorative à l'objet dénommé.

En (2), le L-J se démarque de la qualification « *agissements criminels* » et imprime une intervention interprétative de la position d' « en haut » par le verbe « *minimiser* », rapportable au L-J, dont la connotation est négative par lequel on commente le comportement locutoire de ministre. En (3), « *presque* » rapportable aussi au L-J introduit une nuance de sens de la situation « *normale* » qui peut jusqu'à supposer le contraire. En (4), par l'acte de dénommer l'événement par le terme « *manifestations* », donne de l'ampleur à l'événement et se démarque du contenu « *apolitique* » que l'on veut leur attribuer.

Cette attitude de "rejet" du discours officiel est renforcée sur le plan argumentatif par un argument d'analogie avec un événement passé "le printemps noir". Une relation de similitude s'instaure naturellement avec l'événement présent « émeutes de janvier 2011 » justifiant ainsi le positionnement de L-J par rapport au discours officiel dans la mesure où un bilan négatif résulterait d'une telle attitude :

- « *Cela s'est produit notamment lors **des événements de Kabylie en 2001**[...] Conséquence : 126 tués et une région sombrera dans un chaos [...]* ».

A travers son activité de modalisation et d'interprétation du discours officiel, le L-J adopte une position de distanciation et de rejet de ce discours et s'inscrit même dans une activité argumentative. C'est pourquoi l'on peut dire que l'opération du discours rapporté n'est qu'un procédé d'objectivisation du discours ; l'article d'information n'exclut nullement le déploiement d'une dimension argumentative pour faire valoir des opinions subjectives et même des positionnements relatifs à l'événement dont on rend compte. Dans cette optique, nous avons vu comment, par les titres d'abord, les instances médiatiques s'engagent dans le champ de discussion relatif à cet événement. En effet, les titres respectifs, l'un met l'accent sur les dégâts et l'autre commente et modalise le discours du ministre.

En définitive, l'analyse de ces articles a démontré que le genre d'information n'exclut nullement la manifestation des enjeux argumentatifs et pragmatiques et de la subjectivité rapportable au L-J. Celui-ci imprime sa présence dans le discours par le biais d'une activité de modalisation et d'interprétation, propre à son système de valeur ou de croyance, des énonciations rapportées.

Le discours rapporté, dont la visée est de produire l'effacement énonciatif de L-J, est toujours lié à des postures de sur-énonciation et co-énonciation sinon productrices de points de vue, révélatrices de l'orientation analytique que le L-J se fait de ce discours cité. Nous avons révélé également le rôle important du sémantisme de certains verbes introducteurs (traiter de, minimiser, estimer, dénoncer, etc.) qui oriente le dire vers telle ou telle direction analytique.

En plus, à travers l'activité discursive, il semble qu'*El Moudjahid*, conçoit les deux types de discours, religieux et officiel, sous le mode du Même. Il se présente, en fait, comme le garant du discours officiel lorsqu'il s'astreint à rapporter les dires en entretenant un silence qui cautionne ce positionnement. En revanche, *El Watan* les conçoit sous le mode de l'Autre en ce sens qu'il les récuse et les réfute par le biais de leur axiologisation négative. L'interdiscours que tout quotidien maintient est foncièrement lié à la constitution d'une identité énonciative indiquant, outre le positionnement idéologique, un lieu spécifique d'énonciation avec ses propres valeurs et façons de découpage du réel.

### 3. Le "Printemps arabe" : l'Algérie est-elle une exception ?

Les "révolutions arabes" ou "Printemps arabe" constitue l'autre moment discursif crucial et un point capital qui marque la divergence de point de vue entre *El Moudjahid* et *El Watan*. Dans le contexte de ces événements, la question qui a été débattue dans la presse algérienne est le lien entre ces événements dans le monde arabe et le cas algérien. Sur ce point, les deux quotidiens ont adopté des positionnements idéologiques divergents, voire contradictoires. *El Moudjahid* a beaucoup insisté sur la spécificité algérienne et son exclusion de cette mouvance, alors qu'*El Watan* a procédé à un rapprochement de faits, à l'établissement des similitudes entre l'Algérie et autres pays arabes faisant valoir l'hypothèse de "contagion démocratique".

Nous examinons maintenant, pour faire apparaître cette divergence, quelques articles pris dans le contexte immédiat de cet événement. Il s'agit de dégager et d'étudier les différentes stratégies énonciatives, pragmatiques, argumentatives et discursives dont usent les locuteurs-journalistes des deux quotidiens et qui témoignent de ces deux positionnements idéologiques adoptés vis-à-vis du "Printemps arabe". En d'autres termes, il s'agit de voir comment se traduit sur le plan linguistique et discursif cette prise de position des deux quotidiens.

Pour ce faire, nous tâcherons de dégager les marques de l'intervention de L-J, de son degré d'implication dans le discours d'information et des enjeux subjectifs, argumentatifs et interdiscursifs qui se déploient dans son discours. Il s'agira également de relever les catégorisations et désignations de l'événement, de ses acteurs et le type d'attitude qu'il instaure vis-à-vis d'autres discours qui circulent dans l'espace relatifs à la formation discursive du "Printemps arabe".

### 3.1. Emeutes de janvier 2011 et "Printemps arabe" vus par *El Moudjahid* : l'exclusion

- **Article 1.** "*Le premier ministre tunisien Mohammed Ghannouchi président par intérim*" du 14/15-01-2011, p 9<sup>1</sup>

Nous constatons, comme c'est toujours le cas dans les articles d'information d'*El Moudjahid*, un effacement énonciatif par le biais de l'opération du discours rapporté. L'article relève de ce fait du plan *désebrayé*, ce qui lui confère préalablement une certaine illusion d'objectivité. Néanmoins, la subjectivité de L-J apparaît sur un autre registre, celui de la sélection des informations<sup>2</sup> à verbaliser et leur organisation hiérarchique, lesquelles opèrent une thématization spécifique de l'événement qui lui donne une certaine figure.

On peut dire que le L-J, s'appuyant en grande partie sur le discours rapporté, suit le cheminement thématique suivant :

- Annonce de la nouvelle
- Rappel de certains éléments d'information passés relatif à l'événement
- Mention des dégâts humains et matériels en rapportant une information que l'article d'*El Watan* ne cite pas, à savoir « *un citoyen algérien* » parmi les victimes.

Nous avons déjà évoqué le rôle du titre et surtitre<sup>3</sup> dans la construction thématique de cet événement lorsqu'ils interviennent au profit d'un détournement de l'attention des lecteurs par "omission voulue" de l'information principale. Puisque dans l'univers référentiel et factuel relatif à l'événement, "la chute de Ben Ali" constitue l'information principale qui se trouve reléguée à un second plan. Il en est de même pour ce qui est de l'article dont l'origine

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 211.

<sup>2</sup> En rapport avec l'article d'*El Watan* rendant compte de la même nouvelle et paru le même jour. Cf. annexe, 2, p 226.

<sup>3</sup> Cf. Supra, Ch III, p 89.

énonciative est le L-J et qui apparaît comme une re-conduction de la thématisation<sup>1</sup> opérée par le titre et le surtitre. C'est ce que nous constatons dans ce premier énoncé de l'article :

- « **Le premier ministre tunisien**, Mohammed Ghannouchi, assure désormais l'intérim de la présidence de la République tunisienne en raison de "l'incapacité temporaire du président Zine El Abidine Ben Ali à assumer ses fonctions", dans la foulée **des troubles sociaux** qui frappent le pays depuis plusieurs semaines ».

Il y a ici, de par la place respective des actants de l'énoncé, focalisation sur un élément d'information secondaire qui figure au début, « *le premier ministre tunisien* » président par intérim, au détriment de l'information principale, "chute ou démission de Ben Ali" en s'en tenant à une déclaration officielle rapportée. Cette organisation hiérarchique des informations révèle une intervention subjective voulue de la part de L-J dans son énoncé donnant une certaine figure à cette nouvelle.

En outre, l'appellation « *troubles sociaux* », repérée à deux reprises à côté « *protestations sociales* », indique une intervention subjective de type interprétatif de la part de L-J. Celui-ci choisit parmi les possibles dénominatifs, cette étiquette signifiante qui semble conférer une connotation péjorative, ou du moins qui "minimise" l'événement. Il y a refus de parler donc de "révolte" ou "révolution", une manière d'occulter le fait que Ben Ali a quitté le pouvoir suite à la pression de la rue.

Par ailleurs, l'absence avérée de toute activité modalisatrice et axiologique des dires rapportés rend difficile de cerner le positionnement de L-J par rapport à l'événement et à ses acteurs. Le L-J entretient un silence impartial que l'on peut interpréter au plan pragmatique comme une "adhésion" au discours officiel. D'où l'absence de tout commentaire distanciateur<sup>2</sup> :

- « ... expliquant ses nouvelles fonction par l'"incapacité temporaire du président Ben Ali à assumer ses fonctions" ».

Aussi convient-il de signaler que le L-J n'établit aucun lien de quelle nature qu'il soit entre le cas tunisien et le cas algérien. Ce traitement discursif et organisationnel de l'événement le pose dans un univers supposé "lointain", ne présentant donc pas d'enjeux pour les lecteurs. Nous pouvons jusqu'à avancer, en tenant en compte à la fois du contexte historique<sup>3</sup> et de la

<sup>1</sup> Maingueneau D, 1981, op. cit. p 9.

<sup>2</sup> L'absence d'un tel commentaire est un indice d'adhésion selon Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit, p 115.

<sup>3</sup> Ce contexte est marqué par l'événement « émeutes du janvier » en Algérie auquel le L-J ne fait pas allusion. Autrement dit, il n'y a pas ce lien qu'*El Watan* cherche à établir entre les « révoltes » dans les pays arabes et les « émeutes de janvier 2011 en Algérie.

vocation d'*El Moudjahid*, que cette mise à distance de cette nouvelle est une façon de nier, de rejeter toute éventualité de contagion dont la conclusion consisterait à affirmer que " l'Algérie est une exception au printemps arabe".

- **Article 2. "La justice sociale priorité des priorités"** du 08-02-2011, p4<sup>1</sup>.

Le titre met l'accent sur une valeur morale " la justice sociale", laquelle constitue le fil directeur du discours. Tout d'abord, on signale ici que cet éditorial se rapporte implicitement aux "révoltes arabes". Or on peut se demander pourquoi le L-J ne cite pas en termes clairs cet événement? Pourquoi se prémunit-il derrière des messages sous le mode de l'implicite et de la connivence ? On peut dire que cela constitue au plan argumentatif et pragmatique, une manière ou un choix discursif et éditorial, comme c'est souvent le cas concernant l'appellation "printemps arabe" ou "révolutions arabes", de nier l'existence d'un tel événement<sup>2</sup>. Par conséquent, le L-J se positionne par rapport aux discours qui adoptent cette appellation en entretenant un positionnement de rejet.

Sur le plan énonciatif, on constate l'usage de l'embrayeur personnel "*Nous*" inclusif à deux reprises :

- « [...] **nous** en aurions payé le prix [...] »
- « [...] **Notre** pays [...] »

Les subjectivèmes viennent ensuite renseigner sur l'implication de L-J dans son discours qui s'inscrit dans un positionnement discursif à l'égard de l'événement en question. Une dimension argumentative visant alors à faire valoir ce positionnement s'en suit. En ce sens, on constate le recours aux activités discursives de "problématisation", de "positionnement" et d'"approbation".

Dans un premier lieu, "problématiser" consiste en une forme de cadrage consistant à présenter la situation et insister sur un fait jugé pertinent. Cela s'accompagne d'une recherche d'un point d'appui, « accord préalable », attestée dans le début de l'article. En effet, le L-J pose des assertions comme "vraies" en se focalisant sur l'action du président Bouteflika dont il fait l'éloge. Il fait recours au rappel d'un fait ancré dans la mémoire de la communauté, celui du « *terrorisme* » qui peut être assimilé dans la mémoire des locuteurs à un "mal

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 212.

<sup>2</sup> D'un autre côté, on signale la forme générale d'organisation et de mise en scène discursive de l'événement (organisation en rubriques, volume et place et nombre d'articles réservés à l'événement, titrage, dénomination, etc.) qui permet d'entretenir cette marge de distance, d'éloignement de l'événement de l'espace algérien.



absolu". L'évocation de ce mal absolu, dont la représentation négative est partagée par les lecteurs, participe donc de cette recherche d'un accord préalable qui faciliterait l'adhésion des lecteurs à l'opinion proposée :

- 1- « la lutte implacable contre le **terrorisme** n'as pas connu de répit comme les aspirations à la **paix**, à la **concorde nationale** [...] ».
- 2- « c'est une chance **salutaire** pour la **nation** et le **peuple**. La stabilité politique du pays [...] que les décisions les plus importantes engageant l'avenir du pays aient été prises au bon moment **par le président Abdelaziz Bouteflika** [...] ».

L'adjectif « *salutaire* », en (2) est subjectif car il porte un jugement évaluatif interne au système d'appréciation de L-J, et qui pose la proposition complétive introduite par « que » sur l'axe axiologique mélioratif. Le L-J se base dans son assertion sur deux concepts : « *nation* » et « *peuple* », véhiculant des valeurs idéologiques dans l'écriture d'*El Moudjahid* repérés par D. Morsly<sup>1</sup>.

Dans un second lieu, apparait une activité de positionnement dans les énoncés suivant :

- 1- « On peut imaginer ce que **serait** devenue l'Algérie si le sacrifice qu'il fallait après **deux décennies de panne** n'avait pas été envisagé à son temps ».
- 2- « cet effort **exceptionnel**, [...], **nous** en aurions payé le prix, **aujourd'hui**, à l'heure où des **masses entières de citoyens arabes** sortent dans la rue pour réclamer les acquis que les **algériens ont déjà obtenus** ».

En (1), faute de nommer l'événement (« printemps arabe » ou « révolutions arabes »), le L-J se limite à un message sous le mode de l'allusion avec les lecteurs. L'énoncé est situé par rapport à la modalité de "l'éventuel" par l'emploi conditionnel présent « *serait* » qui marque la distanciation ; c'est pourquoi, l'énoncé est associé à un « *on* » qui renvoie au groupe flou "les gens". Par contre, en (2), le L-J par le biais du "Nous" inclusif<sup>2</sup> qualifie l'effort du président (lequel, si on peut reformuler, a épargné l'Algérie de cet événement) d'« *exceptionnel* ». Cet adjectif témoigne d'un jugement évaluatif qualitatif (donc non-axiologique en principe) interne au système d'appréciation de L-J, mais il se charge, dans ce contexte, d'un trait axiologique positif : il est synonyme d'"extraordinaire".

Le L-J défend le point de vue selon lequel l'Algérie n'est pas concernée par l'événement "printemps arabe", par le biais d'une proposition implicite, "L'Algérie est démocratique", contenue dans l'énoncé : "*les citoyens arabes réclament aujourd'hui des acquis que les Algériens ont déjà obtenus*".

<sup>1</sup> Morsly D. 1988, op. cit. pp 367-385.

<sup>2</sup> Qui suppose le journaliste et les lecteurs s'érigeant ainsi comme porte-parole de tous les Algériens.

En dernier lieu, lors de l'activité d'approbation de ce positionnement, le L-J fonde son argumentation sur une valeur morale : "la justice sociale". En outre, se profile une activité d'axiologisation positive de son discours d'une part, et une axiologisation négative du discours de l'Autre, d'autre part :

- 1- « Le pays est à l'abri de toute dérive de nature à compromettre ce formidable capital des algériens »
- 2- « il reste que des cercles opportunistes persistent à vouloir faire dans l'amalgame en revendiquant ce qui est déjà une réalité politique évidente dans notre pays ».
- 3- « Tout le monde le constate en Algérie, en dehors de ces cercles assoiffés de revanche sur un sort qui a été contraire à leurs visées aventuristes ».

En (1), il s'agit d'une construction praxématique effectuée par le biais d'une axiologisation négative de l'événement assimilé à une « dérive », terme axiologique négatif, qui peut « compromettre », connotant aussi une action péjorative, ce « formidable », adjectif affectivo-axiologique positif, capital des Algériens.

En (2) et (3) apparaît une activité de positionnement par rapport à l'Autre, lequel est pris dans une activité d'axiologisation négative. Or les frontières que L-J trace avec cet Autre sont floues : « cercles opportunistes », « aventuristes », « assoiffés de revanche », termes axiologiques négatifs dont le but est de disqualifier le positionnement de cet autre. On peut dire d'une manière ou d'une autre que le L-J désigne ici, sous le mode allusif le thème de « manipulation ».

- **Article 3. "La suprématie du droit"** du 20-02-2011<sup>1</sup>

Sur le plan énonciatif, on constate l'absence d'embrayeurs, ce qui renvoie au souci d'objectivisation bien que cet article soit un éditorial. En revanche, le L-J s'y livre à une activité discursive de positionnement par rapport à ce dont il rend compte.

D'abord, le L-J choisit un mode de présentation de la situation, un cadrage qui pose comme constat "vrai" le fait que la démocratie est une réalité évidente en Algérie :

- « L'Algérie qui a opté souverainement pour la démocratie, à l'ombre d'un Etat républicain fort où le droit se réapproprie sa suprématie, a déjà fait un sacré chemin sur la voie de la concrétisation de cet idéal que les Algériens ont en partage ».

On constate dans cet énoncé une tentative, sinon d'interpeller, d'impliquer les lecteurs dans ce constat "vrai". Le L-J cherche à tracer un terrain d'entente avec les lecteurs. L'adverbe

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 205.

« *souverainement* » peut être interpréter comme une manière de faire allusion et de rejeter « la tentation du mimétisme », donc à un éventuel "effet de contagion" en Algérie.

A la base de ce constat de cadrage, le L-J passe dès lors à une activité discursive de positionnement en se situant par rapport à l'événement, qui encore une fois ne le dénomme pas:

- 1- « *Ce qui se trame dans le Monde arabe, à la faveur de la montée de la fièvre démocratique, le pays est préservé de ses ondes de choc [...]* ».
- 2- « *« La contagion » démocratique montre que la conscience citoyenne est en éveil et, tout le monde en convient, il n'y a rien de mal, pour peu qu'il n'y ait pas de dépassements à loi* ».

Le L-J ne dénomme pas l'événement « révolutions arabes » ou « Printemps arabe » auquel il renvoie implicitement par l'expression « *le Monde arabe* ». Ce qui signifie un "rejet" total de l'appellation ou la "dénégation", à travers ce choix discursif, de l'existence d'un tel événement désigné aussi par « *fièvre démocratique* ». Le L-J fait ici le lien discordant entre la situation dans le Monde arabe et le cas algérien lorsqu'il exclut l'éventualité de « *contagion* », mise entre guillemet indiquant, outre une modalité de distanciation par rapport à ce même terme ou à la réalité qu'il implique, une discontinuité dans le fil du discours ; les guillemets supposent une parole Autre de celle de L-J.

Dans l'activité discursive d'approbation de son point de vue, le L-J s'attelle à un discours élogieux des pouvoirs publics et du président Bouteflika et de l'effort « *consenti par l'Etat* » pour réaliser les « *aspirations populaires* » :

« *C'est dans cet esprit qu'il faut appréhender les dernières mesures arrêtées en Conseil des ministres en adéquation avec les nouveaux besoins de la société* ».

Une fois encore, le L-J noue une relation de complémentarité, d'harmonie entre le discours qu'il tient et le discours officiel, favorable à des positions substituables entre eux.

- **Article 4. "Le double message"** du 20-02-2011<sup>1</sup>

Cet article se rapporte conjointement aux émeutes de janvier 2011 en Algérie et au Printemps arabe. Le L-J y défend un point de vue, par le biais d'une activité discursive de cadrage et de positionnement selon lequel l'Algérie est une exception au Printemps arabe.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 204.

En effet, au début de l'article de L-J reprend la réaction des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, pays selon lui « *démocratiques* » et « *observateurs objectifs* », à l'égard de la levée de l'état d'urgence. Cela constitue d'une part une opération de cadrage, et de l'autre un argument d'autorité fondé à la fois sur le témoignage et la compétence à s'en tenir à la classification de P. Breton :

- « ***Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne*** ainsi qu'un nombre conséquent de pays étrangers et observateurs internationaux ***de la scène politique arabe*** ont salué la levée de « l'état d'urgence » [...] ».

Le L-J inscrit son énonciation dans le cadre de « la scène politique arabe » et non nationale, une façon de situer la conjoncture algérienne du moment dans l'espace du monde arabe, marqué dans ce contexte par des révoltes contre les régimes en place.

- 1- « Une *contestation sociale* juste, malgré les moyens ***violents*** utilisés *par les 16-18 ans, de certains quartiers d'Alger*, à laquelle le gouvernement a répondu, immédiatement, *pour stabiliser le marché* ».
- 2- « [...] ***à ceux qui en Algérie et à l'étranger*** appellent de tous leurs vœux à la *déstabilisation de l'Algérie*, sans le moindre égard pour les aspirations à la paix et à la tranquillité *des Algériens qui font confiance au président Bouteflika* ».
- 3- « [...] il devenait dès lors très difficile de mobiliser, ***comme par le passé***, les Algériens contre leur propre pays [...] un pays qui a réussi à mettre ***le terrorisme*** à genoux ».

En (1), le L-J oriente le dire concernant la « contestation sociale » de janvier 2011 en Algérie, vers le facteur économique, « *pour stabiliser le marché* », et exclut l'hypothèse de considérations politiques qui seraient liées à l'événement. En outre, l'intervention subjective voulue de L-J se manifeste dans le fait, d'une part, d'une "essentialisation" des acteurs du mouvement, « *les 16-18 ans* », et d'autre part, dans le fait de réduire de l'ampleur de l'extension de la contestation aux « *certain quartier d'Alger* ».

En (2), il y a une mention, dans une relation polémique, de l'Autre, d'un discours et positionnement autre. Le L-J ne cite pas clairement cet Autre auquel il renvoie en traçant des frontières non-marquées sous le mode de la connivence avec les lecteurs : "ennemis intérieurs et extérieurs" qui "espèrent" la « *déstabilisation de l'Algérie* ». Ce qui lui permet d'évoquer implicitement le thème de « manipulation » en se présentant, faut-il le noter, comme étant la voix de tous les Algériens qui « *font confiance au président Bouteflika* ».

En (3), apparaît encore le thème de « manipulation » en évoquant le 5 octobre, sous le mode de l'implicite, « *comme par le passé* », dont on présuppose une manipulation à l'origine. En plus, le thème du « *terrorisme* » est aussi sollicité pour valider l'opinion et le

positionnement proposés qu'on tache de partager avec les lecteurs. Ce positionnement est clairement formulé dans ces deux énoncés :

- 1- « **L'Algérie, n'est ni la Tunisie, ni l'Égypte, ni la Libye, ni le Maroc et ne peut être comparée qu'à elle-même** ».
- 2- « **Non, les ingrédients d'une révolte populaire -que l'on veut sortir au forceps- n'existe pas en Algérie** ».

Ces deux énoncés rejettent catégoriquement l'éventualité de "contagion démocratique" et affirment, avec une modalité de certitude, que l'Algérie est bel et bien une exception au Printemps arabe. En (2), « l'on » est indice de la présence de L-J dans le discours vu l'emploi prestigieux qu'implique cette construction syntaxique. Le pronom « on » renvoie dans ce contexte aux "ennemis de l'Algérie", à cet Autre qui se voit disqualifié. Par conséquent, une disposition défavorable à l'événement se dessine par rapport à l'événement et surtout à l'effet de contagion en Algérie.

Encore ces deux énoncés fonctionnent-ils comme des réactions, des réponses à d'autres discours qui circulent à propos de l'événement et qui adoptent un positionnement contraire ; ils sont pris dans l'interdiscours et la polémique liés à la formation discursive du "Printemps arabe". En effet, la négation, que Ducrot décrit en termes polyphoniques grâce à la distinction entre *locuteur* et *énonciateur*<sup>1</sup>, effectue une mise en scène de deux points de vue, deux attitudes antagonistes de deux *énonciateurs* : le premier prend en charge le point de vue rejeté et le second, le rejet de ce point de vue<sup>2</sup>.

Cela se vérifie dans l'énoncé (1) qui met en scène un *énonciateur* qui défend le point de vue selon lequel "l'Algérie est la Tunisie, est l'Égypte, est la Libye, est le Maroc", et un autre *énonciateur*, le L-J, qui par le caractère réfutatif de la négation, récuse ce présupposé, cette parole autre que lecteur est censée identifier.

Il en est de même dans l'énoncé (2), qui est pris lui aussi dans une polémique plus explicite dans la mesure où le caractère réfutatif y est renforcé, en plus de « ne ...pas », par le « non » au début le l'énoncé. On voit, en fait, qu'un *énonciateur*<sup>2</sup>, qui coïncide avec le L-J, récuse d'une manière péremptoire le point de vue, qu'on peut paraphraser "les ingrédients d'une révolte populaire existe en Algérie", attribué à un autre *énonciateur*<sup>1</sup>, construit dans l'énoncé, auquel renvoie le pronom « on », conçu sous le mode de l'Autre. Dans ce contexte,

<sup>1</sup> Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, pp 204-205.

<sup>2</sup> Ducrot repris par Maingueneau D., 1987, op. cit. p 57.

on peut dire que cet Autre renvoie généralement aux différents discours participant de la rumeur publique et qui tiennent un positionnement adverse désigné précédemment par "*ceux qui en Algérie ou à l'étranger veulent déstabiliser l'Algérie*".

Cela dit, il est curieux de rappeler que parmi les discours qui insistent sur la contagion démocratique, il y a *El Watan* qui à travers son activité discursive cherche à établir des similitudes entre le cas algérien et ce qui se passe dans les autres pays arabes<sup>1</sup>.

- **Article 5. "L'échec des mobilisations actuelles s'explique par la sérénité du peuple algérien"** du 27-02-2011, p 3.<sup>2</sup>

Cet article rapporte les déclarations du ministre des affaires étrangères, Mourad Medelci, tenues à propos de la position de l'Algérie vis-à-vis de l'événement "Printemps arabe". C'est pourquoi il est constitué à la base de l'opération énonciative du discours rapporté. Celle-ci entraîne un effacement énonciatif conférant un prétendant d'objectivité au discours du L-J, mais elle entraîne, d'un point de vue pragmatique, ce qu'A. Rabatel appelle une posture énonciative de *co-énonciation*, synonyme d'une adhésion et d'une complémentarité avec le discours officiel cité, celui du ministre. Cela est renforcé, par ailleurs, par l'absence d'une activité d'interprétation et de commentaire des fragments rapportés. Pourtant, on ne peut affirmer que le L-J s'efface complètement de son énonciation.

Tout d'abord, l'intervention subjective de l'instance médiatique apparaît dans la sélection des informations, relevées dans les déclarations du ministre des affaires étrangères, à verbaliser d'abord au niveau du titre<sup>3</sup>, lequel comme étant un discours cité éclaire sur le positionnement officiel soulignant la spécificité algérienne dans le monde arabe. Or le choix du titre, qui fonctionne comme un résumé condensé signalant d'emblée l'orientation du dire, n'est jamais innocent bien qu'il ne soit pas rapportable au L-J, comme sujet d'énonciation individuel. On est contraint par conséquent d'examiner les énoncés qui émanent du L-J proprement dit pour vérifier si son dire constitue ou non une suite logique de la lecture faite par titre ; ce qui témoignera de l'attitude adoptée à l'égard du positionnement officiel et de son propre positionnement idéologique à l'égard de l'événement. Examinons ces énoncés :

---

<sup>1</sup> Nous allons y revenir ci-après. Cf. *Infra*, 3.2. p 167.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 1, p 213.

<sup>3</sup> Le titre, rappelons-le, comme unité péri-textuelle n'est pas rapportable au locuteur individuel L-J, mais à toute l'instance médiatique que nous considérons ici comme un sujet d'énonciation collectif, constitue le lieu par de la manifestation du positionnement du journal face à l'actualité. C'est pourquoi il est significatif, lorsque nous parlons de positionnement idéologique, de s'arrêter sur les enjeux d'interprétation et du découpage du monde qu'il implique.

- 1- « [...] M. Mourad Medelci, **a affirmé** que "l'échec" des mobilisations actuelles, à travers les appels aux marches de protestation, s'expliquerait par la sérénité du peuple algérien [...] ».
- 2- « Pour le chef de la diplomatie algérienne, "il faut se demander pourquoi ce peuple algérien est aussi serein aujourd'hui alors qu'autour de nous il y a des incendies qui s'allument " dans une allusion aux dernières révoltes ou révolutions dans certains pays arabes ».
- 3- « [...] M. Medelci [...], a rappelé qu'en 1988 en Algérie, il y a eu un mouvement qui "ressemble beaucoup aux mouvements observés en Tunisie et en Egypte. [...] Et le fait que nous ayons démarré ce mouvement il y a un peu plus de 20 ans indique bien la spécificité du cas algérien", **a-t-il dit** ».
- 4- « "Je crois que de ce point de vue là, l'Algérie a pris sa part de + bénéfice + de cette opération qui est née en Tunisie et qui se développe en Egypte", **a-t-il estimé** ».

La première remarque qui se dégage de ces énoncés est le fait du silence par rapport aux affirmations du ministre ; lequel ne signifie pas impartialité mais adhésion au discours cité. En fait, les verbes introducteurs du dire en (1), (3), (4), « *affirmer* », « *dire* » et « *estimer* », en l'absence d'autres indices de modalisation, permettent d'indiquer l'appréhension intellectuelle que le L-J se fait de l'affirmation du ministre, située par rapport à la modalité du « vrai » ; on peut avancer que le L-J signale son approbation des contenus assertés dans ces énonciations rapportées.

En (2), apparaît une intervention subjective de type interprétatif qui réside dans l'acte dénomiatif de l'événement, « *révoltes ou révolutions arabes* ». On note ici que c'est pour la première fois que cette désignation apparaît dans le corpus d'*El Moudjahid*. L'emploi de la préposition « *ou* » indiquant, d'un point de vue grammatical le choix, marque d'un autre côté l'hésitation du L-J entre « *révoltes* », appellation qui tend vers une diminution de l'ampleur de l'événement, et « *révolutions* » qui participe par contre de son amplification ; le L-J évite de prendre une position claire, ce qui participe de la constitution d'une identité énonciative de positionnement spécifique au L-J.

En (3), apparaît le positionnement officiel soulignant « *la spécificité du cas algérien* » en recourant au thème des événements d'octobre 1988 en Algérie. Ici aussi, le L-J entretient ce silence qui corrobore justement la thèse officielle : "octobre 1988 comme printemps démocratique algérien".

Enfin, on peut dire que le L-J instaure par le biais de ce silence une relation d'harmonie complémentaire entre le discours qu'il tient et celui du ministre selon lesquels "l'Algérie est une exception au Printemps arabe".

- **Article 6. "De nouvelles conquêtes"** du 02-03-2011, p7<sup>1</sup>

Cet éditorial, tout en se référant à la situation générale du pays, se tourne d'une manière allusive aux « révolutions arabes ». Le L-J ne peut pas, bien qu'il ne dénomme pas expressément l'événement, faire abstraction du contexte politique prévalant dans le monde arabe ; la situation extralinguistique du moment, les circonstances de production du discours lui imposent de se situer vis-à-vis de l'événement et par rapport aux positionnements autres.

Le L-J se présente comme le représentant du peuple algérien dont il défend la position et les intérêts. Une argumentation, si on peut dire, essentiellement politique s'en suit centrant le discours sur certaines valeurs morales comme la « justice », « Etat de droit », « liberté », etc. :

- 1- « En une décennie d'effort, pour l'édification de l'Etat de droit le **peuple algérien** s'est forgé des certitudes. Il sait d'où **nous venons**, où **nous en sommes**, et le chemin, encore long, qui reste à parcourir ».
- 2- « L'adhésion et le soutien à la réconciliation nationale ont été un moment marquant de **notre** histoire, le peuple algérien ayant décidé alors de prendre son destin en main ».
- 3- « Avant de jeter la pierre, il faut [...] connaître dans quelles conditions le **peuple algérien** a lutté contre le **terrorisme barbare** [...] ».

Le L-J marque sa forte présence énonciative par l'emploi de « nous » et « notre » qui incluent journaliste et lecteurs. On peut dire en fait qu'il s'agit d'un « nous » inclusif (impliquant énonciateur+co-énonciateurs) qui permet au L-J de parler au nom de tout le « peuple » algérien.

D'un point de vue argumentatif, ces énoncés s'apparentent à un cadrage par une présentation qui met l'accent sur les "acquis" du peuple algérien et les épreuves qu'il a surpassées et qui favorisent, voire imposent une certaine limite thématique pour l'interprétation du monde. En outre, le rappel de la décennie noire, du « terrorisme », en (3), terme marqué négativement dans la représentation référentielle, participe de la recherche d'un accord préalable, un point d'appui avec les lecteurs à la base de ce thème supposé "accepté" par les lecteurs.

Cette activité discursive de cadrage confère une certaine assise argumentative à l'opinion proposée, parce que ce rappel de faits actualise dans la mémoire des lecteurs certaines données qui renforceraient leur adhésion. L'activité discursive de positionnement est clairement formulée dans ces deux énoncés :

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 214.



- 1- « *Tout observateur de la réalité algérienne, **un tant soit peu objectif**, ne peut que constater que les avancées en matière de **démocratie** [...] sont indéniables* ».
- 2- « *[...] l'œuvre nécessite d'être consolidée par le génie propre de ce peuple et non par la tentation du **mimétisme*** ».

Le L-J pose l'énoncé (1) comme un simple constat objectif consistant à dire que les ingrédients d'une crise en Algérie sont inexistantes et que la démocratie est déjà consacrée. En (2), le L-J se positionne défavorablement par rapport à l'événement "Printemps arabe" et d'un éventuel effet de contagion en affirmant que la démocratie ne se décrète pas par tentation du « mimétisme », terme dont le trait axiologique de péjoration se localise au niveau du support signifiant, le suffixe « isme ». Cela traduit un rejet de la position des acteurs du changement, du discours autre qui parle et espère l'effet domino.

Dans l'activité discursive d'approbation de ce positionnement, on voit, d'une part, le recours aux valeurs morales et idéologiques de "liberté", de "justice sociale", d'"Etat de droit" qu'on pose comme réalités évidentes. D'autre part, le thème de "réconciliation nationale" et les mesures prises par le gouvernement pour renforcer le pouvoir d'achat viennent non seulement appuyer ce positionnement, mais également ils sous-entendent que les émeutes de janvier 2011 en Algérie sont liées exclusivement au facteur économique. Or on note que ces deux thèmes sont essentiellement le fait du discours officiel, c'est pourquoi on peut dire que, dans cet éditorial, le L-J se livre à une argumentation politique reproductrice est garante du discours officiel.

En définitive, il semble que le discours d'*El Moudjahid* prône le politiquement et le socialement "correct" selon une vision strictement dictée par le positionnement idéologique du pouvoir politique algérien.

- **Article 7. "Un pays stable, une diplomatie active"** du 06-03-2011, p 9<sup>1</sup>

Cet éditorial est tourné, par le biais d'une dimension argumentative avouée, à défendre le point de vue selon lequel l'Algérie est une exception au "Printemps arabe", événement que le L-J ne dénomme pas mais auquel il renvoie de manière implicite. Le L-J qui marque sa forte présence apparaît ici comme le garant du discours officiel dont il fait l'éloge tout en se présentant comme le porte parole des Algériens : « *notre pays* ». Les subjectivèmes affectivo-axiologiques repérés dans son discours participent donc d'une axiologisation positive de son discours et négative d'autres discours, laquelle témoigne de la tentative de faire valoir son

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 215.

positionnement et de rejeter, disqualifier le positionnement de l'Autre. Sur le plan argumentatif, une activité discursive de schématisation, de cadrage apparaît au début de l'article :

- « L'Algérie active avec beaucoup d'efficacité [...] dans une conjoncture qui est marquée par l'instabilité dans certains pays arabes. Ce qui lui avait fait défaut dans la passé ... fait aujourd'hui la force de sa diplomatie ».

Ce premier énoncé de l'article constitue simplement une activité de présentation de la « conjoncture » politique relative à l'événement, objet du discours. Le L-J oriente son dire et se focalise sur un aspect de l'événement, « l'instabilité », qualification qui sert à désigner l'événement. Il en résulte que l'événement sera perçu sous l'angle de la péjoration dans la mesure où le L-J impose, si on peut dire, un certain cadrage consistant à affirmer que l'événement que vivent « certains pays arabes », qui encore une fois n'est pas nommé, est un "processus de changement régressif".

En plus, à la base de ce thème « instabilité », le L-J fait allusion à la "décennie noire", "le terrorisme", ce qui constitue un argument d'analogie, instaurant une relation de ressemblance entre cette « instabilité » dans les pays arabes et la situation d'instabilité qu'a vécue l'Algérie dans le passé, qui a un poids déterminant dans le processus d'influence des lecteurs : Le L-J appuie son opinion sur une donnée supposée partagée par la communauté des lecteurs renvoyant à une période "sanglante" qui fait actualiser dans la mémoire des lecteurs certaines données qui renforceraient leur adhésion à l'opinion véhiculée. En même temps, ce rappel de fait est une façon de rechercher un point d'appui, un accord préalable avec les lecteurs.

Par ailleurs, on voit le recours à un argument d'autorité par le témoignage des « pays occidentaux » :

- « Tout les pays occidentaux ont salué la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 19 ans dans notre pays et les décisions à caractère social et économique [...] ».
- « La paix et la stabilité que l'Algérie a voulues pour elle-même, elle l'a souhaitée à ses voisins, pays frères et amis, qui font face à leur destin politique ».

Ce dernier énoncé est une simple reprise et reformulation d'une déclaration officielle qu'on retrouve un peu plus loin dans l'article. D'un autre côté, apparaît ici une activité discursive de positionnement contre ce qui se passe dans les pays arabes, « frères et voisins ».

Un discours élogieux des pouvoirs publics et du Président Bouteflika s'en suit pour souligner que l'Algérie est stable et qu'elle n'est pas partie prenante dans l'événement printemps arabe.

- « Tout le monde sait qu'en Algérie il n'existe aucun ingrédients de crise sociale, économique et encore moins politique ».

- **Article 8. "Développement et démocratie. Un lien étroit"** du 25/26-03-2011<sup>1</sup>

Dans cet éditorial, le L-J se présente comme étant, à la fois, le porte-parole des Algériens et le garant du discours officiel dont il fait éloge. Le L-J défend clairement une opinion, ce qui entraîne sa forte implication dans l'énonciation. Cette présence est dissimulée par l'opération de l'effacement énonciatif. Pourtant apparaît une activité de schématisation du monde débouchant sur une axiologisation par le biais des subjectivèmes et des modalités qui renseignent sur le positionnement idéologique qu'il adopte.

Son discours, bien qu'il ne soit pas de manière directe et affichée tourné vers la conjoncture du moment, à savoir le "Printemps arabe", semble être une réponse aux autres discours qui circulent dans l'espace discursif relatif à l'événement, et qui tiennent quant à eux des positionnements, sinon adverses, différents.

Le L-J, dans l'entreprise d'influence faisant valoir son opinion, pose au début un constat ce qui correspond à un cadrage imposant une présentation de la situation. Il met l'accent sur les efforts « *colossaux* », (adjectif qui porte une évaluation non-axiologique de l'objet dénoté, mais qui se charge, dans ce contexte, d'un trait axiologique positif) consentis pour concrétiser « le développement et la démocratie » en Algérie par le président de la république. Le sens implicite est que l'Algérie est déjà démocratique :

- « *L'Algérie s'enorgueillit d'avoir anticipé sur les événements pour être au rendez-vous de l'histoire et au diapason des impératifs imposés par l'évolution accélérée du monde actuel* ».

Ce cadrage est pour l'objectif de porter le positionnement que le L-J adopte vis-à-vis de l'événement et qui est formulé dans cet énoncé :

- « *Dans son environnement le plus proche, sinon dans le monde arabe, l'Algérie se distingue assurément par sa marche ininterrompue vers un Etat de droit [...]* ».

Par la modalité du certain exprimée par l'adverbe d'énonciation « *assurément* », le L-J souligne l'exception algérienne dans le monde arabe, expression qui fait allusion, faute de le nommer, au "Printemps arabe".

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 216.

Pour étayer son positionnement, le L-J recourt à deux arguments d'autorité, contenus dans les deux énoncés suivants :

- 1- « *les avancées enregistrées [...] sont bien appréciées par les pays aux grandes traditions démocratiques, **comme c'est le cas dernièrement des USA**, qui relèvent « de nombreuses évolutions positives sous la direction de Bouteflika » ».*
- 2- « *"Nul ne peut contester le respect et la protection des droits civiques et politiques [...]"*. A relevé **à juste titre**, le chef de l'Etat ».

En (1), l'argument d'autorité est fondé à la fois sur le témoignage et la compétence des USA l'un des pays « aux grandes traditions démocratiques ». En (2), l'autorité est fondée sur le témoignage et la compétence "reconnus" du chef de l'Etat ; la locution adverbiale émanant de L-J, « *à juste titre* », indique l'attitude d'adhésion et d'approbation du discours cité, celui du président.

- **Article 9. "La démocratie, un idéal sacré"** du 30-03-2011<sup>1</sup>

Cet éditorial s'inscrit dans la formation discursive relative à l'événement "Printemps arabe", dans lequel le L-J fait le lien, qu'il faudra déterminer de quelle nature il relève, avec le cas algérien. Toujours est-il que l'événement n'est pas clairement dénommé.

D'un point de vue énonciatif, on peut dire que cet article de commentaire relève du plan embrayé en dépit de l'absence d'embrayeurs personnels ; le L-J dissimule sa présence derrière des procédés d'objectivisation du discours comme les tournures impersonnelles. On constate que le L-J est fortement impliqué dans son discours en ce sens qu'il défend un point de vue par le biais d'une axiologisation systématique de son discours et du discours Autre dont témoignent les subjectivèmes et les stratégies discursives de mise en argumentation. Encore convient-il de dire que le L-J se présente comme représentant des Algériens, d'une part, et le garant du discours officiel, d'autre part.

Sur le plan argumentatif et dans sa tentative d'influence des lecteurs, le L-J met l'accent au début sur les efforts « des pouvoirs publics » pour « approfondir les réformes politiques et consolider le processus démocratique », ce qui constitue une activité de cadrage par une présentation des choses qui imposent des limites quant à la lecture des faits et qui lui permet d'exprimer sa position :

- 1- « *L'expérience démocratique nationale place **incontestablement** le pays en position **confortable** dans **le monde arabe** et dans la région maghrébine* ».

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1, p 217.

2- « Les avancées accomplies sont **assurément prometteuses** ».

Les adverbes d'énonciation, « *incontestablement* », « *assurément* » situent l'énoncé par rapport à la modalité du "certain", de l'irréfutable et permettent au L-J d'entretenir un effet d'évidence lié à ses assertions. En plus, les adjectifs évaluatifs « *confortable* » et « *prometteuses* », impliquent un trait axiologique mélioratif et portent un jugement subjectif de L-J concernant la position d'exception de l'Algérie dans « *monde arabe* », expression qui renvoie, faute de le nommer expressément, à l'événement "Printemps arabe".

Sur un autre registre, le L-J, tenant compte des discours autres, s'attaque au point de vue adverse pour le disqualifier :

- « « **L'agitation** » qui prend certaines parties ... ».

L'emploi autonymique de « agitation » marque la distanciation du L-J de ce terme et de ce qu'il connote sur le plan axiologique négatif. En plus, il indique l'"intrusion" d'une parole Autre dans le fil de son discours. « Agitation » est attribuée à un Autre discours auquel on renvoie sous un mode de connivence (les frontières avec cet autre ne sont pas clairement tracées), celui de « *certaines partie* » que les lecteurs sont supposés identifier ; les acteurs sociaux qui appellent aux manifestations et au changement dans ce contexte comme la CNCD et certains acteurs et intellectuels.

Le L-J pour disqualifier les acteurs de l'agitation, non seulement il qualifie leur position, leur discours d' « agitation », mais il utilise également un "argument par la confrontation"<sup>1</sup> :

- « *Il est curieux de constater que parmi les voix qui s'élèvent pour revendiquer le changement démocratique, il y a celles de **certains leaders de partis** qui réduisent à sa plus simple expression le principe de l'alternance étant à la tête de leur formation respective depuis l'ouverture démocratique [...]* ».

En effet, le L-J confronte ce que cet Autre, ces voix "disent", "revendiquent" et ce qu'elles font réellement, ce qui lui permet de mettre la lumière sur une contradiction dans leur démarche ; le discours et la position Autre se trouve ainsi disqualifiés.

On constate par ailleurs le recours à certaines valeurs morales et idéologiques sur lesquelles il centre son discours : « *justice sociale* », « *démocratie* », « *nation* » pour prôner la "stabilité" :

- « ... d'un idéal exprimé par toute une **nation** alors en **guerre de libération** contre le **colonialisme** et toutes ses injustices ».

<sup>1</sup> Robrieux J. J., 2000, *Rhétorique et argumentation*, Nathan Université, Paris, p187.

Dans cet énoncé, le L-J évoque la guerre de libération menée par la « nation », terme qui véhicule une valeur idéologique et terme récurrent inventorié par D. Morsly<sup>1</sup>.

### 3.2. Emeutes de janvier 2011 et "Printemps arabe" vus par *El Watan* : l'inclusion

- **Article 1. "Ben Ali chassé du pouvoir"** du 15-01-2011, p 3<sup>2</sup>.

Nous avons déjà vu les enjeux d'interprétation auxquels prête ce titre<sup>3</sup> dans la perspective de la construction médiatique de l'événement. En plus, nous avons admis que cet article d'information relève du *plan embrayé* en dépit de l'apparent effacement énonciatif, et ce suite à la prolifération de subjectivèmes repérés, par exemple, dans le premier énoncé<sup>4</sup> de l'article, lesquels marquent l'engagement subjectif de L-J par rapport à ce dont il rend compte. Par ailleurs, une activité d'axiologisation, imputable au L-J, apparaît aussi dans ces énoncés:

- 1- « Après près d'un mois de révolte réprimée dans le sang, le peuple tunisien s'est affranchi d'un des régimes **les plus tyranniques** d'Afrique du Nord ».
- 2- « Après 23 ans de **pouvoir absolu**, le **général** président Ben Ali quitte **sur la pointe des pieds**, les fonctions **usurpées** de président de la République tunisienne ».
- 3- « Le « **zinochet** » proclamera aussi l'état d'urgence [...] ».
- 4- « « **Ben Ali dégage** », « **Ben Ali assassin** », « **Power to people** », « **You killed your people Ben Ali** »... ont scandé hier des tunisiens déterminés à s'émanciper d'un régime **despotique** et **maffieux** ».

En (1), l'adjectif « *tyrannique* » qui est en principe évaluatif non-axiologique, se charge dans ce contexte d'une valeur axiologique « négative », laquelle atteint la représentation référentielle de l'adjectif. En effet, la « tyrannie », synonyme de « *pouvoir absolu* » en (2), est perçue dans les sociétés démocratiques comme donnée dévalorisante et honnie. Cette axiologisation négative est renforcée par les verbes « *s'affranchir* » et « *s'émanciper* » dont le sémantisme suppose quelque chose de "contraignant", de "mauvais" duquel on se libère, ici un régime « *tyrannique* » et en (4) « *despotique* », « *maffieux* » qui sont aussi marqués péjorativement. En effet, le Robert (2005) donne la définition suivante du verbe "s'affranchir" : « 2. *se délivrer de (ce qui gêne)* ».

<sup>1</sup> D. Morsly, 1988, op. cit. pp 368-369.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2, p 226.

<sup>3</sup> Voir supra, Chapitre III, p 89.

<sup>4</sup> Voir supra, Chapitre III, p102.

En (2), la locution adverbiale « *sur la pointe des pieds* » implique dans ce contexte un jugement, sinon dévalorisant, "ironisant" de l'action du « *général* » de la part de L-J. Cette mention "sarcastique" qui renvoie au domaine militaire permet de faire allusion à la nature « *tyrannique* » et « *despotique* » du régime du président que le L-J désigne par « *zinochet* ». Celui-ci est un sobriquet dévalorisant impliquant un trait axiologique de péjoration tout comme le verbe « *usurper* »<sup>1</sup>.

En conséquence, le L-J opère une disqualification du personnage du président mis en scène et une valorisation des Tunisiens, acteurs de la révolte.

Sur un autre plan, l'intervention de L-J dans son énoncé apparaît dans l'évaluation quantitative des manifestants.

- « ... des manifestations **monstres**, réunissant **des dizaines de milliers de tunisiens** »

« *Monstres* », adjectif évaluatif non-axiologique, donne de l'ampleur aux manifestations renforcée par l'estimation « *des dizaines de milliers de tunisiens* » qui participe aussi de cet effet de dramatisation.

- « Un **printemps tunisien**, comme en rêvent depuis toujours des millions d'Algériens, **sevrés eux aussi**, de liberté et de démocratie. **Vivement l'effet domino !** ».

Ce dernier énoncé permet au L-J, non seulement de faire un parallélisme entre la Tunisie et l'Algérie laissant entendre ainsi que "le régime algérien n'est pas démocratique", « *sevrés eux aussi* », mais également d'afficher une position subjective par la dernière phrase-énoncé, « *vivement l'effet domino !* » dans laquelle le L-J marque son engagement affectif favorable à une révolte en Algérie, lequel est renforcé davantage par l'indice typographique « *!* ». Cette révolte se voit revêtir une connotation positive par une désignation métaphorique « *printemps* ». Le L-J semble prendre la parole à la place de « *millions d'Algériens* » pour marquer son positionnement, sa joie à l'égard du « *printemps tunisien* » et "souhaiter" un printemps algérien.

En définitive, on peut noter que par le biais de cette activité discursive d'axiologisation du discours, s'opère un cadrage qui révèle l'identité du positionnement du L-J par rapport à l'événement dont il rend compte, à ses acteurs et aux autres discours. Encore faut-il attester que cet article d'information laisse déployer des opinions, des jugements subjectifs internes au

<sup>1</sup> En effet, Le Robert (2005) donne la synthèse suivante à propos du verbe « *usurper* » : « *s'approprier sans droit, par la violence ou par la fraude (un pouvoir, une dignité, un bien...). Obtenir de façon illégitime* ».

système de valeur de L-J. celui-ci, tout en informant de la situation en Tunisie, fait le lien systématique avec le cas algérien.

Cette forte implication subjective du L-J peut constituer une transgression de l'une des règles du contrat de parole qu'impliquent ce genre discursif, à savoir l'objectivité et la neutralité.

- **Article 2. "Bouteflika perd son ami Ben Ali"** du 15-01-2011, p 5<sup>1</sup>

Le L-J marque sa forte implication dans le discours sur le plan énonciatif par l'embrayeur personnel « nous » inclusif (repéré à trois reprises témoignant de la dimension dialogique) et par les subjectivèmes affectifs et axiologiques. En plus, un cadrage et une thématisation de l'événement, faisant le lien de similitude entre la Tunisie et l'Algérie, débouche sur une dimension argumentative. En effet, le L-J s'affiche comme s'adressant aux lecteurs dont il cherche l'adhésion aux thèses défendues, ou du moins à infléchir leurs façons de voir. Ainsi la question rhétorique témoigne-t-elle de la dimension illocutoire et interactionnelle de son énonciation :

- « Un **vieux** ministre de l'Intérieur [...] peut-il, en effet, comprendre les aspirations d'un jeune de 18 ans [...] qu'il **traite de criminel** ? ».

On note également que l'emploi antéposé de l'adjectif évaluatif « vieux » par rapport au nom « ministre », (qui hors contexte peut être considéré comme objectif puisqu'il renvoie à une description de l'âge d'une personne) entraîne l'apparition d'un trait axiologique de péjoration, lequel est spécifié par le contexte. En effet, ce sémantisme est renforcé par le verbe « *traiter de* »<sup>2</sup>, qui présuppose souvent un sens négatif. Ce verbe permet d'indiquer qu'aux yeux de L-J, « criminel » comporte un trait axiologique négatif par lequel on qualifie ce « jeune de 18 ans » ; qualification qui se voit contestée par le L-J.

Examinons maintenant ces énoncés :

- 1- « Le régime **autoritaire** tunisien est tombé. [...] le maître de Carthage, [...], affiche profil bas et quitte son pays en cachette [...] **triste** fin pour un homme qui se faisait « élire » par des scores brejnéviens à faire pâlir les **dictateurs** africains ».
- 2- « Les Tunisiens qu'on a coutume de présenter chez **nous** comme **un peuple peureux et obéissant**, [...], vient de donner une leçon de courage et d'engagement patriotique à tout le monde arabe. **Aux algériens surtout** ».
- 3- « **En Algérie**, le pouvoir et ses relais s'en sortent plutôt à bon compte des dernières émeutes. [...] Le régime a donné des Algériens une image **peu flatteuse de tubes digestifs** ».

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 227.

<sup>2</sup> Voir Kerbrat-Orecchioni K., 1980, op. cit. p 117.



qui ne se révoltent que pour leur ventre [...]. Le message est limpide : ces révoltes n'ont rien de politique. Autrement dit, le régime de Bouteflika n'est aucunement visé par la vague d'émeutes [...]. La boucle est bouclée et « **l'Algérie forte et digne** » rentre **tranquillement** dans les rangs sous **la conduite éclairée de son excellence...** ».

- 4- « La volonté du peuple est inébranlable, que ce soit à Sidi Bouzid (**tunisie**), à Sidi Rached (**Algérie**) ou à Sidi Ifni (**Maroc**). Le Maghreb des peuples commencent **visiblement** à se libérer des carcans **autoritaires** qui l'enserrent ».

En (1), la désignation du régime tunisien par le terme « *autoritaire* », et des dirigeants africains par « *dictateurs* », indique une intervention subjective de L-J qui porte une évaluation qui se charge, dans ce contexte, d'un trait axiologique de péjoration. Celui-ci se localise au niveau de la représentation référentielle de ces deux unités lexicales. En outre, l'adjectif subjectif, antéposé par rapport au nom, « *triste* », témoigne d'une réaction émotionnelle de "pitié" de L-J par rapport à son énoncé, ou proprement à l'objet dénoté la « *fin* ».

Toutefois, nous estimons que dans ce contexte il y a "ironie" et que le L-J ne se porte pas comme adhérent à cette attitude affective, comme le laisse croire l'appellation sarcastique « *le maître de Carthage* ». Dire que cet énoncé est ironique, implique une énonciation polyphonique. En effet, l'énonciateur, qui coïncide avec le L-J, met en scène, à travers sa propre énonciation pour la subvertir et la disqualifier, un autre énonciateur "ridicule", dont il se distancie, qui prendrait sérieusement en charge l'énoncé<sup>1</sup>, ou plus exactement le sentiment exprimé. Les guillemets dans « *élire* » est l'une des marques de cette distanciation et non prise en charge du contenu de l'énoncé.

Il en est de même pour l'énoncé (3). Tout en informant sur la situation en Tunisie, le L-J, s'inscrit dans la conjoncture nationale pour évoquer les "émeutes de janvier 2011". Cet énoncé est ironique à plus d'un titre ; le L-J engage une coupure entre son énonciation et celle d'un autre locuteur ridicule, absurde dont on entretient l'illusion qu'il prend en charge le sens de l'énoncé.

Divers indices indiquent cette distanciation de L-J par rapport à l'autre locuteur mis en scène et signalent aux lecteurs l'interprétation du dire. Il y a d'abord, dans la première phrase, contestation de l'image que le régime se fait des Algériens : « *flatteuse* », qui hors contexte est synonyme de " louangeuse", " complimenteruse" (axiologiques positifs), se charge d'une valeur axiologique de péjoration par le biais de l'adverbe « *peu* » qui permet, dans ce

<sup>1</sup> Maingueneau D., 2005, op. cit. p 152.

contexte, cette inversion de connotation. C'est d'ailleurs ce que présuppose l'expression fortement péjorative « *tubes digestifs* ».

La deuxième phrase pourrait être facilement interprétée comme étant assumée par le L-J, mais la troisième phrase vient glisser un commentaire ironique impliquant donc la distanciation. En effet, les guillemets dans « *l'Algérie forte et digne* », indique une parole autre mise en distance et permet aussi d'interpréter l'énoncé, « *la conduite éclairée de son excellence ...* » comme foncièrement ironique. A travers ces marques (guillemets et point de suspension), le L-J signale qu'il se démarque d'un autre énonciateur responsable de l'énoncé.

Cela se confirme en (4), où on constate l'établissement d'un lien de similitude entre le cas tunisien, algérien et marocain. Par l'emploi du présent, le L-J journaliste indique son fort degré d'engagement par rapport à son énoncé, « *la volonté des peuples est inébranlable* », phrase qui fait allusion à la révolution tunisienne. Cela est à même de révéler le positionnement idéologique de L-J par rapport à l'événement puisqu'il marque son attitude favorable à l'effet de contagion révolutionnaire en Algérie. En effet, le verbe « *se libérer* », implique quelque chose de "gênant" (comme les « *carcans autoritaires* ») et indique une option analytique de L-J qui semble dire que "l'Algérie n'est pas une exception au "Printemps arabe" ".

Sur un autre registre, on voit dans l'énoncé (2) la manifestation d'une représentation stéréotypique du Tunisien, « *peureux et obéissant* », (termes axiologiques négatifs) supposée partagée, et ce par l'usage de « *Nous* » inclusif renvoyant dans ce contexte à tous les Algériens. Le L-J effectue ensuite une sorte d'annulation de cette représentation négative du Tunisien par le biais d'une valorisation de ce peuple qui, en se révoltant, "a donné une leçon de courage à tout le monde arabe" et « *aux Algériens surtout* » ; le terme « *courage* » est axiologique mélioratif puisqu'il suppose une valeur morale appréciable. Dès lors, on assiste à une sorte de renversement des rôles : cette représentation négative de "peureux et d'obéissant" atteint les Algériens qui deviennent objet de stigmatisation par ce stéréotype.

Le discours journalistique favorise et permet en même temps, en fait, la circulation et la réactualisation des représentations et stéréotypes. Et comme nous l'avons vu dans cet exemple, il peut même être producteur de valeurs, de conceptions, d'idées, qui peuvent se généraliser.

- **Article 3. "Les régimes arabes en état d'alerte"** du 16-01-2011, p 7.<sup>1</sup>

Tout d'abord, on note ici que cet article d'information, qui renvoie à l'événement "Printemps arabe", est publié un jour après la chute du président tunisien Ben Ali, ce qui traduit une réaction, si on peut dire, spontanée et immédiate à l'événement. Cette spontanéité dans le traitement de l'information permet de révéler la manière dont le L-J conçoit l'événement et dans quelle perspective analytique il l'inscrit en rapport avec le cas algérien.

Examinons maintenant ces énoncés :

- 1- « La chute du **puissant** président Zine El Abidine Ben Ali [...] sous la pression de la rue, **met** les régimes arabes en état d'alerte ».
- 2- « Les sociétés arabes **vivent** toute dans la même situation que la Tunisie : peuples **asservis**, oppositions réprimées, droits bafoués [...]. Du Maroc **à l'Algérie**, de l'Egypte à la Jordanie, **on** trouve **ces ingrédients détonants** ».
- 3- « Les régimes **autoritaires** arabes »
- 4- « Il est **évident** que la plupart des régimes arabes sont sous tension face à l'éventualité de la **révolution tunisienne** ».

Le L-J, pour entretenir l'effet d'objectivité, s'efface derrière le pronom indéfini « on » en (3) et des constructions impersonnelles « il est évident », en (5). Toutefois, l'emploi du présent de l'indicatif dans tous ces énoncés, indique la modalité du certain du L-J par rapport à ses assertions et son forte implication dans le discours. En plus, l'adjectif « puissant », en (1), qui tout en indiquant une évaluation non-axiologique de L-J, implique un emploi humoristique et même ironisant.

L'intervention subjective de L-J réside aussi dans l'acte dénomiatif : choisir de qualifier l'événement en Tunisie de « révolution », en (4), est une manière de lui conférer de l'importance et de l'inscrire sur l'axe axiologique mélioratif.

Nous reprenons ici deux emplois relevés dans la définition du Robert (2005) : « 1) *Changement très important dans la société.* 2) « *Renversement du régime constitutionnel accompagné de grands changements sociaux* ». En revanche, en (4), les régimes arabes sont qualifiés, par généralisation par le pronom défini « les » d'« autoritaires », adjectif axiologique négatif.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 228.

En (2), on décèle une activité de positionnement par rapport à l'événement. Il y a, encore une fois, ce lien de similitude, ce rapprochement de faits<sup>1</sup> que le L-J noue entre les pays arabes, y compris l'Algérie, qui est selon lui partie prenante dans cette mouvance du "Printemps arabe".

- **Article 4. "Le pouvoir déconnecté"** du 01-02-2011, p28<sup>2</sup>

Etant un article de commentaire, on constate, sur le plan énonciatif une forte et nette implication du L-J dans le discours, qui relève du plan *embrayé*. On repère l'usage de l'embrayeur personnel « *nos* », avec quatre occurrences (« *nos frontières* », « *notre sphère géographique* », « *nos portes* », « *notre région* »), -renvoyant à l'énonciateur, aux co-énonciateurs, voire à tous les Algériens-, organisé à partir de la situation d'énonciation - présent déictique « *aujourd'hui* »-.

On signale aussi l'usage du pronom « *on* » dont le fonctionnement est polyvalent, parce que tributaire du contexte énonciatif dans le lequel il s'insère. Dans les exemples ci-après (1) et (4), le « *on* » n'a pas la même valeur : En (1), on estime qu'il peut renvoyer soit à l'énonciateur, soit au couple énonciateur et co-énonciateurs. Mais en (4), le contexte d'énonciation permet de dire qu'il se réfère à la non-personne, au groupe « *les autorités algérienne* » (élément de réponse apporté par le cotexte), auquel peut se substituer le pronom « *il* ».

L'énonciation apparaît comme foncièrement interactive ; le L-J se présente comme énonciateur s'adressant explicitement aux co-énonciateurs (les lecteurs algériens). Cette dimension est renforcée également par le biais d'un procédé discursif utilisé à quatre reprises, la question rhétorique ou interpellative, dont la valeur illocutoire est attestée en ce sens qu'elle cherche à impliquer les lecteurs dans le discours en les incitant à réfléchir à propos des faits et opinions proposés.

Sur le plan argumentatif, on constate une activité discursive de cadrage par questionnement. S'ajoute aussi, comme le démontrent ces énoncés, une subjectivité interprétative résidant dans les désignations et catégorisations de l'événement :

- 1- « ***On*** a beau essayer d'interpréter la passivité des autorités algériennes face à ***l'accélération de l'histoire et au vent de démocratisation*** qui souffle à ***nos frontières immédiates*** et dans ***notre sphère géographique***, ***on*** n'en trouvera aucun argument sensé et responsable

<sup>1</sup> Cela est un argument de « cadrage par association » selon la classification de Breton P., 2006, op. cit. pp 87-88.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2, p 229.

expliquant cette déconnexion de l'Algérie officielle face **aux bouleversements historiques** qui s'opèrent autour d'elle ».

- 2- « Le fait de détourner le regard de l'actualité **brûlante** qui se déroule à nos portes au point où l'événement est complètement ignoré par les médias officiels traduit-il un embarras du pouvoir quant au risque de contagion sur l'Algérie ? Ou bien faut-il y voir dans l'attitude des autorités, [...], le signe d'une confiance absolue dans la «sagesse» du peuple algérien qui, [...], n'a pas la tête et le ventre à faire la Révolution ? ».
- 3- « La vérité, c'est qu'il se dégage un fort sentiment sinon de panique, du moins, de réelle inquiétude d'une telle posture **faussement** sereine qui donne l'impression que l'Algérie est loin de l'épicentre du **séisme démocratique** qui ébranle notre région ».
- 4- « Comment peut-on rester aussi zen –c'est du moins l'impression que l'on veut donner- en s'efforçant avec un aplomb aussi déroutant de convaincre que l'Algérie n'est ni la Tunisie, ni l'Egypte pour craindre de mauvaises surprises ? ».

Les désignations métaphoriques de l'événement (« l'accélération de l'histoire », le « vent de démocratisation », « bouleversement historiques » en (1) et « séisme démocratique » en (3)), permettent non seulement d'indiquer une intervention subjective de L-J, mais elles placent aussi l'événement sur l'axe axiologique mélioratif. Le L-J maintient ainsi une attitude "favorable" à l'égard de l'événement.

Encore constate-t-on un traitement discursif qui fait le rapprochement et l'établissement de parallélismes entre l'Algérie et les pays arabes. L'événement est alors situé dans un espace supposé proche, voire immédiat des lecteurs, ce qui fait ressentir auprès d'eux des enjeux et des pressions. Nous pouvons avancer, en tenant compte de la vocation d'*El Watan*, que c'est une manière d'appuyer un positionnement idéologique consistant à dire que "l'Algérie n'est pas une exception au Printemps arabe".

En (2), un cadrage par questionnement s'effectue ; les deux questions s'apparentent à des hypothèses explicatives (embarras lié au risque de contagion ou confiance absolue dans la sagesse du peuple algérien) de "l'indifférence" du pouvoir algérien par rapport aux révoltes arabes.

Ce cadrage s'accompagne d'une activité de commentaire qui dédouble le dire entrain de se faire : la proposition incise, en (4), « -c'est du moins l'impression que l'on veut donner- », constitue ce qu'Authier-Revuz appelle une "boucle méta-énonciative revenant sur les mots du dire"<sup>1</sup> et qui permet au L-J de commenter son emploi de « aussi zen ». Dans le même sens, l'emploi autonymique de « sagesse », en (2), indique que le L-J n'assume pas le signifié de ce terme dont il fait seulement mention pour désigner une parole attribuée à un autre énonciateur.

<sup>1</sup> Authier-Revuz J., 1995, op. cit. p 99.

Le L-J se positionne en (3) par rapport à sa problématisation en mettant l'accent sur le thème « la contagion ». Des marques de rejet de la deuxième hypothèse apparaissent ; l'adverbe modal « *faussement* » présuppose la fausseté et la construction « *donne l'impression* » permet de rapporter une parole autre avec un sous-entendu de fausseté. Là aussi, il apparaît qu'aux yeux de L-J, l'Algérie n'est pas une exception à cet événement.

D'un point de vue interdiscursif, dans l'énoncé (4), on remarque clairement l'aspect polémique de l'énonciation lié à la négation. Celle-ci permet, en fait, d'évoquer et de récuser un discours conçu sous le mode de l'Autre, attribué à un autre énonciateur. Il est curieux de noter que parmi les discours auxquels le L-J pourrait renvoyer, pour les réfuter, il y a celui d'*El Moudjahid*. On a pris le soin de reprendre ici deux énoncés<sup>1</sup> pleinement assumés par le journaliste d'*El Moudjahid* :

- « *L'Algérie, n'est ni la Tunisie, ni l'Egypte, ni la Libye, ni le Maroc et ne peut être comparée qu'à elle-même* »
- « *Non, les ingrédients d'une révolte populaire -que l'on veut sortir au forceps- n'existe pas en Algérie* ».

On en conclut que la parole de L-J renvoie implicitement à celle d'*El Moudjahid*, dans la mesure où tous ces points de vue sont exprimés dans des articles de « commentaire », favorables à l'expression un peu franche de positionnement idéologique du journal. On peut avancer que les discours d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* s'opposent réciproquement ; La constitution de tout discours est solidaire de la prise en charge du discours autre dans un rapport d'altérité constitutif.

- **Article 5. "La gérontocratie plutôt que la démocratie"** du 02-02-2011, p 10<sup>2</sup>

Cet article d'information publié dans le contexte du "Printemps arabe" marque, contrairement à la vocation de ce genre de discours, une forte implication du L-J dans son énonciation. Celui-ci se livre à l'expression d'appréciations et d'opinions subjectives sur l'événement et ses acteurs qui témoignent de son positionnement idéologique comme dans les exemples suivants :

- 1- « En 2011, à l'âge **canonique** de 73 ans, le même Bouteflika est plus que jamais au sommet du pouvoir [...]. Une exception ? Plutôt une règle générale dans **un monde arabe** gouverné d'une **main de fer** par de **vieux croulants** qui s'accrochent désespérément à leur fauteuil et à leurs privilèges ».

<sup>1</sup> Cf. Annexes 1, p 204. Voir également supra, p 156.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2, p 230.

- 2- « **dirigeants arabes levez-vous !** ».
- 3- « *N'en jetez plus, la coupe est pleine !* ».
- 4- « *C'est pour cette raison que les réunions de la **très insignifiante** Ligue arabe ressemble à un club du troisième âge ou un salon d'une maison de retraite* ».
- 5- « **D'est en ouest, les pays arabes étouffent encore sous des régimes **totalitaires** faits de pétromonarchies **rétrogrades**, d'improbables **dictatures** [...] et d'autocraties **bornées**** ».

En (1), l'adjectif « *canonique* » qui qualifie l'âge du président Bouteflika implique un emploi humoristique. Par la question « *une exception ?* », le L-J inscrit son énonciation en relation avec les lecteurs et cherche à les impliquer dans le discours. D'où l'effet illocutoire attesté de cette forme d'interrogation, dite rhétorique qui ne sollicite pas une réponse de la part de l'interlocuteur ; en effet, le L-J vient livrer la réponse à cette question qu'a lui-même posée.

Si on peut avancer que « *vieux* » peut être considéré comme un évaluatif non-axiologique puisqu'il renvoie à une description "objective" de l'état, de l'âge d'une personne, d'une chose, « *croulants* » quant à lui est axiologique péjoratif, qui permet de désigner par généralisation les dirigeants « *monde arabe* ». On voit bien que le L-J s'élève contre la gérontocratie dans le monde arabe en incluant l'Algérie.

En (2), le L-J se pose comme locuteur adressant clairement la parole aux « *dirigeants arabes* » par le biais de « *levez-vous* » à valeur impérative. En plus, l'indice typographique « *!* » témoigne d'une réaction émotionnelle, si l'on peut dire, d'indignation de L-J par rapport à l'énoncé (1) qui pose la gérontocratie comme règle générale dans le monde arabe. Il est exactement de même pour l'énoncé (3).

En (5), on constate une description "dévalorisante"- appliquée à tout monde arabe comme le laisse entendre « *d'est en ouest* »- des régimes arabes par le biais des termes axiologiques péjoratif soulignés : « *totalitaires* », « *rétrogrades* », « *bornées* ».

- **Article 6.** " « *Moubarak, Kadhafi, Assad, Bouteflika, Abdallah... de grâce dégagez* » " du 06-02-2011, p 8<sup>1</sup>

Cet article est tourné vers l'univers thématique de l'événement "Printemps arabe" lorsqu'il informe sur une manifestation de soutien en faveur de la révolte en Egypte.

Certes, le L-J use fréquemment de l'opération du discours rapporté, laquelle n'est pas, comme nous allons le voir, toujours innocente. Rapporter des énonciations déjà tenues est une

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 231.

manière d'objectiver sa parole en signalant un dire venu d'ailleurs, d'un discours "Autre" d'une part, et de l'autre, ce discours rapporté peut s'inscrire dans une dimension argumentative justifiant un positionnement<sup>1</sup> vis-à-vis de l'événement. En outre, les sources et les gens que L-J cite dans son discours est également un fait en soi porteur de sens. Examinons maintenant l'activité discursive qui se dessine derrière le discours rapporté et qui permet d'orienter le discours vers une certaine direction analytique:

- 1- « « Hier la Tunisie, aujourd'hui l'Egypte, **demain l'Algérie** et la Syrie, **les dictateurs tomberont** », pouvait-on lire sur une banderole [...] ».
- 2- « Il étaient **des milliers d'Egyptiens** qui exigent le départ de Hosni Moubarak **et de tous les dictateurs arabes** au pouvoir ».
- 3- « **L'ensemble des manifestants** sont **convaincus** que le régime de Bouteflika et celui des **généraux** sont enfin arrivés à maturité et **tomberont** [...] ».
- 4- « [...] car comme dit Khaled, un **Algérien** de France, si le **régime égyptien** est par terre, il ne faudrait pas beaucoup pour **celui de l'Algérie** subisse le même sort. **Amen...** ».

On constate à première vue que l'énoncé (1) établit d'emblée, bien que le L-J ne prenne pas en charge le point de vue de cette énonciation rapportée (slogan), un lien d'implication entre les révoltes dans les autres pays arabes et l'Algérie. Et ce parce qu'en verbalisant, mentionnant ce slogan des manifestants, le L-J choisit « subjectivement » de citer une autre parole qu'il juge comme significative et pertinente. Ce qui est déjà révélateur de son positionnement favorable vis-à-vis de l'événement.

L'énoncé (2), imputable à L-J, est dans ce sens plus symptomatique. En effet, « *des milliers d'Egyptiens* », porte un jugement évaluatif qui tend vers une certaine amplification quantitative des manifestants, qui « exigent le départ de Moubarak » et par généralisation, « *de tous les dictateurs arabes* », qui n'exclut aucun pays arabe (y compris l'Algérie ?) et dont le contenu implicite consisterait à dire "que tous les dirigeants arabes sont « *dictateurs* »", axiologique péjoratif.

En (3) et en s'appuyant sur la parole de « *l'ensemble des manifestants* », on voit la constitution de ce rapport d'implication et de similitude qui lie l'Algérie au reste du Monde arabe. Certes, le verbe « *convaincre* » indique une modalité de certitude qu'un actant de l'énoncé X, « *l'ensemble des manifestants* », adopte par rapport à la complétive P, « *le régime de Bouteflika et des généraux sont enfin arrivés à maturité et tomberont* » introduite par « *que* » : X sont convaincus que P. Toutefois, l'absence des guillemets et de tout autre marqueur modalisateur du dire permet au L-J de s'effacer derrière ce discours cité pour

<sup>1</sup> Positionnement qui se manifeste d'abord au niveau du titre dont l'origine énonciative n'est pas le Lo,



maintenir une position pragmatique de coénonciation<sup>1</sup> correspondant à la production d'un point de vue commun. C'est pourquoi, l'on peut ajouter :

« X sont convaincus que P » → **P est vrai pour L-J.**

En (4), on voit le recours à un argument d'autorité fondé sur le témoignage d'un acteur du mouvement, « un Algérien de France », validant justement l'hypothèse de la "contagion révolutionnaire" en Algérie. L'emploi de « Amen... », qui exprime un "vif souhait", fait apparaître de manière assez explicite et significative la voix de L-J et son réaction ou prédisposition émotionnelle favorable à un éventuel effet de contagion.

En somme, il s'avère qu'il se constitue, à travers les stratégies de mise en argumentation, des choix énonciatif et discursifs, les contours du positionnement qui consiste à dire que "l'Algérie n'est pas une exception au "Printemps arabe" ".

- **Article 7. "La contestation se propage"** du 10-02-2011, p 8<sup>2</sup>

Cet article d'information renvoie à l'événement "Printemps arabe". Par la stratégie d'effacement énonciatif (absence d'embrayeurs renvoie à la présence du L-J), le L-J donne l'impression qu'il s'efface de son discours au profit d'une information objective. Néanmoins, une activité d'interprétation, de catégorisation de l'événement et de ces acteurs viennent indiquer des interventions subjectives de L-J, propres à son système de valeur et d'évaluation, et qui participent d'une dimension argumentative pour valider une prise de position vis-à-vis de l'événement. C'est ce qui se dégage de ces énoncés :

- 1- « **Le vent du changement** a soufflé **fortement**, secouant les citadelles des dictateurs et des monarches. Le monde arabe est en ébullition. Longtemps soumis à des régimes despotiques corrompus, les peuples arabes se soulèvent en masse [...] ».
- 2- « **Le vent de la démocratie** souffle en Arabie, annonçant le crépuscule des dictateurs. Après la Tunisie et l'Égypte, le cercle de la contestation des régimes s'élargit gagnant la Jordanie, l'Arabie Saoudite, Bahreïn, la Libye, le Maroc, la Syrie et bien évidemment l'Algérie ».
- 3- « Au bout d'un mois de lutte sans relâche, les Tunisiens ont réussi à chasser Zine El Abidine Ben Ali [...] ».
- 4- « Ainsi, la chute de Hosni Moubarak pourrait provoquer l'effet domino tant souhaité par les peuples arabes ».
- 5- « Pour le sociologue Zoubir Arous, « le monde arabe vit des moments historiques semblables à la période des années cinquante » où les peuples se sont soulevés contre l'empire coloniale ».

<sup>1</sup> Rabatel Alain, 2004, op. cit.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2, p 232.

Ces énoncés se réfèrent à l'événement "Printemps arabe" désigné par les expressions « *le vent du changement* »/« *le vent de la démocratie* », perçu sur le plan axiologique comme mouvance positive et à l'égard duquel le L-J adopte une attitude favorable. Par contre, les appellations qui servent à qualifier les régimes et les présidents des pays arabes sont marquées péjorativement au niveau de la représentation référentielle qu'elles impliquent. Ce qui débouche sur la constitution d'une représentation négative, propre au système de valeur de L-J, de l'image des présidents : « *dictateurs* », « *monarques* », « *régimes despotiques corrompu* » sont des termes qui présupposent des qualités dévalorisantes. Les énoncés (1) et (2) se développent à la base d'une confrontation sémantique entre deux axes qu'on peut reformuler ainsi: "le vent du changement et de la démocratie dont les acteurs sont « *les peuples arabes* » contre le "despotisme", la "dictature" des dirigeants arabes ".

Le L-J tend vers une généralisation, par l'article défini « *Le(s)* », de l'événement à tous les pays arabes ; « *le monde arabe est en ébullition* », « *les peuples arabes se soulèvent* ». Une généralisation qui s'apparente aussi à une dramatisation qui n'exclut pas l'Algérie. L'événement dont on rend compte est lié au cas algérien par une étroite relation de similitude ; « *bien évidemment* » adverbe modal d'énonciation, qui constitue une manifestation de L-J situant le dire par rapport au "vrai", fonctionne comme indice d'attitude énonciative de certitude par rapport à l'énoncé. Par conséquent, apparaît le positionnement que le L-J adopte vis-à-vis de l'événement et par rapport à l'hypothèse de "contagion démocratique" en Algérie : l'Algérie n'est pas une exception donc à l'événement "Printemps arabe".

En (4), le L-J qui, certes, inscrit son énoncé par rapport à l'éventuel, l'incertain par le biais du conditionnel présent, s'érige pourtant comme le porte-parole des « *peuples arabes* » qui souhaitent cet effet domino. « *Souhaiter* », verbe de sentiment<sup>1</sup>, permet à L-J d'indiquer une disposition favorable d'un actant de l'énoncé X, ici « *les peuples arabes* », à l'égard de l'objet P, « *effet domino* ». Or il se trouve que cette relation, est c'est là que cela nous intéresse, est vrai pour L-J, ce qu'on peut schématiser ainsi : (X souhaite P) = est vrai pour L-J.

En (5), le discours rapporté introduit par l'opérateur « *selon* », constitue ici, en plus du rôle de l'objectivisation, un argument d'autorité fondée sur l'expérience d'un spécialiste sociologue qui corrobore la thèse de L-J. On peut dire que le L-J s'efface, en maintenant une

<sup>1</sup>« *Souhaiter* » est classé dans la catégorie des verbes occasionnellement subjectifs par Kerbrat-Orecchioni, 1980, op. cit. p 102.

posture de sous-énonciation, au profit d'un sur-énonciateur détenteur d'une certaine autorité dans le domaine.

- **Article 8. "Le pouvoir algérien interpellé"** du 12-02-2011, 28<sup>1</sup>

Il est important de signaler d'abord que cet article de "commentaire", qui renvoie à l'événement "Printemps arabe", est rédigé par le directeur du journal, Omar Belhouchet, ce qui renforce son aspect de "vitrine idéologique" et peut être assimilé dans ce cas à l'éditorial proprement dit. En effet, l'intervention du premier responsable de la publication dans ce contexte<sup>2</sup> peut-être interprétée comme une façon de témoigner d'une opinion, synonyme d'une prise de position, vis-à-vis de l'événement.

L'article répond de ce fait à une dimension argumentative et prend, dans les deux derniers paragraphes, la forme d'un appel adressé au président Bouteflika.

D'un point de vue énonciatif, l'article relève du plan *embrayé* ; par l'emploi, à deux reprises de l'embrayeur personnel « *notre* », incluant énonciateur et co-énonciateurs, (le L-J parle au nom des Algériens « *notre pays* »), organisé par rapport au présent déictique.

Le L-J procède à une activité discursive de cadrage par questionnement qui s'accompagne, entre autres, d'une subjectivité interprétative, puis d'une prise de position.

Examinons ces énoncés :

- 1- « *Le pouvoir algérien va-t-il prendre la mesure de la lame de fond qui agite le monde arabe? Au bout de trois semaines à peine de **révolte** et une mobilisation **exceptionnelle** des Egyptiens, le président Moubarak lâche le pouvoir et s'en va... Comme Ben Ali, le **raïs** a fini par capituler face à la rage populaire. Deux **dictateurs** sont tombés en moins d'un mois* ».
- 2- « *Le monde arabe est à présent dans un nouveau cycle politique. Un peu partout, du Maroc au Yémen en passant par les monarchies du Golfe, tous les régimes autoritaires de la région sont rejetés par leurs peuples, **y compris le nôtre** [...]* ».
- 3- « *Le président Bouteflika doit engager une véritable ouverture politique [...] sans laquelle il prend le risque de plonger **notre pays** dans une tourmente. Les appels montent et se font de plus en plus pressants, il doit les écouter et de les prendre en charge* ».
- 4- « *Il est encore temps. Il doit délivrer aux Algériens un message d'ouverture, en évitant au pays de **nouvelles factures*** ».

En (1), le L-J présente l'objet de discours, la situation générale dans « *le monde arabe* », avec un souci d'impliquer les lecteurs par le moyen d'une question interpellative. En outre, les désignations employées, avec les implicites et les connotations qu'elles véhiculent,

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 233.

<sup>2</sup> Ce contexte est marqué d'une part, par la nouvelle de « la chute du président égyptien Moubarak » (que le journal rapporte en page une de la même édition) et, d'autre part, par les rassemblements et marches de contestations qui posent la nécessité du changement du régime comme revendication capitale (information citée également à la une).

permettent de constater une "valorisation" des « Egyptiens » et une "dévalorisation" du personnage du président égyptien.

Choisir, parmi les qualificatifs qui permettent de dénoter l'objet, le terme « *dictateurs* »- marqué péjorativement au niveau de la représentation référentielle- pour désigner les présidents tunisien et égyptien est une manière de faire allusion à la nature des régimes politiques qu'ils ont instaurés, situés ainsi par rapport à la catégorie axiologique négative. Par contre, « *exceptionnelle* », adjectif subjectif car il porte un jugement évaluatif fondé sur le système de valeur de L-J, qui se charge, dans ce contexte, d'une valeur axiologique positive. Cette opposition sémantique entre ces deux actant de l'énoncé, permet aussi d'interpréter comme humoristique l'appellation « *raïs* ».

Cette subjectivité interprétative s'aligne logiquement sur la dimension argumentative tracée dans l'article et sur cette prise de position par rapport à l'événement qui apparaît en (2). Le L-J y établit un rapprochement de faits visant à inclure l'Algérie dans cette mouvance.

Le L-J, qui pose ses assertions comme "vraies" (emploi du présent), se considère, dans les énoncés (3) et (4), comme acteur social en adressant un appel au président Bouteflika qu'il exhorte, avec modalité d'obligation (le verbe « *devoir* »), à agir pour éviter au pays de « *nouvelles factures* ». Cette dernière expression renvoie, (sous le mode de la connivence avec les lecteurs dont on suppose une compétence encyclopédique et idéologique leur permettant d'identifier le contenu du message), au thème de la violence et évoque en même temps "la décennie noire".

- **Article 9. "A contre-courant de l'histoire"** du 05-03-2011, 28<sup>1</sup>

Dans cet article d'opinion<sup>2</sup>, le L-J rend compte de l'événement "Printemps arabe" où on constate l'absence totale d'embrayeurs personnels (que le genre « commentaire » tolère); cet apparent effacement ne signifie pas désinscription énonciative totale du locuteur ; l'article relève, en fait, du plan embrayé à plus d'un titre.

En effet, à l'absence de marques énonciatives explicites, se substitue une orientation voulue du dire, une dimension argumentative dans le discours. Celle-ci se manifeste de prime abord par cette mise en relation, sous l'angle l'inclusion, de l'Algérie avec le monde arabe. En plus, il faut noter le rôle capital de la subjectivité interprétative, plus implicite, résidant surtout dans

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2, p 234.

<sup>2</sup> De par le fait de la mention péritextuelle qui l'accompagne « commentaire », indiquant une des rubriques ou chroniques d'opinion dans *El Watan*, publié quotidiennement en réaction à un sujet d'actualité.

l'acte dénomiatif de l'événement et de ses acteurs. Cette activité discursive est à même de révéler le positionnement idéologique de L-J à l'égard de l'événement.

Analysons ces énoncés :

- 1- « *Aucun régime en déficit démocratique, aucune autocratie ne **seront** épargnés par le vent de **révolte** qui balaie le monde arabe, [...]. Deux pouvoirs, en Egypte et en Tunisie, ont déjà basculé, les autres **sont** en voie de l'être [...]* ».
- 2- « ***L'Algérie n'échappe pas** à ce tournant historique. Un consensus au sein de la population s'est dessiné sur la nécessité d'un changement du régime [...]* ».
- 3- « *Le régime et sa périphérie tentent aussi d'imposer l'idée que seul le président Bouteflika, [...], est à même de conduire le changement et que, **s'il est autoritaire, il n'est pas un despote** à l'image d'El Gueddafi, de Moubarak ou de Ben Ali. **Mais** cette idée est battue en brèche par beaucoup d'Algériens, [...], qui mettent en avant un bilan **désastreux** du chef de l'Etat [...]* ».
- 4- « *Les dix années passées ont considérablement fragilisé le pays, car livré au **népotisme**, au **régionalisme** et à la corruption généralisée* ».

En (1), on constate une activité discursive de cadrage par une présentation de la situation qui impose une certaine clôture, par le biais d'une affirmation sur un ton, si on peut dire, catégorique : "aucun régime, dans le monde arabe, en déficit démocratique ne sera épargné par la révolte". Il en est de même de la deuxième phrase. Le L-J se pose comme la source responsable des assertions qu'il situe, par l'emploi du présent et du futur de l'indicatif, par rapport à la modalité du "vrai" et du "certain".

Le cadrage étant effectué, le L-J se positionne, en (2), par rapport à l'hypothèse de contagion démocratique en affirmant, avec la modalité du certain, que "l'Algérie n'est pas une exception au printemps arabe". Certes celui-ci n'est pas nommé expressément de la sorte, mais auquel le L-J renvoie par l'expression, en (1), « *le vent de révolte qui balaie le monde arabe* ».

Or la dénomination, « *révolte* », qualifiant l'événement indique une intervention subjective -interne au système d'appréciation de L-J- de type interprétatif et qui, par ailleurs, débouche sur une "valorisation"<sup>1</sup> de l'événement avec indication d'un trait sémantique lié au terme, à savoir "une tentative de détruire l'autorité politique"<sup>2</sup>, c'est-à-dire un renversement des régimes en place.

En (3), le connecteur « *mais* » au début de la deuxième phrase, permet une inversion de sens, une récusation d'un présupposé construit dans la première phrase ; l'adjectif « *désastreux* »,

<sup>1</sup> Cette valorisation serait beaucoup plus renforcée par le terme « *révolution* ».

<sup>2</sup> Nuance de sens relevée justement par le Robert (2005).

qualifiant le bilan du président Bouteflika, est axiologique négatif. On peut dire aussi que le L-J fonde sa parole sur l'argument de témoignage des Algériens, ce qui pose l'opinion comme partagée.

D'un autre côté, l'énoncé (2) semble être une réaction, une réponse à un autre discours par rapport au même thème : "où se situe l'Algérie dans cet événement qui touche le monde arabe ?" Le caractère réfutatif de la négation<sup>1</sup> suppose une énonciation polyphonique qui met en scène une opposition deux voix dans l'énoncé : la voix d'un énonciateur<sup>1</sup> qui présuppose que "l'Algérie échappe à ce tournant historique", et une autre voix, celle d'un énonciateur<sup>2</sup> coïncidant avec le L-J, qui réfute ce point de vue. Le positionnement autre duquel le L-J se démarque, est attribué -sous le mode de la connivence avec les lecteurs et tributaire de leurs compétences encyclopédiques et idéologiques- au discours officiel et des relais du pouvoir qui insistent sur l'exception algérienne. Celle-ci constitue, curieusement, l'idée directrice des éditoriaux d'*El Moudjahid* ; sur ce point on peut opposer carrément le discours d'*El Watan* et d'*El Moudjahid* comme répondant à des positionnements politico-idéologiques contradictoires.

- **Article 10. " Bouteflika soutient El Gueddafi " du 14-03-2011, p 12<sup>2</sup>**

Le L-J dans cet article d'information, tout en se rapportant à la révolte en Libye, se livre à une interprétation des déclarations des officiels algériens. L'opération du discours rapporté est suivie par une activité de modalisation et d'axiologisation propres à des normes subjectives inhérentes au L-J, lesquelles attestent, à la fois, de la nature de l'attitude instaurée par rapport aux énonciations rapportées et du positionnement à l'égard de l'événement décrit lui-même.

- 1- « Mourad Medelci **reconnaît** qu'il n'y a pas eu de réaction « officielle et rapide » face **aux révolutions** des peuples tunisien et égyptien. Son argument : « [...] ». **L'explication de Medelci ne tient pas la route** ».
- 2- « **Disons-le clairement**, le régime de Bouteflika, qui est lui-même **largement contesté par les Algériens**, a joué à fond la carte de Ben Ali et de Moubarak jusqu'à la dernière minute ».
- 3- « **L'Algérie est parmi les rares pays** [...] à avoir rejeté la décision de l'instauration [...] d'une zone d'exclusion aérienne en Libye pour empêcher Mouammar El Gueddafi d'**exterminer** son peuple. Elle se distingue encore une fois par une **position, pour le moins que l'on puisse dire, étonnante** ».
- 4- « **il est à préciser** que derrière la sortie de Mourad Medelci, qui **pense** que « le climat est peut-être favorable pour tenter une médiation » en Libye, se cache le souhait de voir se maintenir le régime d'El Gueddafi et l'avortement de **la révolution** du peuple libyen. L'enjeu est que **le**

<sup>1</sup> Cf. supra, p 158.

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2, p 235.

*vent de liberté, qui souffle sur le monde arabe et l'Afrique du Nord, s'arrête aux portes de Tripoli, aux pieds des chars du « frère El Gueddafi » ».*

En (1), le verbe subjectif axiologique « reconnaître », qui suppose que l'action que reconnaît un actant de l'énoncé X, « Mourad Medelci » est inacceptable, inavouable et négativement marquée, inscrit l'objet dénoté, contenu dans la complétive P introduite par « que », « il n'a pas eu de réaction « officielle et rapide » », dans la catégorie du "mal". Ce que l'on peut reformuler comme suit :

- « X reconnaît que P » → P est mal (inavouable).

Par conséquent, le L-J adopte une attitude "critique" par rapport au discours cité, en l'occurrence le discours officiel, ce que résume parfaitement la séquence « l'explication de Medelci ne tient pas la route ».

Parallèlement, d'autres indices viennent imprimer des interventions subjectives de L-J. Il s'agit du type de subjectivité interprétatif qui réside dans le fait de dénommer l'événement. En fait, choisir, parmi les appellations qui servent à qualifier l'événement, la désignation « les révolutions », est une manière de lui conférer de l'importance, de lui coller une étiquette signifiante de "modernité" qui débouche sur son inscription sur l'axe axiologique du mélioratif<sup>1</sup>.

En (2), « disons », du verbe dire conjugué avec la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel au présent, avec valeur injonctive, implique un "Nous inclusif" supposant L-J et lecteurs et éventuellement tous les Algériens ; L-J se considère alors comme leur porte-parole. Donnée renforcée par les adverbes d'énonciation « clairement » « largement ».

En (3), « pour le moins que l'on puisse dire » constitue un commentaire méta-énonciatif opacifiant du dire selon Authier-Revuz, c'est-à-dire, un commentaire de L-J sur sa propre énonciation et plus précisément sur l'adjectif « étonnante », par le biais duquel le L-J semble régler sa propre énonciation et chercher une adéquation du terme en rapport avec les lecteurs. « Étonnante » est dans ce contexte se charge, outre la valeur affective, d'une connotation axiologique de péjoration.

En (4), le L-J s'élève ouvertement contre la position officielle de l'Algérie vis-à-vis de la « révolution » libyenne, mais il s'efface, dans un souci d'objectivation, derrière la tournure

<sup>1</sup> Il est significatif par ailleurs de noter, pour faire ressortir cette nuance de sens, qu'El Moudjahid évite d'utiliser ce terme « révolution ». Nous avons repéré cette désignation dans l'expression « révoltes ou révolution » où le journaliste marque l'hésitation entre ces deux termes. Voir supra, p 160.

impersonnelle « *il est à préciser* ». Or dans la tentative d'expliquer cette position officielle, le L-J attribue des connotations positives à l'événement "Printemps arabe" par les expressions « *révolutions* » et « *vent de liberté* », une valeur morale appréciable et valorisante dans les sociétés d'aujourd'hui. Par contre, l'Algérie officielle, selon le L-J, ne souhaite pas que ce « *vent de liberté* » parvienne en Algérie ; d'où l'emploi ironique de « *frère El Gueddafi* » critiquant ainsi le soutien de l'Algérie au régime de Gueddafi, nuance de sens que sous-entend l'emploi humoristique de « *frère* ».

En somme, on constate que le L-J adopte une position de rejet du discours officiel. A travers son activité d'interprétation du discours autre se dessine une représentation négative d'un régime algérien, si l'on peut dire, "réfractaire à la démocratie, à la révolution" ; ladite représentation du pouvoir se traduit par une axiologisation négative du discours officiel. En revanche le L-J semble être favorable à l'événement "Printemps arabe".

#### **4. Synthèse comparative**

##### **4.1. Traces de subjectivité redondantes**

Nous avons admis la subjectivité comme règle inévitable régissant l'activité langagière à laquelle le discours journalistique ne peut échapper. Néanmoins, en ce qui concerne *El Moudjahid*, nous avons constaté que le L-J affiche une attention soutenue à ne pas laisser de traces de sa présence dans le discours. Celui-là, pour entretenir l'effet d'objectivité, recourt essentiellement au discours rapporté par rapport auquel il se situe, superficiellement, par un silence impartial ; d'où l'absence de toute activité de modalisation et d'axiologisation. Les articles d'information relatifs aux « *émeutes de janvier 2011 en Algérie* » et au « *Printemps arabe* » relèvent tous du plan désembrayé, de l'ordre du récit tel que défini par Benveniste.

En réalité, cette propriété discursive caractéristique peut être interprétée sur le plan pragmatique comme marque d'adhésion au discours officiel, lequel constitue la principale source citée par les L-J d'*El Moudjahid*. En outre, la subjectivité de L-J apparaît dans la sélection des informations à verbaliser et dans leur organisation hiérarchique, ce qui débouche sur une certaine thématisation qui donne une figure signifiante à l'événement dont on rend compte. D'un autre côté, dans les articles de commentaire, le L-J laisse facilement déployer des subjectivèmes et des marques de modalisation qui renseignent sur une axiologisation négative à la fois des « *émeutes de janvier 2011* » et du « *Printemps arabe* ».



Les articles d'*El Watan*, d'information comme ceux de commentaire, laissent apparaître plus facilement et plus clairement des traces d'énonciation et de subjectivité déictique, modalisatrice, axiologique et interprétative. En effet, bien que le L-J tâche d'être objectif, nous avons relevé à plusieurs reprises l'usage du "Nous inclusif" dans des articles d'information. L'apparition de « nous », qui présente un coup de force discursif, dans des articles d'information est le fait de l'engagement fort du journaliste dans son discours ; cet embrayeur lui permet de renvoyer au public à qui il s'adresse, à savoir tous les Algériens. Cela étant dit, on peut dire que le L-J d'*El Watan* se donne une image d'un acteur de la vie sociale et politique de son pays.

En plus, à la différence des articles d'*El Moudjahid*, une activité de modalisation et d'axiologisation du discours rapporté accompagne les articles d'*El Watan*. Ce qui révèle une activité de positionnement par rapport à ce discours cité. Le discours officiel rapporté se trouve objet de rejet et de distanciation par le biais des stratégies discursives visant son réprobation et disqualification. Des éléments d'opinions, des jugements de valeurs subjectifs se glissent dans les articles d'information et qui participent d'une dimension argumentative et pragmatique dans ce discours, qui même en l'absence d'embrayeurs personnels, le font basculer dans le plan embrayé. Le discours apparaît comme adressé clairement aux lecteurs dont on cherche l'adhésion aux opinions proposées.

Plus symptomatique encore, les articles de commentaire sont clairement tournés vers l'expression d'une opinion et l'étayage d'un positionnement ; les articles relèvent du plan embrayé dans lesquels le L-J y imprime sa forte présence énonciative par le biais des subjectivèmes et d'autres interventions subjectives le posant comme étant « responsable » de l'énonciation et comme la source du point de vue exprimé. Par conséquent, on peut dire que les articles d'*El Watan*, à quelques exceptions près, relèvent du plan énonciatif "embrayé" et de l'ordre du "discours" comme défini par Benveniste.

#### **4.2. Désignations et catégorisations fréquentes de l'événement et de ses acteurs**

En ce point, qui se rapporte globalement au type de subjectivité interprétative qui réside dans le fait de nommer, de désigner l'événement, on note une tendance d'*El Moudjahid* à des catégorisations qui "minimisent" de l'ampleur de l'événement. D'abord, bien que stigmatisante, « l'émeute » est l'appellation la mieux adaptée pour désigner les événements de janvier 2011 en Algérie. Autre l'« émeute », *El Moudjahid* utilise des désignations dont la connotation est souvent dévalorisante qui réduit de l'ampleur de l'événement : « troubles »,

« jacquerie », « actes de vandalisme », « actes de saccage », « actes de violence », etc. commis par des « émeutiers », synonyme d'"agitateurs", appellation fortement stigmatisante et dévalorisante. Il ne s'agira nullement d'un "mouvement populaire" et encore moins d'une "révolte".

Il en est de même pour l'événement "Printemps arabe", on note l'absence de l'expression « printemps arabe », « révolutions » et autres appellations qui lui confèreraient de l'importance, auxquelles se substituent les désignations : « troubles sociaux », « instabilité », « violence », « révolte », etc. Les dirigeants arabes sont souvent désignés par des appellations impartiales et objectives puisque relatives à la fonction qu'ils assument : « présidents » ou « dirigeants ».

Contrairement à *El Moudjahid*, nous avons constaté une activité de catégorisation qui participe d'un effet de dramatisation de l'événement dans le discours d'*El Watan*. En effet, outre l'appellation « émeute », « mouvement de contestation », « soulèvement populaire » et même dans certains cas « révolte populaire » constituent les appellations récurrentes des événements de janvier 2011 en Algérie. Pour désigner les acteurs de ce mouvement, en l'occurrence les « jeunes », nous avons repéré l'appellation « émeutiers » mais aussi « manifestants ».

En ce qui concerne l'événement "Printemps arabe", *El Watan* est enclin à utiliser les appellations « printemps démocratique », « révolutions » (comme dans la "révolution du jasmin", la "révolution libyenne") et d'autres qualifications métaphoriques comme : « le séisme heureux », « le vent de la démocratie/ liberté », « le vent du changement ». Ces appellations, supposant une évaluation axiologique méliorative de la part de L-J, permettent de produire une représentation positive et amplificatrice de l'événement.

En revanche, une représentation toujours dévalorisante des dirigeants arabes résulte des appellations et des désignations péjoratives, parfois ironiques et humoristiques, qui servent à les dénommer : « dictateurs », « despotes », « autoritaires », « le raïs », « le roi de Carthage », « le zaiim », « monarques », etc. A travers cette forte implication dans le discours, les journalistes se présentent comme étant des acteurs sociaux contribuant au débat public et cherchant à influencer les lecteurs.

### 4.3. Le sens du "Printemps arabe"

A travers les diverses stratégies énonciatives, discursives et de mise en argumentation, résulte un cadrage débouchant sur une image de l'événement "printemps arabe" comme étant un processus de changement régressif et négatif. Nous avons vu, exemple à l'appui, qu'*El Moudjahid* s'investit dans un discours dévalorisant de l'événement lié aux thèmes de « l'instabilité » et de la « violence » le situant ainsi sur l'axe axiologique négatif.

Par contre le discours d'*El Watan* s'efforce quant à lui de faire percevoir l'événement "Printemps arabe" comme un processus de changement positif. En effet, nous avons constaté une activité de présentation ou cadrage qui confère à cet événement de l'importance dans la mesure où il est synonyme de « démocratie », de « liberté », de « renouveau démocratique » d' « émancipation » des peuples arabes, termes dont la connotation est positive et qui témoignent de l'attitude favorable adoptée à l'égard de cet événement.

### 4.4. Traces interdiscursives

L'interdiscours que tout discours délimite est un élément constitutif de son identité de positionnement. On pourrait, à première vue, dire que les deux journaux maintiennent un interdiscours semblable du fait qu'ils relèvent du même genre et champ discursif.

Le discours rapporté, la négation, les proverbes, les slogans, l'ironie, les mots entre guillemets, sont autant de traces de ce qu'on appelle l'hétérogénéité montrée qui ont été repérées dans le corpus.

Sur un plan constitutif de cette hétérogénéité, nous avons relevé, seulement dans les articles d'*El Watan* des formulations, des mots porteurs de mémoire discursive et permettant d'établir des liens interdiscursifs dans le fil discours : « *chahut de gamins* », « *émeute du pain* », « *émeute de la faim* », « *printemps démocratique* ».

En plus, nous avons constaté que la principale, pour ne pas dire l'exclusive, source énonciative sur laquelle se base le L-J d'*El Moudjahid* est le discours officiel par rapport auquel le L-J maintient une posture d'adhésion. Le L-J trace souvent des frontières non-marquées vis-à-vis des discours Autres auxquels il renvoie sous le mode de la connivence et de l'implicite (*discours fanatique, certains cercles, des mains maléfiques*, etc.) pour traduire comme négatives les unités de sens construites par cet Autre.

Autre trait essentiel est l'exclusion de la parole des acteurs de l'événement "émeutes de janvier 2011 en Algérie " et "printemps arabe". Cela signifie naturellement la dénégation de toute autre parole que celle des officiels. Le discours religieux trouve aussi sa place dans les articles d'*El Moudjahid* utilisé pour l'effet de persuasion qu'il suppose.

*El Watan* quant à lui ne cite le discours officiel dans le fil du discours que pour le discréditer. On note aussi la tendance à s'appuyer sur la parole et l'autorité des experts et des spécialistes qui corroborent les thèses défendues par les L-J. En outre, il y a une tendance à s'appuyer sur la parole des acteurs de l'événement conçue sous le mode du Même. On rappelle ici le rôle des slogans des acteurs de l'événement repris dans les articles d'*El Watan*. A cela s'ajoute l'énonciation proverbiale qui pose l'énonciation commune et qui produit un point de vue partagé émanant de "la sagesse des nations".

Dans le rapport de l'altérité, nous avons constaté que le L-J distingue plus ou moins clairement cet Autre, la classe dirigeante et ses alliés en général ; cet autre est clairement désigné, « la classe dirigeante », « le pouvoir », « le gouvernement », « l'Algérie officielle » dans le fil du discours et se trouve objet d'axiologisation négative. Nous avons remarqué également qu'il y a recours aux procédés ironiques qui, tout en invoquant une parole Autre dans le fil du discours, cherchent à la réfuter.

Le discours journalistique participe alors d'une polémique liée à l'événement qu'il alimente par la confrontation des sources énonciatives et des points de vue.

#### **4.5. Le positionnement idéologique**

On peut dire que le discours d'*El Moudjahid*, conditionné par sa vocation et sa ligne éditoriale, est pour le positionnement qui consiste à affirmer que "l'Algérie est une exception au printemps arabe". Or dans la formation discursive relative au printemps arabe ce positionnement est soutenu par le discours officiel et la classe politique dirigeante. Par conséquent, s'ensuit une argumentation essentiellement politique faisant l'éloge de l'Etat et du président Bouteflika et insistant sur la spécificité algérienne dans cette mouvance en posant la démocratie comme réalité évidente en Algérie. En effet, aucun lien de similitude n'a été établi entre les révoltes arabes et le cas algérien ; ce qui constitue une dénégation totale de tout effet de contagion.

*El Watan* quant à lui établit des parallélismes et liens de similitude entre les pays arabes et l'Algérie. Posant le problème du déficit démocratique commun au monde arabe, il a

entretenu un positionnement idéologique consistant à dire que "l'Algérie n'est pas une exception au printemps arabe" et qu'elle est partie prenante dans cette mouvance. Par conséquent une attitude favorable vis-à-vis de cet événement se laisse dessiner et qui s'accompagne d'un discours de rejet et de réprobation du discours officiel et des pouvoirs publics. Se situant spontanément face à l'actualité, nous avons constaté que les articles même d'information, font la jonction intime et systématique entre les révoltes qui se passent dans les pays voisins et l'Algérie pour approuver l'hypothèse de "contagion démocratique" en Algérie.

### **Conclusion partielle**

Les journalistes d'*El Moudjahid*, dans les articles d'information sur les révoltes arabes, se limitent exclusivement à rapporter "fidèlement" les faits sans parti pris et sans surtout relier ces événements au cas algérien (donnée essentielle dans les articles d'*El Watan*) à tel point que les articles ne sont que des fragments des différents types du discours rapporté. Cela se traduit également, outre les opérations énonciatives du discours rapporté, dans la mise en scène de l'événement, le traitement éditorial et organisationnel en rubriques et la place des articles réservés au printemps arabe. C'est une manière, sur le plan pragmatique et argumentatif, de percevoir ces événements comme lointains et ne présentant donc pas d'enjeux pour les lecteurs algériens aux yeux de qui on cherche à admettre cette position et cette lecture des faits. L'absence d'éditoriaux, qui constituent une vitrine idéologique du journal, traitant clairement de l'événement "Printemps arabe" répond au discours officiel et à la position de l'Etat algérien (qui répond globalement au principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats) vis-à-vis du printemps arabe. Et c'est là que la vocation d'*El Moudjahid* apparaît clairement comme étant le garant du discours officiel. En conséquence on peut dire que la ligne éditoriale d'*El Moudjahid* et son positionnement imposent des choix énonciatifs, discursifs mais aussi organisationnel des rubriques et des textes dans le corps du journal dans ce contexte social et politique.

## Conclusion générale

---

## Conclusion générale

Dans cette étude, nous avons rendu compte de l'attitude et de la nature du positionnement qu'*El Moudjahid* et *El Watan* adoptent vis-à-vis de l'événement "Printemps arabe". Nous avons été amené ainsi à rendre compte de la part de l'intervention subjective du locuteur-journaliste dans un genre discursif à prétention d'objectivité. Il a été également question d'étudier la dimension argumentative et pragmatique et de repérer les lieux et les liens interdiscursifs qui se constituent dans et par le discours journalistique.

Envisageant ces trois axes de l'étude en rapport avec un questionnement sur le positionnement idéologique, nous avons conclu que les deux instances médiatiques, *El Moudjahid* et *El Watan*, opèrent différemment lors de la construction médiatique de l'événement "Printemps arabe", ce qui renseigne sur l'identité de positionnement propre à chaque quotidien.

L'analyse du corpus a démontré que ladite identité est décelable d'abord, d'un point de vue énonciatif, par le biais des différents types d'intervention subjective (déictique, affective, axiologique, interprétative) de L-J et des modalités énonciatives qu'il instaure vis-à-vis du discours qu'il tient et vis-à-vis d'« autres » discours qui circulent par rapport à la formation discursive "Printemps arabe".

En ce qui concerne la subjectivité déictique, nous notons que l'embrayeur « *Je* » est banni dans ces articles de presse, auquel se substitue l'usage de « *On* » et de « *Nous* », dont les valeurs diffèrent selon les contextes et la dynamique de l'énoncé. Nous avons relevé l'emploi fréquent de « *Nous* » dans des articles de « commentaire » des deux quotidiens ; mais les articles d'information d'*El Watan* se distinguent de ceux d'*El Moudjahid* par le fait d'une plus forte et nette présence de L-J dans le discours, et ce par l'usage du « *Nous inclusif* » qui renvoie souvent à l'énonciateur et aux co-énonciateurs, lui permettant ainsi de se présenter comme porte-parole des Algériens.

Il y a également la subjectivité axiologique (*axiologiques positifs/négatifs*) qui permet non seulement de renvoyer à la présence de L-J, mais également de faire ressortir les unités de sens valorisées ou dévalorisées et qui permettent de transposer la subjectivité dans une problématique d'altérité. Dans cette classe, nous avons noté le rôle déterminant que jouent certains verbes (*minimiser, commettre, perpétrer, traiter de*, etc.) dont le sémantisme indique la direction analytique du dire ou du fait décrit.

Nous avons aussi mis l'accent sur l'intervention subjective de type interprétatif consistant essentiellement en l'acte dénominatif. Les désignations et les catégorisations de

l'événement et de ses acteurs renseignent sur les paramètres et les systèmes d'évaluation interne au L-J qui attribue des étiquettes signifiantes aux objets dénotés, donnant lieu à une certaine image de l'événement et de ses acteurs.

Aussi faut-il rappeler l'importance des verbes du dire, introducteurs des discours rapportés (*reconnaître, donner l'impression, dire, condamner, estimer, etc.*), qui, tout en effectuant une sorte de cadrage du dire d'autrui, permettent au L-J de se situer (adhésion/rejet) par rapport au discours cité.

D'un point de vue argumentatif et pragmatique, le L-J utilise également pour faire valoir son positionnement, diverses stratégies discursives de mise en argumentation et cherche à influencer les lecteurs, à les impliquer dans le discours. De cela témoigne l'emploi récurrent de la question rhétorique ou interpellative<sup>1</sup> et qui, en plus de l'effet illocutoire, effectue souvent un cadrage imposant une certaine présentation de l'objet de discours. On note ici la tendance dans les deux quotidiens à utiliser les proverbes et les arguments de communauté. Ceux-ci véhiculent des valeurs et des opinions supposées partagées par l'ensemble des lecteurs et qui participent souvent de la recherche d'un accord préalable, lequel joue un rôle capital dans l'entreprise argumentative. Dans cette optique, les événements d'octobre 1988 ont constitué un thème central dans le discours des deux quotidiens car véhiculant un des contenus et des valeurs supposés "acceptés" par les lecteurs.

L'une des remarques importante qui se dégage de l'analyse de ces articles de presse est que la grande part de la subjectivité de L-J se localise au niveau des activités discursives de mise en argumentation. Celles-ci ont un poids déterminant dans l'activité de positionnement du journaliste par rapport à l'événement, bien qu'elles se développent de manière implicite dans le discours d'information, lequel impose certaines règles comme l'objectivité. Le journaliste semble être engagé, impliqué dans son énonciation ; à l'intention d'information qui régit son discours vient s'ajouter à son insu une dimension argumentative et pragmatique qui, en dépit des procédés d'objectivisation (effacement énonciatif et discours rapporté, mots entre guillemets, etc.), se déploie d'une manière implicite et subtile. Ainsi convient-il de souligner que la subjectivité déictique, axiologique, modalisatrice et interprétative s'inscrivent dans la lignée de la dimension argumentative tracée par le L-J.

D'un point de vue interdiscursif, nous avons vu comment par le biais de la négation et de l'ironie, le L-J met en scène une parole autre pour la réfuter. Nous avons relevé aussi des expressions, des désignations, porteuses d'une mémoire discursive (*chahut de gamins,*

---

<sup>1</sup> Beaucoup plus fréquente dans les articles d'*El Watan*.



*émeutes du pain*, etc.), qui établissent des liens interdiscursifs<sup>1</sup> entre événements présents et passés.

L'interdiscours que toute instance médiatique maintient, à travers les sources qu'elle cite, le type de discours (politique, officiel, spécialiste, acteurs de l'événement, etc.) sur lequel elle se base, réfute ou commente est lié intrinsèquement au maintien d'une identité énonciative de positionnement à l'égard du "Printemps arabe". *El Moudjahid* par sa vocation a joué le rôle de vecteur et de garant du discours et du positionnement officiel à travers une argumentation essentiellement politique<sup>2</sup> et un discours élogieux des pouvoirs publics. *El Watan* quant à lui, à travers un discours de contestation du pouvoir algérien, s'est démarqué du positionnement idéologique officiel tout en entretenant une parole consistant à dire que l'Algérie n'est pas une exception au "Printemps arabe".

Nous avons constaté que selon le positionnement idéologique qu'entretient chaque quotidien, s'opère, par le biais des subjectivèmes, de l'activité modalisatrice, axiologique et des stratégies discursives de mise en argumentation, un réglage de sens spécifique du praxème "printemps arabe" et des événements similaires. Dans cette optique, on peut avancer que selon *El Moudjahid* le printemps arabe est un processus de changement négatif alors que dans le discours d'*El Watan* cet événement est conçu comme un processus de changement positif.

De par ces positionnements, on ressent dans les discours concernés l'expression d'une polémique discursive liée à l'événement. L'activité discursive ne peut faire abstraction des discours, relatifs à la formation discursive "Printemps arabe", qui circulent dans l'espace social. Or chaque quotidien est appelé à maintenir une identité discursive et à refléter un lieu idéologique d'où l'on énonce, on voit, dans une perspective discursive et dialogique, l'apparition dans le fil du discours que le L-J tient de son Autre, d'un autre discours tenant un positionnement autre, pour ne pas dire adverse par rapport auquel il se situe. La notion d'altérité permet, dans cette étude, d'opposer carrément le discours d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* dans la mesure où la parole de l'un semble être une réaction, une réponse, voire une réfutation de la parole de l'autre.

Nous avons donc révélé la constitution, par rapport à l'événement printemps arabe, d'une parole en étroite relation avec le positionnement idéologique du sujet parlant, lequel se conforme dans son discours à la vocation de l'instance médiatique et de sa ligne éditoriale.

---

<sup>1</sup> Relevant de ce que l'on appelle l'« hétérogénéité constitutive ».

<sup>2</sup> Elle est politique de par les types d'arguments utilisés qui paraissent, dans la majorité des cas, comme obéissant aux mots d'ordre du pouvoir. L'argumentation est y centrée aussi sur des valeurs sociales et idéologiques telles que « nation », « Etat de droit », « société civile », etc.

Les analyses discursives des articles de presse ont permis, d'une part, d'éclairer sur le fonctionnement spécifique de l'énonciation journalistique (*El Watan et El Moudjahid*) et, d'autre part, d'apporter des éléments de réponse à nos questionnements et de vérifier nos hypothèses de travail.

Du point de vue linguistique, notre réflexion sur le discours journalistique relatif au "Printemps arabe" n'en est qu'une approche. Nous avons voulu explorer des outils notionnels qui ont nourri une réflexion sur les variations de positionnements, de la subjectivité énonciative dans le cadre de l'analyse du discours. D'autres études référant à d'autres cadres théoriques et méthodologiques permettraient d'affiner cette recherche. Nous tenons également à signaler la part de subjectivité, où sont intervenus nos schémas d'évaluation, de lecture et notre intuition, dans l'analyse du corpus.

Cette réflexion a, par ailleurs, ouvert la voie à de nombreuses perspectives de recherche ultérieures. La première piste consisterait à élargir l'objet d'étude à un corpus un peu plus vaste incluant d'autres titres de la presse algérienne et étrangère sur une période un peu plus étendue dépassant l'année 2011. Ce qui favorisera l'étude comparative des titres de presse algérienne et française, par exemple, pour voir la façon dont le "Printemps arabe" a été traité par la presse étrangère.

En outre, la prise en compte, dans un cadre sémiologique, des unités péritextuelles, de la dimension iconique et du traitement éditorial (organisation en rubriques, place et volume des articles, etc.) permet d'examiner la relation entre la dimension verbale et sémiotique dans le langage de la presse. Dans une autre perspective, analyser des débats télévisuels permettra d'inscrire l'étude dans le cadre de la linguistique interactionnelle, qui est à même d'enrichir le sujet car elle implique un échange "authentique" et spontané (face-à-face) entre les interactants. Cela favorise justement l'aspect polémique qui, dans ces situations de communication, peut déboucher même sur des conflits, voire des confrontations verbales.

Il serait également intéressant d'analyser le discours politique par rapport au "Printemps arabe" qui, dans le contexte marqué par l'enjeu électoral, a constitué un thème récurrent. Nous avons constaté que l'expression "Printemps arabe", produit du discours médiatique, est devenue systématique dans les discours des différents acteurs sociaux en Algérie, notamment des politiques.

En définitive, nous pouvons dire que ces pistes de recherches évoquées témoignent de la grande richesse et vitalité du discours médiatique qui peut être envisagé selon plusieurs points de vue.

## Références bibliographiques

---

## Références bibliographiques :

- Adam J-M., « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », in *Pratiques* n° 94, 1997.
- Adam J-M., « genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre » in *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 75 fasc. 3, 1997. *Langues et littératures modernes - Moderne taalenletterkunde*. pp. 665-681.
- Ahcene-Djaballah Belkacem., « Presse écrite francophone : chronologie d'une mort programmée? », in *Le Quotidien d'Oran*, 26 octobre 2011.
- Ait-Dahmane Karima, « Albert Camus et l'Algérie. Tensions politiques et prise de position », in *Albert Camus et les lettres algériennes : l'espace de l'interdiscours*, actes du colloque. tome1, université d'Alger, Denis Martinez et éditions Barzakh, juin 2007.
- Alban Bensa et Eric Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », in *Qu'est-ce qu'un événement ?*, *Terrain* n° 38/mars 2002.
- Amossy R., 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- Amossy Ruth, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/200>.
- Anne Kalinic, « les types d'arguments dans le traitement du débat sur la crise des banlieues par la télévision », *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], 1/2008 mis en ligne le 18 septembre 2008, consulté le 11 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/198>.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, T 1, Larousse, Paris.
- Authier-Revuz, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages* n° 73, 1984, p 98-111.
- Bakhtine M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard.
- Bakhtine M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris.

- Barberis J-M., Bres J., et Gardes-Madray F., « La praxématique », *Études littéraires*, vol. 21, n° 3, 1989, p. 29-47.
- Beacco J-C., « Trois perspectives linguistiques sur le genre discursif », in *Langages* n° 153, *Les genres de la parole*, pp 109-119.
- Benveniste E., 1996, *Problèmes de linguistique générale*, Tome I, Gallimard, Paris.
- Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Gallimard, Paris.
- Boukrouh A., « Selon une étude de l'institut français Immar : Ech Chourouk...le journal le plus influent en Algérie », *Ech Chourouk* du 04 avril 2010.
- Bouquet S., « linguistique générale et linguistique des genres » (introduction au numéro), In *Langages* n°153, *les genres de la parole*, pp 03-14.
- Brahimi B., 1989, *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, L'Harmattan, Paris.
- Breton P., 2006, *L'argumentation dans la communication*, La découverte, Paris.
- Cervoni J., 1987, *L'énonciation*, PUF, Paris.
- Charaudeau P., 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Nathan.
- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Charaudeau P., 1983, *Langage et discours : Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Hachette, Paris.
- Charaudeau P., 2005, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, éd. Vuibert, Paris.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Charaudeau Patrick, « Une analyse sémiolinguistique du discours », in *Langages* n°117, 1995, pp 96-111.
- Charaudeau Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, Consulté le 05 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/193>.

- Cheurfi A, 2010, *La presse algérienne (genèse, conflits et défis)*, Casbah Editions, Alger.
- Courtine Jean-Jacques, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyses du discours, à propos du discours communistes adressé aux chrétiens, In Langages n° 62, 1981, pp 9-128.
- Culioli A., 2000, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, OPHRYS, Paris,
- Dalongeville A., 2001, *L'image du barbare dans l'enseignement de l'Histoire. L'expérience de l'altérité*, L'Harmattan, Paris.
- Denise Malrieu, « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personne », in Langages n°153, *Les genres de la parole*.
- Dubois Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse.
- Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- Faucoult M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris.
- Fernand Terron, 1974, *L'information*, PUF, Coll. Que sais-je ? Paris.
- Gilles Kraemer, «La presse francophone en méditerranée. Anomalie d'un média de masse national en langue non nationale », in Réseaux n° 111, 2002, pp 194-214.
- Gilles Kraemer, « Journaux algériens. De la presse à la toile. Panorama des sites web des quotidiens arabophones et francophones », in Réseaux 2003/6 n° 122, pp 273-285.
- Juhani Harma, 2003, *Le langage des médias : discours éphémères ?*, L'harmattan, Paris. (Actes du colloque organisé par la section de français du département des langues romanes de l'université d'Helsinki à l'Institut Finlandais de paris les 19 et 20 mai 2000).
- Katia Myriam Amrane, *Enonciation, construction de l'éthos et stéréotypes argumentatifs dans l'organe de presse Elmonquid*, revue Synergies Algérie, n°111-2010, p. 21-29.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.

- Kerbrat-Orecchioni C., 1986, *L'implicite*, Armand Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2008, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Armand Colin, Paris.
- Langage et Société, *Méthodes d'analyse du discours*, édition de la Maison des sciences de l'homme, n° 135, mars 2011.
- Lee Nam-Seong, 2003, *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, L'Harmattan, Paris.
- Le Saout D. et Rollinde M., 1999, *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb : perspective comparée*, Ed. Karthala, Paris.
- Maingueneau D., 2005, *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris.
- Maingueneau D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris.
- Maingueneau D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, seuil, Paris.
- Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris.
- Maingueneau D., 1981, *Approche de l'énonciation en langue française*, Hachette, Paris.
- Maingueneau D., 1991, *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris.
- Maingueneau D. et Cossutta F., "L'analyse des discours constituants", in *Langages* n°117, 1995, p. 112-125.
- Maingueneau D. et Bouter J., "Sociolinguistique et analyse du discours : façon de dire, façon de faire", in *Langue et Société*, n° 114, décembre 2005, p. 15-47.
- Mehenni Akbal, 2007, *Mouloud Feraoun et l'éthique journalistique*, éd. El-Amel, Alger.
- Miliani Hadj, « La presse en Algérie : positionnements médiatiques et enjeux linguistiques », Université de Mostaganem-CRASC. <http://www.univ-bejaia.dz/documents/multilinguales/15%20MILIANI%20Hadj.PDF> consulté le 07-11-2013.
- Morsly Dalila, 1988, « Le français dans la réalité algérienne », Thèse de doctorat, université de La Sorbonne, Paris.
- Mostefaoui Belkacem, « Deux décennies de presse privée algérienne : pléthore de titres et tentation de marchandisation », in *El Watan* édition du 5 juillet 2011.

- Nabti Amar, 2007, « *les attitudes et les représentations linguistiques dans les écrits de presse : analyse discursive, énonciative, pragmatique et interactionnelle* », Thèse de doctorat, université d'Alger.
- Oléron Pierre, 1996, *L'argumentation*, PUF, Que sais-je ?, Paris, (1<sup>ère</sup> éd. 1983).
- Paveau M-A. et Sarfati G-E, 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand-Colin.
- Plantin C., 2005, *L'argumentation*, PUF, Que sais-je ? Paris.
- Pop L., 2000, *Espaces discursif. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Ed. PEETERS LOUVAIN, Paris.
- Rabatel Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 2004/4 n° 156, pp 3-17.
- Rebah M'hamed, 2002, *La presse algérienne : Journal d'un défi*, Chihab, Alger.
- Reboul A. et Moeschler J., 1998, *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science la communication*, Seuil.
- Revaz Françoise, « Le récit dans la presse écrite », in *Pratiques* n° 94, juin 1997, pp 19-33.
- Rezzik Mohamed, 2013, *Le printemps arabe et l'expression algérienne*, édité à compte d'auteur, Alger.
- Robrieux J. J., 2000, *Rhétorique et argumentation*, Nathan Université, Paris.
- Rosier L., 2008, *Le discours rapporté en français*, OPHRYS, Paris.
- Searle J., 1972, *Les actes de langage*, Hermann, Paris.
- Stora Benjamin, 1995, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, La découverte, Paris.
- Thierry Herman et Nicole Jufer, « L'éditorial, « vitrine idéologique du journal » ? », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 17 juin 2012. URL : <http://semen.revues.org/2610>.
- Wander Emediato, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 09 avril 2013. URL : [http:// aad.revues.org/1209](http://aad.revues.org/1209).



- Wolfgang S. Freund et al., 1992, *L'information au Maghreb*, Cérès Productions, Tunis.
- [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com)  
[www.elmoudjahid.com](http://www.elmoudjahid.com)
- Zaboot T., 2010, *Théories linguistiques. Cours de systèmes grammaticaux*, Le Savoir, Tizi-Ouzou.

# Annexe 1

---

# Le double message

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ainsi qu'un nombre conséquent de pays étrangers et d'observateurs internationaux de la scène politique arabe ont salué la levée de l'« état d'urgence » qui est en vigueur depuis 19 ans, comme un pas positif allant dans le sens de l'approfondissement démocratique en Algérie.

Washington, comme Londres, ont voulu adresser là un double message. L'un de soutien au Président Abdelaziz Bouteflika pour avoir pris une mesure de si grande importance arrêtee il y a 19 ans, au moment fort de l'agression terroriste contre la société algérienne.

Aujourd'hui, le calme est de retour dans le pays et le Chef de l'Etat a estimé, à juste titre, que l'état d'urgence n'a plus de raison d'être, le terrorisme étant acculé à ses derniers retranchements. Encore que la levée de l'état d'urgence doit être accompagnée, selon le Premier ministre Ahmed Ouyahia, de mesures de caractère administratif et social d'aussi grande importance, ce qui, on peut le deviner, doit aller dans le sens des aspirations des jeunes Algériens, exaspérés par la récente hausse des prix de certains produits de première nécessité. Une contestation sociale juste, malgré les moyens violents utilisés par les 16-18 ans, de certains quartiers d'Alger, à laquelle le gouvernement a répondu, immédiatement, pour stabiliser le marché.

Un second message est adressé, indirectement à ceux qui en Algérie et à l'étranger appellent de tous leurs vœux à la déstabilisation de l'Algérie, sans le moindre égard pour les aspirations à la paix et à la tranquillité des Algériens qui font confiance au Président Bouteflika. Cette confiance, faut-il le rappeler, n'a jamais été un chèque en blanc, mais le fruit d'une adhésion à un projet de société qui a convaincu les citoyens. Parler vrai, tenir ses promesses et travailler pour le seul intérêt du pays et des Algériens, cette Algérie profonde qui a payé le prix le plus lourd de deux décennies de panne économique. Cet engagement pris, dès 1999, par le Président Bouteflika, les citoyens l'avaient compris et il devenait dès lors très difficile de mobiliser, comme par le passé, les Algériens contre leur propre pays. La réaction des pays démocratiques à la situation qui prévaut actuellement en Algérie, un pays qui a réussi à mettre le terrorisme à genoux, qui a adroitement négocié sa relance économique, qui est parvenu à éradiquer la pauvreté, et livre un combat implacable contre la crise du logement, le chômage des jeunes, ne peut pas être perçu autrement que comme un refus de faire dans l'amalgame. L'Algérie n'est ni la Tunisie, ni l'Egypte, ni la Libye, ni le Maroc et ne peut être comparée qu'à elle-même. Ses difficultés économiques elle est en train de les surmonter, le rapport du FMI est net à ce sujet, et son processus démocratique se consolide jour

après jour. N'en déplaise aux cercles politiques qui réclament le droit d'être au pouvoir sans passer par les urnes et la dissolution des institutions politiques nationales démocratiques dans lesquelles ils sont confortablement installés.

Si la réaction des gouvernements occidentaux est de nature à encourager davantage l'Algérie à rester dans la bonne voie qu'elle s'est choisie, le meilleur soutien l'Algérie le trouve auprès des Algériens eux-mêmes.

L'Algérie a avancé à son rythme vers la mise en place d'un Etat de droit qui garantit à la fois les droits des citoyens et des formations politiques, de s'exprimer, librement, pacifiquement, de choisir démocratiquement le système le plus approprié et le plus conforme à ses aspirations, de ne pas se laisser impressionner par les pressions d'où qu'elles viennent. Par Etat de droit, il faut entendre aussi le respect de la loi et du droit des citoyens à jouir de la tranquillité et de la paix qu'ils ont si chèrement payées. Un pays qui ne doit pas d'argent à l'étranger, qui prend en charge correctement la demande sociale nationale, qui respecte les libertés fondamentales et les droits de l'homme, ne craint aucune contagion.

Non, les ingrédients d'une révolte populaire — que l'on veut sortir au forceps — n'existent pas en Algérie.

Washington et Londres, les observateurs objectifs de la scène politique régionale, l'ont compris et l'ont dit.

B. H.

L'Algérie qui a opté souverainement pour la démocratie, à l'ombre d'un Etat républicain fort où le droit se réapproprie sa suprématie, a déjà fait un sacré chemin sur la voie de la concrétisation de cet idéal que les Algériens ont en partage. Le pluralisme politico-médiatique, dont les rouages sont, d'ailleurs, bien huilés aujourd'hui, constitue le socle de soutien de l'édifice démocratique en érection progressive et se consolidant d'acquis en acquis. Bien que très jeune, l'expérience algérienne, qui avance à grande enjambée, notamment depuis l'organisation dans les normes d'élections présidentielles libres, continue de susciter l'intérêt, voire la sympathie et la confiance de ses partenaires, et des grandes puissances, qui apprécient les avancées qu'enregistre la démocratisation de la vie nationale. Ce qui se trame dans le Monde arabe, à la faveur de la montée de la fièvre démocratique, le pays est pré-

servé de ses ondes de choc, même si les Algériens, épris de liberté et de démocratie, en revendiquent davantage. « La contagion » démocratique montre que la conscience citoyenne est en éveil et, tout le monde en convient, il n'y a rien de mal, pour peu qu'il n'y ait pas de dépassements

## La suprématie du droit

à loi. Le renforcement de l'expression libre et du débat contradictoire et des libertés publiques, consacrés constitutionnellement, n'est pas seulement la revendication de certains leaders de partis politiques de l'opposition, c'est aussi la préoccupation d'étape des pouvoirs publics, soucieux de l'accélération de la marche

vers la démocratie participative, porteuse d'une nouvelle conscience en phase avec les grandes ambitions du pays. Le Président de la République qui est constamment à l'écoute du peuple et suit de très près, tout ce qui s'entreprend en sa faveur, s'est engagé, après sa réélection, à

maintenir l'effort consenti par l'Etat, durant deux décennies, et de poursuivre avec la même force et les mêmes convictions la réalisation des choix stratégiques de l'Algérie qui s'est donné rendez-vous avec l'histoire en mettant le cap sur des échéances économiques et politiques importantes, voire déterminantes pour

l'avenir du pays en quête permanente de stabilité, de progrès et de prospérité. Dans le sillage de ces échéances, le Chef de l'Etat accompagne cette dynamique par des orientations et instructions à l'endroit de l'exécutif qu'il invite à travailler davantage pour réaliser les aspirations populaires. C'est dans cet esprit qu'il faut appréhender les dernières mesures arrêtées en Conseil des ministres en adéquation avec les nouveaux besoins de la société. L'importance de ces mesures n'est plus à démontrer quand on sait l'envergure de l'enjeu de cette étape cruciale pour l'avancée du programme de développement national et la réponse efficace aux attentes de l'Algérie en marche vers l'émergence. Et c'est tout à fait logique que la jeunesse soit le bénéficiaire privilégié de ces mesures et de celles à venir.

S. Lamari

# La raison doit prévaloir

Les manifestations contre la cherté de la vie ont malheureusement donné lieu à des scènes de saccage d'édifices publics, à l'image des sièges communaux, des banques, des magasins et autres infrastructures qui furent gravement endommagés.

Les violentes protestations perpétrées par des jeunes ont engendré des dégâts matériels, des actes de pillage que les citoyens réprouvent unanimement et rejettent énergiquement. Saccager des édifices d'intérêt public ou des biens privés pour revendiquer des droits quelconques est incompatible avec le sens de la citoyenneté, du respect du patrimoine de la collectivité. Les citoyens, dans leur grande majorité, estiment à juste titre que l'expression de la désapprobation quant à la cherté de la vie, le chômage et autres maux sociaux, ne peut encourager, ni justifier des actes qui, à l'évidence sont loin de contribuer à

régler les problèmes. Les actes de violence et de vandalisme commis par certains émeutiers portent grandement préjudice à la collectivité tout en alimentant un climat de tension exacerbée qui ne favorise pas le dialogue et le calme des esprits. Face à cette flambée brutale de la protestation, le recours au dialogue et à l'apaisement est une vertu à laquelle il faut donner une priorité pour la résorption des difficultés. Ce ne sont pas les destructions des biens communs qui sont le remède contre cette augmentation brusque des prix des produits alimentaires.

Selon des témoignages de citoyens, la voix de la raison doit prévaloir d'autant plus que les pouvoirs publics s'attellent à déployer des mesures drastiques immédiates pour juguler la forte hausse des prix de large consommation de certains produits alimentaires, comme l'a annoncé, hier, le ministre du Commerce, M. Mustapha

Benbada. Un Conseil interministériel se tient aujourd'hui pour examiner notamment les textes d'application des lois relatives à la concurrence et aux pratiques commerciales en particulier, l'aspect relatif à la définition des marges bénéficiaires des produits de large consommation. Le gouvernement affiche sa détermination à faire face à cette hausse subite, ces derniers jours, de ces produits alimentaires de base à l'origine des protestations enregistrées depuis mercredi. Les problèmes liés aux nouvelles conditions d'approvisionnement imposées aux grossistes ont été résolus, selon les déclarations du ministre. Tous les efforts doivent converger pour agir de telle sorte que le sens du civisme, du devoir et des intérêts communs prenne le pas sur les manifestations de violence qui ne sont en aucune manière la solution.

M. B.

---

Vendredi 7 - Samedi 8 Janvier 2011

---

## **Les imams appellent les fidèles à contribuer à "calmer les esprits"**

De nombreux imams des mosquées d'Alger ont saisi l'occasion de la prière du Dhor d'hier, pour appeler les fidèles à contribuer à "calmer les esprits" et à faire cesser les protestations survenues ces derniers jours dans la capitale et d'autres régions du pays. A la mosquée d'El Houda à la place du 1<sup>er</sup> Mai, l'imam a rappelé aux nombreux fidèles venus accomplir leur devoir religieux que "saccager des édifices d'intérêt public ou des biens privés pour revendiquer un quelconque droit est un acte incompatible avec les préceptes de l'islam".

"Vous les parents, les frères et les voisins vous devez porter conseil aux nombreux jeunes qui sont descendus dans les rues d'Alger et d'autres villes pour casser et incendier des biens publics et privés. Et leur dire que cela n'a rien avoir avec la raison ni la religion", a-t-il indiqué à l'attention d'un parterre de pratiquants d'horizons différents.

L'islam qui est une religion de paix et de tolérance n'encourage pas, a-t-il dit, "les musulmans à casser et à brûler leurs propres maisons pour exprimer leur désapprobation quant à la cherté de la vie, le chômage ou autres maux sociaux".

A la mosquée Haouari-Boumediène à Tessala El Merdja, l'imam a appelé, quant à lui, "les jeunes Algériens à faire preuve de patience face aux problèmes sociaux".

Il a évoqué, dans ce contexte, la conduite du Prophète Mohamed (QSSSL) qui a durant toute son existence usé de patience face aux problèmes de la vie.

Il a dénoncé dans son prêche les actes de "violence et de vandalisme" commis par certains émeutiers, appelant, par ailleurs, les pouvoirs publics à contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des citoyens.

La mosquée "El Djihad El Akbar" au quartier des Sources dans les hauteurs d'Alger, a profité de ce rassemblement pour prier "Dieu pour le retour de la paix et de la sérénité au sein de la société algérienne". Dans son prêche retransmis en direct sur les chaînes de la télévision nationale, l'imam de la mosquée "Aboubaker Essedik" à Oran, a appelé au dialogue pour la résorption des problèmes sociaux, tout en condamnant les actes de violences ayant troublé la vie des habitants de nombreuses villes et régions du pays.

## Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales

# "Les actes de violence ont fait trois morts et plus de 300 blessés"

● Le ministre a estimé que les actes de violence constatés dans les villes et localités sont des agissements criminels".



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia, a annoncé hier, soir que trois personnes sont décédées lors des émeutes survenues dans des villes et localités du pays. "Je confirme le décès de trois jeunes à M'sila, Tipasa et Boumerdès", a-t-il déclaré à la chaîne de télévision Canal Algérie. "Dans les deux premières wilayas, les personnes décédées ont été retrouvées sans vie lors des émeutes, des enquêtes sont en cours pour en déterminer les causes", a-t-il précisé. La troisième personne, décédée à Tidjelabine (Boumerdès), a été retrouvée calcinée dans un hôtel incendié par les émeutiers, a-t-il ajouté.

**L**e premier mort a été déploré à Aïn Lhdjel, dans la wilaya de M'sila. Il s'agit d'un jeune qui a été tué par balle, au moment où il tentait de faire intrusion dans un commissariat de police", a précisé M. Ould Kablia dans une déclaration à la Chaîne III de la Radio nationale. "Le deuxième mort a été enregistré dans la ville de Bousmail, dans la wilaya de Tipasa. Il est mort à l'hôpital des suites de blessures", a-t-il ajouté, précisant que "les conditions de cette mort restent à élucider".

"Les actes de violence ont également fait 320 blessés parmi les forces de sécurité, la

police et la gendarmerie nationales, et moins d'une centaine parmi les jeunes", a encore indiqué le ministre. Il a estimé que les actes de violence constatés à travers des villes et localités du pays sont des "agissements criminels". "Ce sont des agissements criminels à travers lesquels des jeunes se sont attaqués à des édifices publics et ont pillé des commerces", a-t-il affirmé. Pour le ministre, ces actes obéissent à des "instincts revanchards" expliquant qu'"ils n'ont rien à voir avec les problèmes économiques". Il a indiqué qu'il a été procédé à des interpellations et que les tribunaux sont déjà saisis à cet effet,

soulignant que ces actes ne sauraient rester impunis.

"Les tribunaux sont déjà saisis dans la plupart des cas où des jeunes ont été pris en flagrant délit de vandalisme ou de vol", a affirmé le ministre, se disant "satisfait" que les citoyens soient intervenus pour empêcher des émeutiers de s'en prendre à leurs biens et intérêts.

A une question sur les partis politiques et les associations de la société civile, M. Ould Kablia, a relevé que ces partis ont pris des positions à travers les déclarations de leurs états-majors, "déplorant", cependant, de ne pas avoir vu sur le terrain "ni les militants des partis, ni les membres des multiples associations de la société civile agréées".

Faisant le point de la situation, M. Ould Kablia a relevé un retour au calme, tout en regrettant "un bilan extrêmement sévère" en rapport avec les dégâts occasionnés.

En ce sens, il a lancé un appel aux jeunes pour "revenir à la raison", faisant observer que les actes de violence ne servent pas leurs intérêts.

Rappelant les mesures "sans précédent" prise par le gouvernement depuis une décennie pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens en matière d'emploi, de revenus et de logements, M. Ould Kablia a annoncé d'autres mesures dans

le cadre d'une "politique de concertation". D'autres mesures seront prises dans les prochains mois", a-t-il ajouté, soulignant que "les problèmes urgents seront solutionnés en priorité, en associant les jeunes qui sont nos enfants".

M. Ould Kablia a, en outre, reconnu que ces jeunes font face à des problèmes "propres à

leur tranche d'âge", mais, a-t-il dit, "ce n'était pas de cette manière qu'il fallait les exprimer".

Le ministre s'est, toutefois, interrogé si le chômage touchait les jeunes de 14-18 ans, interviewés par les chaînes de télévisions satellitaires.

Le ministre a estimé que ces jeunes sont "le pro-

duit de la formation, de la famille qui ne joue pas son rôle, de la rue ou du discours fanatique de certains cercles qui leur ont fait perdre tous les repères". A une question sur la cherté de la vie, le ministre a qualifié le "renchérissement" des prix d'"artificiel" et "injustifié", d'où, a-t-il ajouté, "un impact négatif ayant suscité l'inquiétude légitime au sein de toutes les couches sociales". M. Ould Kablia a estimé, dans ce contexte, qu'il y a eu un "dysfonctionnement" au niveau de la chaîne de distribution de certains produits, précisant que des analyses sont en cours pour des solutions adaptées.

**"Ce sont des agissements criminels à travers lesquels des jeunes se sont attaqués à des édifices publics et ont pillé des commerces, ces actes obéissent à des 'instincts revanchards' expliquant qu'ils n'ont rien à voir avec les problèmes économiques"**

## Non à la solution du pire

**L**e recours à la violence et, parfois, au vandalisme, par des adolescents dont l'âge moyen ne dépasse pas souvent les 18 ans n'est pas la solution pour résoudre des problèmes sociaux que personne ne peut nier.

Protester contre la hausse des prix de certains produits de première nécessité est une réaction en soi légitime lorsque l'action est pacifique et s'inscrit dans le cadre de la loi.

Revendiquer un salaire décent pour vivre, un logement, de meilleures conditions de transports urbains, de l'eau H 24 dans les robinets, sont un droit reconnu pour toutes familles algériennes. Personne ne peut nier que les efforts entrepris par l'Etat sous la conduite du Président Abdelaziz Bouteflika, pour soulager les Algériens des difficultés sociales qu'ils rencontraient, pour mettre à l'abri une classe moyenne menacée de pauvreté durable, ont été exceptionnels.

Depuis 2000, l'Etat a investi des centaines de milliards d'euros pour relancer l'économie nationale, en panne depuis 1980, pour ramener la crise de logement à des proportions contrôlables avant de pouvoir l'éradiquer totalement dans les prochaines années, comme pour offrir 3 millions d'emplois aux jeunes à l'horizon 2014. Des efforts exceptionnels consentis sans que les autorités gouvernementales ne perdent de vue que toutes ces difficultés ne sont pas encore résolues. C'est un fait, et aucun pays au monde, même les plus industrialisés ne peuvent se targuer d'avoir pu empêcher la tendance à la hausse des prix, du logement ou du pain. En Grèce, le

Constantine, il y a mal vie. Pour les jeunes surtout. Peut-on, toutefois, nier que l'Etat n'a rien fait ou affirmer qu'il ne fait rien pour venir à bout de cette réalité à laquelle le Président Bouteflika a promis de mettre un terme.

On comprendrait une certaine crise d'impatience comme celle des années 80 lorsque c'est vrai, toutes les perspectives étaient fermées pour les quartiers populaires. C'est, paradoxalement, au moment, où les salaires des travailleurs sont régulièrement corrigés, que l'Etat tente de lutter avec succès contre les spéculateurs sur les marchés de gros, toujours dans le souci de protéger le pouvoir d'achat des citoyens qu'ont apparu des protestations de jeunes qui cachent mal une certaine manipulation. L'image de l'Algérie ne peut que prendre un coup parmi les investisseurs qui sont tentés de risquer leur argent sur le marché algérien, le plus porteur de toute la rive sud de la Méditerranée. On sait ce qu'il en a coûté au pays à la fin des années 80 avec ce genre de dérives sociales.

La sagesse doit l'emporter, et c'est de la responsabilité de tous, des parents surtout, que dépend le retour au calme dans ces quartiers des villes pour le grand bien du pays. L'Etat quant à lui n'a pas besoin que son attention soit attirée sur des aspects sociaux qu'il a entrepris courageusement de prendre en charge lorsque les moyens financiers dont il commençait à disposer vers le début des années 2000, le permettaient. Encore moins par cette violence qui n'a pas de raison d'être dans un pays comme l'Algérie qui a le mieux pris en charge la question du pouvoir d'achat des citoyens et les aspects sociaux qui gênent sa vie de tous les jours. La voie suivie par ces jeunes est la solution du pire !

B. H.

déficit public de l'Etat a atteint les 300 milliards d'euros. L'économie grecque flirte avec un moratoire. C'est un peu pareil pour l'Espagne dont la crise économique a fait perdre leur emploi à 2,5 millions de salariés, en seulement 3 ans, alors que le nombre de chômeurs dans cette huitième puissance économique d'Europe est estimé à 4,5 millions. Dans certains pays du sud, et même du nord, on ne s'en réjouit pas, loin de là, les perspectives d'avenir pour les jeunes sont bouchées.

C'est loin d'être le cas en Algérie qui a les moyens de venir à bout de tous ses problèmes sociaux comme elle a su parfaitement négocier le paiement de la totalité (ou presque) de sa dette externe, ce qui la met autrement plus à l'aise pour affronter tous les problèmes économiques et sociaux du pays.

Combien de familles qui avaient désespéré d'être logées vivent aujourd'hui dans des urbanisations que l'on ne voit que dans les pays développés.

Dans un cadre de vie équilibré et sain. C'est vrai que dans des quartiers des grandes villes comme Alger, Oran ou



## *Et si on parlait société civile?*

Un moment pris de court par cette brusque flambée de violence que même l'augmentation surprise des prix de produits de large consommation ne pouvait laisser entrevoir, un mouvement citoyen s'est immédiatement constitué de manière quasi spontanée pour protéger les biens et les édifices du service public et de nombreux biens relevant de la propriété publique mais dont le champ d'intervention concerne directement des offres de services et de produits dont a besoin la collectivité. Cet élément est d'une importance primordiale pour qui veut étudier les ressorts internes de la société algérienne.

A l'évidence, les adultes et des jeunes dont le nombre ne cesse d'augmenter, faisant même tâche d'huile en de nombreux

points du territoire que la violence urbaine a touché et contaminé ont fait barrage à des actes de sacage et de vandalisme voire même en prenant langue avec les plus irréductibles des émeutiers et ont pu renverser le cours de "l'histoire locale" apportant, non seulement, une once de sagesse et de raison dans cette furie et vague de violence mais aussi réalisé un véritable travail pédagogique auprès de ces jeunes pris dans la logique de la meute.

Adultes d'aujourd'hui, dans un passé plus que proche ils étaient, peut être, certainement même de simples spectateurs, voire acteurs dans des scènes similaires en octobre 1988 quand la société civile va dans un sursaut plus proche de la jacquerie que de l'organisation citoyenne poser dans l'anarchie des ques-

tions et des revendications... légitimes pour certaines mais dont la forme d'expression posait un réel problème de sécurité publique.

On peut l'affirmer aujourd'hui, sans risque de se tromper, même si le chemin de la pédagogie politique est loin d'être complètement balisé en Algérie que l'Algérie d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des années quatre vingt. Il aura fallu moins de vingt quatre heures, juste le temps pour que les médias et surtout la télévision montrent les conséquences et les réalisations" des émeutiers pour qu'un sursaut salvateur s'opère au sein de la société. Aujourd'hui, face à cette épreuve dont les causes restent légitimes (il ne faut pas l'oublier)

La société algérienne, même celle dite de la périphérie qui, ailleurs, y compris en Europe

pose des problèmes récurrents à la puissance publique a fait preuve d'une incroyable, d'une étonnante maturité... saisissant rapidement les conséquences des actes de vandalisme sur des écoles, des ambulances, des bureaux de poste.

Bien sûr il ne faut pas passer par les bancs de sciences po (comme on dit) pour comprendre qu'il existe un fossé, un océan entre une colère justifiée, une revendication constitutionnelle et la rapine et le vol... mais cette fois-ci, non seulement les citoyens, les comités de quartiers et les associations ont mis le doigt sur cette dérive et confusion des genres mais, fait important passés à l'acte se posant partout comme une puissance de canalisation, une puissance publique pour apaiser, sauver, préserver et

surtout donner un cachet moderne à la revendication. Cette société civile que les sociologues, les anthropologues ne cessent de pister, d'attendre a-t-elle pointé finalement le nez en Algérie?

A quelque chose malheur est bon dit t-on... même le Saint Coran évoque ces épreuves qui paraissent dévastatrices à certains tournants de l'histoire individuelle ou collective et qui finissent par apporter des valeurs bienfaitrices à celui qui les subit. Dans cet extraordinaire effort de l'Etat que certains décrivent des traits de démiurge, une nouvelle donne socio-politique est entraîné de naître... Les grandes nations sont toutes passées par cette étape. Souder dans une même destinée civilisationnelle gouvernants et gouvernés.

M. Koursi

## Après plusieurs jours de troubles sociaux

# Le Premier ministre tunisien Mohammed Ghannouchi président par intérim

**L**e Premier ministre tunisien, Mohammed Ghannouchi, assure désormais l'intérim de la présidence de la République tunisienne en raison de l'"incapacité temporaire du président Zine El Abidine Ben Ali à assumer ses fonctions", dans la foulée des troubles sociaux qui frappent le pays depuis plusieurs semaines.

"Conformément à l'article 56 de la Constitution, j'assume à partir de cet instant la charge de président par intérim", a annoncé vendredi soir M. Ghannouchi (69 ans), dans une déclaration à la télévision, expliquant ses nouvelles fonctions par l'"incapacité temporaire du président Ben Ali à assumer ses fonctions".

Dans son allocution prononcée devant le président de la chambre des députés, Fouad Mebazaa et celui de la chambre des conseillers (Sénat), Abdallah Kallal, "le président par intérim" a lancé un appel aux Tunisiens, toutes sensibilités confondues, politiques et régionales, "à faire preuve de patriotisme et d'unité".

M. Mohammed Ghannouchi s'est, par ailleurs, engagé à "respecter la Constitution et à mettre en oeuvre toutes les réformes sociales et politiques (...) qui ont été annoncées en collaboration avec les partis politiques et les composantes de la société civile".

Peu auparavant, le président Ben Ali a limogé son gouvernement, convoqué des élections législatives anticipées "dans six mois" et chargé Mohammed Ghannouchi de former un nouveau cabinet, des décisions prises dans le cadre des mesures destinées à apaiser la situation dans le pays, confronté depuis le 19 décembre à un mouvement de protestations sociales.

Parmi ces mesures d'apaisement, M. Ben Ali a également proclamé vendredi l'état d'urgence dans l'ensemble du pays avec un couvre-feu de 18 h 00 à 06 h 00 du matin, et



décidé d'interdire les rassemblements sur la voie publique, selon un communiqué du gouvernement, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

En vue de mettre un terme aux troubles prévalant dans le pays, les autorités tunisiennes avaient déjà pris une série de mesures dont le limogeage du ministre de l'Intérieur Rafik Belhaj Kacem et son remplacement par M. Ahmed Friaa, ancien ministre de l'Équipement.

Le mouvement de protestations sociales qui est parti du sud-ouest du

pays avant de gagner d'autres villes pour toucher la capitale Tunis a fait, selon un dernier bilan officiel, 21 morts parmi les manifestants et des dizaines de blessés, outre la destruction et le pillage de plusieurs infrastructures publiques à travers tout le pays.

Parmi les personnes tuées dans ces troubles figure un citoyen algérien dénommé Mergheni Tahar, a indiqué vendredi une source diplomatique algérienne à Tunis.

# La justice sociale priorité des priorités

L'Algérie a toujours été au rendez-vous des grands événements les plus déterminants pour son avenir. Depuis 1999, date du premier mandat du Président Bouteflika, la vision politique se fait dans le court, moyen et long terme, selon les priorités définies dans le programme présidentiel. La lutte implacable contre le terrorisme n'a pas connu de répit comme les aspirations à la paix, à la concorde nationale et à la cohésion politique n'ont pas été différées mais traitées avec méthode et d'une manière appropriée aux conditions du moment.

C'est une chance salubre pour la nation et le peuple, la stabilité politique du pays et la recherche de son équilibre social, que les décisions les plus importantes engageant l'avenir du pays aient été prises au bon moment par le Président Abdelaziz Bouteflika qui a toujours réfléchi aux meilleures solutions longtemps avant que ne surgissent les problèmes. On peut imagi-

ner ce que serait devenue l'Algérie en 2011 si le sacrifice qu'il fallait après deux décennies de panne économique n'avait pas été envisagé en son temps.

Cet effort exceptionnel, dans les domaines économiques et sociaux, mais aussi politique, nous en aurions payé le prix, aujourd'hui, à l'heure où des masses entières de citoyens arabes sortent dans les rues pour réclamer les acquis que les Algériens ont déjà obtenus.

La justice sociale a été sans doute le choix le plus judicieux effectué par le Président Bouteflika avec la recherche de la paix et de la concorde entre les Algériens. Le pouvoir d'achat des citoyens est en hausse constante, même s'il est vrai, qu'une bonne proportion des jeunes se cherchent encore.

Pour cela l'Etat n'a pas attendu des protestations des jeunes pour lancer programme sur programme pour former et inciter les jeunes à opter pour la

micro-entreprise et prendre en charge leur avenir. Des aides considérables sont apportées à tous ceux qui veulent s'impliquer dans le programme de développement en cours et beaucoup de cas de réussite ont été enregistrés parmi les demandeurs d'emplois.

Le pays est à l'abri de toute dérive de nature à compromettre ce formidable capital des Algériens, né du respect des engagements pris par le Président et de l'attention particulière du gouvernement aux attentes des citoyens dans tous les domaines. Jamais le Président de la République ne s'est avancé dans ses promesses à la nation sans avoir la certitude de les honorer.

C'est certainement cet aspect le plus positif de l'action des pouvoirs publics qui a fait que les protestations sociales en Algérie ont eu une portée limitée dans l'espace et dans le temps. Il reste que des cercles opportunistes persistent à vouloir faire dans l'amalgame en

revendiquant ce qui est déjà une réalité politique évidente dans notre pays. La levée prochaine de l'« état d'urgence » annoncée par le Chef de l'Etat ne semble pas les avoir ramenés à la raison, après qu'ils en ait fait leur principale revendication au mépris de ce que cela aurait pu coûter à leur peuple et à leur pays comme danger au plan sécuritaire. L'Algérie est l'un des rares pays du Sud à avoir accompli autant de progrès au plan du respect des droits de l'homme, des libertés politiques et de la presse. Tout le monde le constate en Algérie, en dehors de ces cercles assoiffés de revanche sur un sort qui a été contraire à leurs visées aventuristes. Tout le monde à l'étranger, classes politiques, gouvernements et médias, ont salué les dernières décisions courageuses du Président Bouteflika, ce qui apporte la nette conviction que les buts recherchés par ces cercles sont ailleurs.

H Ab.

## Medelci invité de l'émission "Bibliothèque Medicis" de la chaîne parlementaire française

# "L'échec des mobilisations actuelles s'explique par la sérénité du peuple algérien"



**L**e ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a affirmé que "l'échec "des mobilisations actuelles, à travers les appels aux marches de protestation, s'expliquerait par la sérénité du peuple algérien, meurtri par une guerre civile qui a duré dix ans.

"Je crois que ceux qui ont essayé d'attirer l'attention sur des progrès que l'Algérie doit faire ont apporté leur contribution quand bien même ils sont mineurs mais l'échec, si échec il y a, s'expliquerait par la sérénité du peuple algérien", a indiqué l'invité exceptionnel du débat "Bibliothèque Medicis" de la

Chaîne parlementaire française, diffusé vendredi soir.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, "il faut se demander pourquoi ce peuple algérien est aussi serein aujourd'hui alors qu'autour de nous il y a des incendies qui s'allument", dans une allusion aux dernières révoltes ou révolutions dans certains pays arabes. Invité à dire si l'Algérie est aussi sur le "qui-vive" suite aux soulèvements dans des pays arabes, M. Medelci, tout en affirmant qu'il ne voyait pas comment Alger pourrait ne pas avoir un regard "plus qu'attentif" sur ce qui se passe dans la région, a rappelé

qu'en 1988 en Algérie, il y a eu un mouvement qui "ressemble beaucoup aux mouvements observés en Tunisie et en Egypte". "Je voudrais rappeler qu'en 1988 en Algérie, il y a eu un mouvement qui ressemble beaucoup aux mouvements que nous avons observés en Tunisie et en Egypte. Et le fait que nous avons démarré ce mouvement il y a un peu plus de 20 ans indique bien la spécificité du cas algérien", a-t-il dit. Le ministre a aussi rappelé que l'Algérie vient de sortir d'une guerre civile qui a duré dix ans et qui a "laissé des traces extrêmement importantes dans la mémoire des Algériens et dans leur physique".

Interrogé sur l'interdiction des marches à Alger en dépit de la levée de l'état d'urgence, il a indiqué que les émeutes meurtrières de 2001 à Alger sont toujours dans les mémoires. "Pour l'Algérien qui a perdu des centaines et des milliers de frères et de sœurs, dans la guerre civile, une seule goutte de sang perdue c'est une catastrophe", a-t-il observé. "Et donc ce droit de l'homme que nous appelons de nos vœux, et que nous voulons consolider, nous devons l'appliquer nous plus que les autres parce que malheureusement on est très sen-

sibilisé sur les questions de sécurité, nous devons l'appliquer d'abord pour servir la sécurité de nos citoyens", a expliqué le chef de la diplomatie algérienne. A la question de savoir si la levée de l'état d'urgence, en vigueur 19 ans durant, et les autres mesures décidées récemment par les pouvoirs ne sont-elles pas influencées par les "pressions populaires et ce qui se passe dans d'autres pays", il a répondu : "Très honnêtement, je ne répondrais jamais non".

"Il est évident que nous devons voir dans les signaux à l'intérieur du pays et dans les signaux qui sont dans le voisinage de notre pays des éléments qui doivent nous conduire à être, pas seulement plus vigilants, mais plus performants pour nous-mêmes", a souligné le ministre. "Je crois que de ce point de vue là, l'Algérie a pris sa part de + bénéfice+ de cette opération qui est née en Tunisie, et qui se développe en Egypte", a-t-il estimé. Pour le ministre, un système ne peut être viable s'il n'intègre pas le changement en son sein. "Ce changement est inévitable intramuros, il est encore plus inévitable qu'on observe ce qui se passe à l'extérieur", a-t-il conclu.

**Etat de droit, démocratie, libertés et droits de l'homme**

# De nouvelles conquêtes

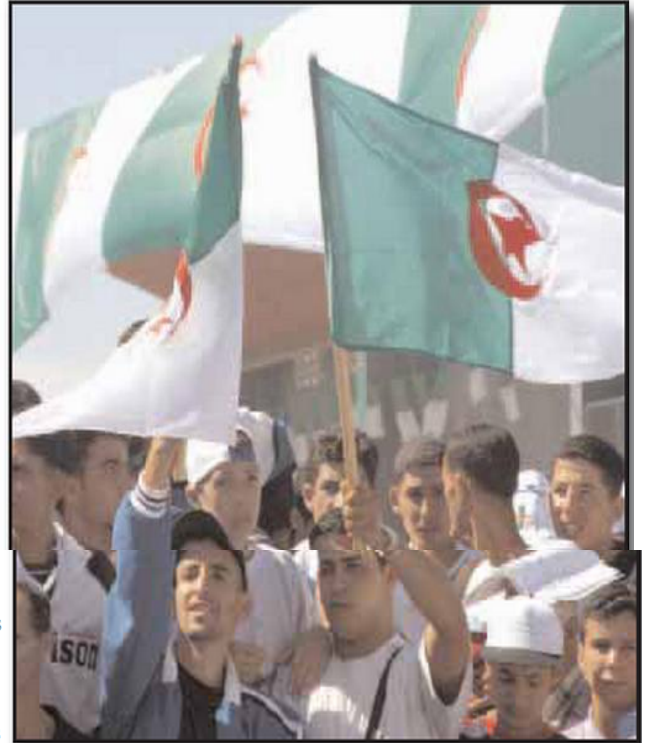
**E**n une décennie d'efforts pour l'édification de l'Etat de droit, la consolidation de la démocratie et la promotion des droits de l'homme et des libertés, le peuple algérien s'est forgé des certitudes. Il sait d'où nous venons, où nous en sommes, et le chemin, encore long, qui reste à parcourir pour voir se concrétiser ses aspirations quant à l'émergence d'un Etat de droit fort et juste garant d'une vie sociale stable et équilibrée. Tout n'est pas parfait dans le fonctionnement de nos institutions, dans l'accomplissement par chacun des acteurs de leur rôle, par rapport à ce que dicte l'éthique et la déontologie.

Avant de jeter la pierre, il faut situer les choses dans leur contexte, connaître dans quelles conditions le peuple algérien a lutté contre un terrorisme barbare, combat dont il est sorti victorieux puisque la paix et la sécurité ont été rétablies. Un lourd tribut a été payé pour cela mais les sacrifices n'ont pas été vains. Autre vérité, s'il n'y a pas de génération spontanée, la démocratie aussi ne se décrète pas. Un long apprentissage est nécessaire, les valeurs démocratiques de tolérance, d'ouverture, de respect de l'autre, le droit à la différence, l'acceptation de la confrontation des idées et le rejet de la violence, doivent

être intériorisées pour que le dialogue, la communication s'établissent entre les citoyens et les organisations pour donner lieu à un débat fructueux au bénéfice de la société. Tout observateur de la réalité nationale, un tant soit peu objectif, ne peut que constater que les avancées en matière de démocratie, d'ancrage de l'Etat de droit, de justice, de liberté d'expression sont indéniables. Ce sont là des choix irréversibles et les bases solides de l'édifice ont été jetées depuis une décennie, même si l'œuvre nécessite encore d'être consolidée par le génie propre de ce peuple, et non par la tentation du mimétisme, car, faut-il le rappeler, on ne peut compter sur autrui pour construire une démocratie authentique enracinée dans la société. En une décennie d'expérience démocratique, les Algériens qui ont lutté pour que l'Algérie reste debout, ont pu également réaliser l'importance de participer à la vie politique, économique et sociale de leur pays. A chaque rendez-vous qui compte pour leur présent et leur avenir, ils ont répondu en masse, comme on se rappelle lors des élections législatives, présidentielles et locales. L'adhésion et le soutien à la réconciliation nationale ont été un moment marquant dans notre histoire, le peuple algérien ayant décidé alors de prendre son destin en mains.

L'orientation suivie par l'Algérie du renouveau se décline évidemment à travers tout un programme avec des objectifs au plan de l'accélération du développement, l'accès au progrès et la modernité. C'est par là, en effet, que la démocratie aura véritablement une signification, car ignorer les défis de la lutte contre la pauvreté, l'ignorance, la maladie, c'est aller droit au mur. Les efforts entrepris dans le cadre de la lutte contre le chômage, la résorption de la crise du logement, l'éducation, la santé et l'amélioration des conditions de vie des citoyens sont éloquentes avec des résultats encourageants, comme le confirment les rapports onusiens sur le développement humain.

Les récentes mesures décidées en Conseil des ministres visant une meilleure satisfaction de la demande sociale en matière d'emploi, de logement, de préservation du pouvoir d'achat traduisent parfaitement le souci des plus hautes autorités du



de prendre en charge les préoccupations des citoyens et par tant de consolider la stabilité et la cohésion sociale.

Une évolution qui renforcera

la détermination du corps social à aller vers de nouvelles conquêtes. Une évolution qui quelque part, dérange.

M. Brahim

# Un pays stable, une diplomatie active

**L'**Algérie active avec beaucoup d'efficacité, sur tous les fronts, dans une conjoncture qui est marquée par l'instabilité dans un certain nombre de pays arabes. Ce qui lui avait fait défaut dans le passé au point de lui faire perdre la place privilégiée qu'elle occupait, la stabilité, fait, aujourd'hui, la force de sa diplomatie et la positionne comme une voix des plus écoutées à l'échelle mondiale. Dans un monde en proie aux crises économiques, financières et politiques, notre pays, grâce à des choix conséquents aux plans interne et externe, à la force des principes et à sa conviction dans ce qu'elle entreprend, poursuit son processus démocratique, sa relance économique et sa politique de justice sociale. L'intérêt qu'elle porte aux aspirations sociales de sa jeunesse et sa réponse, toujours en son temps, à la demande nationale en matière d'approfondissement de la démocratie en vue de la mise en place d'un véritable Etat de droit, a octroyé au Président Abdelaziz Bouteflika, artisan des réformes des institutions de l'Etat dès le début de son premier mandat, plus de prestige et de considération encore dans son pays. La paix et la stabilité que l'Algérie a voulues pour elle-même, elle l'a souhaité à ses voisins, pays et frères amis, qui font face à leur destin politique. M. Medelci déclarait à un journal espagnol

au cours de sa récente visite du 18 février à Madrid, que « nous ne pouvons que souhaiter pour ces frères ce que nous souhaitons à nous-même ». Cette solidarité s'est exprimée sur le terrain avec l'accueil en territoire algérien de tous les ressortissants arabes, africains et étrangers qui ont fui la dégradation de la situation en Libye, pays frère auquel le gouvernement algérien souhaite le retour le plus rapide à la paix et à la stabilité.

La stabilité, le respect des engagements, l'approfondissement démocratique et l'attention du Président Bouteflika aux aspirations de la jeunesse algérienne, a renforcé la confiance extérieure dont jouit l'Algérie. Tous les pays occidentaux ont salué la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 19 ans dans notre pays et les décisions à caractère social et économique décidées au profit de la jeunesse. Ces partenaires, européens et américains, notamment, multiplient leurs missions à Alger dans le but d'une coopération multiforme, toujours plus fructueuses et plus renforcées. La diplomatie algérienne consolide ainsi sa coopération avec l'ensemble de ses partenaires, des cinq continents. Dans tous les domaines, à travers, les consultations politiques et le renforcement des liens économiques.

Depuis son arrivée à la tête de l'Etat, le Président

Abdelaziz Bouteflika s'est employé à renforcer progressivement et avec beaucoup de réussite l'action de la diplomatie algérienne à l'extérieur. Il a multiplié les contacts avec les pays frères et amis, en Afrique, en Europe, en Asie, en Amérique latine et ailleurs, ce qui donne plus de poids encore à la présence de l'Algérie sur la scène internationale. Une action internationale soutenue a été dirigée, en direction de tout partenaire et sur tous les plans pour une cause de paix dans le monde, pour la sécurité et la concorde régionale.

Tout le monde sait qu'en Algérie il n'existe aucun ingrédient de crise sociale, économique et encore moins politique. L'Algérie a mené adroitement ses réformes. Elle a réussi à sortir de la décennie noire et à s'attaquer avec succès aux objectifs de développement durable de son économie, en pleine expansion, depuis 2005, avec entre 5 et 6% de croissance régulière depuis quelques années. Un pays démocratique, sécurisé avec un marché devenu très attractif, principalement pour les entreprises qui veulent faire fructifier leurs capitaux. Un programme global de gouvernement qui fait le prestige de sa diplomatie et donne plus de crédibilité auprès des citoyens.

H. A.

## Développement et démocratie

**Un lien étroit**

**L'expérience démocratique algérienne est très récente, mais le pays a franchi d'importantes étapes dans l'enracinement du processus enclenché à l'ombre du programme du Président Abdelaziz Bouteflika, qui dans sa vision prospective ne dissocie aucunement l'œuvre de développement national de l'entreprise de démocratisation de la vie nationale. Dans son message du 19 Mars, le Chef de l'Etat a réitéré la volonté de construire un Etat fort où la citoyenneté recouvre son sens véritable.**

L'Algérie a déjà engrangé beaucoup d'acquis à la faveur de la mise en œuvre, ces dernières années, des plans de développement et du programme des réformes, mais ne se suffit pas des résultats quoique probants. L'approfondissement des réformes occupe une place

considérable dans le quinquennat en cours. La réforme globale, dans le programme du Président de la République, viendrait fructifier les efforts colossaux consentis dans la mise à niveau des institutions de la République et de son potentiel économique ainsi que dans l'équipement et de la modernisation tous azimuts du pays. L'Algérie s'enorgueillit d'avoir anticipé sur les événements pour être au rendez-vous de l'histoire et au diapason des impératifs imposés par l'évolution accélérée du monde actuel. Dans son environnement le plus proche, sinon dans le Monde arabe, l'Algérie se distingue assurément par sa marche ininterrompue vers un Etat de droit où les libertés publiques recouvrent pleinement droit de cité et où l'exercice démocratique se pratique sans restrictions. Tout ce qu'elle entreprend et projette en matière de démocratisation requiert l'intérêt et la sympa-

thie de ses partenaires. L'accélération ces dernières années du processus démocratique enregistre incontestablement sa vitesse de croisière avec la levée de l'état d'urgence et l'ouverture, opportunément, de nouveaux espaces devant consolider le débat démocratique. C'est dire aussi la volonté qu'il y a de poursuivre l'élan réformateur, voire redoubler les efforts en vue de concrétiser le projet de société auquel tous les Algériens aspirent. Le Président de la République qui a récemment annoncé ces initiatives visant l'accélération des processus d'édification nationale et de promotion démocratique intègre dans sa vision de l'Algérie des temps modernes la préparation d'une génération bénéficiant du développement et jouissant du statut de citoyens à part entière. Les avancées enregistrées dans l'ancrage et la consolidation de la culture démocratique sont bien appréciées par les

pays aux grandes traditions démocratiques ; comme c'est le cas dernièrement des USA, qui relèvent « de nombreuses évolutions positives sous la direction du Président Bouteflika ». En s'engageant dans la lutte antiterroriste, l'Etat n'a jamais remis en cause les libertés fondamentales et l'exercice politique, consacrés par la constitution. "Nul ne peut contester le respect et la protection des droits civiques et politiques, ainsi que des libertés fondamentales dans notre pays. En témoignent, la pluralité des obédiences de nos nombreux partis politiques, la diversité et la vitalité de la presse nationale, et, le fait que notre peuple est, périodiquement, convié aux urnes pour choisir souverainement ses gouvernants à tous les échelons, parmi les nombreux candidats qui sollicitent ses suffrages, après avoir réuni les conditions légales". A relevé, à juste titre, le Chef de l'Etat.

**S. Lamari**

# La démocratie, un idéal sacré

**E**ngagée sur de nombreux fronts nécessitant une infinité de chantiers à faire aboutir, l'Algérie ne baisse pas la garde et poursuit son parcours éducatif dans la sérénité.

Ce plan de charges dont la concrétisation n'est pas une sinécure ne dispense pas les pouvoirs publics d'approfondir les réformes politiques et de consolider le processus démocratique.

L'expérience démocratique nationale place incontestablement le pays en position confortable dans le Monde arabe et dans la région magréline. C'est que l'Algérie n'est pas réfractaire au changement. Loin s'en faut, le processus engagé en application de la politique présidentielle inscrite dans la prospective lui permet de se mettre au diapason de la tendance universelle.

Les avancées accomplies sont assurément

prometteuses et annoncent l'émergence d'une démocratie authentique.

"L'agitation" qui prend certaines parties est, somme toute, dans l'ordre des choses d'une démocratie où de la contradiction émergent les idées fécondes.

D'aucuns constatent que ces efforts sont à dessein occultés par certains partis qui revendiquent des réformes politiques en passe de se traduire sur le terrain tous les jours que Dieu fait, même si beaucoup reste encore à faire eu égard à la jeunesse de l'entreprise.

Il y a certes un besoin d'accélérer le processus de démocratisation et tout le monde en convient. Le pays a atteint un stade de développement qui lui permet d'aller de l'avant dans la construction démocratique et l'édification d'une véritable société civile qui donne un sens concret à la démocratie participative ins-

crité au menu des pouvoirs publics. Il est curieux de constater que parmi les voix qui s'élèvent pour revendiquer le changement démocratique, il y a celles de certains leaders de partis qui réduisent à sa plus simple expression le principe de l'alternance étant à la tête de leur formation respective depuis l'ouverture politique et l'avènement du multipartisme qui leur ont permis d'accéder au libre exercice politique.

Le Chef de l'Etat tient à ce que le projet démocratique aboutisse et il investit tous ses efforts pour que cet idéal se concrétise et pour que tous les sacrifices consentis par tous les Algériens ne soient pas vains.

Il va sans dire que le processus est irréversible tout comme les options sacralisant l'Etat de droit dans une République prospère et où règne la justi-

ce sociale. C'est que depuis la stabilisation du pays rendu à la viabilité, l'Algérie ne ménage pas ses efforts et ne lésine pas sur les moyens pour construire la démocratie à laquelle tout le monde aspire.

La revendication de la démocratie n'est pas l'apanage des partis politiques, elle découle de la concrétisation d'un idéal exprimé par toute une nation alors en guerre de Libération contre le colonialisme et toutes ses injustices.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que le processus de rupture avec l'ancien système est mis en branle pour parachever la transition.

Le programme du Président de la République est à même de conduire cette œuvre sacrée à bon port.

**S. Lamari**



## Annexe 2

---

## edito

## Rien ne va plus

1984. Emeute «du pain» à La Casbah, le cœur d'Alger. Quatre ans plus tard, Octobre 1988. Hiver 2011, émeutes dans plusieurs régions du pays. L'année dernière, *Liberté* a comptabilisé 112 878 «interventions de maintien de l'ordre», soit presque 9000 émeutes et troubles... par mois ! Mais personne, au sommet de l'Etat, n'a cru bon de réagir, de prévenir par une meilleure gouvernance. Dans la rue, hier à Bab El Oued, les Algérois répétaient la même litanie face aux débris des violences de la nuit de mercredi : «50% d'augmentation pour les policiers ! Et nous ?» La rupture est là. La cohésion sociale a volé en éclats, à un moment où le combat contre le terrorisme requiert une union entre citoyens et Etat. Ce n'est plus le cas depuis les premières émeutes de 2000. Car, de ce qu'il va en rester, de ce tsunami de colère, c'est bien cela. Une balafre dans le corps social. Une profonde méfiance face à un gouvernement incapable de trouver les mots. Maintenant, si certains parlent de «manipulations», tout comme le président Bouteflika considérait qu'en Octobre 1988 «le peuple a été sorti» (par qui ? Et quelles poursuites contre les responsables de plus de 500 morts ?), il faudrait abattre les cartes, décliner franchement les identités des «manipulateurs», quels qu'ils soient et quelle que soit leur responsabilité. Sinon, restons sur la première thèse, celle d'une colère profonde qui explose face aux provocations, celle de gens, comme nous tous, qui n'ont pas besoin d'obscurs barbouzes pour comprendre que rien ne va plus. *Adlène Meddi*

## REPÈRES

*Cris et chuchotements*

Par Omar Berbliche

Sommes-nous en train de vivre à rebours le même scénario des événements d'Octobre 1988 au niveau tant des faits que des lectures politiques croisées des émeutes qui ont éclaté un peu partout à travers le pays depuis mardi dernier et que l'on tente de faire, à chaud, ici et là ? Mouvement spontané ? Manipulation ? Règlement de comptes au sommet entre clans du pouvoir sur fond d'enjeux électoraux ? Réaction de la bête blessée : des milieux de la corruption, inquiets pour leurs affaires et leur devenir à la suite des dossiers ouverts ainsi que de leurs parrains, soucieux de placer le garrot là où il faudrait pour ne pas qu'on remonte plus haut la chaîne des responsabilités et de l'accusation ? Ce sont là autant de pistes et de questionnements avancés pour tenter de cerner les tenants et les aboutissants de ces émeutes. En tout état de cause, quoi que l'on dise et que l'on pense, comme en octobre 1988, le terreau de la contestation sociale est bien réelle. Toutes les statistiques, même officielles, le corroborent. La tendance haussière du taux d'inflation a laminé le pouvoir d'achat des citoyens. Les inégalités sociales ne font que se creuser. Les prix n'obéissent à aucune logique économique et commerciale. A force de tirer sur la corde, elle finit fatalement par casser. Lorsque le suicide, qui n'est pas

exclusivement le fait de jeunes adolescents mal dans leur peau, gagne des pères de famille, c'est que la société va mal, très mal. Et cela n'augure rien de bon pour la paix et la cohésion sociales. Personne ne peut nier cette vérité aujourd'hui, sauf ceux qui ne vont pas au marché ou qui ne comptent pas leurs sous quand ils font leurs courses, qui sont à l'aise, socialement parlant, qui profitent de manière directe ou indirecte de la rente du système. Ceux-là ne pourront bien évidemment qu'avoir un autre regard sur ce mouvement de colère. La question de la synchronisation des émeutes à travers le pays est en effet évoquée par certains cercles pour signifier qu'il y a un mot d'ordre et des mains maléfiques qui tirent les ficelles de derrière le rideau. Trop facile d'accuser à chaque fois de rage son chien quand on veut s'en débarrasser ! Il est établi dans la psychologie des foules que lorsque les ingrédients de la contestation sociale sont là, l'effet boule de neige est immédiat et inévitable. Même si la télévision publique et les médias lourds censurent l'événement, le message se répand partout ; l'Algérie reste encore une société de l'oralité et l'Algérien est aujourd'hui arrosé par les chaînes satellitaires qui retransmettent en boucle ce que la télévision d'Etat n'ose pas montrer. Cela crée une situation d'émulation. C'est ce qui expli-

que l'ampleur et l'extension des foyers de contestation à travers le pays. En proie aux mêmes difficultés de la vie, aucune région du pays ne voudrait demeurer en marge du mouvement. Restent ces actes de destruction des commerces et de certains établissements publics et privés enregistrés que l'on ne peut que déplorer. Car le meilleur moyen de discréditer un mouvement social, c'est de laisser la confusion et le doute s'installer dans les esprits en mélangeant revendication et violence. En ne canalisant pas et en n'encadrant pas le mouvement.

C'est l'une des plus grandes leçons à retenir de ces événements. En verrouillant le champ syndical, en s'appuyant sur un syndicat maison, l'UGTA, qui porte une responsabilité politique pour n'avoir pas été à l'écoute des préoccupations des travailleurs, le pouvoir a créé les conditions objectives du transfert du dialogue social dans la rue. Transposées sur un plan politique, ces émeutes posent, de manière plus globale, la problématique de la démocratie et des contre-pouvoirs dans le pays, qui sont les gages d'une société moderne où les problèmes de développement et les crises qui traversent la société se règlent par le débat à l'intérieur des institutions. Et le recours à la rue et à la contestation se fait de manière pacifique et organisée. O. B.

UN APPEL AU CALME A ÉTÉ LANCÉ À TRAVERS PLUSIEURS MOSQUÉES

# Les imams à la rescousse du gouvernement

La religion au secours du politique ! Encore une fois, se trouvant face à une situation explosive, le gouvernement tente de jouer la carte de la foi. Hier, lors de la prière du vendredi, les imams ont appelé, comme attendu, au calme et à la responsabilité. Comme s'ils avaient reçu des instructions, plusieurs imams, notamment des mosquées de la capitale, ont axé leur prêche sur les dernières jacqueries enregistrées à travers les différentes régions du pays suite à une hausse inexplicable des prix des produits de large consommation. En direct à la télévision, un imam d'une mosquée d'Alger a qualifié la destruction des biens d'autrui d'acte interdit et sévèrement puni par l'Islam. Il a ainsi appelé les parents à prendre leurs responsabilités et à sensibiliser leurs enfants pour ne pas participer à ces mouvements de révolte sociale qui prennent l'allure d'un soulèvement populaire qui nous rappelle les douloureux événements du 5 octobre 1988. «*Les jeunes qui participent à des actes de destruction de biens d'autrui commettent un péché. Notre religion interdit toute atteinte à autrui. Il n'est permis ni de toucher*

*aux biens publics ni à ceux des privés. Chacun de nous doit faire preuve de responsabilité et empêcher tout dérapage de nos jeunes*», indique cet imam qui estime qu'il ne sert à rien de saccager des magasins ou de brûler des bus. Les actes de violence ne peuvent, d'après lui, atteindre les responsables, mais pénalisent en revanche la population. Dans son prêche, cet imam a longuement insisté sur l'importance qu'accorde l'Islam à la paix et à la sécurité des biens et des personnes. Estimant que rien ne peut justifier la violence, l'imam a rappelé que le pays est revenu de très loin, après une décennie de terrorisme. Il a relevé en outre le progrès enregistré par l'Algérie au cours de ces dernières années. A entendre les imams parler, tout va bien en Algérie, et les dernières émeutes ne sont que des actes de folie commis par des jeunes égarés. Ainsi, le gouvernement semble donc minimiser l'ampleur du marasme social qui ronge le pays. Au lieu d'agir vite pour éviter le pire, il tente de vieilles recettes qui semblent dépassées. Pris de court, les gouvernants déploient d'abord «*le bouclier religieux*» et agitent ensuite, comme cela a toujours été le



Le prêche du vendredi a été consacré au retour au calme

cas lors de situation de crise, le spectre de la «*manipulation*». De Constantine, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djar, a appelé à la mobilisation de tout le monde pour protéger les jeunes contre toute «*tentative de manipulation*». Selon lui, les jeunes et moins jeunes, qui se sont adonnés à des actes de violence dans plusieurs régions du pays, ne doivent pas faire l'objet, une seconde fois, de tromperies comme ce fut le cas durant la décennie noire.

«*Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut rien voir*», a-t-il précisé, appelant les jeunes qui sont sortis saccager les édifices publics et les infrastructures commerciales à «*réfléchir et à voir tout ce qui a été réalisé en Algérie en un laps de temps quand même record*».

Mais qui manipule qui ? Et pourquoi ? Le ministre ne le dit pas. Il se contente d'attester que les jeunes doivent comprendre qu'ils n'ont pas de pays de «*rechange*».

M.A.O.

LA CONTESTATION POPULAIRE PREND DE L'AMPLEUR

# Le pouvoir face à la rue

**D**e violentes émeutes du pain aux portes du pouvoir. Près d'une semaine après le début des émeutes, les autorités continuent à se retrancher dans un profond mutisme. A l'exception de l'intervention, jeudi, devant les caméras de la télévision et les micros de la Radio nationale, du ministre du Commerce, Mustapha Benbada, qui est revenu sur les «misons» de la flambée des prix de certains produits de large consommation, comme le sucre et l'huile, et qui, par ailleurs, a promis «un retour à la normale à partir de la semaine prochaine», aucun responsable important de l'Etat n'a encore daigné s'adresser à la population pour la rassurer. Au moment où les rumeurs évoquant un embrasement général se sont répandues comme une trainée de poudre et où, à Alger, les manifestations se sont étendues jeudi soir à la station balnéaire de Staouéli où résident les principaux décideurs politiques du pays et aux nouveaux quartiers résidentiels de Drania et de Chéraga, il était pour ainsi dire impossible, hier, de recueillir un avis officiel sur la situation quasi insurrectionnelle qui prévalait dans plusieurs villes du pays. Les services de sécurité ont été très peu communicatifs concernant l'étendue et le bilan de ces émeutes que l'on explique par la cherté de la vie et qui ont pour

point de départ Fouka, une petite localité de Tipasa. Tous les policiers accostés ou sollicités ont gentiment refusé de s'exprimer à la presse. Toutefois, un officier de police a indiqué sous le couvert de l'anonymat que «cette explosion sociale était prévisible depuis longtemps eu égard à la misère, aux inégalités sociales et à la chute drastique du pouvoir d'achat». «Tout cela figure dans les rapports que nous envoyons régulièrement à nos chefs», a-t-il poursuivi.

## AUX ABONNÉS ABSENTS

D'habitude, très prolixes, certains membres du gouvernement étaient injoignables durant toute la journée. Connus pour leur éloquence, le Premier ministre tout autant d'ailleurs que le président de la République sont, également, restés aux abonnés absents. Le chef de l'Etat qui, pour ainsi dire, vit ces derniers mois à la marge de la vie politique nationale n'a pas prononcé de discours à la nation depuis sa réélection en avril 2009. Il consacre l'essentiel de son temps à ses déplacements à l'étranger. En une année, il ne s'est déplacé que deux ou trois fois à l'intérieur du pays. Sa dernière sortie date du mois d'octobre 2010.

Le président de la République s'était rendu à Ouargla pour y annoncer l'ouverture solennelle de l'année universitaire 2010-



Hier après-midi dans le quartier Belouizdad (Alger)

2011. Puis plus rien ! Mépris ? Craintes d'attiser la colère de la population ? Mauvaise évaluation de la situation ? Difficile de savoir ce qui se trame dans la tête des principaux décideurs du pays qui semblent s'être

«bunkerisés». Un constat cependant : face à ce black-out institutionnel, la colère de la population n'a fait que monter crescendo hier.

Les villes de l'est du pays, qui étaient jusque-là épargnées par

les émeutes, ont fini par être secouées par de violentes manifestations.

L'ire de la population est attisée par les scandales de corruption en série qui ont éclaboussé ces derniers mois le sommet de

l'Etat et l'incapacité du pouvoir à répondre aux besoins de la population, alors que le pays enregistre, grâce à l'exportation des hydrocarbures, des rentrées d'argent record. Comme attendu, le département dirigé par Mustapha Benbada a annoncé, dans le courant de l'après-midi d'hier, la tenue aujourd'hui d'un Conseil interministériel «pour examiner les moyens de juguler la forte hausse des prix de certains produits de large consommation enregistrée ces derniers jours». Une hausse à l'origine des émeutes. Cependant, il est peu probable que cette annonce soit suffisante pour calmer les émeutiers et une population auprès de laquelle le pouvoir «corrompu» a perdu toute crédibilité.

Zine Cherfaoui

## LES SERVICES DE SÉCURITÉ SUR LE QUI-VIVE

**A**u cinquième jour des émeutes déclenchées pour dénoncer la hausse subite des prix des produits de première nécessité, les services de sécurité semblaient dépassés face aux assauts répétés des jeunes des quartiers populaires des grandes villes du pays. Malgré la violence de la révolte, les éléments de la Gendarmerie nationale et de la police ont, selon une source proche de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), reçu l'ordre de ne pas répondre aux provocations des émeutiers et de veiller seulement à ce que les «jeunes» ne s'en prennent pas aux casernes de gendarmerie, aux commissariats de police et aux institutions de la République.

Dans le but également de ne pas attiser la colère des manifestants, les services de sécurité n'avaient, jusqu'à hier, procédé à aucune arrestation. «Nous ne nous faisons pas faire, mais nous faisons aussi en sorte que nous face-à-face avec les jeunes ne s'éternisent pas. Disons que nous tentons uniquement de contenir les assauts des manifestants pour éviter les dérives», témoigne un officier de police en civil rencontré jeudi aux abords de la place des Trois-Horloges, au niveau de Bab El Oued, à Alger. Visiblement exténué par les mûts blanches qui leur sont imposées par les émeutiers, notre interlocuteur avouera néanmoins qu'il n'est pas facile de rester zen lorsque vous recevez une avalanche de

pierres sur la tête. Contrairement à la journée de jeudi où elles s'étaient faites discrètes, les unités de maintien de l'ordre de la DGSN avaient pris place hier au niveau des principales artères de la capitale.

Ces renforts étaient destinés à faire face à une éventuelle reprise des manifestations après la prière du vendredi. Une rumeur avait circulé durant la matinée et annoncé, en effet, que les jeunes voulaient en découdre avec la police immédiatement après la prière du vendredi.

La rumeur n'avait pas tort puisque certains quartiers de la capitale, comme Belcourt, ont connu un après-midi mouvementé, baigné de gaz lacrymogènes. Z. C.

## QUARTIERS CHAUDS

## UN PROFOND MALAISE SOCIAL ET PEU DE SLOGANS

# Les classes moyennes et la classe politique pour relayer les émeutes

Alger, samedi matin. Lendemain d'un week-end particulièrement houleux à la suite des émeutes qui ont ébranlé tout le pays, la capitale en premier. Retour sur les traces de pneus brûlés et des magasins défoncés, à Bab El Oued, Oued Ouchayah, Bachjarah, El Harrach et autre Bordj El Kiffan, pour ne citer que ces quartiers. Pour prendre le pouls de la rue, voir où en est ce fulgurant souffle juvénile.

Un calme précaire semble régner, souverain, sur la ville. C'est vrai que c'est le prolongement du week-end. Mais Alger semble nettement moins animée que d'habitude. En témoignent les commerces qui ont baissé rideau sur certaines artères, par prudence. Les services de voirie ont été mobilisés au pas de charge pour effacer les stigmates des émeutes. Ici, on s'affaire à racler les traces des pneus ; là, on s'échine à remplacer des panneaux de signalisation routière sacagés. Devant certaines boutangeries, à Bab El Oued et ailleurs, c'est la queue pour une baguette de pain. Devant certaines stations d'essence aussi.

La ville reprend son souffle. Les gens, leurs esprits. Quelques colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel, à l'autre bout de la baie. Mais rien de spectaculaire.

Nous essayons surtout de lire dans ces jacqueries le sens qu'elles se sont donné. Nous tentons d'en déceler les slogans, les mots d'ordre arborés, les pancartes brandies. Octobre 1988 avait son fameux « Bab El Oued Echouhadah ». Les émeutes du printemps noir leur « pouvoir assassin » et le tonitruant « Ulac smah ulah » (pas de pardon).

Les manifs des démocrates au début des années 1990 leur fougueux « Djazaïr horra dimocratia » (Algérie libre et démocratique). Qu'en est-il de la révolte de janvier 2011 ? Le thème de la cherté de la vie semble revenir comme un leit-motiv pour expliquer ces émeutes et leur donner du contenu, que résume parfaitement ce slogan qui a été scandé : « Rahoum zadou fezit ouessokar, echaab rahoum habet ikassar ! » (Ils ont augmenté l'huile et le sucre, le peuple est décidé à en découdre). Pourtant, cela ne semble pas faire consensus. Nombre de citoyens interrogés, qu'ils soient acteurs de ces soulèvements ou simples observateurs, estiment que la majorité des insurgés ont jailli spontanément, les uns poussés effectivement par le ras-le-bol, la misère sociale et la mal vie, d'autres agissant



Le soulèvement des jeunes ne trouve pas de « relais politique » porteur de leurs revendications sociales

par mimétisme. Mais pas de tract, ni de banderole, ni de pancarte, ni de charte écrite. Devant le lycée Okba, à Bab El Oued, des jeunes s'amusaient à placarder des affichettes sur un mur. Renseignément pris, il s'avère que cela n'a rien à voir avec les émeutes. C'est juste pour annoncer l'ouverture d'une nouvelle école de formation privée. Indice révélateur à ce propos : nous avons essayé de trouver trace de quelques graffitis sur les murs des quartiers d'Alger récemment embrasés. Il n'y en avait que pour « el hargha », Italia, le Mouloudia et l'USMA, mais aucun mot sur les récentes manifs. Quand on sait l'importance des murs comme supports d'expression, on peut mesurer le « blanc » laissé par ce soulèvement en termes de contenus.

Rétrospectivement, on se souvient que même Octobre 1988, sur la foi de nombreux témoignages, n'avait pas immédiatement brandi de revendications politiques. Il a fallu puiser dans l'immense réservoir des luttes sociales et politiques qui ont jalonné les années 1980, depuis le printemps berbère, pour donner un contenu politique à Octobre 1988 et l'habiller d'une plateforme de revendications. Celle-ci trouvait son ancrage dans les traditions militantes héritées du MCB, du FFS, du PAGES, de la LADDH et autres sigles de la mouvance démocratique tapie dans la clandestinité. « Aujourd'hui, quand on voit l'état de

l'université, on mesure la régression et l'appauvrissement du terreau politique alors que dans les années 1980, l'université connaissait une effervescence militante exceptionnelle qui a alimenté Octobre 1988 », analyse un enseignant rencontré à Bab El Oued. Pour lui, il serait présomptueux, voire démagogique, de prêter au mouvement actuel des revendications « sophistiquées ».

## À LA RECHERCHE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Selon lui, même les raisons avancées, centrées autour de « la cherté de la vie » ont été ajoutées après coup. « C'est vrai que la cherté de la vie est insoutenable. Mais les jeunes manifestants, eux, n'ont rien dit de tel. C'est vous, la presse, qui avez inventé ces slogans. » Et un de ses collègues de renchérir : « Cela nécessite un profond travail d'encadrement mettant à contribution tout un tissu d'associations, de partis politiques et de syndicats. » Un troisième de faire remarquer : « On ne dit pas que ce mouvement n'est pas légitime. Simplement, nous ne sommes pas d'accord avec la manière. » Et son acolyte de lancer : « Nous, nous sommes dans un syndicat d'enseignants et nous militons pour nos droits par ce canal. Nous avons de petits acquis, mais nous préférons la voie pacifique traditionnelle. Il faut revenir à ces canaux de lutte qui sont le baromètre d'une société

civile forte. » Justement, et c'est là que le bât blesse, le verrouillage du champ politique, associatif et syndical rendant problématique toute action citoyenne « encadrée » et « canalisée », le recours à la violence à l'état brut devient presque une fatalité. Interrogé sur ses propres attentes de ce mouvement, un jeune, dans les 18 ans, qui a pris part aux émeutes de Bab El Oued, témoigne : « Moi je vous le dis franchement, ce qui nous fait agir, c'est l'attitude de la police. Hier, un groupe de flics en civil sont venus ici et on les a chassés. » Le jeune évoque au passage le cas de certains « pilleurs professionnels » qui « profitent de la situation pour racketter les gens et vider les magasins ». Mais l'on aurait évidemment tort de généraliser en réduisant cette lame de fond à un autre « chahut de

gamins ». Si le séisme social qui vient d'ébranler la maison Algérie a été brut, spontané et radical dans son expression, un cri sourdant du plus profond de l'injustice sociale qui accable la population, ne s'embarrassant pas trop des discours et des formules de rhétorique, force est de constater que trois jours après la tempête, des voix commencent à s'élever pour injecter des idées, des revendications écrites, du contenu politique à l'intérieur de ce magma de colère. Jusqu'ici, les classes moyennes semblaient se conduire en spectatrices.

Peut-être que cette semaine sera annonciatrice d'une nouvelle phase dans le mouvement... ou que l'heure sera à la capitalisation citoyenne de ce tsunami. Des initiatives citoyennes sont d'ores et déjà en train d'être lancées dans ce sens. C'est ainsi que le Comité citoyen intercommunal de Ain Benian-Staouéli vient d'être créé pour accompagner ce souffle. Sous le titre « Pour une alternative citoyenne et populaire », un premier communiqué de ce comité vient d'être rendu public sur facebook. « La rage de notre jeunesse exprime le ras-le-bol de tout un peuple à qui le pouvoir n'a laissé que la hargha, la zalla et le suicide », s'indignent les rédacteurs du communiqué, avant d'appeler à un rassemblement pacifique ce dimanche à 16h, sur la place des Dauphins à Staouéli. « Certains font la morale aux jeunes manifestants en les traitant de casseurs et de voyous. Pourquoi tous ces augustes citoyens ne descendent-ils pas dans la rue pour montrer l'exemple ? », lâche un membre du comité de Ain Benian.

Les classes moyennes et la classe politique savent, désormais, ce qu'ils ont à faire s'ils veulent transformer cet hiver impétueux en printemps démocratique... **Mustapha Benfoâd**

## BORDJ EL KIFFAN (ALGER) La RN24 occupée par les émeutiers

Les émeutes ont repris, dans l'après-midi d'hier, dans la commune de Bordj El Kiffan (Alger). Des jeunes ont occupé la RN24 où ils ont brûlé des pneus et des troncs d'arbre. Un dispositif sécuritaire a été déployé sur toute la distance séparant la forêt Beni Mered de Kahouet Chergui. Les gendarmes et les policiers antiémeute, qui ont occupé les abords des bidonvilles et les chalets, n'ont pu empêcher les émeutiers de forcer le dispositif et occuper la RN24 où des automobilistes ont été coincés. Des jeunes émeutiers venus des haouchs de Ain Taya ont aussi coupé la route menant à la ville.

N. I.

LES PETITS MESSAGES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

# Ould Kablia minimise la nature des émeutes

● Le fait que «ni les commerçants ni les fonctionnaires ne sont sortis dans la rue pour exprimer leur colère vis-à-vis du gouvernement» est ainsi, selon M. Ould Kablia, un indicateur qui permet de relativiser l'étendue de la grogne sociale.

Contrairement aux partis de l'Alliance présidentielle qui n'ont pas hésité à rendre pour responsables «certaines parties et des lobbies de la spéculation» dans le déclenchement des émeutes, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, s'est voulu hier prudent et n'a pas exclu l'idée que les violentes manifestations qui secouent depuis près d'une semaine de nombreuses grandes villes du pays soient l'expression d'un ras-le-bol de la jeunesse. M. Ould Kablia veut-il éviter de jeter de l'huile sur le feu ? Son appel au calme lancé à la radio sera-t-il entendu ? En tout cas, la situation incite à la prudence : ces événements de contestation ont déjà fait 3 morts et plus de 300 blessés (le troisième décès a été enregistré hier à Tidjellabine) parmi les manifestants. Plusieurs dizaines de jeunes ont également été arrêtés. Même si elles ont baissé en intensité à Alger durant la journée d'hier, les émeutes se sont néanmoins poursuivies dans plusieurs autres localités du pays. Et pour le moment, rien n'indique qu'elles sont sur le point de s'arrêter. Entre-temps, aucun haut responsable n'a encore daigné s'adresser directement à la population. Dans un bref entretien accordé vendredi au quotidien francophone *Algérie*



Daho Ould Kablia

news, Daho Ould Kablia a fait savoir que ses services ont identifié «deux types de groupes de jeunes : le premier est constitué de bandes ou de réseaux criminels organisés qui profitent de la situation pour commettre des vols». «L'autre groupe, a-t-il poursuivi, use révolte pour dénoncer l'augmentation des prix ou une situation sociale difficile». En acceptant de reconnaître la nature des problèmes à l'origine de cette explosion sociale, le ministre de l'Intérieur rompt quelque peu avec une tradition gouvernementale qui consiste à traiter systématiquement les manifes-

tants de «voyous» et à montrer du doigt «la main de l'étranger» dès qu'il y a une contestation de rue. Cela s'est produit notamment lors des événements de Kabylie en 2001. Plutôt que de tenir un discours d'apaisement et de rassurer la population, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Noureddine Yazid Zerhouni, avait mis le feu aux poudres en traitant de voyou Guermah Massinissa, un jeune assassiné dans les locaux de la gendarmerie de Beni Douala (Tizi Ouzou). Conséquence : 126 jeunes tués et une région toute entière sombrera dans un chaos duquel elle a encore aujourd'hui du mal à se relever.

## UNE MAIN DE FER DANS UN GANT DE VELOURS

Malgré l'intensité et l'ampleur prises par la contestation, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales ne s'est toutefois pas montré particulièrement inquiet concernant l'évolution de la situation dans la mesure où la contestation se limite, pour le moment, à des groupes de «jeunes dont l'âge ne dépasse pas les 25 ans». Même si les actes de violence constatés à travers des villes du pays sont assimilés à des «agissements criminels», en haut lieu on tente tout de même de minimiser le phénomène.

Le fait que «ni les commerçants ni les fonctionnaires ne sont sortis dans la rue pour exprimer leur colère vis-à-vis du gouvernement» est ainsi, selon M. Ould Kablia, un indicateur qui permet de relativiser l'étendue de la grogne sociale. Ces émeutes ne constituent donc pas un grand motif d'inquiétude pour les autorités qui paraissent... avoir d'autres chats à fouetter. Bref, à entendre Daho Ould Kablia – qui semble avoir opté pour la politique de la main de fer dans un gant de velours –, la situation est presque normale. Mais ce qui semble rassurer le plus le successeur de Noureddine Yazid Zerhouni tient au fait que le gouvernement «ne fait pas face à une opposition politique particulière ou à un problème dont l'origine serait due à un différend politique qui risque d'influer sur les grandes orientations actuelles». Le ministre de l'Intérieur entreprend-il de «dépolitiser» le problème ? En réalité, il n'a pas tellement besoin de le faire. La société – qui vit sous état d'urgence depuis près de 19 ans et qui est interdite de manifestations publiques depuis presque autant de temps – a subi depuis longtemps un profond processus de dépolitisation. En raison du verrouillage politique et médiatique, les partis politiques ont aussi

perdu du terrain. Résultat : pour une génération entière d'Algériens, le combat pacifique est une notion qui n'a aucun sens. D'où le recours systématique à l'émeute. C'est probablement pourquoi les manifestations qui ont éclaté la semaine dernière dans tout le pays sont pauvres en slogans politiques et s'expriment de manière anarchique et violente. En décodé, le message du ministre de l'Intérieur veut surtout dire que les manifestations observées ici et là, parce que justement «apolitiques» ne sont pas de nature à contrarier le fonctionnement du gouvernement et encore moins à remettre en cause les équilibres du pouvoir. Aussi, plutôt que de répondre aux doléances des jeunes, le gouvernement a préféré faire machine arrière dans son combat contre le commerce informel. Pour l'heure, les émeutes semblent en effet avoir profité beaucoup aux commerçants puisque l'Exécutif est revenu vendredi sur sa décision qui consiste à obliger les grossistes et les distributeurs à se doter de registres du commerce et de faire leurs achats par facture. Reste à savoir, maintenant, si toutes ces «concessions» conduiront à une baisse des prix. Beaucoup de citoyens parient d'ores et déjà le contraire.

Zine Cherfaoui

5 OCTOBRE 1988 - 5 JANVIER 2011

# Quelle issue pour la contestation ?

Le 5 octobre 1988 avait marqué la fin d'une époque, celle du parti unique. Les événements avaient provoqué ou précipité, à l'époque, des changements ayant donné naissance au pluralisme politique, à la presse libre et à l'économie de marché. L'ampleur du mouvement et la brutalité avec laquelle il a été traité ont fait tomber des têtes.

Mais l'ouverture qu'on voit aujourd'hui, avec un recul de 22 ans, n'a pas pour autant consacré l'alternance au pouvoir. Au contraire, ce qu'on appelle les acquis d'Octobre ont entamé un mouvement régressif, une sorte de mouvement à contresens des aspirations citoyennes pour arriver, en fin 2010, à une impasse politique doublée d'une panne économique, mais cette fois-ci avec les caisses pleines. Politiquement, si ce n'est la façade démocratique du système, on est presque dans les mêmes interdits : on tolère à peine l'existence de quelques îlots d'opposition, de presse libre. Une véritable chape de plomb s'est abattue sur le pays ces dernières années. Sur le plan socioéconomique, on est pratiquement dans la même configuration d'il y a 22 ans. Le chômage, la faim et la misère touchent de larges pans de la société. Seulement, le pouvoir n'a pas beaucoup d'arguments à faire valoir pour justifier une telle situation. Aucun gouvernement depuis l'indépendance n'a bénéficié

de tant d'atouts pour mettre le pays sur la voie du développement. Les recettes pétrolières offraient à l'Exécutif l'équivalent de quatre fois la valeur actuelle du plan Marshall qui a reconstruit l'Europe de l'Ouest après la Deuxième Guerre mondiale. Le personnel dirigeant actuel n'a pu donc produire que l'échec. Une situation explosive presque similaire à celle d'octobre 1988. Ce qui s'est passé ces derniers jours en Algérie n'est pas un «chahut de gamins». C'est l'expression d'un malaise généralisé, résultat d'une véritable impasse sur le double plan économique et politique, contrairement à l'embellie qu'a eu à annoncer en grande pompe à l'APN, le Premier ministre lors de la présentation de la Déclaration de politique générale, il y a plus d'un mois.

Pareille situation, dans des pays à forte tradition démocratique, aurait assurément fait tomber des gouvernements, provoquer de profonds changements politiques... Qu'en sera-t-il chez nous ? Dans un système aussi fermé et réfractaire à une alternative qui viendrait de l'extérieur, c'est-à-dire de l'opposition, il est difficile de parier sur une telle issue. Nous avons vu déjà comment le gouvernement, par le biais de son ministre de l'Intérieur, a tenté d'abord de banaliser un mouvement contestataire aussi large et aussi violent en le réduisant à une simple expression de colère à

cause de la flambée des produits de large consommation. Oter le sens politique à une pareille contestation, c'est une manière pour le pouvoir de transmettre un message l'exonérant de la responsabilité dans la situation de crise qu'il a lui-même provoquée. Désigner des ennemis internes et externes, qui ont provoqué les émeutes menées, selon lui, par «des jeunes, souvent des mineurs», est aussi une manière détournée de faire admettre à l'opinion publique que la contestation ne remet pas en cause l'équipe dirigeante. Au contraire, soutenait avant-hier le ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia : «Les adultes, les pères de famille, eux, continuent à faire confiance à l'Etat», donc au personnel en place. Autrement dit, il n'y a aucune volonté de tirer les leçons de la situation actuelle, ni de changer de méthode de gouvernance. Et si alternative il y avait, le pouvoir n'accepterait pas celle qui ne viendrait pas de lui. Il s'est attelé d'ailleurs durant ces dernières années à inhiber tous les ressorts de résistance de la société et à empêcher la construction d'une véritable alternative démocratique à travers la fermeture des champs politique et médiatique. Le pouvoir a démontré également qu'il était prêt à tolérer une violence désordonnée plutôt qu'un important mouvement pacifique avec des mots d'ordre politiques. Ce sera encore une fois l'éternelle alternance clanique. Saïd Rabia



# Ben Ali chassé du pouvoir

Indépendance day. Un vendredi de la catharsis en Tunisie. Un 14 janvier de folie, fait de bouleversements spectaculaires, d'accélération subites et violentes de l'histoire. Après près d'un mois de révolte réprimée dans le sang, le peuple tunisien s'est affranchi d'un des régimes les plus tyranniques d'Afrique du Nord. Non sans avoir payé le prix fort. Hier, vers 18h30, c'était l'épilogue tant attendu.

Une conclusion en apothéose des luttes des Tunisiens pour leur émancipation. Après 23 ans de pouvoir absolu, le général président Ben Ali quitte sur la pointe des pieds, les fonctions usurpées de président de la République tunisienne.

En raison de l'«incapacité temporaire du président Zine El Abidine Ben Ali à assumer ses fonctions et conformément à l'article 56 de la Constitution, j'assume à partir de cet instant la charge de Président par intérim», a annoncé en début de soirée Mohammed Ghannouchi, Premier ministre sortant, à la télévision. Ghannouchi appellera aussitôt les Tunisiens, «toutes sensibilités confondues à faire preuve de patriotisme et d'unité». Dans son allocution prononcée devant le président de la Chambre des députés, Fouad Mebazaa, et celui de la Chambre des conseillers (Sénat), Abdallah Kallal, «le président par intérim» s'est engagé à «respecter la Constitution et à mettre en œuvre toutes les réformes sociales et politiques (...) qui ont été annoncées en collaboration avec les partis politiques et les composantes de la société civile».

Jusqu'au bout, Ben Ali s'accrochera aux rênes du pouvoir, tentera de sauver les «meubles» de son régime qu'un petit bout de bois de Sidi Bouzid, Mohamed Bouazizi, première victime de la révolte, a fini par embraser. Ben Ali limogera son gouvernement, convoquera des élections législatives anticipées et chargera Mohammed Ghannouchi de former un nouveau cabinet. Le «Zinochet» proclamera également l'état d'urgence dans l'ensemble du pays avec un couvre-feu de 18h à 6h du matin, et a décidé d'interdire les rassemblements sur la voie publique.

La veille, jeudi, dans une allocution télévisée, la troisième depuis le début de la révolte prononcée en arabe dialectal, Ben Ali promettra des réformes profondes, à quitter le pouvoir au terme de son mandat en 2014. Il s'engagera à... «baisser les prix des matières premières», à



La colère et la détermination de la rue tunisienne ont eu raison du régime Ben Ali

accorder «toute liberté aux médias» et de cesser «la censure sur internet». Décidément, pas assez pour entraver la bonne marche de l'histoire. Insuffisant pour sauver la tête de celui qui fut le maître absolu de Carthage, encore moins à refroidir le volcan tunisien. «Ben Ali dégage», «Ben Ali assassin», «Power to people», «You killed your people Ben Ali»... ont scandé hier des Tunisiens déterminés à s'émanciper d'un régime despotique et mafieux. A Tunis, mais aussi dans plusieurs autres villes du pays, Sfax, Gafsa,

El Kef, Ras El Djebel... des manifestations monstres réunissant des dizaines de milliers de Tunisiens, avaient donné vendredi le coup de grâce au régime. Ni les blindés de l'armée ni les interventions musclées et les brutalités policières n'ont eu raison de la détermination du peuple. Un printemps tunisien, comme en rêvent depuis toujours des millions d'Algériens, sevrés eux aussi, de liberté et de démocratie. Vivement l'effet domino !

Mohand Aziri

## CE QUE PRÉVOIT LA CONSTITUTION

Ya-t-il violation de la Constitution par la désignation de Mohammed Ghannouchi président par intérim de la République tunisienne ? Invoqué pour légitimer l'accession de Ghannouchi à la présidence par intérim, l'article 56 de la Constitution stipule : en cas d'empêchement provisoire, le président de la République peut déléguer, par décret, ses attributions au Premier ministre (...). Au cours de l'empêchement provisoire du président de la République, le gouvernement (...) reste en place jusqu'à la fin de cet empêchement. Le président de la République informe le président de la Chambre des députés et celui de la Chambre des conseillers de la délégation provisoire de ses pouvoirs.

L'article 57 de la Constitution stipule tout autre chose : en cas de vacance pour cause de décès, de démission ou d'empêchement absolu, le Conseil constitutionnel se réunit immédiatement et constate la vacance définitive à la majorité absolue de ses membres. Il en informe les présidents de la Chambre des conseillers et de la Chambre des députés qui est immédiatement investi des fonctions de la Présidence de l'Etat par intérim pour une période variant entre 45 jours au moins et 60 jours au plus. (...)

M. Az.

## MAIS OÙ EST DONC PASSÉ «ZINOCHET» ?

Depuis qu'il a quitté dans la précipitation le palais de Carthage, il était difficile de déterminer le point de chute de l'avion qui transportait le président «déchu» Zine El Abidine Ben Ali. Annoncé dans un premier temps à Malte, il a seulement été confirmé qu'il avait bel et bien survolé l'espace aérien maltais «en direction du nord». Puis il fut annoncé avec insistance à Paris. Interrogée par l'AFP, l'Elysée a déclaré n'avoir «aucune information à ce stade» sur la venue de Ben Ali en France. En outre, Paris a indiqué n'avoir reçu «aucune demande d'accueil» du président tunisien et qu'elle «examinerait toute éventuelle requête, en accord avec les autorités constitutionnelles tunisiennes», a fait savoir le ministère français des Affaires étrangères. En outre selon la chaîne itélé, c'est le président Sarkozy lui-même qui aurait refusé d'accueillir Ben Ali.

Par ailleurs, une ONG tunisienne basée à Paris a affirmé que si Ben Ali est accueilli en France, il sera aussitôt poursuivi pour crimes contre le peuple tunisien. «Si Ben Ali vient en France, nous porterons plainte. Nous demanderons son arrestation immédiate et sa traduction en justice pour le crime commis contre son peuple», a déclaré Mouhieddine Cherbib, du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, rapporte l'AFP. A l'heure où nous mettons sous presse, nous sommes toujours sans nouvelles du président en cavale. La chaîne Al Jazeera vient de rapporter une information – non confirmée – selon laquelle le président en fuite cherchait asile du côté du Golfe. Des membres de la famille Trabelsi dont Leila Trabelsi auraient d'ores et déjà trouvé refuge à Dubaï.

B. M.

## LE SILENCE GÊNÉ DES GOUVERNEMENTS ARABES

Il est édifiant de noter, en glanant les réactions internationales hier, relatives à la situation en Tunisie, que les gouvernements arabes ont été quasi unanimes à observer un silence gêné suite à la chute du régime de Ben Ali. Seul le Qatar s'est exprimé, Doha ayant déclaré qu'elle respectait «le choix du peuple tunisien», selon Al Jazeera. C'est dire la crainte des régimes arabes de voir le «syndrome tunisien» les contaminer...

B. M.

LE CHEF DE L'ÉTAT EST FAN DU RÉGIME TUNISIEN

# Bouteflika perd son ami Ben Ali

Le régime autoritaire tunisien est tombé. Poussé par des milliers, voire des millions de manifestants qui réclamaient sa tête, Ben Ali a fini par céder. Pour une fois, le maître de Carthage, qui traitait ses compatriotes comme s'ils étaient des sujets corvéables à merci, affiche profil bas et quitte son pays en cachette, à l'abri des regards. Triste fin pour un homme qui se faisait «élire» par des scores brejnéviens à faire pâlir d'envie les dictateurs africains.

Son bras armé, qui a tué plus de 60 Tunisiens, n'a pas réussi à lui acheter la paix et lui obtenir un sursis. Pas plus que le sacrifice de son ministre de l'Intérieur, puis de tout son gouvernement. Le palais de Carthage, symbole de l'oligarchie à la tunisienne, s'est lézardé et son occupant depuis 23 ans est poussé à la porte de sortie. Sans gloire.

Et c'est toute l'image surfaite d'une «république stable», qui se trouve froissée à la face du monde. Une image qui vaut à la Tunisie de Ben Ali d'être citée en «modèle». Le président Bouteflika est d'ailleurs un fan de la gouvernance façon Ben Ali ; c'est-à-dire une population casernée obéissant au doigt et à l'œil au chef avec ou sans galons.

Abdelaziz Bouteflika, qui est à peu près de la même extraction idéologique – libéralisme économique doublé d'une glaciation politique – devrait être choqué par ce qui se passe chez son ami Ben Ali. Il devrait mesurer le fossé qui sépare le peuple de ce pays faussement heureux qu'il chérissait à la caste qui



POignée de mains chaleureuse entre Abdelaziz Bouteflika et Zine El Abidine Ben Ali

le gouverne. Et par ricochet, il devrait prendre conscience de son propre échec après plus d'une décennie de règne. Si le régime de Ben Ali que Bouteflika affectionne tant – mais qu'il n'a pas encore réussi à calquer en Algérie – subit un tel rejet populaire, Bouteflika devra alors tirer les conclusions. Tout comme son ami Ben Ali.

## BEN ALI ET BOUTEFLIKA : MÊME COMBAT...

Curieusement, le «modèle» vient de changer de visage au grand bonheur

de nos voisins de l'Est. Les Tunisiens, qu'on a coutume de présenter chez nous comme un peuple peureux et obéissant, écrasé sous la botte de Ben Ali, vient de donner une leçon de courage et d'engagement patriotique à tout le monde arabe. Aux Algériens surtout. Quand on voit ces foules immenses organisées et civilisées massées à l'avenue Bourguiba ou devant le ministère de la «terreur», demander à Ben Ali de se «casser», on a la chair de poule. Ironie du sort, le modèle de lutte citoyen nous vient de Tunisie. Mais c'est le bon

modèle pas celui de l'asservissement et de l'humiliation populaire, imposé par Ben Ali depuis 1987 et qui charme tant notre président. Ce modèle-là est désormais honni à l'intérieur pour être exportable chez nous. En revanche, la rue, en Tunisie, qui a maintenu héroïquement la pression est en passe d'arracher des acquis démocratiques considérables, voire de déboulonner un régime en putréfaction. En Algérie, le pouvoir et ses relais s'en sortent plutôt à bon compte des dernières émeutes. Comme d'habitude... Quelques poignées de dinars soustraites aux prix de l'huile et du sucre lui ont suffi pour «huiler» à nouveau sa machine répressive et brandir la matraque contre qui voudrait incommoder sa tranquillité.

## DE LA GESTION «COMMERCIALE» D'UN MAL-ÊTRE

Le régime a donné des Algériens une image peu flatteuse de tubes digestifs qui ne se révoltent que pour leur ventre. En clair, Bouteflika et son équipe ont réussi à «acheter» la paix en payant le différentiel des prix. Le message est limpide : ces révoltes n'ont rien de politique. Autrement dit, le régime de Bouteflika n'est aucunement visé par la vague d'émeutes qui a secoué le pays quand bien même la mèche a été allumée par son gouvernement. Au final, Bouteflika et son équipe, aidés il est vrai par une société civile «maison» et des «experts» à la petite semaine, ont réussi l'épreuve. S'agissant des dégâts, les pétrodollars qui auraient pu servir la



relance économique, la vraie, iront à la reconstruction de ce qui a été détruit. La boucle est bouclée et «l'Algérie forte et digne» rentre tranquillement dans les rangs sous la conduite éclairée de son excellence...

Tant qu'il y aura l'argent, tout peut être acheté, y compris les consciences...

Mais cette gestion «commerciale» d'un mal-être social, économique, culturel et politique du pays a certainement ses limites.

Un vieux ministre de l'Intérieur, âgé de 78 ans, peut-il, en effet, comprendre les aspirations d'un jeune de 18 ans de la génération facebook et de twitter qu'il traite de criminel ? Il y a, incontestablement, un problème générationnel dans un pays majoritairement jeune gouverné par une gérontocratie aux allures tribales. La chute à la Ceausescu de Zine El Abidine Ben Ali devrait servir de bonne leçon tunisienne. La volonté des peuples est inébranlable, que ce soit à Sidi Bouzid (Tunisie), à Sidi Rached (Algérie) ou à Sidi Ifni (Maroc). Le Maghreb des peuples commence visiblement à se libérer des carcans autoritaires qui l'enserrent. La Tunisie a déjà entamé son printemps démocratique et proclame haut et fort l'automne de la dictature.

Hassan Moali

# Les régimes arabes en état d'alerte

La chute du puissant président Zine El Abidine Ben Ali après 23 ans de règne sans partage, sous la pression de la rue, met les régimes arabes en état d'alerte.

Conscients de leur large impopularité, de leur illégitimité et du ressentiment de leur société envers eux, les dirigeants arabes cherchent à se prémunir contre un scénario à la tunisienne.

Tout en se précipitant pour déclarer leur soutien au peuple révolté et désormais révolutionnaire tunisien, les monarchies arabes se préparent d'ores et déjà à parer à tout éventuel effet de contagion.

«*La révolution tunisienne est le premier soulèvement populaire de ce genre qui parvient à renverser un chef d'Etat dans un pays arabe. Cela peut se révéler une source d'inspiration ailleurs dans la région*», estime Amr Hamzawi, du centre pour le Proche-Orient de la fondation américaine Carnegie. Pour lui, «*les ingrédients que l'on trouve en Tunisie sont aussi présents ailleurs*».

Les sociétés arabes vivent toute dans la même situation que la Tunisie : peuples asservis, oppositions réprimées, droits bafoués, libertés confisquées, corruption généralisée, misère répandue... Ce constat est valable pour l'ensemble des régimes arabes. Du Maroc à l'Algérie, de l'Egypte à la Jordanie, on



Une des réunions de la Ligue arabe

trouve ces ingrédients détonants. L'injustice sociale et le verrouillage politique ont généré des sentiments de répugnance, de dégoût et d'exaspération.

## SIMILITUDES

Les sociétés arabes, qui se sentent en totale déréliction, risquent de déverser leur colère dans la rue, comme l'ont bien fait les Tunisiens qui ont vécu sous un régime policier des plus durs de

puis leur indépendance, en 1956. Rien n'est désormais impossible. Ce qui s'est passé en Tunisie montre que le changement peut venir des sociétés elles-mêmes et qu'aucun dictateur ne peut résister à la volonté d'un peuple uni dans sa révolte. «*Nous espérons que ce qui arrive en Tunisie puisse se passer dans d'autres pays arabes où les dirigeants et les rois ont rouillé sur leur trône*», commente le chef d'antenne d'une chaîne de

télévision libanaise. Il n'y a donc plus besoin d'une démocratie héliportée à l'américaine pour libérer les peuples opprimés.

## CAPACITÉS DE RÉGÉNÉRESCENCE

«*L'écho de cet événement, sans précédent dans le monde arabe, se fera entendre sans aucun doute dans plus d'un pays de la région*», estimait le journal libanais *An-Nahar* dans son édition d'hier. Des Egyptiens se sont joints, vendredi au Caire, à un groupe de Tunisiens qui célébraient, devant leur ambassade, le départ du président Ben Ali, appelant de leur côté leur président Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981, à partir. «*Écoutez les Tunisiens, c'est votre tour les Egyptiens*», scandaient les manifestants. En Jordanie, des milliers de personnes ont manifesté dans plusieurs villes pour protester contre le chômage et l'inflation, mais aussi réclamer la chute du gouvernement. En Algérie, des jacqueries ont éclaté dans plusieurs villes du pays, début janvier, sur fond de hausse des prix de produits de large consommation. Mais même si le message venu de Tunisie est perçu haut et fort dans le reste du monde arabe, son impact à court terme et les risques de contagion restent difficiles à évaluer dans l'immédiat. Les régimes autoritari-

res arabes ont prouvé qu'ils ont des capacités à s'adapter aux nouvelles donnes et à survivre au vent du changement. Des exemples méritent d'être soulignés. La révolte des Algériens en 1988, assoiffés de liberté, a été détournée et a permis au système politique de se régénérer en instaurant une démocratie de façade. En Syrie aussi, le printemps de Damas, en 2000, a été étouffé dans l'œuf. Contrairement au régime de Ben Ali, extrêmement fermé, en Algérie, au Maroc ou encore en Egypte, les régimes en place laissent des petites soupapes à la société civile et à l'opposition. D'autres, baignant dans le pétrole comme la Libye ou l'Arabie Saoudite, achètent carrément le silence de leurs peuples. Pour Claire Spencer, chef du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'institut Chatham House, à Londres, la possibilité que l'Algérie suive une évolution à la tunisienne «*reste un grand point d'interrogation*». Il est évident que la plupart des régimes arabes sont sous tension face à l'éventualité d'une contagion de la révolution tunisienne. Mais il est difficile de dire avec autant de certitude si un tel scénario peut se produire dans d'autres pays arabes. Quand la rue est investie, tous les scénarios sont envisageables... même les plus sombres. M. A. O.

## COMMENTAIRE

*Le pouvoir  
déconnecté*

Par Omar Berbiche

**O**n a beau essayer d'interpréter la passivité des autorités algériennes face à l'accélération de l'histoire et au vent de démocratisation qui souffle à nos frontières immédiates et dans notre sphère géographique, on n'en trouvera aucun argument sensé et responsable expliquant cette déconnexion de l'Algérie officielle face aux bouleversements historiques qui s'opèrent autour d'elle. Le fait de détourner le regard de l'actualité brûlante qui se déroule à nos portes au point où l'événement est complètement ignoré par les médias officiels traduit-il un embarras du pouvoir quant au risque de contagion sur l'Algérie ? Ou bien faut-il y voir dans l'attitude des autorités, à leur tête le président Bouteflika, le signe d'une confiance absolue dans la «sagesse» du peuple algérien qui, pour avoir d'autres préoccupations plus existentielles comme l'a admis le ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, n'a pas la tête et le ventre à faire la Révolution ? La vérité, c'est qu'il se dégage un fort sentiment sinon de panique, du moins, de réelle inquiétude d'une telle posture faussement sereine qui donne l'impression que l'Algérie est loin de l'épicentre du séisme démocratique qui ébranle notre région. Comment peut-on rester aussi zen – c'est du moins l'impression que l'on veut donner – en s'efforçant avec un aplomb aussi déroutant de convaincre que l'Algérie n'est ni la Tunisie, ni l'Égypte pour craindre de mauvaises surprises ? L'argument selon lequel, fort de son appareil répressif, l'État algérien n'a rien à craindre de la rue, vient de voler en éclats avec les révoltes populaires de Tunisie et d'Égypte, deux États policiers connus pourtant pour leur brutalité et leur politique de terreur érigée en mode de gouvernance. La force n'a jamais réglé et ne réglera jamais les crises et les rapports conflictuels entre gouvernants et gouvernés. Pour ne pas l'avoir compris, les présidents Ben Ali et Moubarak ont appris à leurs dépens que la violence d'État appelle inévitablement la violence ou la révolte du peuple. Tôt ou tard. La peur a désormais changé de camp. C'est le premier enseignement à tirer de ces événements. L'autre donne nouvelle que les dirigeants arabes et tous les dictateurs de part le monde doivent sérieusement méditer est que l'on assiste, avec ces chaudes alertes, à un début de refondation des relations internationales. Les aspirations démocratiques des peuples sacrifiés jusqu'ici sur l'autel du pragmatisme économique et de la *realpolitik* constituent aujourd'hui une préoccupation majeure des grandes puissances qui régissent le monde. Convaincues en cela que c'est le seul vrai gage de stabilité des États et des nations et le moyen le plus sûr de préserver leurs intérêts menacés par l'instabilité chronique des régimes en place. Deux raisons fondamentales qui doivent pousser le pouvoir en Algérie à régler au plus vite son déficit de légitimité en engageant le pays dans la voie des réformes démocratiques. Bouteflika aura-t-il la clairvoyance politique d'ouvrir le système en allant dans le sens de l'histoire ou continuera-t-il, imperturbable, son bonhomme de chemin, suivant le cap fixé qui a mené le pays à l'impasse dans laquelle il se trouve ? Le fait que la société civile se soit emparée de cette revendication – demain ce sera la rue – exige des gestes politiques forts et dans les meilleurs délais avant qu'il ne soit trop tard.

# La g erontocratie plut ot que la d emocratie

● D'est en ouest, les pays arabes  touffent encore sous des r egimes totalitaires faits de p etromonarchies r etrogrades.

**E**n 1962, Abdelaziz Bouteflika est,   25 ans, le plus jeune ministre du gouvernement Ben Bella et, sans doute, du monde. Une fiert  pour un pays jeune qui vient d'acc eder   l'ind ependance en payant le prix fort. En 2011,   l' ge canonique de 73 ans, le m eme Bouteflika est plus que jamais au sommet du pouvoir. M eme si les signes de vieillesse, de l' ge et de la maladie se lisent sur son visage comme dans un livre ouvert, cela ne l'emp eche nullement d'entamer sa douzi eme ann ee de r egne sans partage, apr es avoir fait sauter le verrou constitutionnel qui limitait les mandats pr esidentiels   deux. Une exception ? Plut ot une r egle g en erale dans un monde arabe gouvern e d'une main de fer par de vieux croulants qui s'accrochent d esp er ement   leur fauteuil et   leurs privil eges.

Dirigeants arabes levez-vous ! Bouteflika, 73 ans, dont 12 ans de r egne. Kadhafi, 69 ans, dont 42 ans de r egne. Hosni Moubarak, 82 ans, dont 30 ans de r egne. Ali Abdellah Salah, 70 ans, dont 21 ans de r egne. Bachar El Assad, 46 ans, dont (d ej ) 11 ans de r egne. Il a succ ede   son papa, Hafez, mort en 2000 apr es 30 ans de r egne. Zine El Abidine Ben Ali, « Zinochet » pour les intimes, 74 ans. Sa carri ere de dictateur s'est brutalement arr ete apr es 24 ans de r egne. Il a succ ede   Bourguiba qui s'est maintenu au pouvoir pendant 30 ans.

N'en jetez plus, la coupe est pleine ! C'est pour cette raison que les r eunions de la tr es insignifiante Ligue



*Les jeunes ont pour seule solution, la contestation et les r evoltes pour faire valoir leurs revendications*

arabe ressemble   un club du troisi eme  ge ou un salon d'une maison de retraite.

## L'AUTOMNE DES PATRIARCHES ?

Le plus acerbe dira qu'il s'agit du rayon fossile du mus ee de pal eontologie. A moins que la R evolution du jasmin ne bourgeoine partout dans le monde arabe, la g erontocratie a encore de beaux jours devant elle. M eme l'exemple de la premi ere puissance du monde, qui s'est offert

un pr esident de 42 ans, n'a pas fait r efl echir Barack Obama venait pourtant de succ eder   un Bill Clinton envoy e   la retraite   l' ge de 55 ans apr es seulement deux petits mandats. Imimaginable au pays. Au cours des derni eres d ecennies, le souffle lib erateur de la d emocratie a atteint les r egions les plus herm etiques au changement.

Le bloc socialiste a fondu, et l'Europe de l'Est a mu e en une multitude de R epubliques o  d emocratie et d ev-

loppement sont devenus des r ealit es tangibles. M eme l'Am erique latine s'est d ebarrass ee des encombrantes juntes militaires qui  crasaient sous leurs bottes les peuples et leurs r eves de libert .

Partout dans le monde, y compris en Afrique, continent o  la maladie du coup d'Etat fait plus de victimes que le sida et la malnutrition r eunis, le principe de l'alternance au pouvoir, par la voie des urnes, a fait de nouveaux convertis. Seul l'irr educible

monde arabe r esiste encore et encore au changement. D'est en ouest, les pays arabes  touffent encore sous des r egimes totalitaires faits de p etromonarchies r etrogrades, d'improbables dictatures o  le fils h erite du p ere et d'autocraties born ees.

## DES VIEUX QUI GOUVERNENT DES JEUNES

Portrait du dirigeant arabe : il est tr es vieux et immens ement riche.

Il a pass e la moiti e de sa vie   r egner plut ot qu'  gouverner. C'est un sp ecialiste du bourrage des urnes qui concentre tous les pouvoirs entre ses mains. La t el e et les journaux chantent quotidiennement sa clairvoyance, sa magnificence et sa gloire. Il est arriv e au pouvoir sur un char et il ne le quittera que les pieds devant ou chass e par son peuple. L'autre particularit  de ces pays est que leur sol est gorg e de gaz et de p etrole.

Ces richesses, pourtant, ne profitent pas aux peuples mais   une caste d'untouchables o  l'on retrouve la famille r egnante, les apparatchiks du r egime et toutes les client eles qui ont fait leur all eance au ma tre du pays. La derni ere particularit  de ces pays, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, et qu'ils sont dirig es par des vieux alors que leur population est compos ee   plus de 70% de jeunes qui ont moins de 30 ans. Il n'est donc pas  tonnant que ce sont ces m emes jeunes que l'on retrouve   la t ete des r evoltes et des  meutes qui embrasent actuellement le monde arabe.

*Djamel Ailiat*

## MARCHE DE SOUTIEN EN FAVEUR DES ÉGYPTIENS À PARIS

# «Moubarak, Kadhafi, Assad, Bouteflika, Abdallah... de grâce dégagez»

● Une marche de soutien a eu lieu, hier à Paris, en faveur du peuple égyptien qui se bat actuellement pour mettre «hors d'état de nuire» le président Moubarak aux commandes depuis 30 ans

Paris  
De notre correspondant

Hier la Tunisie, aujourd'hui l'Égypte, demain l'Algérie et la Syrie, les dictateurs tomberont», pouvait-on lire sur une banderole en carton déployée hier, lors de la marche organisée à Paris en soutien aux manifestations qui se déroulent actuellement au pays des Pharaons. Ils étaient plusieurs milliers d'Égyptiens à exiger le départ de Hosni Moubarak et de tous les dictateurs arabes du pouvoir. Des slogans hostiles ont été scandés tout au long de la marche qui a débuté sur la place de la République pour atteindre la place de l'Opéra. «Le peuple veut faire tomber le gouvernement», «Moubarak assassin, Sarkozy complice», «Pour une Assemblée constituante», «Jamel, tout le monde te déteste», ou «Pars, pars Moubarak, la justice est à tes trousses», écrivaient-ils sur les nombreuses pancartes soulevées par une foule composée essentiellement de jeunes. Mohsen, 29 ans, est vendeur de fruits et légumes sur les marchés parisiens. Pour cet Égyptien arrivé en France depuis trois ans, son pays doit changer de main. «Moubarak est le malheur du peuple, a-t-il dit.

*Il a vendu le pays à Israël et aux Américains. Ce n'est pas lui qui décide mais les étrangers. Les trois quarts des Égyptiens vivent sous le seuil de la pauvreté, alors que lui et le régime qui le soutient pillent le pays et profitent de ses richesses. Il est temps qu'il dégage.»*

Pour son ami H'sine, perché sur un fourgon, le micro à la main et la tête enturbannée d'un drapeau égyptien, le moment est historique car il mettra fin à trente années de règne «d'un dictateur de surcroît ami des riches et des puissants». «Le peuple égyptien ne peut plus se taire. Il se battra jusqu'à la chute du régime et l'arrivée d'une nouvelle ère démocratique», explique-t-il. Et d'ajouter : «Des élections libres et transparentes doivent avoir lieu et le vainqueur dirigera le pays, en fonction d'une nouvelle Constitution qui devrait voir le jour après le départ de Moubarak.»

Solidaires avec ce qui se passe en Égypte, des Algériens et des Tunisiens ont également pris part à la marche. Un collectif qui porte le nom de Rached a distribué des tracts dans lesquels il appelle à manifester le 12 février prochain devant le consulat général d'Algérie à Paris pour «l'avènement de la démocratie et de la bonne

gouvernance, afin de redonner espoir au peuple algérien». Le mouvement Rached, présent aussi à Londres, Genève et Montréal, estime qu'il est urgent de créer les conditions nécessaires au développement économique qui permettra au peuple algérien d'aspirer légitimement à une meilleure vie.

Dans son tract, il a critiqué le pouvoir qui se targue de détenir 150 milliards de dollars de réserves de change alors que le peuple, lui, meurt de faim. Bref, Rached appelle à aller vers un monde où les uns cessent d'avoir tout et les autres cessent d'être privés de tout pour se contenter d'un espoir qui est plus terrible que la mort elle-même.

L'Algérie était omniprésente lors de cette marche. L'ensemble des manifestants sont convaincus que le régime de Bouteflika et celui des généraux sont enfin arrivés à maturité et tomberont comme une figue sèche en automne. Mais d'ici là, ils ont appelé à la mobilisation et à suivre la situation de près, car comme dit Khalid, un Algérien de France, si le régime égyptien est par terre, il ne faudrait pas beaucoup pour celui de l'Algérie subisse le même sort. Amen...

Yacine Farah

# La contestation se propage

● Les Egyptiens réclament à gorge déployée le départ de Moubarak qui régent le pays d'une main de fer.

Désormais, du Golfe jusqu'aux côtes atlantiques, rien ne sera plus jamais comme avant. Le vent du changement a soufflé fortement, secouant les citadelles des dictateurs et des monarques. Le monde arabe est en ébullition. Longtemps soumis à des régimes despotiques corrompus, les peuples arabes se soulèvent en masse pour rompre le silence et briser les murs de la terreur.

Le vent de la démocratie souffle en Arabie, annonçant le crépuscule des dictateurs. Après la Tunisie et l'Égypte, le cercle de la contestation des régimes s'élargit gagnant la Jordanie, l'Arabie Saoudite, Bahreïn, la Libye, le Maroc, la Syrie et bien évidemment l'Algérie. Aucun peuple arabe ne souhaite rester en marge de cette nouvelle page d'histoire qui s'écrit dans cette région du monde. Pour le sociologue Zoubir Arous, «le monde arabe vit des moments historiques semblables à la période des années cinquante» où les peuples se sont soulevés contre l'empire colonial.

Ainsi, au bout d'un mois de lutte sans relâche, les Tunisiens ont réussi à chasser Zine El Abidine Ben Ali du pouvoir après 23 ans de règne sans partage. Longtemps redouté pour sa cruauté, le régime de Carthage s'est écroulé tel un château de cartes. Un régime qui s'est avéré finalement faible et impuissant face à la détermination d'un peuple assoiffé de liberté. Le mythe selon lequel les pouvoirs arabes sont ébranlables que par des forces étrangères a volé en éclats. Les Carthaginois ont donné ainsi le la. C'est le déclin. A peine Ben



Contestation populaire à Sana'a au Yémen

Ali a-t-il trouvé une «terre d'asile», que le peuple égyptien reprend le flambeau de la lutte contre le «pharaon» du Caire. La contagion démocratique a gagné le pays du Nil. Les Egyptiens se sont soulevés tel un tsunami contre un Moubarak au pouvoir depuis 30 ans. Ils réclament à gorge déployée le départ de celui qui régent le pays d'une main de fer. Depuis le 25 janvier, la place Tahrir cristallise le rejet d'un régime despotique.

La torture systématique, l'état d'urgence, la corruption qui sont les principaux traits du régime Moubarak ont cédé face à la soif de liberté et de démocratie. Si le rais s'accroche encore

au pouvoir d'un autre âge, le pays a basculé définitivement dans le camp de la démocratie. Il est sûr que si Hosni Moubarak et son régime – épice de la stratégie américaine dans la région – venaient à chuter, c'est sans doute toute la carte géopolitique du monde arabe qui changerait complètement. D'où justement «l'affolement» de l'Administration américaine et ses «manœuvres» en coulisses pour «aider» à la mise en place d'un nouveau régime non hostile à Israël et aux intérêts occidentaux. Mais c'est sans compter sur les millions d'Égyptiens qui, dans leur «révolution de dignité», rejettent en filigrane l'alignement sur la politique

américano-israélienne. Ainsi, la chute de Hosni Moubarak pourrait provoquer l'effet domino tant souhaité par les peuples arabes. Et plus la mobilisation dure en Égypte, plus cela donne de l'appétit et du courage aux autres peuples de la région. La vague de colère a remporté déjà une première bataille en Jordanie où les manifestants ont contraint le roi Abdallah à limoger son gouvernement et à prendre des mesures urgentes pour absorber la colère de la rue de plus en plus exigeante. Au sud de l'Arabie, au Yémen, Ali Abdallah Saleh, l'éternel président depuis 1978 (Yémen du nord jusqu'en 1990 puis du Yémen unifié jusqu'à présent) voit

son pouvoir largement contesté. Début février, des dizaines de milliers de manifestants défilaient dans les rues de Sana'a pour réclamer son départ. Pressé par une semaine de protestation, il a renoncé à briguer un troisième mandat tout en faisant certaines concessions à l'opposition. Les autres régimes de la région sont du coup gagnés par la panique de voir leur pouvoir s'écrouler, tandis que les peuples, eux, s'engouffrent dans cette brèche démocratique pour forcer le destin. Des foyers de lutte pour un changement démocratique se créent partout. Des groupes de jeunes et d'intellectuels investissent l'espace politique pour contraindre les régimes à les écouter.

Même les monarchies les plus riches d'Arabie ne sont pas à l'abri de ce «mistral» de la liberté. Les familles régnantes en Arabie Saoudite, au Bahreïn, au Koweït, aux Emirats arabes unis doivent dorénavant compter avec les aspirations des peuples à la démocratie et à la justice sociale. L'argument de la menace islamiste qu'agitent les régimes arabes pour se maintenir au pouvoir et s'assurer «la protection» de l'Occident est battue en brèche. Car les rues arabes rêvent de démocratie et de liberté et le font savoir de manière moderne et civilisée.

En somme, le monde arabe que les régimes et l'Occident ont voulu enfermer dans le gouffre du sous-développement politique et économique, ses peuples lui ouvrent une autre perspective historique. L'installer sur l'orbite de la démocratie et du progrès.

Hacen Ouali

## COMMENTAIRE

*Le pouvoir algérien  
interpellé*

Par Omar Belhouchet

**L**e pouvoir algérien va-t-il prendre la mesure de la lame de fond qui agite le monde arabe? Au bout de trois semaines à peine de révolte et une mobilisation exceptionnelle des Egyptiens, le président Moubarak lâche le pouvoir et s'en va... laminé par une inimaginable ferveur populaire. Après la fuite de Ben Ali, Moubarak chute. L'homme était pourtant indétronable, appuyé par des redoutables services de sécurité parmi les plus puissants du monde arabo-musulman. Comme Ben Ali, le raïs a fini par capituler face à la rage populaire.

Deux dictateurs sont tombés en moins d'un mois. Le monde arabe est à présent dans un nouveau cycle politique. Un peu partout, du Maroc au Yémen en passant par les monarchies du Golfe, tous les régimes autoritaires de la région sont rejetés par leurs peuples, y compris le nôtre — l'aspiration à la liberté, à la démocratie, au bien-être social sont de fortes exigences populaires.

Le régime algérien doit impérativement initier des réformes pour transformer en profondeur le système politique s'il ne veut pas subir, comme en Tunisie et en Egypte, la colère du peuple. Le président Bouteflika doit engager une véritable ouverture politique au sens plein du terme, sincère, sans faux-fuyant, sans laquelle il prend le risque de plonger notre pays dans une tourmente. Les appels montent et se font de plus en plus pressants, il est tenu de les écouter et de les prendre en charge.

La répression n'a pas de raison d'être dans cette phase historique que traverse en profondeur le monde arabe. S'il ne veut pas être chassé du pouvoir par une révolte populaire, il doit prendre les devants et ne pas attendre que le feu atteigne la maison.

Il est encore temps. Il doit délivrer aux Algériens un message d'ouverture, en évitant au pays de nouvelles factures.



## COMMENTAIRE

## A contre-courant de l'histoire

Par Ali Bahmane

Aucun régime en déficit démocratique, aucune autocratie ne seront épargnés par le vent de révolte qui balaie le monde arabe, sans précédent de par son ampleur et sa puissance. Deux pouvoirs, en Egypte et en Tunisie, ont déjà basculé, les autres sont en voie de l'être, le rythme des basculements se faisant en fonction des niveaux de conscience des populations, de leur degré de mobilisation et surtout de la réaction des dirigeants en place. L'Algérie n'échappe pas à ce tournant historique. Un consensus au sein de la population s'est dessiné sur la nécessité d'un changement de régime, ce que n'admettent pas cependant les dirigeants en poste, convaincus avoir pleine légitimité et totale confiance des Algériens. Mais ils redoutent, malgré tout, la contagion, particulièrement après la vague émeutièrre qui a secoué le pays en novembre 2010, suivie d'une forte mobilisation de pans entiers de la société civile, multipliant marches et appels et s'organisant en coordinations. Aussi ont-ils développé une stratégie consistant à délégitimer cette contestation en mettant essentiellement en avant le rôle du président Bouteflika présenté comme éminemment positif pour le pays. C'est d'ailleurs lui-même qui est monté au créneau, en témoignant son activité frénétique ces dernières semaines, tranchant avec son apathie de ces derniers mois voire des dernières années. Il s'est attelé à prendre les devants en se présentant comme réformateur et initiateur des changements revendiqués. Le discours officiel tente de faire accrédi-ter cette thèse, s'appuyant sur la levée de l'état d'urgence et les mesures économiques et sociales prises en faveur des jeunes. Medelci, le ministre des Affaires étrangères, a tenu à «en informer», à Genève, la commission onusienne des droits, et des relais dans la société civile et l'opposition institutionnelle, à l'image du PT de Louisa Hanoune, sont montés au créneau sur ce registre. Le régime et sa périphérie tentent aussi d'imposer l'idée que seul Bouteflika, de par

ses pouvoirs et son autorité, est à même de conduire le changement et que, s'il est autoritaire, il n'est pas un despote à l'image d'El Gueddafi, de Moubarak ou de Ben Ali. Mais cette idée est battue en brèche par beaucoup d'Algériens, organisés ou pas, qui mettent en avant un bilan désastreux du chef de l'Etat en matière de libertés individuelles et collectives. Les dix années passées ont considérablement fragilisé le pays, car livré au népotisme, au régionalisme et à la corruption généralisée. Le vrai changement, disent-ils à souhait, ne peut venir ni d'un leader qui a échoué ni du système qu'il a mis en place et qui l'a porté à bout de bras. Seuls de nouveaux hommes et de nouvelles forces politiques sont à même de l'opérer, à l'exemple de l'Egypte et de la Tunisie. Tout l'édifice ancien doit être balayé et l'Algérie doit être (re)construite de nouveau. Là où se rejoignent les deux thèses c'est dans la primauté qu'elles donnent au caractère pacifique du changement, qu'il vienne de l'intérieur du système ou de l'extérieur. L'Algérie a trop souffert pendant et depuis la guerre de Libération pour lui rajouter une autre violence. Celle-ci serait particulièrement meurtrière, car trop d'intérêts sont en jeu aujourd'hui et pas seulement politiques. Le cas libyen en est une illustration. Là aussi la violence inouïe qui marque la contestation est le résultat de l'entêtement de son leader Mouammar El Gueddafi à s'accrocher au pouvoir, se considérant comme l'homme providentiel de son pays. En Tunisie et en Egypte, les dégâts ont été limités par la décision, relativement rapide, du départ de Ben Ali et de Moubarak. A leurs pays a été évité un chaos qui aurait hypothéqué les chances d'une renaissance démocratique. Ces exemples peuvent-ils inspirer Bouteflika ?

L'ALGÉRIE A VOTÉ AVEC LA SYRIE CONTRE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ZONE D'EXCLUSION AÉRIENNE EN LIBYE

## Bouteflika soutient El Gueddafi

**N**otre premier sentiment s'agissant de ce qui s'est passé en Tunisie, puis en Egypte a été celui de la surprise. La Tunisie nous renvoyait l'image d'un pays tout à fait paisible. Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui a essayé d'expliquer la position algérienne vis-à-vis des révolutions tunisienne et égyptienne, dans une interview publiée par le journal Le Monde dans son édition de samedi, laisse perplexe et renseigne sur l'étendue du désengagement de la diplomatie algérienne sur la scène internationale en général et arabe en particulier. Mourad Medelci reconnaît qu'il n'y a pas eu de réaction « officielle et rapide » face aux révolutions des peuples tunisien et égyptien. Son argument : « La tradition algérienne est de respecter ce qui se passe dans les pays tiers, même nos voisins. » L'explication de Medelci ne tient pas la route. Si la diplomatie algérienne dit n'avoir pas vu venir le vent de la liberté qui a soufflé sur Tunis et Le Caire, il est difficile, par contre, de la croire sur le fait d'avoir mis du temps pour prendre position. Disons le clairement, le régime de Bouteflika, qui lui-même est largement contesté par les Algériens, a joué à fond la carte de Ben Ali et

de Moubarak jusqu'à la dernière minute. En réalité, c'est la chute de ces derniers qui était inattendue pour Alger, ce n'est pas autre chose. Et c'est la raison pour laquelle elle avait mis autant de prudence pour mieux voir.

La position de la diplomatie algérienne trouve par conséquent toute son explication à la lumière de sa réaction face à la révolution libyenne. L'Algérie est l'un des rares pays au sein même de la Ligue arabe à avoir rejeté la décision de l'instauration par la communauté internationale d'une zone d'exclusion aérienne en Libye pour empêcher Mouammar El Gueddafi d'exterminer son peuple. Elle se distingue encore une fois par une position, pour le moins que l'on puisse dire, étonnante. Pour Mourad Medelci, ce n'est pas une guerre d'El Gueddafi contre son peuple, mais bien « une opposition armée entre une partie de la population et une autre ». Le ministre des Affaires étrangères, qui ira jusqu'à confondre, arbitrairement, la situation en Libye avec celle de la Côte d'Ivoire, reprend littéralement à son compte les arguments du « leader libyen » qui pour s'accrocher au pouvoir brandit la menace terroriste. Il est, à raison, légitime de s'inquiéter sur le risque

d'exploitation de la situation par les réseaux terroristes dans la région mais, à tort, de l'exagérer de telle manière à sous-entendre qu'il est souhaitable qu'El Gueddafi reste plutôt que de voir « réapparaître la menace terroriste de l'autre côté des frontières ».

Nous savons que le régime libyen joue à fond la carte « Al Qaïda » pour assurer sa propre survie, mais il est incongru pour l'Algérie de le suivre dans un tel raisonnement au risque de se retrouver en quarantaine dans une Afrique du Nord totalement refondée après la chute des régimes de Ben Ali, Moubarak et celui d'El Gueddafi

décrié par toute la communauté internationale qui vient de reconnaître la légitimité du Conseil national de transition. En somme, il est à parier que derrière la sortie de Mourad Medelci, qui pense que « le climat est peut-être favorable pour tenter une médiation » en Libye, se cache le souhait de voir se maintenir le régime d'El Gueddafi et l'avortement de la révolution du peuple libyen. L'enjeu est que le vent de liberté, qui souffle sur le monde arabe et l'Afrique du Nord, s'arrête aux portes de Tripoli, aux pieds des chars du « frère El Gueddafi ».

Saïd Rabia

### «UNE FAUTE POLITIQUE», SELON LE RCD

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a vivement réagi à l'opposition de l'Algérie officielle à l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne en Libye. Dans une déclaration rendue publique hier, le RCD a indiqué que « cette décision ne manque pas de faire écho à l'accusation de l'opposition libyenne qui impliquait Alger dans l'assistance logistique accordée au dictateur de Tripoli pour convoier ses mercenaires ». C'est une faute politique, a estimé le parti de Saïd Sadi. « Notre histoire nous enseigne que le peuple algérien a plus souvent été à l'avant-garde que derrière les mouvements libérateurs. Oublier cette vérité est à la fois une faute politique et une insulte à la mémoire nationale », a jugé le RCD. En adoptant cette position « l'Algérie aurait donc vocation à demeurer le seul no man's land démocratique de tout le nord de l'Afrique », a ajouté le RCD.

H. O.

# Table des matières

---

## **Table des matières**

<b>Introduction générale.....</b>	<b>11</b>
Problématique et hypothèses.....	15
Objectif et plan du travail.....	16
Présentation du corpus et considérations méthodologiques.....	17
<b>Chapitre I : Cadrage contextuel et médiatique de la recherche.....</b>	<b>24</b>
Introduction.....	24
1. Historique de la presse algérienne.....	24
1.1. La presse écrite au service des pouvoirs politiques.....	24
1.2. La naissance de la presse privée.....	28
2. La presse algérienne d’expression française.....	33
3. <i>El Moudjahid</i> .....	36
4. <i>El Watan</i> .....	39
5. Contexte de la recherche.....	42
5.1. Emeutes du 5 janvier 2011 en Algérie.....	42
5.1.1. Le 5 octobre 1988.....	44
5.1.2. La notion d’"émeute".....	45
5.2. Révolutions arabes ou "Printemps arabe".....	46
5.2.1. Les révolutions arabes dans la presse algérienne d’expression française...47	47
5.2.2. Le discours journalistique : tensions et prises de positions.....	48
Conclusion partielle.....	50
<b>Chapitre II : Outils conceptuels et analytiques de l’analyse du discours.....</b>	<b>52</b>
Introduction.....	53
1. La remise en cause de la dichotomie saussurienne langue/parole.....	53
2. La problématique de l’énonciation.....	57
2.1. Emergence.....	58
2.2. Définitions.....	60
2.2.1. Énonciation restreinte/Enonciation étendue.....	63
2.2.2. Récapitulations.....	63
3. La pragmatique.....	66

3.1. Définition.....	66
3.2. La dimension pragmatique du discours d'information journalistique.....	67
4. L'argumentation dans le discours.....	69
4.1. L'argumentation dans la langue/ l'argumentation dans le discours.....	70
4.2. Les familles d'arguments selon Breton P.....	71
4.3. L'argumentation dans le discours médiatique.....	74
4.3.1. Une polémique interdiscursive.....	75
4.3.2. Les stratégies discursives de mise en argumentation dans la presse écrite....	77
4.3.2.1. Problématisation, Positionnement, Approbation.....	77
4.3.2.2. Les stratégies de cadrage.....	79
Conclusion partielle .....	81
<b>Chapitre III : Discours journalistiques et positionnements idéologiques.....</b>	<b>82</b>
Introduction.....	83
1. L'analyse du discours.....	84
1.1. La problématique du discours.....	86
1.1.1. L'information journalistique comme discours.....	86
1.1.2. L'événement « printemps arabe » dans une perspective d'analyse du discours.....	87
2. La subjectivité dans le langage.....	90
2.1. Les personnes et les non personnes.....	90
2.2. La problématique du Même et de l'Autre.....	91
2.3. L'inévitable subjectivité ?.....	92
2.4. Les subjectivèmes.....	93
2.4.1. La subjectivité affective.....	93
2.4.2. La subjectivité évaluative.....	94
2.4.2.1. Les évaluatifs non-axiologiques.....	94
2.4.2.2. Les évaluatifs axiologiques.....	95
2.5. La subjectivité dans le discours journalistique.....	95
2.5.1. Intervention par sélection.....	96
2.5.2. Organisation hiérarchique des informations.....	97
2.5.3. La subjectivité « interprétative ».....	98
2.5.3.1. La dénomination.....	98

2.5.3.2. Le rapprochement des faits.....	99
2.6. L'énonciation journalistique.....	100
2.6.1. La modalisation.....	100
2.6.2. Plans d'énonciation embrayé/désembrayé.....	101
2.6.3. L'effacement énonciatif dans le discours journalistique.....	101
3. Typologie et genres de discours.....	103
3.1. La notion du « genre » en analyse du discours.....	103
3.2. Les genres de la presse écrite.....	106
3.2.1. Point de vue des professionnels du journalisme.....	106
3.2.2. Point de vue des linguistes.....	107
4. Du discours à l'interdiscours.....	108
4.1. La problématique de l'intediscours.....	108
4.2. La « mémoire discursive ».....	111
4.3. La notion de « formation discursive ».....	112
4.4. La notion de « positionnement ».....	114
4.5. Hétérogénéité montrée/hétérogénéité constitutive.....	115
Conclusion partielle .....	118
<b>Chapitre IV : Analyse du discours journalistique sur le "Printemps arabe" .....</b>	<b>120</b>
Introduction .....	121
Quand <i>El Watan</i> et <i>El Moudjahid</i> informe sur le "Printemps arabe".....	122
1. Les émeutes du 5 janvier 2011 dans la presse algérienne entre "dénonciation", "légitimation" et "manipulation".....	122
1.1. El Moudjahid : un discours de "dénonciation" .....	123
- Article 1 .....	123
- Article 2.....	124
- Article 3.....	126
1.2. El Watan : un discours de "légitimation" .....	130
- Article 1.....	130
- Article2 .....	132
- Article 3.....	134
- Article 4.....	137

- Article 5.....	139
1.3. Octobre 1988 et janvier 2011 : la « manipulation » ? adhésion et rejet.....	141
2. La relation au discours officiel et religieux.....	142
2.1. <i>El Moudjahid</i> : Un discours d'approbation.....	143
- Article 1.....	143
- Article 2.....	144
2.2. <i>El Watan</i> : un discours de réprobation.....	146
- Article 1.....	146
- Article 2.....	148
3. Le printemps arabe : l'Algérie est-elle une exception ?.....	150
3.1. Emeutes de janvier 2011 et "Printemps" arabe vus par <i>El Moudjahid</i> :	
l'exclusion.....	151
- Article 1.....	151
- Article 2.....	153
- Article 3.....	155
- Article 4.....	156
- Article 5.....	159
- Article 6.....	161
- Article 7.....	162
- Article 8.....	164
- Article 9.....	165
3.2. Emeutes de janvier 2011 et "Printemps arabe" vus par <i>El Watan</i> :	
L'inclusion.....	167
- Article 1.....	167
- Article 2.....	169
- Article 3.....	172
- Article 4.....	173
- Article 5.....	175
- Article 6.....	176

- Article 7.....	178
- Article 8.....	180
- Article 9.....	181
- Article 10.....	183
4. Synthèse comparative.....	185
4.1. Traces de subjectivité redondantes.....	185
4.2. Désignations et catégorisations fréquentes de l'événement et de ses acteurs...186	
4.3. Le sens du "Printemps arabe".....	188
4.4. Traces interdiscursives.....	188
4.5. Le positionnement idéologique.....	189
Conclusion partielle.....	190
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>192</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>197</b>
<b>Annexe 1.....</b>	<b>204</b>
<b>Annexe 2.....</b>	<b>219</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>237</b>



## ملخص البحث:

تقترح هذه الدراسة مقارنة إشكاليات نظرية ومنهجية في تحليل الخطاب مع مراعاة خصوصية المدونة الصحفية المختارة. إنَّ الخطاب الصحفي يلعب دوراً إعلامياً في نقل المعلومة للمواطنين، إذ يخضع لخصائص نوع الخطاب وطبيعة المؤسسة الإعلامية التي أنتج فيها. يركز البحث على ثلاثة محاور أساسية وهي: الذاتية، الحجاج، وبينالخطابية. أين يسعى لتسليط الضوء على آلية اشتغال المتلفظ الصحفي الخاصة، وتبيان مواطن الذاتية في الخطاب الصحفي وكيفية التعبير عنها، وكذا الأساليب التداولية والحجاجية في هذه الخطابات الصحفية. ضف إلى ذلك معرفة الروابط بينالخطابية التي تنشأ في الخطابات الصحفية لجريدتي " الوطن والمجاهد" المتعلقة "بالربيع العربي". كما يعتبر البحث محاولة للإحاطة بمقام المرسل الصحفي، أين يتيح لنا فرصة الكشف عن مكامن ذاتيته في هذا النوع الخطابي الذي يميل إلى الموضوعية. هذه الاستراتيجيات التلفظية و الخطابية تعكس لنا التوجّه الإيديولوجي والسياسي الذي تتبناه الجريدتين بالنسبة للربيع العربي.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
2 بوزريعة



كلية  
قسم اللغة الفرنسية  
مذكرة لنيل شهادة ماجستير

:

:

للربيع العربي؟

- الذاتية وبيانات الخطابية- جريدتنا "المجاهد والوطن"-

: زادري سفيان

. ايت دحمان كريمة

:

رئيسا.....2

..... تيزي وزو بوعليلي أحمد,

..... 2 ايت دحمان كريمة,